1980

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
11 octobre 1980
No 41

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ASSOCIATED PRODUCTS OF AMERICA (QUÉBEC) LTD. 1299-0438	PRODUITS ASSOCIÉS D'AMÉRIQUE (QUÉBEC) INC. *ASSOCIATED PRODUCTS OF AMERICA (QUÉBEC) INC.*	65 08 18
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES, SAGUENAY, LAC ST-JEAN INC. 1353-8855	LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	38 01 18
L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE HARENG DE L'ISLE-VERTE 1637-3128	ASSOCIATION DES PÊCHEURS COMMERCIAUX DU BAS ST-LAURENT	79 08 09
AUTOBUS CENTRE SUD LIMITÉE 1477-1216	AUTOBUS MICHEL LACHANCE INC.	77 05 02
BEAULIEU & GRIGNON MILK BAR INC. 1137-3354	BAR LAITIER BEAULIEU & GRIGNON INC.	57 09 06
BILTMORE CHESTERFIELD MANUFACTURING LTD. 1116-2419	BILTMORE CHESTERFIELD CRÉATIONS INC.	57 10 31
LES DÉIONISEURS CANADIENS LTÉE ..... *CANADIAN LIGHTING PROTECTION LTD.* 1179-6927	PRODUITS D'ÉNERGIE DU CANADA INC. ..... *ENERGY PRODUCTS OF CANADA INC.*	65 05 04
DISSAM REALTY CORP. 1253-3212	LA CORPORATION D'IMMEUBLES DISSAM ..... *DISSAM REALTY CORP.*	64 06 15
DOMINION CLOTHING MANUFACTURING CO. LTD. 1114-6198	VÊTEMENTS DOMINION CIE INC. ..... *DOMINION CLOTHING MANUFACTURING CO. INC.*	52 08 18
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DES GRANDS BALLETS CANADIENS 1503-7310	ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC	76 06 03
LES ENTREPRISES PATRICK GAUMOND LTÉE . 1126-3324	PÂTISSERIE ROSAIRE (1980) INC.	59 09 01
GENDREAU AUTO PARTS INC. 1204-4137	PIÈCES D'AUTO GENDREAU INC.	70 11 17
GEORGE'S TIFFANY RESTAURANT INC. 1348-4902	RESTAURANT GEORGE TIFFANY INC. ..... *GEORGE'S TIFFANY RESTAURANT INC.*	72 08 03
GIOVANNI'S CLOTHES INC. 1115-7930	VÊTEMENTS GIOVANNI INC. ..... *GIOVANNI'S CLOTHES INC.*	65 08 27

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
GOW FUELS INC. 1146-4583	COMBUSTIBLES GOW INC. ..... *GOW FUELS INC.*	65 10 25
INDUSTRIAL ENTERPRISES CORPORATION 1119-1996	LA CORPORATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES *INDUSTRIAL ENTERPRISES CORPORATION*	36 08 11
INTERNATIONAL LACQUER PRODUCTS LTD. . 1117-1568	LES PRODUITS DU VERNIS INTERNATIONAL INC. *INTERNATIONAL LACQUER PRODUCTS INC.*	55 12 21
K. & S. CONSTRUCTION LIMITED 1270-2361	CONSTRUCTION K.S. INC. ..... *K.S. CONSTRUCTION INC.*	61 11 14
KOCH OVERSEAS CO. LTD. 1270-1348	AGENCE DE VOYAGES KOCH INC. ..... *KOCH OVERSEAS INC.*	52 03 17
LA MAILLE MONTRÉAL LIMITED 1273-4133	LA MAILLE MONTRÉAL INC.	62 11 20
MISS VICTORIA RESTAURANT INC. 1119-9007	RESTAURANT MLLE VICTORIA INC. ..... *MISS VICTORIA RESTAURANT INC.*	65 11 25
NOCTURNO MANAGEMENT LTD. 1120-3353	SOCIÉTÉ NOCTURNO INC. ..... *NOCTURNO CORPORATION*	66 11 17
PINEGROVE COUNTRY CLUB INC. 1151-5640	CLUB DE GOLF PINEGROVE INC. ..... *PINEGROVE COUNTRY CLUB INC.*	57 06 04
R. J. STAMPING CO. LTD. 1117-0024	ESTAMPAGES R. J. CIE INC. ..... *R. J. STAMPINGS CO. INC.*	48 04 10
SOFAB INC. 1465-6524	GESTION MONAN INC.	76 03 16
STYLE & VALUE DRESS INC. 1114-9556	MANUFACTURIER DE ROBES STYLE & VALUE INC. *STYLE & VALUE DRESS INC.*	44 08 14
SUNNY DISCOUNT STORE INC. 1212-0036	MAGASIN D'ESCOMPTE SUNNY INC.	71 08 31
TUSMIGEN CO. LTD. 1286-8170	TUSMIGEN INC.	63 03 15
VIMONT ORNAMENTAL IRON WORKS LTD. ... 1128-6317	FER ORNEMENTAL VIMONT INC. ..... *VIMONT ORNAMENTAL IRON WORKS INC.*	65 09 15

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
A. & A. G. AGENCIES INC. 1307-0685	72 05 02	2339, 43e Avenue, Lachine

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
AGENCES LUC MORISSETTE INC. 1347-7740	73 12 06	6320, avenue Bienville, bureau 201, Brossard
LES APPARTEMENTS JEAN INC. 1268-1060	66 03 17	3020, chemin Galvin, Fleurimont
P.E. BOISVERT AUTO LIMITÉE 1143-9718	55 02 28	2, boulevard Marie-Victorin, Boucherville
CANADIAN HANDBAG MFRS. COUNCIL INC. 1322-7236	68 06 03	5150, avenue MacDonald, app. 1206, Côte-Saint-Luc
CLUB DES PLANEURS ST-JEAN INC. 1473-0014	77 01 07	900, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION B.S.F. LTÉE 1337-3907	72 11 21	628, boulevard Ste-Marthe, Thetford-Mines
CONSTRUCTION RAMYC INC. 1368-2364	74 05 13	5835, boulevard Léger, bureau 200, Montréal-Nord
CONSTRUCTION VALMONT INC. 1332-9396	74 01 24	3509, boulevard de la Concorde est, bureau 206, Laval
LES FOURGONS TRANSIT INC. 1625-7461	78 04 21	890, avenue Munck, Laval
FREMAR INC. 1367-0674	75 09 23	14, rue Bord-de-l'Eau, Iberville
FROCHE LIMITÉE 1126-7556	61 11 06	3940, rue Cool, Verdun
GARAGE CARON & MORIN INC. 1186-1598	53 07 13	144, rue des Pionniers ouest, L'Islet-sur-Mer
GAZ PROPANE ST-PHILIPPE LTÉE 1508-6994	77 11 17	109, boulevard Monette, Saint-Philippe
GESTION PLACE PASCAL GAGNON INC. 1117-1006	68 10 08	7335, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal
IDEAL ALIGNMENT INC. 1204-0812	71 01 25	147, Thomas-Chapais, Boucherville
A. LAURIN & FILS TRANSPORT INC. 1230-8953	58 06 07	9934, avenue Lausanne, Montréal-Nord
MONTEGO ENTERPRISES INC. 1257-0271	69 10 31	4727, rue St-Hubert, Montréal
POIRIER-FORTIN INC. 1632-5599	78 12 27	90, rue Lachalade, Lorraine
LES PRODUCTIONS BLAINVILLE INC. 1336-3338	73 01 31	296, montée Marcel-Giguère, Blainville
PRODUCTIONS ROGER JOUBERT INC. 1269-1853	70 05 12	215, boulevard Gouin ouest, Montréal
PIERRE ROCHON & FILS LTÉE 1371-0751	75 01 23	11405, 60e Avenue, Montréal
J.W. ROY LIMITÉE 1161-3726	54 04 12	69, rang 6 sud, Saint-Élie-d'Orford

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
P.A. SAVARD LIMITÉE 1158-5742	47 01 23	763, avenue Le Cavelier, Sainte-Foy
SERVICE ALIMENTAIRE B.C. INC. 1332-1138	72 11 26	1230, rue Industrielle, Mont-Joli
SERVICE D'ENTRETIEN BEAULIEU ET SYLVAIN INC. 1477-6496	77 05 13	4156, rue Adam, bureau 55, Montréal
LES SERVICES ACOUSTIQUES B M R INC. 1310-9681	72 01 28	787, rue d'Iberville, Boucherville
LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION G.C. INC. 1346-9275	73 10 31	2888, 1re Rue, Richelieu
PAUL TALBOT (SHERBROOKE) LTÉE 1161-4237	65 11 16	3020, chemin Galvin, Fleurimont
GÉRALD THÉORET INC. 1336-1415	73 01 29	1703, boulevard de Léry, Léry
Y. TOMASOVIC LTÉE 1478-3740	77 06 06	1030, des Érables, Malartic
VOLUMEX LTÉE 1353-5174	71 12 07	9031, boulevard Parkway, Anjou
LÉONARD WENDMAN INC. 1320-5596	65 03 30	4660, avenue Bonnavista, bureau 402, Montréal

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION NO. 10 1362-9852	74 12 14	7
L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ABITIBI-TEMISCAMINGUE INC. 1629-5081	78 09 01	12
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE INC. 1626-8203	78 05 29	9
ASSOCIATION NAUTIQUE DU LAC ETCHEMIN 1344-9327	73 10 19	9
L'ASSOCIATION SPORTIVE DES POLICIERS D'ASBESTOS INCORPOREE 1234-3877	58 02 03	7
L'ASSOCIATION SPORTIVE DES POLICIERS D'ASBESTOS INCORPORÉE 1234-3877	58 02 03	6

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LES AUTOMATES DE L'ESTRIE INC. 1246-5035	55 10 03	4
CLÉMENT BERNARD LTÉE 1165-6691	58 05 30	4
CANADIAN HANDBAG MFRS. COUNCIL INC. 1322-7236	68 06 03	8
CENTRE DE PLEIN AIR CAMP 3063 DES CHEVALIERS DE COLOMB INC. 1624-7967	78 03 28	13
CENTRE HORTICOLE BEAU SITE INC. 1624-3321	78 03 08	4
CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE CENTRE-SUD INC. 1635-7253	79 06 15	4
CLINIQUE MEDICALE SAINE INC. 1337-4293	72 12 12	5
CLUB DE CROQUET SOREL INC. 1210-2216	68 09 17	7
CLUB HELIOS (BELANGER) INC. 1338-4722	72 06 06	16
CLUB PANACHE INC. 1571-8737	70 07 13	5
CLUB ROTARY DE VALLEYFIELD (QUÉBEC) INCORPORÉE 1282-9651	63 06 12	4
LE CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DES ENTREPRISES LAGUE LTEE . 1623-5731	78 02 16	7
COMMUNITY CENTRE OF LAKE MANITOU, INC. 1353-5034	35 08 09	5
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CHARLEVOIX SAGUENAY LIMITÉE 1245-4146	38 04 07	3
COMPTOIR ST-PIERRE DE FORT-COULONGE INC. 1626-8252	78 05 25	16
CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC INC. 1279-1851	66 03 09	28
CONSTRUCTION VALMONT INC. 1332-9396	74 01 24	3
LA CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION DE VILLE DEGELIS INC. 1637-9133	79 07 27	11
CORPORATION ETUDIANTE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE ET CULTURELLE (C.E.E.E.C.) DE LONGUEUIL 1640-7793	80 01 09	9
DEVELOPPEMENT SOMMET INC. 1284-7182	67 07 21	5

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ENSEMBLE VOCAL KATIMAVIK 1365-2623	75 05 26	6
LES ENTREPRISES MARIO & SONIA INC. 1364-6849	75 07 15	4
LES ESTIVANTS DE L'ILE ST-ELOI 1638-0453	79 08 06	4
FEDERATION PROVINCIALE DES POSTES D'AFFECTATION INC. 1629-8887	78 09 15	4
FEDERATION QUEBECOISE DE TIR 1631-7166	78 11 17	9
LA FERME DES MOULANGES INC. 1468-8717	76 08 02	6
LES FILMS ORANGE INC. 1367-9030	74 04 24	3
LA FONDATION VICTORIN GERMAIN 1260-2595	64 05 06	7
LES FOURGONS TRANSIT INC. 1625-7461	78 04 21	4
GARDERIE MICHELET 1476-3361	77 11 30	9
A. HÉBERT ET FILS INC. 1230-2311	72 05 16	4
HELIOS CLUB (SNOWDON) INC. 1349-1402	72 06 08	16
IMPORTATIONS RALLYE INC. 1504-9356	76 09 10	3
LES INDUSTRIES M M J LIMITEE 1628-4978	78 08 01	4
LOCATION MIRABEL INC. 1333-9189	73 07 18	4
MASCOUTECH INC. 1633-4872	79 02 05	4
NOVOREX CORPORATION LTÉE 1324-1898	72 11 17	5
LES PETITS AMIS DE LORRAINE INC. 1478-5323	77 11 30	9
PLACEMENTS ROBERT BERNARD, LTÉE 1238-2990	67 12 20	3
PROGRAMME-ALTERNATIVES POUR LA RÉHABILITATION DES TOXICOMANES 1370-4366	74 11 19	5
LE PROGRES DE MAGOG LTEE 1231-1387	49 07 06	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
RESEAU DES CHRETIENS POLITISES 1635-7550	79 04 23	6
LES RÉSIDENCES POPULAIRES TRIFLUVIENNES 1639-2151	79 10 03	12
RIREJACMO INC. 1630-2960	78 10 04	3
LES RÔTISSERIES RESTO INC. 1625-8071	78 04 24	5
LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE STE-FOY INC. 1229-4955	67 12 29	7
SITE DOMICILIAIRE IDEAL (1972) INC. 1349-7367	72 06 15	4
SOCIETE D'HISTOIRE DE SAINTE-FOY 1475-3842	77 03 18	9
VALMORNO INC. 1359-0047	74 09 05	4
VOLUMEX LTÉE 1353-5174	71 12 07	3

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
CENTRE PSYCHO-SOCIAL DU DIOCÈSE DE ST-JÉRÔME 1268-3876	61 10 19	80 10 11
CHAMBERLAND SERVICE LIMITÉE 1244-7785	53 06 23	80 10 18
LA COMPAGNIE MINIÈRE GASCONDA LTÉE 1360-8963	74 12 17	80 09 20
ENCADREMENTS D'ACIER DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC. 1314-8770	59 07 02	80 10 04
L'HIPPODROME DE VICTORIAVILLE LTÉE 1128-5707	45 09 24	80 10 18
J. RENÉ LAURIN INC. 1268-6408	59 11 16	80 10 04
MONTCALM PETROLEUM INC. 1220-1521	71 09 23	80 10 17

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
NUNA INCORPORATED 1201-0690	70 02 05	80 10 18
HECTOR RIOU & FILS LTÉE 1170-8831	58 11 14	80 10 15
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE CHARLEVOIX INC. 1321-5355	70 03 25	80 09 27
LA SOCIÉTÉ C.B.M. INC. 1236-7488	62 05 15	80 10 11
VENUS RESTAURANTS INCORPORATED 1130-2312	36 02 01	80 10 18

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
L'ACTION COMMUNAUTAIRE DU CENTRE DE SHERBROOKE (L'ACCENTS) 1289-9688	72 11 29	376, rue Galt ouest, Sherbrooke
AGENCE DE VOYAGE DU TOURING CLUB MONTREAL INC. 1357-5198	74 09 17	1425, rue de la Montagne, Montréal
LES AGENCES D'ASSURANCES VILMAR LTÉE 1287-4517	60 08 31	5465, chemin Reine-Marie, bureau 300, Montréal
ALAIN & FRÈRE LTÉE 1173-9653	59 11 17	56, rue Poliquin, Portneuf
ALEPIN INC. 1126-5253	48 11 08	4719, rue Wellington, Verdun
AMENAGEMENTS CADETTE LTEE 1466-3702	76 04 20	5615, avenue Sir Winston Churchill, Côte-Saint-Luc
AMEUBLEMENT LEVIS INC. 1357-5121	76 01 19	44, route Kennedy, Lévis
LES ARTISANS INDIENS DU QUÉBEC 1356-7581	74 04 30	2022, rue Lavoisier, bureau 186, Sainte-Foy
LES ASPIRATEURS BISON INC. 1478-7071	77 06 15	12,270, boulevard Rivière-des-Prairies, Montréal
L'ASSOCIATION QUEBECOISE D'URBANISME, A.Q.U. 1626-8740	78 06 01	67, boulevard St-Cyrille est, Québec
LES AUTOBUS G.D. INC. 1369-9491	74 10 07	19, rue Chicot sud, Saint-Eustache

Dénomination sociale	Date de constitution e corporation	Domicile légal
LES AUTOMATES DE L'ESTRIE INC. 1246-5035	55 10 03	317, rue Principale, app. 2, Granby
AUTOMOBILES ROGER PICHER INC. 1469-0960	76 08 10	934, boulevard Marie-Victorin, Boucherville
AUTOS H.L. LTÉE 1337-2149	72 09 27	10038, boulevard St-Canut, Mirabel
YVON BEAUDET INC. 1237-0466	69 04 28	2810, boulevard St-Martin est, bureau 201, Laval
BLOUIN & FRÈRES AUTOMOBILE INC. 1186-8189	68 07 10	290, rue Laurier, Sainte-Croix
CENTRAIDE DE L'OUEST QUEBECOIS 1253-5753	44 04 11	72, rue Laval, bureau 101, Hull
CENTRE DE RECHERCHES ASTRO-PSYCHOLOGIQUES DE MONTREAL INC. 1368-9435	74 07 31	385, rue Milton, bureau 203, Montréal
LES CERAMIQUES CANTERLO INC. 1471-3952	76 11 08	8490, rue St-Hubert, bureau 102, Montréal
NAP. CHAREST & FILS INC. 1245-2405	63 12 19	4390, rue de Salaberry, Montréal
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-FÉLIX DE VALOIS, CONSEIL 4220 1322-6188	66 09 20	4680, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL BARRAUTE NO. 3490 1539-8415	76 02 23	660, rue Principale, Barraute
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE SOULANGES, NO 3190 1640-1564	79 10 19	23, rue Prieur, La Station-du-Coteau
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-CHRYSOSTOME, NO. 3584 1472-5733	53 04 22	29, rue Notre-Dame, St-Chrysostome
CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE CENTRE-SUD INC. 1635-7253	79 06 15	1751, rue Amherst, Montréal
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE AMQUI 1472-3092	76 12 14	50, rue Desbiens, app. 7, Amqui
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE POINTE CALUMET 1330-1338	73 02 23	190, 41e Avenue, Pointe-Calumet
CLUB ROTARY DE VALLEYFIELD (QUÉBEC) INCORPORÉE 1282-9651	63 06 12	315, rue Danis, Salaberry-de-Valleyfield
COMP-COURS INC. 1641-2421	80 01 31	10, rue Granada, Kirkland
COMPAGNIE DE GESTION M. BOUSQUET LTEE 1504-8093	76 08 30	1080, avenue Mistral, app. 11, Montréal
COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 1259-6243	68 07 10	1115, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CONFECTION JUDY-LYN INC. 1138-2926	69 06 26	2135, boulevard Industriel, Chambly
CONSEIL BERTHIERVILLE, NO 2928 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1303-7676	53 04 22	780, rue Notre-Dame, Berthierville
LE CONSEIL DE L'ÂGE D'OR — RÉGION CENTRE DU QUÉBEC INC. 1230-0455	71 08 23	2, 13e Avenue, Drummondville
CONSEIL DES LOISIRS DE L'EST DU QUÉBEC 1257-8159	61 12 04	92, 2e Rue ouest, Rimouski
CONSEIL NO 2912, DES CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MARIE INC. 1312-1264	66 12 20	525, route St-Elzéar, Sainte-Marie
CONSEILLERS F.M. INC. 1461-5702	75 08 25	1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 704, Montréal
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT SPRING ROAD 1333-6425	73 06 11	2050, rue Mansfield, 10e étage, Montréal
CRESTWOOD HOLDINGS INC. 1353-2205	61 09 27	6420, rue Victoria, bureau 6, Montréal
DE MURI & SANTAROSSA INC. 1211-8865	68 06 06	825, rue Deslauriers, Granby
DIONNE & FRERE INCORPOREE 1172-8094	66 01 26	32, rue Fortin, Saint-Jean-Port-Joli
DISTRIBUTION ET DÉPANNEUR J.M.B. INC. 1467-6787	76 06 09	151, rue du Roi, Sorel
DOUCET & DOUCET (1977) LTÉE 1509-4501	77 12 12	1640, avenue du Manoir, Outremont
DUBARI INC. 1508-0625	77 10 27	1231, rue Cabana, Sherbrooke
DUPERE FRERES INC. 1105-3196	55 02 04	8556, rue Notre-Dame est, Montréal
ELECTRO-MAG LTEE 1332-6350	73 03 05	1670 A, rue Fleury est, Montréal
LES ENTREPRISES BERGA INC. 1224-8605	71 12 13	783, rue Gilford, Montréal
LES ENTREPRISES FERNAND BARON INC. 1139-2610	67 03 28	790, rue St-Michel, Longueuil
LES ENTREPRISES GEEJAY LTEE 1334-7570	73 07 03	3333, boulevard Cavendish, bureau 100, Montréal
LES ENTREPRISES NORMANDIE INC. 1208-2467	60 06 20	221A, rue Labelle, Saint-Jérôme
L'ÉPIPHANIE CONSTRUCTION INC. 1218-1822	71 10 08	25, rue Notre-Dame, L'Épiphanie
LES ÉQUIPEMENTS MARTEL INC. 1474-6374	77 02 28	4313, 11e Avenue, Shawinigan

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES EXCAVATIONS CASTONGUAY & FRERES LTEE 1243-7737	71 06 11	5939, chemin Joyal, Rock-Forest
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE CONSERVATION DU QUÉBEC 1337-0796	73 01 10	900, place d'Youville, bureau 600, Québec
GABRIEL DANIEL & ASSOCIES LTEE 1635-3872	79 04 18	4900, rue Perrier, Saint-Léonard
J.C. GAGNON INC. 1295-8005	67 03 31	4281, rue Mauger, Lac-Mégantic
EDWIN GAUCHER & ASSOCIES INC. 1632-2927	78 12 18	2406, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
GESTION R. PAPINEAU INC. 1637-8986	79 07 26	851, boulevard Daniel-Johnson, Saint-Jérôme
G. MAURICE GILBERT ET ASSOCIÉS LTÉE 1472-8000	76 12 30	250, place d'Youville, Montréal
LES GRAVIERS DU TEMISCAMINGUE LTEE 1629-0140	78 08 14	Rang 2, Ville-Marie
GREYSTONE CURLING CLUB INC. 1122-0175	57 05 14	5055, rue Paré, Montréal
HORLOGES MIRABEL INC. 1350-9724	73 12 19	3737, boulevard Crémazie est, bureau 505, Montréal
HOULE & MORIN INC. 1354-7625	74 03 13	310, boulevard Saguenay, Victoriaville
LES IMMEUBLES CASTEL LAVAL LTÉE 1346-1256	73 11 12	666, rue Sherbrooke ouest, bureau 1501, Montréal
LE JOURNAL O EMIGRANTE 1478-2676	77 05 31	1990, rue Flardeau, Montréal
LEW KOZLOV BUILDING SERVICES INC. 1270-2064	56 06 21	6420, avenue Victoria, bureau 6, Montréal
LAVIGNE ET FRÈRES INC. 1362-3640	75 03 14	419, 3e Rang sud, Iberville
LIGUE DE BALLE MOLLE LORETTEVILLE INC. 1633-9780	79 03 01	9, parc René-Goupil, Loretteville
M. MALO INC. 1640-9591	80 01 17	1246, rue Principale, Saint-Roch-de-l'Achigan
MARC CONSTRUCTION LTEE 1161-4310	66 10 11	3192, rue d'Orsennens, Lac-Mégantic
MODUGNO LANDSCAPING SUPPLIES INC. 1127-8769	63 12 01	2175, chemin Côte-Vertu, Saint-Laurent
ETIENNE MOREL INC. 1160-8296	61 03 03	17, rue Wilson, Lennoxville
PARC INDUSTRIEL DE L'OUEST INC. 1278-9756	66 06 16	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
PEINTURES ET CIMENTS DE L'ESTRIE INC. 1334-3884	73 04 09	425, 12e Avenue sud, Sherbrooke
PLACEMENTS JELA INC. 1146-4989	69 07 11	17, rue d'Amour, Aylmer
PLACEMENTS NAJO, LTEE 1277-2471	68 10 23	7795, Henri-Béland, Montréal
PLACEMENTS ROBERT BERNARD, LTÉE 1238-2990	67 12 20	765, rue Principale, Saint-Paul-d'Abbotsford
PLOMBERIE J.C.B. INC. 1363-7954	75 05 28	420, rue Laurier, Sainte-Croix
LES PRODUCTIONS DU THEATRE BEAUMONT ST-MICHEL INC. 1502-6834	76 03 24	4686, rue Grosvenor, Montréal
PROVISIONS LE GARDEUR INC. 1142-9206	64 09 17	240, boulevard Iberville, Repentigny
PUBLICITÉ LANAUDIÈRE INC. 1378-7783	74 04 09	601, rue Ste-Thérèse, Joliette
PUBLICITE-PROMOTION NORD-AMERIQUE INC. 1217-4728	71 06 13	5750, rue Fullum, suite A, Montréal
LES RESERVOIRS D'ACIER DE GRANBY INC. 1359-6416	74 10 11	1020, André-Line, Granby
RODRIQUE, PEINTRE DECORATEUR LTEE 1334-1797	73 03 01	719, montée Mont-Rousseau, Laval
PIERRE SAUREL INC. 1279-8997	67 08 03	2525, avenue Havre-des-Îles, pavillon A, bureau 906, Laval
SODEV INC. 1348-8648	72 08 28	1079, Saint-Esprit, Sherbrooke
SOLOPIC LTEE 1346-5745	73 11 28	4981, rue Charleroi, bureau 206, Montréal-Nord
TECHNEUROP INC. 1330-0512	73 03 29	1115, rue Sherbrooke ouest, bureau 2302, Montréal
THEATRE PONT-CHATEAU INC. 1635-4904	79 04 12	4459, avenue Old Orchard, Montréal
UNION DES CARRIÈRES ET PAVAGES LIMITÉE 1243-4569	36 09 28	110, rue Boyer, Québec
P.P. VEZINA & ASSOCIES LTEE 1635-4029	79 04 10	1297, rue Beaubien est, Montréal
YOUNG CANADA SHOE CORP. 1116-1593	63 10 07	2103, avenue Jeanne-d'Arc, Montréal

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
LES IMMEUBLES PREVIEW INC. . *PREVIEW REALTIES INC.* 1644-8615	PREVIEW REALTIES INC. ..... BROMERE COMPANY LIMITED	80 05 26	15, Lynch Drive Knowlton

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
L'ASSOCIATION DE LOISIRS POUR HANDICAPÉS DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC. 1627-3864	78 06 12	80 08 26	1) De la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC.; 2) des objets.
L'ASSOCIATION DE MÉDECINE INDUSTRIELLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC *THE INDUSTRIAL MEDICAL ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC* 1304-7626	69 07 08	80 07 07	De la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DU TRAVAIL DU QUÉBEC *THE QUÉBEC OCCUPATIONAL MEDICAL ASSOCIATION*
ASSURANCES LÉVESQUES INC. 1635-3583	79 04 09	80 09 10	Des dispositions
BLAIS & LANGLOIS INC. 1239-1066	70 07 28	80 08 19	Des dispositions
BOURGET, MILETTE & CIE LTÉE 1307-9124	72 01 11	80 09 11	Du capital-actions
CHANTIER MARITIME THOREL INC. 1627-6453	78 06 20	80 09 03	Du capital-actions
CLUB SOCIAL AU ROYAUME DE L'ÉDEN (1977) INC. 1509-4725	77 12 09	80 09 22	Du capital-actions
CLUB SPORTIF DE BEATTYVILLE INC. 1331-1196	73 03 21	80 08 08	De la dénomination sociale: CLUB SOCIAL DE BEATTYVILLE INC.
LES CONSTRUCTIONS LAROUCHE & TREMBLAY LTÉE 1627-7105	78 06 29	80 08 25	1) De la dénomination sociale: MOTEL DELISLE LAC ST JEAN INC.; 2) des objets; 3) du capital-actions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
RÉGENT DESJARDINS INC. 1288-5968	66 07 14	80 08 08	Du capital-actions
L. DI LALLO & SONS INC. 1253-0572	68 02 29	80 04 11	1) Des dispositions: 2) du siège social: 52, place Georges, Dollard-des-Ormeaux.
E.G. AUTOMOBILES INC. 1158-9967	66 12 09	80 09 08	1) Du capital-actions: 2) des dispositions.
LES ENTREPRISES AGRICOLES LÉO BEAUCHEMIN INC. 1637-6527	79 07 16	80 07 10	Du capital-actions
LES ENTREPRISES GISNA LTÉE 1629-8648	78 09 18	80 09 22	De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ CANADIENNE GISNA INC.
LES ENTREPRISES PABI INC. 1211-8386	71 08 11	80 09 19	De la dénomination sociale: PABI INC.
EXCLUSIVE KNIT CO. 1115-4267	64 01 16	80 09 18	De la dénomination sociale: TRICOT EXCLUSIVE INC. *EXCLUSIVE KNIT INC.*
GUY GIROUARD INC. 1151-3249	63 02 01	80 08 26	Des objets
GLO-TONE DRY CLEANING & SHIRT LAUNDERING CENTRE (ST-LAURENT) INC. 1300-8693	70 09 02	80 09 11	De la dénomination sociale: LES NETTOYEURS DE TAPIS & DRAPERIES GLO-TONE INC. *GLO-TONE CARPET & DRAPERY CLEANERS INC.*
HYDRO-MÉCANIQUE INC. 1157-9117	61 08 08	80 08 01	1) Du capital-actions: 2) des dispositions.
LES IMMEUBLES PRINTANIERS INC. 1356-7680	74 05 27	80 09 08	Du capital-actions
LES IMMEUBLES QUATRE-T INC. 1472-5675	76 12 24	80 08 21	Du capital-actions
L'INDUSTRIELLE-SERVICES TECHNIQUES INC. 1632-4816	78 12 31	80 09 19	Du capital-actions
KVB LTÉE 1270-2593	72 03 27	80 07 28	Du capital-actions
LAITERIE CHALIFOUX INC. 1150-5195	67 05 19	80 08 19	Du capital-actions
C. LALIBERTÉ & FILS INC. 1479-0158	77 06 29	80 07 08	Du capital-actions
LIBRAIRIE L.I.M.A. INC. 1631-8990	78 12 01	80 09 15	De la dénomination sociale: LIBRAIRIE L.I.M.A. — J.E. RICHARD INC.
LOCATION D'AUTOMOBILES K.R.T. INC. .. 1624-8452	78 04 04	80 09 02	Des dispositions
LES LOISIRS DE ST-CÉSAIRE INC. 1289-1446	60 03 03	80 09 17	Des objets

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
MARCHÉ T. LÉONARD INC. 1152-2372	66 09 19	80 09 15	Du capital-actions
PIERRE MASSÉ, NETTOYEUR INC. 1360-1810	74 11 08	80 09 04	Des objets
MATHÉCRIT INC. 1360-5084	74 11 28	80 07 30	1) Du siège social: 825, Querbes, Outremont; 2) Des dispositions.
MEUBLES B.C.B. INC. 1356-6815	74 05 22	80 09 04	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES LEMARJE INC.
MONTESSORI SCHOOLS INC. 1276-4791	69 03 24	80 09 02	1) De la dénomination sociale: GARDERIE ET JARDIN D'ENFANTS MONTESSORI INC. *MONTESSORI NURSERY AND DAY CARE CENTER INC.*; 2) des objets.
LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES TREMBLAY & POTVIN INC. 1644-3640	80 05 08	80 09 04	De la dénomination sociale: LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES RÉJEAN TREMBLAY INC.
PUBLI-HEBDOS INC. 1265-3275	71 06 07	80 09 10	Du capital-actions
SAMBO INC. 1102-4874	49 11 19	80 08 19	Du capital-actions
SWISS KNITS LTD. 1218-4651	71 06 08	80 09 18	De la dénomination sociale: TRICOTS SUISSES INC. *SWISS KNITS INC.*
TÉLÉ-MÉTROPOLE INC. 1122-2478	60 03 29	80 09 05	Du capital-actions
TITANEBEC MÉTALLURGIE INC. 1642-5787	80 03 10	80 09 17	Du capital-actions
UNION DES OUBLIÉS DE LA TERRE DE LA RÉGION DE MÉGANTIC INC. 1349-1238	72 06 23	80 09 19	De la dénomination sociale: UNION DES OUBLIÉS DE LA TERRE DE LA RÉGION DE MÉGANTIC (A.D.D.S.T.) INC.
VALIQUETTE, BROWN & ASSOCIÉS INC. 1630-4487	78 11 06	80 08 25	De la dénomination sociale: VALIQUETTE & ASSOCIÉS INC.
VENMAR INC. 1466-1573	76 04 08	80 09 04	Du capital-actions

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le Directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ADMINISTRATION & GESTION J. PÉRIGNY INC. 1647-5477	80 09 15	Montréal
LES AGENCES ÉCOLES SYLVIE STAR INC. 1647-5824	80 09 16	Montréal
LES ALBUMS TS INC. 1647-6020	80 09 17	Québec
LES ASSURANCES MARCEL ALARIE INC. 1647-5782	80 09 16	Montréal
ATELIER DE DÉBOSSELAGE CLÉMENT GAGNON INC. 1647-4819	80 09 10	Québec
L'AUBERGE LA PETITE MARMITE (POINTE-AU-PIC) INC. 1647-4793	80 09 10	Saguenay
LE BAVAROIS DE CHIBOUGAMAU (1980) INC. 1647-5089	80 09 11	Abitini
LES BRIQUETEURS LUCIEN ROY & FILS INC. 1647-5220	80 09 11	Trois-Rivières
CANTINES DU NORD INC. 1647-5725	80 09 16	Labelle
CENTRE DE PNEUS FRASER INC. 1647-5659	80 09 15	Kamouraska
CENTRE D'ESTHÉTIQUE POUR L'AUTO DE REPENTIGNY INC. 1647-4959	80 09 10	Joliette
LES CEPS DE SAN GIOVESE INC. 1647-4868	80 09 08	Montréal
CÉRAMIQUE DOLIMI INC. 1647-3506	80 08 29	Montréal
LA CIE INTERNATIONALE OMÉGA INC. *OMEGA INTERNATIONAL INC.* 1647-3738	80 09 02	Montréal
COGEMAG INC. 1647-5998	80 09 17	Trois-Rivières
CONSTRUCTION P.R. DUBEAU INC. 1647-4777	80 09 10	Québec
LES CONSTRUCTIONS COJEAN INC. *COJEAN CONSTRUCTION INC.* 1647-5063	80 09 12	Montréal
LES CONSTRUCTIONS LUCIEN & GILLES GAUTHIER INC. 1647-5162	80 09 11	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES CUEILLETTES DE L'ATLANTIQUE INC. 1647-5667	80 09 15	Rimouski
LA CUISIDÉE INC. 1647-5683	80 09 15	Québec
DÉLICATESSES & POISSONNERIE SILLERY (1980) INC. 1647-4769	80 09 10	Québec
DÉPANNEUR HUDANOR INC. 1647-5840	80 09 16	Montréal
DÉPANNEUR PICCO-LO INC. 1647-5360	80 09 12	Montréal
DISTRIBUTION C.A.J. INC. 1647-4827	80 09 10	Québec
DISTRIBUTION JANOBER INC. 1647-5931	80 09 17	Rimouski
LE DOMAINE ST-HILAIRE INC. 1647-4835	80 09 10	Hull
ÉCOLE DE CONDUITE LAVAL (1980) INC. 1646-8902	80 07 31	Montréal
LES ENTREPRISES C.L. ST-PIERRE INC. 1647-5071	80 09 12	Rimouski
ENTREPRISES FAMILIALES JEAN APRIL INC. 1647-5642	80 09 12	Kamouraska
ENTREPRISES J.M. DANSEREAU INC. 1647-5964	80 09 17	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES PRO-BEAU INC. 1647-5949	80 09 17	Rimouski
LES ENTREPRISES SOPRAT INC. 1647-5865	80 09 15	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES VALBES INC. 1647-5295	80 09 12	Montréal
LES ENTREPRISES VAUGHN KEAYS INC. 1646-9736	80 08 05	Mingan
FERME DU LAC ROND INC. 1647-6038	80 09 17	Témiscamingue
FERME GERVAIS BOUTIN & ASSOCIÉS INC. 1647-5154	80 09 11	Beauce
FERME GUY BRASSARD INC. 1647-6012	80 09 17	Chicoutimi
FERME J.B. GUÉRIN INC. 1647-5337	80 09 12	Beauharnois
FERME LAVALLOISE INC. 1647-5147	80 09 11	Montréal
FERME NORAC INC. 1647-5394	80 09 15	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME QUÉBEC OIES INC. 1647-5303	80 09 12	Beauharnois
FERME Y.D.L. INC. 1647-5451	80 09 15	Joliette
LES GALERIES DES CANTONS INC. 1647-5261	80 09 11	Saint-François
LES GALERIES DU ST-LAURENT (MONTMAGNY) INC. 1647-5634	80 09 12	Montréal
GARAGE RENÉ HOULE INC. 1647-4918	80 09 10	Arthabaska
GAZOTÈQUE INC. 1647-4926	80 09 10	Montréal
GESTION AREL ET LAMBERT INC. 1647-4983	80 09 10	Drummond
GESTION 2240 INC. 1647-2227	80 08 21	Montréal
GESTION LATINE INC. 1647-5568	80 09 15	Québec
GESTION SIMON THIBAULT INC. 1647-3613	80 08 28	Trois-Rivières
LES GESTIONS JULES PICHÉ INC. 1647-5741	80 09 17	Trois-Rivières
GLOBEC (1980) INC. 1647-5469	80 09 15	Beauce
GOUPIL ET GUILLEMETTE INC. 1647-5212	80 09 11	Québec
LES GRAVIERS ORMSTOWN INC. 1647-5311	80 09 12	Beauharnois
GROUPE B.M.M.T. INC. 1647-5378	80 09 15	Chicoutimi
LE GROUPE ROUBEC (1980) INC. 1647-4785	80 09 10	Québec
JEAN HÉBERT ET FILS INC. 1647-4892	80 09 10	Saint-Hyacinthe
RÉAL HÉBERT ET FILS INC. 1647-4900	80 09 10	Saint-Hyacinthe
LES IMMEUBLES BOLDUC & TREMBLAY INC. 1647-5493	80 09 15	Chicoutimi
LES IMMEUBLES JACQUES RINGUETTE INC. 1647-5170	80 09 11	Chicoutimi
LES IMMEUBLES T.R.A. INC. 1645-9075	80 07 07	Joliette
IMPRESSION SA PRESSE INC. 1647-4413	80 09 08	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
IMPRIMERIE DU PLATEAU INC. 1647-5691	80 09 12	Québec
LES INDUSTRIES SÉGUIN INC. 1647-5121	80 09 11	Montréal
LES INVESTISSEMENTS TRUBERT INC. 1647-5626	80 09 15	Longueuil
LES ISOLATIONS G.P. INC. 1647-5832	80 09 16	Montréal
J.C. ACOUSTIQUE ET PARTITIONS INC. 1647-5386	80 09 15	Joliette
MONIQUE JODOIN INC. 1647-5675	80 09 15	Saint-Hyacinthe
JOÉ LE ROI DU SOUS-MARIN INC. 1647-5196	80 09 11	Montréal
KORVEX INC. 1647-5980	80 09 17	Trois-Rivières
V.N. LANDRY INC. 1647-5592	80 09 15	Saint-Hyacinthe
MARCHÉ LORRAINE INC. 1647-5600	80 09 15	Terrebonne
MÉCANIQUE LA TUQUE INC. 1647-6004	80 09 17	Saint-Maurice
MÉLODIE 333 INC. 1646-5593	80 09 08	Montréal
MEUNERIEPECK INC. 1647-4884	80 09 10	Saint-François
MICHAUD RÉNOVATION FERBLANTIER COUVREUR INC. 1647-5097	80 09 11	Québec
1647-5113 QUÉBEC INC. 1647-5113	80 09 11	Rimouski
1647-5402 QUÉBEC INC. 1647-5402	80 09 15	Joliette
1647-5410 QUÉBEC INC. 1647-5410	80 09 15	Joliette
1647-5428 QUÉBEC INC. 1647-5428	80 09 15	Joliette
1647-5436 QUÉBEC INC. 1647-5436	80 09 15	Joliette
1647-5519 QUÉBEC INC. 1647-5519	80 09 15	Terrebonne
1647-5535 QUÉBEC INC. 1647-5535	80 09 15	Trois-Rivières
1647-5543 QUÉBEC INC. 1647-5543	80 09 15	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1647-5550 QUÉBEC INC. 1647-5550	80 09 15	Trois-Rivières
1647-5717 QUÉBEC INC. 1647-5717	80 09 16	Québec
1647-5733 QUÉBEC INC. 1647-5733	80 09 17	Montréal
1647-5881 QUÉBEC INC. 1647-5881	80 09 16	Québec
1647-5899 QUÉBEC INC. 1647-5899	80 09 17	Montréal
1647-5907 QUÉBEC INC. 1647-5907	80 09 17	Montréal
1647-6061 QUÉBEC INC. 1647-6061	80 09 18	Chicoutimi
1647-6079 QUÉBEC INC. 1647-6079	80 09 18	Chicoutimi
MODE 333 INC. 1646-5601	80 09 08	Montréal
MONTRÉAL CENTRE SPORTS INC. 1647-5444	80 09 15	Montréal
MURRYGUY INC. 1647-5246	80 09 11	Saint-Maurice
PAPINEAU, POISSON, HÉBERT & ASSOCIÉS INC. 1647-5790	80 09 16	Montréal
PÉPINIÈRE SABREVOIS INC. 1647-5618	80 09 15	Iberville
PERSPECTIVES ARABO - CANADIENNES INC. 1646-5569	80 09 08	Montréal
PLACEMENTS ROB-SON INC. 1647-1096	80 08 13	Montréal
LES PLACEMENTS TAMAJON INC. 1647-5352	80 09 12	Montréal
FERNAND POUDRIER INC. 1647-5584	80 09 15	Saint-Maurice
SABLAGE AU JET PROVINCIAL INC. *PROVINCIAL SANDBLASTING INC.* 1647-4850	80 09 10	Terrebonne
LA SCIERIE DU LAC SUCRERIE INC. 1647-3290	80 09 09	Terrebonne
SEMENCES PROGRAIN INC. 1647-5188	80 09 11	Saint-Hyacinthe
LES SERRES VINCENT INC. 1647-5139	80 09 11	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SILENCIEUX DES RIVIÈRES INC. 1647-4934	80 09 10	Trois-Rivières
SILENCIEUX DU CAP INC. 1647-4942	80 09 10	Trois-Rivières
SOCIÉTÉ DE GESTION TRANSATEK INC. 1647-5329	80 09 12	Montréal
SOGESGA INC. 1647-5501	80 09 15	Montréal
SPORT LA PÉRADE (1980) INC. 1647-5105	80 09 11	Québec
STUDIO 3 L INC. 1647-5345	80 09 12	Frontenac
ROGER THÉRIAULT INC. 1647-5527	80 09 15	Trois-Rivières
TOURS MONDE LATIN INC. *LATIN WORLD TOURS INC.* 1647-4298	80 09 05	Montréal
TRANSPORT YVAN — GUY INC. 1647-4843	80 09 09	Montréal
UNIVERS DU SON INC. 1647-6046	80 09 17	Québec
VESTIAIRES SIMARD INC. 1647-6053	80 09 17	Québec
VIC ET GUY STATION-SERVICE INC. 1647-4975	80 09 10	Montréal
VISTA COURTIER INC. 1647-5709	80 09 16	Québec
VITRERIE AMIANTE INC. 1647-5485	80 09 15	Frontenac

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitutions en corporation	Date de continuation
ACIER MUTUAL INC. 1156-7336	44 10 19	80 09 15
AGENCE DE VOYAGE GRAY LINE DE MONTRÉAL INC. 1472-7283	76 12 29	80 09 12

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ATELIERS SOUDURE MACHINAGE CARTIER INC. 1509-8676	77 12 29	80 09 16
O. BÉLANGER TRANSPORT INC. 1237-5945	63 04 26	80 09 15
J.G. & R. BERTRAND LTÉE 1134-6764	50 02 03	80 09 11
BROCHU, LACHANCE & ASSOCIÉS INC. 1634-7973	79 03 20	80 09 17
BUANDERIE MARITIME M. LACASSE INC. 1363-8796	75 06 03	80 09 10
CAFÉ DE LA PAIX INC. 1154-3527	69 03 14	80 09 18
CENTRE DE L'AUTO R.C. INC. 1472-1443	77 01 14	80 08 27
JEAN CHARBONNEAU & FILS LTÉE 1305-3665	68 09 13	80 09 17
LA CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC. 1626-9664	78 05 26	80 09 15
LE CHERBOURG PONTIAC BUICK, INC. 1159-8513	55 08 01	80 08 20
LA COMPAGNIE AUTOBUS GAGNON LIMITÉE 1164-1776	59 06 01	80 09 15
CONSTRUCTION MARSELEM INC. 1201-8156	70 06 23	80 09 16
CONSTRUCTIONS LAURENDEAU INC. 1355-9521	74 04 22	80 09 12
CORPORATION INTERNATIONALE DAKMAR 1349-7581	72 11 10	80 09 08
COSMOS PRODUCTIONS INC. 1334-6960	66 08 31	80 09 12
D. ET M. DEMERS INC. 1475-5805	77 03 24	80 09 12
DE-RO-MA IMPORTING CO. LTD. 1141-7946	66 02 08	80 09 11
DOMAINE DU LAC DES COEURS INC. 1315-7094	72 06 13	80 09 15
ENTREPRISES AUREL INC. 1634-9037	79 03 26	80 09 12
LES ENTREPRISES G.E. CHAMPAGNE LTÉE 1244-9674	71 04 15	80 09 15
LES ENTREPRISES JEAN HALLÉ INC. 1472-4298	76 12 17	80 09 12
LES ENTREPRISES L. VIDAL INC. 1632-1580	78 12 11	80 09 17

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ÉQUIPEMENT SAGUENAY INC. 1294-1605	71 01 15	80 09 15
FERME ÉTANG DU VALLON INC. 1628-0281	78 07 05	80 09 11
LA FERME ROSEDAIE INC. 1635-3369	79 04 09	80 08 18
LES FILMS PRESTO INC. 1625-6828	78 04 20	80 09 11
GEDES INC. 1262-2940	69 09 12	80 09 17
GESTION RAYLAM INC. 1629-4704	78 08 31	80 09 15
GESTION S.R.G. INC. 1364-4240	75 07 02	80 09 11
GESTION SOMER LTÉE 1478-4094	77 06 03	80 09 15
NICOLE GIGUÈRE ET CIE LTÉE 1363-5677	75 05 16	80 09 16
LE GROUPE DUBARRY INC. 1473-9361	77 02 04	80 09 12
HAMELIN FRÈRES (MEUBLES) LTÉE 1158-3614	56 02 01	80 09 15
HÔTEL-MOTEL CHAMARD LTÉE 1625-4500	78 04 18	80 09 16
LES IMMEUBLES BERA LTÉE 1340-3902	73 09 20	80 09 18
L'INSTITUT HUMANISTE DU MONT ORFORD LTÉE 1475-2604	77 03 15	80 09 15
LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC. 1276-0187	71 10 18	80 09 12
LA JARDINIÈRE ST-LOUIS LTÉE 1371-1965	75 01 31	80 09 16
LAITERIE LAVAL LTÉE 1156-0786	65 01 29	80 09 15
MAGNET INVESTMENTS LTD. 1337-4004	72 06 02	80 09 12
LA MAISON DE L'ÉCLAT INC. 1511-1511	78 02 15	80 09 12
MARKETING JAYVEE INC. 1360-6488	74 12 06	80 09 12
CLAUDE ET MARCEL MARTIN INC. 1247-1132	69 10 17	80 09 15
JEAN-MARIE MATTE INC. 1337-1786	72 12 13	80 09 17

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. 1114-1975	67 11 28	80 09 12
MEUNERIE LAVIOLETTE INC. 1271-7120	72 02 03	80 09 15
MOTEL GUY INC. 1506-9941	77 09 13	80 09 15
OUTILLAGE LOURD HAUTERIVE INC. 1477-3006	77 05 05	80 09 15
PIÈCES DE CARROSSERIE MURRAY LTÉE 1461-3129	75 08 08	80 09 11
LES PLACEMENTS DORBER INC. 1501-5241	75 12 22	80 09 11
LES PRODUCTIONS CHEMIN DU ROY LTÉE 1471-8225	76 11 29	80 09 16
QUINCAILLERIE DIONNE LTÉE 1624-8080	78 03 28	80 09 15
SERVICE MARITIME COULOMBE LTÉE 1249-6618	71 12 02	80 09 15
PAUL SIMONEAU & FILS INC. 1463-5353	75 12 10	80 09 11
SOCIÉTÉ DE GESTION P.R.P. INC. 1362-0802	75 02 28	80 09 15
SOUDURE ST-HONORÉ LTÉE 1360-2206	74 11 12	80 09 15
TABAGIE BOURGET INC. 1331-3309	73 06 08	80 09 11
TAVERNE 67 INC. 1142-1542	67 10 17	80 09 17
TÉLÉ-CABLE CHARLEVOIX (1977) INC. 1509-6373	77 12 19	80 09 16
LES TOITURES MÉTROPOLITAINES INC. 1337-3444	72 10 11	80 09 12
JEAN-MARC VIGEANT INC. 1369-5507	74 09 04	80 09 17
VITRERIE LE PORTAGE LTÉE 1365-8877	75 06 18	80 09 10

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
GODIN-C.D.R. INC. 1647-3639	LES EMBALLAGES C.D.R. INC. ..... FOURNITURES DE BOUCHERIE GODIN INC.	80 09 01	Québec
PLAZA T.V. INC. 1646-9280	PLAZA T.V. INC. ..... RAUER TÉLÉVISION INC. TÉLÉCO INC.	80 07 31	Montréal
VIENS & FRÈRES (1980) INC. 1647-3894	VIENS & FRÈRES INC. ..... 1646-8910 QUÉBEC INC.	80 08 30	Saint-François

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ATELIER DE MÉCANIQUE LAVAL LTÉE *LAVAL MACHINE SHOP LTD.* 1142-3506	65 05 07	80 09 11	1) De la dénomination sociale: TESAM ÉQUIPEMENTS INC. *TESAM EQUIPMENTS INC.* 2) du capital-actions: 3) des dispositions.
CAFÉ DE LA PAIX INC. 1154-3527	69 03 14	80 09 18	De la dénomination sociale: LES GÉRANCES BÉRA INC.
CÉRAPRO INC. 1637-7178	79 07 19	80 09 11	Du capital-actions
LA CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC. 1626-9664	78 05 26	80 09 15	Des restrictions à l'activité
FERMATIA INC. 1646-9918	80 08 06	80 09 11	Du capital-actions
GEDES INC. 1262-2940	69 09 12	80 09 17	Du capital-actions
LES IMMEUBLES BERA LTÉE 1340-3902	73 09 20	80 09 18	De la dénomination sociale: FUMOIR ST-ANTOINE INC.
LES INVESTISSEMENTS INSIVO INC. 1641-3874	80 02 05	80 09 16	Des dispositions
LES INVESTISSEMENTS RODIEVO INC. . 1641-3882	80 02 05	80 09 16	Des dispositions
LIBRAIRIE MONTPETIT LTÉE 1133-2095	66 07 21	80 09 15	De la dénomination sociale: PAPETERIE MONTPETIT INC. *MONTPETIT STATIONERY INC.*

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
PLACIDE MATHIEU & FILS INC. 1371-9844	75 04 07	80 09 16	1) Du capital-actions: 2) des dispositions.
1641-7420 QUÉBEC INC. 1641-7420	80 04 03	80 09 15	De la dénomination sociale: HÔTEL QUEEN'S DE SHERBROOKE (1980) INC.
1641-8683 QUÉBEC INC. 1641-8683	80 03 11	80 09 12	1) De la dénomination sociale: GRAPHIQUE INFINI INC. 2) du capital-actions: 3) des restrictions à l'activité: 4) des dispositions.
POULET SEIGNEURIAL INC. 1647-0775	80 08 12	80 09 17	Du capital-actions
PUBLICATIONS ÉRIC INC. 1473-3679	77 01 20	80 09 16	Du nombre des administrateurs
QUINCAILLERIE DIONNE LTÉE 1624-8080	78 03 28	80 09 15	1) De la dénomination sociale: LES ENGRAIS STE-LUCE INC.: 2) du capital-actions.
TEXTILES RAYMOND PARENT INC. 1478-5422	77 06 10	80 09 16	1) Du capital-actions: 2) des dispositions.
TOPP PLUMBING & HEATING INC. 1160-2547	55 02 21	80 09 11	De la dénomination sociale: PLOMBERIE & CHAUFFAGE TOPP INC. *TOPP PLUMBING & HEATING INC.*
LES TRADUCTIONS GUY VAUBAN LIMITÉE 1631-9428	78 12 04	80 09 12	Du capital-actions
VITRERIE LE PORTAGE LTÉE 1365-8877	75 06 18	80 09 10	De la dénomination sociale: LES REVÊTEMENTS MARCEL JOBIN INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
G B FERMENTATION INDUSTRIES INC. 1479-4085	80 05 27	du bureau principal à 2055, rue Bishop 2e étage Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
DUPANO A.G. 1646-1386	80 09 20	M. Gérard Trudeau, c.a., 37, rue Campbell, Mont-Saint-Hilaire	37, rue Campbell, Mont-Saint-Hilaire
LES ENCANS E.H.B. LTÉE ..... *E.H.B. AUCTIONS LTD.* 1646-2483	80 09 16	Me Martin Claude Lepage, 1155, boulevard Dorchester ouest, suite 3900, Montréal	1155, boulevard Dorchester ouest, suite 3900, Montréal
NASBY'S SALES & SERVICE LTD. 1646-5924	80 09 23	M. Michel Pharand, 166, rue Wellington Hull	Hull
TUT EXPLORATIONS INC. 1645-1080	80 09 24	M. Guy E. Boisvert 4976, Glencaim Montréal	1420, rue Sherbrooke ouest, 9e étage, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981±o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1318-4536	À LA SOUPE INC.	9715, boul. St-Laurent, Montréal	63 08 06	1976 à 1979 incl.
1321-7104	LES AMIS DES SCOUTS DE HAUTERIVE	Hauterive (Saguenay)	63 10 31	1978-1979
1311-1984	LES APPARTEMENTS STE-ANNE LTÉE .	1060, Raymond-Casgrain, suite 208, Québec	62 11 08	1975 à 1979 incl.
1331-0081	ASSOCIATION BAVAROISE DE MONTRÉAL (BAYERN VEREIN) INC.	3769, boul. St-Laurent, Montréal	73 05 04	1975 à 1979 incl.
1330-3979	ASSOCIATION CROATE DE CHASSE & PÊCHE *CROATIAN HUNTING & FISHING ASSOCIATION*	Montréal	73 04 09	1977 à 1979 incl.
1326-3157	L'ASSOCIATION DE HOCKEY SENIOR DE L'EST DU QUÉBEC INC.	Rimouski	72 06 09	1977 à 1979 incl.
1315-2178	ASSOCIATION DE LOISIRS DU LAC DES PINS	115, rue Donck, Laval-des-Rapides (Laval)	70 10 21	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1323-0693	ASSOCIATION DE RÉADAPTATION DU QUÉBEC *QUÉBEC REHABILITATION ASSOCIATION*	Édifice Sun Life, Montréal	69 11 27	1978-1979
1332-6822	ASSOCIATION DES BIENFAITEURS DE STE-ANNE DE CANTALUPO	5950, rue Jean-Talon est, St-Léonard (Montréal)	73 01 22	1978-1979
1330-4472	ASSOCIATION DES CAVALIERS DE LA MAURICIE INC.	9905, boul. St-Jean, Trois-Rivières (St-Maurice)	73 04 09	1975-1976-1978-1979
1326-9758	L'ASSOCIATION DES CLINIQUES MÉDICALES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	2157, rue Fleury est, Montréal	61 04 20	1975 à 1979 incl.
1332-6848	ASSOCIATION DES COMMERÇANTS PLACE LA SEIGNEURIE INC.	280, boul. Fort-St-Louis, Boucherville (Chambly)	73 01 20	1976 à 1979 incl.
1312-5034	L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS DE MOTOS-NEIGE DU QUÉBEC *QUÉBEC SNOWMOBILE DISTRIBUTORS ASSOCIATION*	Montréal	71 05 07	1978-1979
1324-9974	L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS D'ARMORIQUE CO. LTÉE *THE ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF ARMORIQUE CO. LTEE*	Montréal	63 08 21	1975 à 1979 incl.
1316-0635	L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS D'EVER READY TAG & LABEL CO. LTD. *THE ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF EVER READY TAG & LABEL CO. LTD.*	Montréal	63 02 19	1975 à 1979 incl.
1308-3001	L'ASSOCIATION DES ÉPICIERS ET RESTAURATEURS DE LA CITÉ DE CHICOUTIMI NORD INC.	987, rue Roussel, Chicoutimi-Nord	63 11 04	1977-1978-1979
1331-3648	ASSOCIATION DES ÉPILEPTIQUES DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.	613, rue du Stade, Chicoutimi	73 02 15	1977-1978-1979
1316-8042	L'ASSOCIATION DES HÔTELIERS DE RIVIÈRE DU LOUP INC.	Rivière-du-Loup	54 06 14	1975-1978-1979
1330-2393	L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES RICHELIEU INC. *GALERIES RICHELIEU MERCHANTS ASSOCIATION INC.*	1000, rue du Séminaire, St-Jean	73 04 11	1978-1979
1331-3929	ASSOCIATION DES MARGARINIERS DU QUÉBEC (AMQ) INC.	710, place d'Youville, Québec 4	73 03 06	1975-1977-1978-1979
1332-2102	ASSOCIATION DES MOTONEIGISTES HAUT-RICHELIEU INC.	Venise-en-Québec (Missisquoi)	72 10 13	1978-1979
1331-0776	L'ASSOCIATION DES PARENTS DE LA VILLA DES LYS INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	73 02 15	1977-1978-1979
1312-5232	L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉTUDIANTES DU COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY	2047, chemin St-Louis, Sillery (Québec)	65 05 18	1978-1979
1316-0296	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE POISSON DU QUÉBEC *QUÉBEC FISH PRODUCERS ASSOCIATION*	Québec	44 02 12	1975-1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1319-2737	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'ÉCOLES DE CONDUITE DU QUÉBEC INC.	Québec	58 10 21	1977-1978-1979
1332-0270	L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE MONT-RIGAUD INC.	Très-St-Rédempteur (Vaudreuil)	72 10 05	1976 à 1979 incl.
1312-1546	L'ASSOCIATION DES SCOUTS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE GRANBY INC.	Granby (Shefford)	70 09 18	1976 à 1979 incl.
1316-5204	ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VILLE DE FORESTVILLE INC.	Forestville (Saguenay)	57 07 09	1976 à 1979 incl.
1322-3045	L'ASSOCIATION DES TERRAINS DE CAMPING DES CANTONS DE L'EST	Sherbrooke	70 01 07	1976 à 1979 incl.
1331-7953	ASSOCIATION DES VÉTÉRANS GENDARMES ROYAUX HONGROIS	975, rue Jarry ouest, Montréal	72 12 19	1976 à 1979 incl.
1322-8937	L'ASSOCIATION DU LAC DESMARAIS INC.	Auberge du lac Brompton, St-Denis-de-Brompton (St-François)	69 08 14	1976-1978-1979
1330-8697	L'ASSOCIATION ÉGYPTO-CANADIENNE DU QUÉBEC *THE EGYPTIAN CANADIAN ASSOCIATION OF QUÉBEC*	8149, avenue de Gaspé, Montréal	72 12 27	1977 à 1979 incl.
1321-4465	ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (A.G.E.E.B.A.M.)	Montréal	67 08 31	1975 à 1979 incl.
1321-4853	ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU C.E.G.E.P. DE SHERBROOKE (A.G.E.C.S.)	240, rue Terril, Sherbrooke (St-François)	69 12 02	1975-1977-1979
1309-0840	ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Sherbrooke	68 12 23	1977 à 1979 incl.
1333-9338	L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES NOUVEAUX PIONNIERS	3925, rue St-Denis, Montréal	73 05 07	1977-1978-1979
1330-7996	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS	Montréal	73 05 24	1978-1979
1331-1055	ATELIER ARTISTIQUE L'ANGLE INC.	1465, avenue Charles, Sillery (Québec)	73 05 04	1975 à 1979 incl.
1326-0971	ATELIER POPULAIRE D'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL INC.	Montréal	71 09 03	1977-1978-1979
1331-9843	LES ATELIERS STE-THÉRÈSE D'AVILA INC.	Ste-Thérèse (Terrebonne)	72 12 20	1978-1979
1314-9752	AU PIC DE L'AURORE INC. *PEAK O DAWN INC.*	Percé (Gaspé-Est)	60 12 16	1975 à 1979 incl.
1325-0865	B.T.B. AVIATION INC.	3304, av. Richmond, Longueuil, Montréal	72 06 08	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1331-9850	BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE DE POINTE-ST-CHARLES INC. *POINTE ST-CHARLES PEOPLE'S LIBRARY INC.*	Montréal	72 07 07	1976 à 1979 incl.
1331-0958	LA BOÎTE LA GALIPOTTE INC.	908, rue St-Jean, Québec	73 05 03	1976 à 1979 incl.
1315-3127	LA BRIGADE DES POMPIERS DE LA POCATIÈRE INC.	La Pocatière (Kamouraska)	72 09 08	1978-1979
1312-6792	BUREAU DE TOURISME DE L'UGIEQ INC.	112, rue St-Paul ouest, Montréal	67 07 04	1976 à 1979 incl.
1332-0205	CAMP WOODEN ACRES INC.	5151, côte Ste-Catherine, Montréal	72 10 04	1975-1977-1978-1979
1330-2385	CATOCHERIE LIMITÉE	1016, rue Duchesneau, Ste-Foy (Québec)	73 04 19	1975 à 1979 incl.
1332-2227	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LABELLE	Labelle	72 08 29	1977 à 1979 incl.
1331-2376	LE CENTRE CULTUREL CANADIEN-POLONAIS	Montréal	73 02 26	1976 à 1979 incl.
1330-2484	CENTRE CULTUREL HONGROIS	314 A, rue Dubé, Chomedey (Laval)	73 01 10	1976 à 1979 incl.
1321-8292	CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL LTÉE	Montréal	72 01 11	1977-1978-1979
1332-7473	CENTRE DE PLEIN AIR AUX PETITS MATS INC.	7145, rue Sherbrooke est, app. 30, Montréal	73 01 11	1976 à 1979 incl.
1330-9356	CENTRE DE RÉFÉRENCES DE SAINT-JÉRÔME INC.	St-Jérôme (Terrebonne)	73 04 09	1975 à 1979 incl.
1331-9959	CENTRE DE RÉHABILITATION RÉGIONAL DE PRICE INC.	Price (Matane)	72 11 30	1976 à 1979 incl.
1333-9098	CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR DE MONTRÉAL (C.I.S.M.) INC.	Montréal	73 05 25	1976 à 1979 incl.
1315-5734	CENTRE RÉCRÉATIF ST-CHARLES DE PORTNEUF INC.	Notre-Dame-de-Portneuf	66 11 04	1977-1978-1979
1325-7233	LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CONTRECOEUR NO: 2848	Contrecoeur (Verchères)	53 04 22	1978-1979
1325-7274	LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE PAPINEAUVILLE NO: 5895	Papineauville (Papineau)	68 01 08	1978-1979
1308-4272	LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE STE-GENEVIÈVE NO: 4616	12567, boul. Gouin ouest, Pierrefonds (Montréal)	67 06 15	1975 à 1979 incl.
1308-3217	CHOMEDEY RÉCRÉATION CENTRE INC.	Laval (Île-Jésus)	67 02 21	1977-1978-1979
1327-6746	LA CIE DE CONSTRUCTION DU-VA INC. *DU-VA CONSTRUCTION CO. INC.*	9115, rue de Forbin-Janson, Montréal	63 11 22	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1327-9823	CLUB AUTO DRUMMOND INC. ..... *AUTO CLUB DRUMMOND INC.*	Drummondville (Drummond)	65 06 07	1978-1979
1310-0375	CLUB AUTO NEIGE LES RAPIDES DE TADOUSSAC	Tadoussac (Saguenay)	71 09 20	1977-1978-1979
1308-8737	CLUB D'AUTO-NEIGE PLAGE MARGOT INC.	St-Honoré (Chicoutimi)	69 11 19	1978-1979
1331-9900	LE CLUB DE CHASSE LA MÈRE L'OIE INC.	2, place Québec, bureau 636, Québec	73 07 03	1978-1979
1319-4832	LE CLUB DE HOCKEY JUVÉNILE DE MALARTIC INC.	Malartic (Abitibi)	69 02 17	1975 à 1979 incl.
1311-0416	LE CLUB DE HOCKEY LES AIGLONS D'ALMA INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	56 10 30	1978-1979
1325-4875	LE CLUB DE HOCKEY LES CASTORS DE DOLBEAU INC.	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	52 02 11	1976 à 1979 incl.
1313-1602	CLUB DE HOCKEY MONTRÉAL OLYMPIQUE INC. *MONTREAL OLYMPIC HOCKEY CLUB INC.*	250, boul. St-Joseph est, Montréal	61 11 29	1977-1978-1979
1330-8408	CLUB DE L'ÂGE D'OR DE RIVIÈRE-BLEUE	Rivière-Bleue (Témiscouata)	73 04 24	1978-1979
1331-9405	CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-RITA	Ste-Rita (Rivière-du-Loup) .	73 06 08	1975-1977-1978-1979
1331-7128	CLUB DE MOTO-NEIGE ÉTOILE DU NORD DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX	Notre-Dame-de-la-Paix, Papineau	73 03 21	1976 à 1979 incl.
1314-8747	CLUB DE MOTO-NEIGE LA GRANGE (STE-JEANNE-D'ARC) INC.	Ste-Jeanne-d'Arc, Lac-St-Jean-Ouest	72 09 29	1975-1976-1978-1979
1330-1858	CLUB DE MOTONEIGE LA PLE BEAUCEVILLE EST	Rang St-Ours, Beauceville (Beauce)	73 04 26	1976 à 1979 incl.
1333-8157	CLUB DE MOTO-NEIGE MILLE-ÎLES .... *MILLE-ILES SNOWMOBILE CLUB*	Mille-Isles (Argenteuil)	72 12 05	1977-1978-1979
1310-9699	CLUB DE MOTOS NEIGE DU LAC-À-LA-CROIX INC.	Lac-à-la-Croix, Lac-St-Jean-Est	72 05 24	1977-1978-1979
1332-2375	CLUB DE MOTOS-NEIGE DE L'ANNONCIATION INC	L'Annonciation (Labelle) ..	72 11 16	1975-1978-1979
1332-0239	CLUB DE MOTOS-NEIGE LE MONTAGNAIS DE STE-ANGÈLE-DE MÉRICI INC.	Ste-Angèle-de-Mérici, Rimouski	72 10 13	1977-1978-1979
1332-2391	CLUB DE MOTOS-NEIGE LES JOYEUX BALADINS (BEAUHARNOIS) INC.	Beauharnois	72 08 21	1975 à 1979 incl.
1333-7787	CLUB DE MOTOS-NEIGE ST-VICTOR DE BEAUCE INC.	St-Victor (Beauce)	73 07 04	1977-1978-1979
1333-4289	CLUB DE MOTOS-NEIGE VINGT ÉTOILES	339, rue Champlain, Gatineau (Hull)	72 09 21	1976 à 1979 incl.
1333-5948	CLUB DE NATATION AQUAVAL INC. .. *AQUAVAL SWIMMING CLUB INC.*	445, terrasse Hamel, Ste-Dorothée (Laval)	72 10 21	1975-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1325-0592	LE CLUB DE QUÉBEC DES DERBY INTERNATIONAUX D'ATTELAGES DE CHIENS INC. *INTERNATIONAL DOG SLED DERBY CLUB OF QUÉBEC INCORPORATED*	10, rue Bisson, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	55 04 26	1978-1979
1332-3993	CLUB DE VOILE GRAND LARGUE	421, de Lanaudière, Joliette	73 03 08	1975 à 1979 incl.
1324-8760	LE CLUB DE YACHT D'ALMA INC.....	540, Sacré-Coeur, Alma (Lac-St-Jean-Est)	67 07 12	1976 à 1979 incl.
1333-7845	CLUB DES AMATEURS DE SPORT AUTOMOBILE C.A.S.A. INC.	145, rue Papin, Contrecoeur (Verchères)	73 03 26	1975-1977-1978-1979
1306-7038	CLUB DES LOISIRS RICHELIEU.....	Sorel (Richelieu).....	69 09 24	1977-1978-1979
1323-8043	CLUB DU CHEVALIER DE LASALLE ...	7710, boulevard LaSalle, LaSalle (Montréal)	60 04 05	1976-1978-1979
1310-5804	CLUB LES RODEURS INC.....	Chute-aux-Outardes (Saguenay)	71 11 03	1976 à 1978 incl.
1313-5504	CLUB LIONS DE LÉVIS INC.....	7, rue Morin, Lévis	69 04 08	1977-1978-1979
1333-7282	CLUB MOTO-NEIGE DE GRANADA INC.	Granada (Témiscamingue Partie)	73 07 03	1976 à 1979 incl.
1331-8506	CLUB MOTONEIGE STOKE INC.....	Stoke (Richmond).....	73 06 04	1977-1978-1979
1311-7221	CLUB OPTIMISTE DE BROSSARD INC...	7180, boul. Milan, Ville de Brossard (Laprairie)	72 06 21	1978-1979
1331-0982	CLUB OPTIMISTE DORVAL, QUÉBEC, INC.	298, boul. Strathmore, Dorval (Montréal)	73 04 05	1977-1978-1979
1332-0353	CLUB OPTIMISTE MONT-LAURIER INC.	Mont-Laurier (Labelle)	72 03 10	1975-1977-1978-1979
1330-0678	CLUB RÉGIONAL DES AQUARIOPHILES DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN	Arvida	73 05 09	1977-1978-1979
1322-8424	LE CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA LAITERIE DE KÉNOGAMI INC.	140, rue Nelson, Jonquière (Chicoutimi)	61 05 25	1975-1977-1978-1979
1326-3637	CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE L'IMPÔT FÉDÉRAL DE MONTRÉAL INC.	305, boul. Dorchester ouest, Montréal	72 05 04	1976 à 1979 incl.
1306-8390	CLUB SOCIAL DU TEMPLE DU TRAVAIL	765, rue Bonaventure, Trois-Rivières (St-Maurice)	61 12 29	1976 à 1979 incl.
1332-0403	CLUB SOCIAL LES BÂTISSEURS DE STE-GENEVIÈVE INC.	Ste-Geneviève, Ste-Foy	72 12 14	1978-1979
1308-4371	COLONY SHOPPE INC.	Montréal	60 03 03	1975 à 1979 incl.
1322-6329	THE COLOURED WOMEN'S CLUB OF QUÉBEC	3007, rue Delisle, Montréal	72 03 03	1978-1979
1331-3176	COMITÉ DE CITOYENS DE MONT-JOLI INC.	Mont-Joli (Rimouski).....	73 04 04	1976-1977-1978-1979
1331-3085	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE ST-MATHIEU DU PARC INC.	St-Mathieu (St-Maurice) ...	73 05 22	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1331-6922	LE COMITÉ DES CITOYENS DE MONT-LAURIER INC.	Mont-Laurier (Labelle)	73 06 21	1976 à 1979 incl.
1314-1270	LE COMITÉ DES LOISIRS DE RAGUENEAU	Ragueneau (Saguenay)	71 03 25	1975-1977-1978-1979
1329-9342	LA COMPAGNIE DE GESTION LES NOUVELLES LTÉE *NEWS MANAGEMENT COMPANY LTD.*	LaSalle (Montréal)	73 05 30	1977 à 1979 incl.
1329-8617	LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE PRODUITS PLASTIQUES CARLAN LTÉE *CARLAN PLASTICS MANUFACTURING CO. LTD.*	6, Wellington sud, Sherbrooke	73 04 16	1975 à 1979 incl.
1334-0484	COMPAGNIE PELQUIP LTÉE ..... *PELQUIP COMPANY LTD.*	206, rue Notre-Dame, L'Épiphanie (L'Assomption)	72 05 10	1975 à 1979 incl.
1332-0718	CONSEIL DES ANCIENS COMBATTANTS UNIS DU QUÉBEC *QUÉBEC UNITED WAR VETERANS COUNCIL*	843, av. St-Jean-Bosco, Ste-Foy (Québec)	72 12 18	1975-1978-1979
1314-8358	CONSEIL L'ANNONCIATION NO 5851 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ANNONCIATION INC.	L'Annonciation (Labelle) ..	69 11 10	1975-1976-1978-1979
1325-5542	CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 6-C	St-Jean	71 05 17	1976-1978-1979
1330-9323	COPERCHROMA INC.	Vendee	73 05 04	1975-1976-1978-1979
1311-5787	CORPORATION DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	54 05 07	1975 à 1979 incl.
1327-9708	LA CORPORATION DES FABRICANTS D'ENVELOPPES DU QUÉBEC INC *THE CORPORATION OF QUÉBEC ENVELOPE MANUFACTURERS INC*	Montréal	71 11 09	1977-1978-1979
1331-8233	LA CORPORATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC	Québec	73 07 17	1976 à 1979 incl.
1333-0311	CORPORATION D'OPTIQUE PIROLO LTÉE *PIROLO OPTICAL CORPORATION LTD.*	Montréal	72 11 14	1975 à 1979 incl.
1312-2916	CORPORATION MINIÈRE DALQUIER ... *DALQUIER MINING CORPORATION*	62, 4e Avenue ouest, Amos (Abitibi)	72 07 18	1975-1978-1979
1315-5155	CORPS ET TAMBOURS ET TROMPETTES L'AVANT-GARDE DE MATANE INC.	Matane	72 04 27	1975-1978-1979
1315-8811	CREATIVE PHOTOGRAPHERS LTD.	Montréal	62 08 10	1975 à 1979 incl.
1331-3317	O. DALLAIRE LIMITÉE	565, rue St-Dominique, Jonquière (Chicoutimi)	73 04 12	1977-1978-1979
1330-7699	LES DISTRIBUTIONS MOTION INC.	Montréal	73 04 06	1976-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1332-3480	DREBEC, INC.	90, 6e Rue, L'Islet	72 12 05	1975-1977-1978 1979
1331-0263	ÉDI-QUÉBEC INC.	436, rue Sherbrooke est, Montréal	73 04 16	1978-1979
1332-2219	LES ÉDITIONS CARLE LTÉE	97, rue Gilles, Lafontaine (Terrebonne)	72 11 10	1977-1978-1979
1326-2043	LES ÉDITIONS TARDIVEL INC	100, rue Lavallée, Loretteville (Québec)	72 11 17	1976-1978-1979
1324-2078	LES EMPLOYÉS DE OSLIND SHOPPES LIMITED	988, de Bullion, Montréal	62 03 02	1975 à 1979 incl.
1322-1346	LES ENTREPRISES BLAMIVIER INC.	Val-Brillant (Matapédia)	72 01 07	1976 à 1979 incl.
1332-8646	LES ENTREPRISES L.L. PO-MER INC.	St-Roch-de-l'Achigan, L'Assomption	73 02 27	1975-1978-1979
1311-6371	LES ENTREPRISES M. BOISSELLE INC.	6225, rue Mignault, Montréal	72 09 18	1975-1977-1978-1979
1331-9413	LES ENTREPRISES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE ST-ZÉPHIRIN DE COURVAL INC.	St-Zéphirin-de-Courval, Yamaska	73 04 18	1976 à 1979 incl.
1323-2285	FARESH INC.	Shawinigan-Sud (Champlain)	72 08 25	1978-1979
1331-7268	LA FÉDÉRATION DE L'AUTO-STOP DU QUÉBEC (F. A. S. Q.)	3600, rue Foucher, app. 1, Trois-Rivières (St-Maurice)	73 04 25	1975-1977-1978-1979
1307-3747	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC	265, boul. St-Cyrille est, Québec	70 07 21	1977-1978-1979
1332-8992	FINITION ET TEINTURE B.O.N. LTÉE *B.O.N. FINISHING & DYEING LTD.*	Montréal	73 07 11	1976 à 1979 incl.
1332-4801	LA FONDATION DU THÉÂTRE D'ENVIRONNEMENT INTÉGRAL	9270, avenue Papineau, Montréal	73 06 05	1977-1978-1979
1332-5105	FONDATION GRANDE CORVÉE GLENDALE INC.	St-Joseph-de-Beauce	73 05 28	1976-1978-1979
1332-9768	FONDATION MONDIALE DU PROGRÈS SPIRITUEL *WORLD FOUNDATION OF SPIRITUAL PROGRESS*	Montréal	73 07 17	1976 à 1979 incl.
1309-2556	FONDS DES SINISTRÉS DE LASALLE *LASALLE DISASTER FUND*	LaSalle	65 03 11	1976 à 1979 incl.
1330-9802	LE FONDS ÉCONOMICO-SOCIAL DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DU QUÉBEC INC.	155, boul. Charest est, Québec	73 05 01	1978-1979
1319-2596	FRIENDS OF THE MONTREAL ASSOCIATION FOR THE COMPREHENSION AND REORIENTATION OF EX-CONVICTS INC.	Montréal	70 06 26	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1330-8358	GARAGE DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DE QUÉBEC INC.	155, boul. Charest est, suite 309, Québec 2	73 05 10	1976-1978-1979
1318-6770	BERNARD GARTSIDE (ASSURANCE-VIE) LTÉE	50, place Crémazie, bureau 503, Montréal	67 12 18	1975 à 1979 incl.
1331-9637	LES GESTIONS RUSTAM LIMITÉE ..... *RUSTAM HOLDINGS LIMITED*	Côte-St-Luc (Montréal)	73 06 28	1976 à 1979 incl.
1333-9874	GILBEC INC.	La Guadeloupe (Frontenac)	73 07 05	1975 à 1979 incl.
1330-4985	LES HABITATIONS PELLAR INC.	264, rue Northcliffe, Rosemère (Terrebonne)	73 04 26	1975, 1977, 1978 1979
1333-4644	LA JEUNE CHAMBRE DE ANJOU INC...	Anjou	72 11 23	1976 à 1979 incl.
1331-6716	LA JEUNE CHAMBRE DE LAROUCHE INC.	Larouche (Chicoutimi)	73 23 30	1975 à 1979 incl.
1322-3508	LA JEUNE CHAMBRE DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES	St-Marc-des-Carrières, Portneuf	67 25 16	1975-1977-1978 1979
1309-8025	LAFRAMBOISE TRANSPORT INC.	St-Antoine (Terrebonne) ...	70 08 08	1978-1979
1320-5653	LESGERC INC.	Montréal	68 11 29	1977 à 1979 incl.
1329-0598	LETOURNAIR INC.	365, boul. Laurier, Beloeil (Verchères)	68 02 28	1978, 1979
1323-3267	LA LIGUE CENTRALE DES BOIS FRANCS INC.	Ste-Eulalie (Nicolet).....	69 11 14	1977-1978-1979
1322-1130	LIGUE DE HOCKEY MÉTROPOLITAINE JUNIOR «B» INC.	552, rue Ste-Catherine est, Montréal	68 11 18	1978-1979
1319-2646	LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ ST-NICÉPHORE COMTÉ DE DRUMMOND	St-Nicéphore (Drummond) .	57 08 07	1978-1979
1323-8779	LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE VAUVERT INC.	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	62 07 31	1978-1979
1313-5694	LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE VILLE ST-PIERRE INC. *THE PROPRIETORS' LEAGUE OF VILLE ST. PIERRE INC.*	15, 2e Avenue, St-Pierre (Montréal)	68 10 04	1976 à 1979 incl.
1330-9695	LES LOISIRS DE LANTIER INC.	Lantier (Terrebonne)	73 03 23	1975 à 1979 incl.
1331-0941	LOISIRS MONSEIGNEUR VALOIS	Pierrefonds	73 04 24	1977 à 1979 incl.
1323-4042	LES LOISIRS ST-GÉRARD INC.	700, rue Dorchester, St-Jean	57 08 26	1976 à 1979 incl.
1314-9984	LES LOISIRS ST-JÉRÔME DE L'AUVERGNE	Charlesbourg	59 06 16	1978-1979
1317-6060	LES LOISIRS ST-PIERRE INC.	57, rue St-Pierre sud, Joliette	61 11 23	1978-1979
1332-0882	MAISON D'ACCUEIL DU PÈRE PIO INC.	Montréal	72 12 06	1975 à 1979 incl.
1310-8196	MARCHE VAILLANT INC.	Montréal	65 04 12	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1324-0478	MEDIA ADVERTISING (1965) INC.	1460, rue Union, Montréal	65 04 21	1978-1979
1326-2563	METROPOLITAN LADIES WEAR WEST END LTD.	Montréal	67 04 25	1975-1977-1978-1979
1310-1894	MIDTOWN THEATRES CORP.	Montréal	60 03 03	1975-1976-1978-1979
1320-8368	LA MINE OISEAU LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle)	Montréal	57 04 18	1975 à 1979 incl.
1313-8276	MINES MOUGEON (Libre de responsabilité personnelle) *MOUGEON MINES (No personal liability)*	Québec	72 08 04	1975 à 1979 incl.
1330-6311	MODES NUMEL LTÉE	Montréal	73 04 17	1978-1979
1332-0924	MOTIVATION QUÉBEC	827, avenue Maple Longueuil (Chambly)	72 12 11	1978-1979
1309-8306	MOULAGE D.B.M. LIMITÉE *D.B.M. DIECASTING LIMITED*	10340, ch. Côte-de-Liesse, Lachine (Montréal)	71 01 19	1976 à 1979 incl.
1330-0173	MULTIMMO INC.	3431, rue St-Hubert, Montréal	73 06 11	1977 à 1979 incl.
1312-4615	NOVA DANIA HOME	Montréal	59 01 14	1978-1979
1309-9858	L'OEUVRE DES LOISIRS DE NICOLET INC.	Nicolet	60 07 11	1977 à 1979 incl.
1315-0974	L'OEUVRE DES LOISIRS DE ST-GEORGES-OUEST BEAUCE	St-Georges-Ouest (Beauce)	60 05 20	1976 à 1979 incl.
1316-9115	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE LYSTER	Lyster (Mégantic)	46 12 23	1975-1976-1979
1308-8539	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX D'ORMSTOWN INC.	Ormstown (Châteauguay)	62 06 12	1975 à 1979 incl.
1334-1250	OMNIMPORT INC.	595, 101e Avenue, Chomedey (Laval)	73 02 21	1978-1979
1317-5088	OPEMISKA GENERAL HOSPITAL	Montréal	61 11 24	1975-1976-1978-1979
1327-2927	OPTIMIST CLUB OF SHERBROOKE	Sherbrooke	52 12 31	1975 à 1979 incl.
1331-5130	ORGANISATION D'ÉTUDES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE POUR LE VIETNAM	500, rue Chapman, St-Bruno-de-Montarville Chambly	73 05 07	1976 à 1979 incl.
1331-2590	ORGANISME DU RÉVEIL DE LA RÉGION DE L'ANNONCIATION INC.	L'Annonciation (Labelle)	73 04 30	1975 à 1979 incl.
1310-3437	THE OVERSEAS-CANADIAN CLUB INC.	2070, rue Drummond, Montréal	70 11 16	1976 à 1979 incl.
1313-8367	PIERMOND MINING COMPANY LIMITED (No personal liability)	4533, boul. Gouin ouest, Montréal	56 12 03	1975 à 1979 incl.
1333-3737	PLACEMENTS ALBERTE DESJARDINS INC.	11, rue St-Judes, Chomedey (Laval)	72 11 10	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1320-5497	LES PLACEMENTS LEMOYNE INC.	1, complexe Desjardins, bureau 1800, Montréal	66 09 16	1978-1979
1332-8281	PLACEMENTS QUATRE F INC.	65, place Belvédère, Westmount (Montréal)	72 12 20	1977-1978-1979
1321-2592	LES PLACEMENTS SIMARD LTÉE	4395, rue Jean-Brillant, Montréal	63 10 03	1978-1979
1319-5557	LE PRÊT D'HONNEUR DE ST-RAYMOND	225, rue St-Maxime, St-Raymond (Portneuf)	60 06 06	1978-1979
1331-7334	RADIO LACHUTE INC.	Montréal	73 05 08	1977-1978-1979
1333-8801	RADIO TAXI PAUL INC. ..... *PAUL'S RADIO TAXI INC.*	35, rue Lesage, Dollard-des-Ormeaux (Montréal)	73 01 22	1978-1979
1333-8736	LES RANCHES JEUNESSE DU QUÉBEC INC. *QUÉBEC YOUTH RANCHES INC.*	17348, chemin Ste-Marie, Kirkland (Montréal)	73 06 15	1975-1978-1979
1307-9033	REED BOULEVARD INVESTMENTS LTD.	Montréal	58 02 10	1978-1979
1327-4477	RÉFRIGÉRATION DU SAGUENAY INC...	Chicoutimi-Nord	62 09 10	1975 à 1979 incl.
1313-5884	RÉSIDENCE DES LIONS DE VERDUN INC. *VERDUN LIONS RESIDENCE INC.*	4850, av. Verdun, Verdun (Montréal)	66 09 01	1978-1979
1322-3631	RESTAURANT VALCARTIER INC.	St-Gabriel-de-Valcartier, Québec	66 03 24	1978-1979
1331-5668	LOUIS ROSSINI INC.	119, 6e Avenue, Laval-des-Rapides (Laval)	73 04 18	1977-1978-1979
1310-0060	LE SALON DE QUILLES ST-LOUIS INC. .	14, rue Napoléon, Lévis ...	65 07 02	1977-1978-1979
1317-7944	SANYBEL INC.	2471, Notre-Dame, Ancienne-Lorette (Québec)	64 07 09	1975 à 1979 incl.
1313-4556	LA SECTION MAURICIENNE DES DESSINATEURS INDUSTRIELS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.	2671, rue Père-Daniel, Trois-Rivières (St-Maurice)	62 07 17	1975 à 1979 incl.
1331-9967	SERVICE D'ENTRETIEN TYLO LTÉE .... *TYLO MAINTENANCE SERVICE LTD.*	St-Laurent (Montréal)	73 06 13	1975 à 1979 incl.
1315-9397	SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME DE PONTMAIN	123, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides (Laval)	63 01 30	1978-1979
1316-5816	SERVICE DES LOISIRS ST-GABRIEL-LALEMENT	Montréal	62 04 03	1978-1979
1317-8512	SKISAGLAC INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	72 04 10	1977-1978-1979
1308-4637	SOCIÉTÉ DE GESTION RECHERCHE ET FINANCE CONCORDE LTÉE	2235, rue Sherbrooke est, Montréal	68 01 17	1977-1978-1979
1329-8757	SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (S.E.D.I.) DES BOIS-FRANCS	Victoriaville (Arthabaska) ..	73 05 03	1975-1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1319-4873	LA SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS DE MONTRÉAL INC.	4003, boul. Décarie, bureau 225, Montréal	67 12 29	1975 à 1979 incl.
1322-1221	BILL STOWE INC.	114, rue Larouche, Cowansville (Missisquoi)	68 09 04	1977 à 1979 incl.
1333-5625	LES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES LEE LTÉE *LEE ELECTRONIC SYSTEMS LTD.*	3333, rue Jean-Talon ouest, bureau 107, Montréal	72 09 28	1978-1979
1333-8306	LES TABACS LIONEL TREMBLAY INC.	737, rue Ste-Claire, Québec	73 02 08	1977 à 1979 incl.
1330-5180	TERRASSE DOLLARD DES ORMEAUX INC.	354, rue Lahaie, St-Eustache (Deux-Montagnes)	73 06 12	1977-1978-1979
1332-0940	THÉÂTRE LA SEMELLE	692, rue Niverville, app. 6, Trois-Rivières (St-Maurice)	72 10 02	1976 à 1979 incl.
1331-2137	VILLAGE VACANCES DES FAMILLES DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DE QUÉBEC INC.	155, boul. Charest est, suite 309, Québec	73 04 27	1978-1979
1307-5312	YOUNG PEOPLES ATHLETIC ASSOCIATION OF CHOMEDEY	Laval (Île-Jésus)	61 09 07	1975-1978-1979
1326-8206	JOSEPH ZAPPIA CONSTRUCTION CO. INC.	1979, Cardinal, Montréal	59 03 20	1977 à 1979 incl.

8981-o

Le ministre,
GUY JORON.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
COWANSVILLE LIONS CLUB INCORPORATED 1249-9919	80 07 09	Aucune
WINDSOR FURNITURE LTD. 1470-1023	78 11 15	Aucune

8981-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES VERGERS ROY LTÉE/ENR.	80 09 23	145, rue St-Hubert, ville de l'Ange-Gardien, comté de Rouville

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Bedford,
FRANCINE NADEAU.

9037-o

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-51828
M-600865-101-D

LES LOCATIONS ROND POINT LTÉE
ROND POINT LEASING LTD.

5055, boul. Cousineau
St-Hubert, QC
J3Y 3K7
Requérante

La requérante détentrice des permis suivants:
Location à long terme de véhicules de promenade
Location à long terme de véhicules de commerce à l'exception de véhicules-citernes.
demande l'autorisation d'ajouter à ses permis, un bureau de location situé au: 225, rue Marais, ville Vanier, Québec, G1M 1C8.

Rôle M-80-53714-0
M-601285-101-D

LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MONT LAURIER INC.

5950, côte des Neiges
Suite 110
Montréal, QC
H3S 1Z5
Requérante

Cette nature de demande remplace celle publiée à la *G.O.Q.*, no 33, en date du 30 juillet 1980, à la page 8484.

La requérante Location routière A.C.M. Mont Laurier Inc. dont le siège social est situé au 5950, côte des Neiges, suite 110, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le permis suivant:

Location à court terme de véhicules, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vue de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camion, auto ou tracteur-remorque.

Les contrats seront conclus aux différents bureaux dont la liste suit:

694, rue de la Madone, Mont-Laurier, QC, J9L 1S9
33, St-André, Ville-Marie, QC, J0Z 3W0
230, Child, Coaticook, QC, J1A 2B6
848, Principale, Granby, QC, J2G 2Z2
995, du Palais, St-Hyacinthe, QC, J2S 5C6
582, Fournier, St-Jérôme, QC, J7Z 4V6
310, St-Charles-Borromée nord, Joliette, QC, J6E 4R7
Galeries Lachute, 205, Béthanie, kiosque 3, Lachute, QC, J8H 2M4
320, boul. du Séminaire, St-Jean-d'Iberville, suite 005 B, QC, J3B 5K9
12, Abbé-Ginguet, Pointe-Gatineau, QC, J8T 3Z5
74, de la Comtesse, Sorel, QC, J3P 4W6

Rôle M-80-53970-8
M-600387-103-D

A.B.C. RENT A CAR FOR DRIVING TEST

(Gérard Cérat)
208, boul. Crémazie est
Montréal, QC
H2P 1E3
Requérant

Cette nature de demande remplace celle publiée à la *G.O.Q.*, no 36, à la page 9057, en date du 20 août 1980.

Le requérant Gérard Cérat, faisant affaires sous la raison sociale A.B.C. Rent A Car, s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le droit de louer à court terme au 1677, de la rue Sauvé, appartement 2, les véhicules automobiles de promenade aux personnes désirant passer leur examen afin d'obtenir leur permis de conducteur ou chauffeur à être émis par le Bureau des véhicules automobiles situé au 1690, de la rue Sauvé, à Montréal.

Rôle M-80-54161-3
M-30007-147-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 4 aux taux forfaitaires de classe et d'espèce, tarif 319-E (sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre le sud des États-Unis et le Québec:

Au numéro 8825, rétablir les taux d'espèce réduits applicables au papier journal entre Cap-de-la-Madeleine, Grand-Mère, Shawinigan, Trois-Rivières (Québec), et Gallatin (Tennessee). Ces taux sont applicables par la Direct Winters Transport Limited, donc par la Interstate Motor Freigth System.

La présente doit être publiée à un jour d'avis par le responsable des taux spéciaux de la Interstate Commerce Commission.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-80-54236-3
M-30004-568-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif d'espèce spécial C.T.Q. N° 4144
Au nom de Laidlaw Transport Ltd.
Produits chimiques, à savoir: chlorure de sodium, en sacs et en boites.

De: Goderich (Ont.)

À:	24 000 kilogrammes	À:	24 000 kilogrammes	À:	24 000 kilogrammes
Amos, QC	492	Low, QC	367	Palmoralle, QC	464
Aylmer, QC	338	Macamic, QC	472	Quyon, QC	354
Beauharnois, QC	516	Malartic, QC	474	Rouyn, QC	433
Bourlamaque, QC	490	Maniwaki, QC	403	St-Bruno-de-Guigues, QC	342
Buckingham, QC	342	Masson, QC	342	St-Eugène, QC	342
Chelsea, QC	334	Messines, QC	395	Senneterre, QC	519
Fort-Coulonge, QC	395	Montebello, QC	367	Shawville, QC	376
Gatineau, QC	334	Montréal, QC	383	Taschereau, QC	488
Gracefield, QC	383	Nedelec, QC	342	Témiscaming, QC	340
Hull, QC	330	Noranda, QC	433	Thurso, QC	350
La Reine, QC	492	Normétal, QC	498	Val-d'Or, QC	490
La Sarre, QC	486	Notre-Dame-du-Nord, QC	338	Ville-Marie, QC	338
Lorrainville, QC	354				

Note: Les taux sont exprimés en cents les cent kilogrammes.

Rôle M-80-54237-1
M-30004-563-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif d'espèce spécial

Au nom de Overnite Express (1980) Inc., Rimouski Transport Ltée

Marchandises:

Produits du bois, papier, à savoir: carton bois tel que défini aux articles nos 72590, 72600 et 723610 du no 22 de la désignation tarifaire des marchandises au Canada.

De:	À:	Taux:	Minimum:
Matane (QC)	Brampton (Ont.)	145	45 000
	Mississauga (Ont.)	145	45 000
	Toronto (Ont.)	145	45 000

Rôle M-80-54238-9
M-30004-565-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

MacKinnon Transport Ltd., tarif n° 1 applicable au bois de construction, C.T.Q. n° 4152

Numéro 40

Bois de construction ou autres produits forestiers, savoir: planches ou feuilles

DE: Timmins (Ontario)

À:	*70 000*	À:	*70 000*
Amos	0,91 $	Luceville	2,45 $
Asbestos	1,76	Magog	1,72
L'Assomption	1,47	Malartic	0,88
Beauharnois	1,47	Maniwaki	1,17
Bedford	1,66	Matagami	1,03
Boucherville	1,47	Montréal	1,47
Cadillac	0,88	Mont-Laurier	1,17
Charlemagne	1,47	Noranda	0,73
Chénéville	1,48	Papineauville	1,43
Chicoutimi	1,84	Plessisville	1,78
Cowansville	1,66	Portneuf	1,85
Crabtree	1,54	Princeville	1,78
Dorval	1,47	Québec	1,81
Drummondville	1,66	Quyon	1,40
Dunham	1,66	Repentigny	1,55
Évain	0,73	Richmond	1,72
Gatineau	1,38	Rimouski	2,45
Giffard	1,81	Rivière-du-Loup	2,26
Gracefield	1,17	Roberval	1,84
Granby	1,57	Rock-Forest	1,89
Grand-Mère	1,84	Rouyn	0,73

DE: Timmins (Ontario)

À:	70 000	À:	70 000
Hull	1,38	St-Alphonse	1,66
Joliette	1,54	Ste-Agathe-des-Monts	1,47
Jonquière	1,84	St-Calixte	1,55
Lachute	1,48	St-Casimir	1,96
Lac-Mégantic	2,00	St-Charles	1,87
La Pocatière	2,27	Ste-Clothilde	1,74
La Sarre	0,88	St-Faustin	1,43
Laurier-Station	1,81	St-Georges (Beauce)	2,17
Lebel-sur-Quévillon	1,02	St-Hyacinthe	1,57
Lévis	1,81	St-Jean	1,47
L'Islet	2,02	St-Jérôme	1,48
Lorraineville	0,61	St-Joseph-de-Beauce	2,04
St-Jovite	1,43	Thetford-Mines	1,81
Ste-Martine	1,59	Trois-Rivières	1,74
St-Romuald	1,81	Val-Bélair	1,81
Ste-Rosalie	1,62	Val-d'Or	0,88
Ste-Thérèse	1,48	Valleyfield	1,47
Ste-Ursule	1,69	Victoriaville	1,76
Sherbrooke	1,74		

Numéro 50

Planches ou feuilles de copeaux de bois ou de bois broyé revêtues ou à surface enduite: les pièces pré-enduites comprennent les pièces taillées en longueurs assorties transportées en remorques à plateforme.

Note: L'expéditeur est responsable du chargement et le destinataire doit s'occuper du déchargement.

DE: New Likeard (Ontario) à des points situés au Québec

À:	55 000	70 000		55 000	70 000
Beauport	1,72 $	1,51 $	Québec	1,72 $	1,51 $
Boucherville	1,30	1,14	Roxboro	1,30	1,14
Chambly	1,30	1,14	Ste-Anne-de-Larochelle	1,46	1,31
Dorion	1,30	1,14	St-Georges de Beauce	1,92	1,72
Drummondville	1,51	1,35	St-Hubert	1,30	1,14
Granby	1,40	1,25	St-Jean	1,30	1,14
Lac-Mégantic	1,92	1,72	St-Laurent	1,30	1,14
LaSalle	1,30	1,14	Ste-Thérèse	1,30	1,14
Limoilou	1,72	1,51	Sorel	1,35	1,20
L'Islet-sur-Mer	1,98	1,77	Terrebonne	1,30	1,14
Longueuil	1,30	1,14	Thetford-Mines	1,61	1,46
Montréal	1,30	1,14	Vanier	1,72	1,51
Pointe-Claire	1,30	1,14	Victoriaville	1,56	1,40

Rôle M-80-54239-7
M-30004-569-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4
861-2034

Modification tarifaire:

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif de classe no 10-E, C.T.Q. no 1500

Page VII, transporteur no 64 entre le Québec et l'Ontario, changer le nom pour celui de Overnite Express (1980) Inc., Hull, QC.

Page XXV, transporteur adhérent du Québec, au no 211.5, ajouter René Baribeau Transport, Louiseville, QC.

Page XXX, transporteur adhérent du Québec, au no 374, Ph. McCarthy Transport Ltd, Trois-Rivières, QC, supprimer appartenant maintenant à Hamel Transport Ltée, Saint-Félicien, QC.

Page XXXII, transporteur adhérent du Québec, au no 440.87, supprimer Transport Jeannot Gagnon, Inc., Rivière-du-Loup, QC.

Règlement no 5, application des taux:

Paragraphe (E) Exception: Ajouter A. Lamothe Inc., Division du transport, comme transporteur pouvant effectuer les trajets entre la province de Québec et des points situés au nord de Bracebridge (Ontario), sur l'autoroute no 11 et au nord de Point au Baril, Ontario, sur l'autoroute 69.

Tarif d'espèce no 15-L, C.T.Q. no 4096

Adjonction des articles suivants:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Appareils ou équipement commercial ou ménager, savoir: disques, équipement phonographique.	Toronto (Ontario)	Montréal QC	520 394	5 000 10 000
Produits du papier, savoir: Disques, pochettes.				

Ajouter au numéro 690:

Amiante en sacs.	Black-Lake QC East-Broughton QC Thetford-Mines QC	Lindsay (Ontario)	177	55 000

Ajouter l'article suivant:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Pièces d'automobiles, savoir: Roues d'automobiles, véhicules destinés au transport de marchandises ou de passagers ou remorques, en fer ou en acier, sans pneus en caoutchouc.	Windsor (Ontario)	Montréal QC	248	40 000

Remaniement du no 1090

Bottes ou souliers, savoir: Chaussures en boîtes.	Richmond QC	Toronto (Ontario)	235	30 000

Adjonction du numéro 1260

Brique, savoir:	Mareland QC	Bowmanville (Ontario)	109	70 000
Brique réfractaire. Brique réfractaire, de consistance plastique.		Whitby (Ontario)	109	70 000
Ciments résistant à haute température. Magnésite calciné. Grain, chrome.				

Remaniement du numéro 1895

Produits chimiques. Drogues et médicaments.	Chambly QC	Toronto (Ontario)	422	10 000
Produits de toilettes.			310	15 000
			285	20 000
			256	24 000
			229	30 000
			178	40 000
			165	45 000

Numéro 1900

	Entre	*Et*
Produits chimiques en sacs, en fûts ou en bouteilles d'acier.	Cornwall (Ontario)	Montréal QC
Résine synthétique, savoir: Produits composés.		

Annuler le taux correspondant au poids minimal de 24 000 lb, car il est périmé.

Adjonction d'un nouvel article:

Produits chimiques, savoir:	Cornwall	Montréal	67	40 000
Sulfate de sodium en sacs, transporté sur palettes.	(Ontario)	QC	64	45 000

Ajouter l'article suivant au no 2340

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits composés, savoir: Antigel, transporté sur palettes.	Montréal QC	Ottawa (Ontario)	123	24 000

Adjonction de l'article suivant:

Tiges de cuivre en bobines.	Montréal QC	Simcoe (Ontario)	118	70 000

Adjonction de l'article suivant:

Tissus, savoir: Coupons, taies d'oreillers, draps, serviettes.	Beauharnois QC	London (Ontario)	425	15 000
	Saint-Timothée QC		376	20 000
			312	30 000
	Magog, QC		452	15 000
			407	20 000
			351	30 000

Adjonction d'un nouvel article

Engrais, savoir: Nitrate d'ammonium en sacs.	Beloeil QC	Fenwick (Ontario)	206	40 000
			185	50 000

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Revêtements de sol, savoir:	Cornwall (Ontario)	Montréal QC	94	30 000
			86	40 000
Carreaux de tapis en boîtes. La valeur commerciale rabaissée ne doit pas dépasser 1,00 $/lb.		Québec QC	180	30 000
			164	40 000
		Saint-Hyacinthe QC	133	30 000
			121	40 000
		Shawinigan QC	153	30 000
			140	40 000

Remaniement du no 3710 par l'adjonction des articles suivants:

	Entre	*Et*		
Denrées alimentaires, savoir: Sirop à boissons concentré et autres ingrédients essentiels à la fabrication de boissons gazeuses, en barils, en fûts et en cruches de verre, en cartons ou en caisses.	Brockville (Ontario)	Montréal QC	359	5 000
			333	10 000
			144	24 000
			125	30 000
			111	40 000
			107	45 000
			98	50 000

Adjonction au no 3975

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Denrées alimentaires, savoir: Confiserie, chocolat en boîtes ou en cartons. Confiserie, gomme à mâcher en boîtes ou en cartons.	Saint-Hyacinthe QC	Toronto (Ontario)	219	30 000

Note 1: Temps de chargement maximal: 2 h.

Note 2: Distribution et livraisons multiples conformes au règlement 135 du tarif no 10-E.

Note 3: Non applicable au transport de marchandises qui exigent un service de conservation.

Note 4: Les frais doivent être payés par une des parties.

Remaniement du numéro 4530, adjonction des articles suivants:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Verre, fenêtre et autre que glace de vitrage, non bombé.	Owen Sound (Ontario)	Montréal QC	138	70 000
		Saint-Eustache QC	153	70 000
		Saint-Hyacinthe QC	153	70 000
		Saint-Jérôme QC	153	70 000
		Sainte-Thérèse QC	153	70 000

Adjonction de l'article suivant:

Produits des céréales, savoir: Gluten de blé.	Montréal	Bramalea (Ontario)	140	40 000
		Hamilton (Ontario)	161	40 000
		London (Ontario)	188	40 000
			179	45 000
		Mississauga (Ontario)	140	40 000
		Toronto (Ontario)	140	40 000

Remaniement du numéro 4690

	Entre	*Et*		
Gypse ou produits du gypse, savoir: Placoplâtre ou panneaux en enduit.	Montréal QC	Toronto (Ontario)	139	45 000
			110	70 000

Adjonction de l'article suivant:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Quincaillerie, savoir:	Granby QC	Toronto (Ontario)	706	5 000
Outils de coupe ou accessoires connexes, savoir:			469	10 000
			360	15 000
Scies à ruban en caisses.			262	24 000
Scies circulaires en boîtes ou en caisses.			245	30 000
Limes et râpes en boîtes.				
Scies à métaux en boîtes.				
Pièces de machine en acier, en boîtes.				
Scies à ruban métallique en boîtes ou en cartons.				
Dents de scies ou tiges, en boîtes.				
Barres d'acier en boîtes.				
Plaques d'acier perforées ou non.				
Cadres de lames en acier, en boîtes ou en cartons.				
Lames de scie en cartons ou en boîtes.				

Adjonction de l'article suivant:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Quincaillerie, savoir:	Woodstock (Ontario)	Montréal QC	461	10 000
Baguettes et fils à souder transportés sur palettes.			343	15 000
			302	20 000
Machinerie, machines ou pièces, savoir: Soudage et pièces.			279	24 000
			253	30 000
			199	40 000
			184	45 000

Adjonction d'un nouvel article

	Entre	*Et*		
Lanières de cuir.	Plessisville QC	Acton (Ontario)	225	40 000
			214	45 000
		Kitchener (Ontario)	242	40 000
			230	45 000

Adjonction de l'article suivant:
Bois de construction ou autres produits forestiers, savoir:
Parements, isorel.

De: Sturgeon Falls (Ontario)

À:	*30 000*	*40 000*	*45 000*	*50 000*	*Poids supérieur à 50 000 lb*
Amos, QC	198	167	158	150	119
Barraute, QC	209	182	173	164	130
La Reine, QC	198	167	158	150	119
La Sarre, QC	193	164	156	148	117
Lorrainville, QC	116	100	95	90	71
Macamic, QC	193	164	156	148	117
Malartic, QC	193	164	156	148	117
Noranda, QC	171	145	138	131	104
Notre-Dame-du-Nord, QC	138	116	110	105	83
Rouyn, QC	171	145	138	131	104
Senneterre, QC	226	195	185	175	139
Témiscamingue, QC	77	66	63	60	47
Val-d'Or, QC	198	167	158	150	119
Ville-Marie, QC	105	89	85	80	64

Adjonction de l'article suivant:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Machinerie, machines ou pièces.	Montréal QC	Falconbridge (Ontario)	660	5 000
Produits chimiques sans dénomination précise.			530	10 000

Adjonction de l'article suivant:

Machinerie, machines ou pièces, savoir:	Québec QC	St. Catharines (Ontario)	340	24 000
Rouleaux de papier neuf, en caisses				
Rouleaux de papier usagé, en caisses.	St. Catharines (Ontario)	Québec QC	340	24 000

Note: Les taux s'appliquent uniquement si les expéditions se font simultanément dans les deux sens.

Remaniement du numéro 5470 par l'adjonction des articles suivants:
Peinture et vernis, savoir:
Bioxyde de titane, pigments de titane, en sacs.

De: Sorel, QC
Tracy, QC

À:	40 000	45 000
St. Catharines (Ontario)	254	245
Thorold (Ontario)	254	245

De:	*À:*	*Taux*	*Poids minimal*
Tracy, QC	Thornton (Ontario)	203	40 000
		194	45 000

De: Varennes, QC

À:	*40 000*	*À:*	*40 000*	*À:*	*40 000*
Ajax (Ontario)	148	Georgetown (Ontario)	189	Ottawa (Ontario)	100
Barrie (Ontario)	209	Guelph (Ontario)	189	Peterborough (Ontario)	177
Brampton (Ontario)	165	Haleys (Ontario)	150	Port Hope (Ontario)	273
Brantford (Ontario)	218	Hamilton (Ontario)	189	St. Catharines (Ontario)	218
Burford (Ontario)	218	Havelock (Ontario)	258	St. Thomas (Ontario)	234
Cambridge (Ontario)	202	Ingersoll (Ontario)	202	Sault Ste. Marie (Ontario)	514
Cobourg (Ontario)	147	Kitchener (Ontario)	202	Stratford (Ontario)	227
Concord (Ontario)	165	London (Ontario)	202	Thorold (Ontario)	227
Cornwall (Ontario)	88	Maple (Ontario)	189	Toronto (Ontario)	227
Espanola (Ontario)	346	Mississauga (Ontario)	165	Whitby (Ontario)	148
Fort Érié (Ontario)	227	Niagara Falls (Ontario)	227	Windsor (Ontario)	278
		Oakville (Ontario)	189		

Remaniement du numéro 5740 par l'adjonction des articles suivants:

	De:	*À:*	*Taux*	*Poids minimal*
Imprimés, soit:	Montréal QC	Markham (Ontario)		20 000
Livres, sans dénomination précise, revues, périodiques.			209	24 000
Imprimés, sans dénomination précise.			174	30 000
			149	40 000
		Ottawa (Ontario)	315	5 000
			226	10 000
			191	15 000
			131	24 000
			122	30 000
			102	40 000

Adjonction au numéro 5855

	Entre	*Et*		
Matériaux à couverture, savoir:	Montréal QC	Toronto (Ontario)	139	45 000
Papier feutre à bâtiment, à couverture ou à revêtement, ordinaire ou imprégné de goudron ou d'asphalte, sans dénomination précise.			110	70 000
Bardeaux d'asphalte.				
Produits composés, savoir:				
Produit d'étanchéité.				

Adjonction au numéro 6170

	De	*À:*	*Taux*	*Poids minimal*
Sable, silice, transportés sur palettes.	Saint-Canut QC	Falconbridge (Ontario)	205	40 000
			195	45 000
			155	70 000

Remaniement du numéro 6495

Papeterie et articles de bureau, savoir:	Toronto (Ontario)	Saint-Hyacinthe QC	186	45 000
Formulaires imprimés ou autres.				

Adjonction des articles suivants:

Pierre, gravier ou sable, savoir:	Havelock (Ontario)	Shawinigan QC	173	70 000
Pierre ou gravier blancs granulés, en sacs.				

Adjonction des articles suivants:

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimal*
Billes à meuler.	Mont-Joli QC	Falconbridge (Ontario)	904	5 000
Pièces en fonte coulée, cales d'épaisseur, disques.			748	10 000

Adjonction de l'article suivant:

Barres.	Contrecoeur QC	Gananoque (Ontario)	95	70 000

	De	*À:*	*Taux*	*Poids minimal*
Adjonction de l'article suivant:				
Tuyaux.	Toronto (Ontario)	Sorel QC	319	20 000
			192	40 000
Adjonction de l'article suivant:				
Câbles métalliques.	Granby QC	Toronto (Ontario)	258	30 000
			207	40 000
Articles en résines synthétiques, savoir:	Huntsville (Ontario)	Montréal QC	250	30 000

Adjonction des articles suivants:	*Entre*	*Et*	*Taux*	*Poids minimal*
Revêtements de sol, savoir:	Cornwall (Ontario)	Montréal QC	390,55 $	40 000
Carreaux de tapis, en conteneurs destinés à l'importation ou à l'exportation. La valeur commerciale rabaissée ne doit pas dépasser 1,00 $/lb. La marchandise est transportée à bord de deux conteneurs de 20 pi remorqués par la même unité motrice.			40	Poids excédentaire par conteneur
			332,34 $	40 000
			40	Excédent

Rôle M-80-54240-5
M-30004-566-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce n° 1005-E C.T.Q. n° 4098

Adjonction d'un nouvel article

	De					
Laiton, bronze ou cuivre, savoir: Tuyaux et garnitures	Montréal (QC) (des docks du transporteur)					
À:	*500*	*5M*	*10M*	*20M*	*30M*	*40M*
Calgary (Alta)	837	773	743	712	—	699
Edmonton (Alta)						
Regina (Sask.)	961	882	863	757	684	636
Saskatoon (Sask.)	982	910	891	799	721	680
Vancouver (C.-B.)	1012	948	914	845	801	—
Winnipeg (Man.)	764	693	654	589	561	485

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Viande fraîche, salée ou séchée, en paquets	Montréal (QC)	Calgary (Alta)	12,41 $	5 000
			11,89	10 000
			10,59	20 000
			9,87	30 000
Note: Les taux portant sur des chargements de plus de 20 000 livres comprennent le service de conservation.			8,19	40 000

Adjonction d'un nouvel article

Tuyaux de béton armé, et d'acier armé,

De: Montréal(QC)

À:	*500*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary (Alta)	1045	1025	896	789	768
Edmonton (Alta)	1045	1025	896	789	768
Lethbridge (Alta)	1046	1028	907	828	768
Regina (Sask.)	1071	1047	824	678	627
Saskatoon (Sask.)	1105	1083	888	741	694
Vancouver (C.-B.)	1173	1130	950	935	858
Winnipeg (Man.)	828	807	651	526	470

Adjonction à l'article 3300

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Denrées alimentaires congelées, savoir: Succédané de crème à café, rondelles d'oignon, pommes de terre.	Brandon (Man.) Carberry (Man.) Morden (Man.) Portage-La-Prairie (Man.) Winnipeg (Man.)	Hull (QC) mêmes niveaux que pour Montréal	365	40 000

Remaniement de l'article 3310

Denrées alimentaires, savoir: Huile végétale et saindoux, en boîtes, en seaux ou en barils	Lethbridge (Alta)	Montréal (QC)	3,63	40M

Adjonction d'un nouvel article

Denrées alimentaires congelées, savoir: Tartes et pâtisseries	Edmonton (Alta)	Montréal (QC)	550	40 000

Remaniement de l'article 3478

Matériel de poteaux de ligne	Winnipeg (Man.)	Montréal (QC)	542 500 475 450 400 300 270 247	500 1 000 2 000 5 000 10 000 20 000 30 000 40 000

Remaniement de l'article 3943

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits pétroliers	Edmonton (Alta)	Montréal (QC)	2,25	40 000

Adjonction à l'article 4010

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Rebuts, savoir: Métal	Portage-La-Prairie (Man.)	Saint-Jérôme (QC)	340	40 000

Adjonction à l'article 4383

Aluminium, savoir: Barres, câbles et accessoires, lingots, tiges, rebuts, câble de liaison	Osoyoos (C.-B.)	Arvida (QC)	615	44 000

Tarif de fret et de classe de tout genre n° 1030-B C.T.Q. n° 4097
Règle 420
Bordereau de commande
Nouveau libellé:

Toute demande de livraison faite à une société, à un établissement ou à un individu doit être accompagnée d'un bordereau de commande. Les chargements portant un bordereau de commande sont imputés d'après la Règle 120 qui repose sur la valeur déclarée des marchandises. Outre les autres frais statutaires, un droit maximal de 30 $ l'expédition sera perçu ce, même si le bordereau de commande est annulé par la suite. Si la valeur déclarée ne figure pas, les frais seront de 30 $.

Montréal — Red Deer Modifier la base tarifaire de B-450 et Adjoindre la nouvelle base tarifaire suivante:

	Frais transport								
Base tarifaire	0 à 100	101 150	151 200	201 250	251 300	301 350	351 400	401 450	451 500
B450	28,99	36,14	43,29	50,44	57,59	64,74	71,89	79,04	86,15

	Tarif les 100 livres				
Base tarifaire	500	1 000	2 000	5 000	10 000
B450	1723	1574	1537	1460	1369

Tarif de concurrence n° 1500 C.T.Q. n° 4254

Adjonction à un numéro 83

	De	*À*		*Taux*	*Minimum*
Câble et fil sur touret Phillips Cables Ltd.	Montréal (QC)	Portage-La-Prairie (Man.)		429	20 000
Note: *a*) Une cueillette et une livraison			(A)	355	30 000
			(B)	366	30 000
b) Une cueillette et deux livraisons			(C)	395	30 000
c) Une cueillette et trois livraisons			(A)	333	40 000
			(B)	342	40 000
			(C)	353	40 000

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Denrées alimentaires, savoir: Confiserie, gomme à mâcher World Wide Gum Ltd.	Montréal (QC) (des docks du transporteur)	Calgary (Alta)	1186	500
		Edmonton (Alta)	1157	1 000
			1146	2 000
			1126	5 000
			1086	10 000
		Vancouver (C.-B.)	1225	500
			1188	10 000

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.

Adjonction d'un nouvel article
Marchandises diverses
Entre: Montréal (QC)

Et:	0 à 50	51 100	101 150	151 200	201 250	251 300	301 350	351 400
Kamloops (C.-B.)	1997	2579	3329	4079	4829	5579	6329	7079
Kelowna (C.-B.)	1965	2515	3225	3935	4645	5355	6065	6775
Penticton (C.-B.)	1965	2515	3225	3955	4645	5355	6065	6775
Vernon (C.-B.)	1997	2579	3329	4079	4829	5579	6329	7079

Et:	401 450	451 500	500	1 000	2 000	5 000	10 000
Kamloops (C.-B.)	7829	8825	1757	1649	1637	1588	1455
Kelowna (C.-B.)	7485	8425	1649	1542	1529	1480	1345
Penticton (C.-B.)	7485	8425	1710	1602	1590	1543	1407
Vernon (C.-B.)	7829	8825	1757	1649	1637	1588	1455

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.
Adjonction d'un nouvel article
Câble et fil d'acier ou de fer
Phillips Cables
À: Montréal

De:	*500*	*1M*	*2M*	*5M*	*10M*	*20M*	*30M*	*40M*	*45M*	*50M*
Calgary Edmonton	660	—	—	655	649	450	413	400	391	385
Sentinel	1544	1492	—	1383	1251	716	620	534	—	—
Vancouver	775	—	—	769	762	590	541	524	512	505
Portage-La-Prairie	836	809	780	735	683	464	355	272	260	254

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.
Pièces de rechange pour automobiles (sauf pour carrosseries)
Vancouver à Montréal

0-50	51-100	101-150	151-200	201-250	251-300	301-350	351-400	401-450	451-500
1535	1815	2185	2553	2925	3295	3665	4035	4405	4875

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Fil de fer ou d'acier, en rouleaux	Vancouver (C.-B.)	Montréal (QC)	540	20 000
			483	30 000
			380	40 000
			374	45 000

Tree Island Steel
Note 1: Ne s'applique pas aux transporteurs de fil.
Note 2: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.

Adjonction à l'article 310

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Rebuts, savoir:	Calgary (Alta)	Saint-Jérôme (QC)	363	40M
Métal, en ballots	Vancouver (C.-B.)	Saint-Jérôme (QC)	608	40M

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.

Adjonction d'un nouvel article

Marchandises sèches	Winnipeg (Man.)	Montréal (QC)	570	Chargement partiel
Valeur rabaissée à 4 $ la livre ou moins.			15,00 $	Facturation minimale

Diamond and Co. Ltd.
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.
Article 2080
Quincaillerie, savoir:
Baguettes de soudure
Ajouter Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Direct Winters Transport (Western) Ltd., Millar & Brown Ltd.

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Marchandises sèches	Vancouver (C.-B.)	Toronto (Ont.)	700	Chargement partiel
			20,57 $	Facturation minimale

Link Lam

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits de la Union Carbide Canada Limited	Montréal (QC)	Calgary (Alta)	968	500
			929	5 000
		Edmonton (Alta.)	868	10 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Reimer Express Line Ltd.			764	20 000
			676	30 000
			573	40,000
			557	50 000
		Regina (Sask.)	897	500
			836	5 000
			771	10 000
			669	20 000
			569	30 000
			471	40 000
			457	50 000
		Saskatoon (Alta)	959	500
			919	5 000
			862	10 000
			737	20 000
			612	30 000
			501	40 000
			487	50 000
		Vancouver (C.-B.)	1104	500
			1076	5 000
			976	10 000
			855	20 000
			826	30 000
			722	40 000
			701	50 000
		Winnipeg (Man.)	752	500
			726	5 000
			674	10 000
			532	20 000
			470	30 000
			387	40 000
			376	50 000

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits de ou au nom de Cominico Ltd.	Montréal (QC)	Vancouver (C.-B.)	885	Chargement partiel
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Canadian Pacific Transport Co. Smith Transport Co. Ltd.			875	2 000
			865	5 000
			13,00 $	Facturation minimale

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Hull (QC)	Vancouver (C.-B.)	985	Chargement partiel
			975	2 000
			965	5 000
			18,00 $	Facturation minimale

Suppression de l'article 7260

Diamond and Co. Ltd. Marchandises sèches	Winnipeg	Montréal	625	Toute quantité
			16,35 $	Facturation minimale

Article 7270
Matériel ou fournitures électrique(s), savoir:
Transformateurs
Ajouter «Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.»
Tarif d'importation no 1 C.T.Q. 4160

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Correction à l'article 30 Marchandises sèches	Vancouver (C.-B.)	Montréal (QC)	775	Chargement partiel

Rôle M-80-54242-1
M-30004-567-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
On demande que les frais accessoires des tarifs nommés ci-après soient augmentés de 9% selon la procédure prévue à l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports du Québec.
Prière instante est faite de publier immédiatement la présente requête à la *Gazette officielle du Québec*, étant donné le délai de 21 jours après sa première publication.
Tarif de classe et tarif de fret de tout genre no 1030-B applicable au transport effectué entre le Québec et l'Ouest du Canada, C.T.Q. no 4097.

Règlement
- 50 Frais de camionnage
- 60 Frais pour avance de fonds
- 75 Frais de copie des factures de transport
- 90 Frais d'expédition de marchandises devant être désinfectées ou inspectées par les autorités gouvernementales
- 120 Service de livraison contre remboursement
- 200 Estarie
- 210 Immobilisation des véhicules chargés complètement ou non pour le dédouanement au Canada et aux États-Unis
- 220 Immobilisation des véhicules automobiles
- 240 Obtention de signatures des documents
- 390 Marquage ou étiquetage de la marchandise
- 400 Transport de marchandise lourde
- 420 Connaissement à ordre
- 470 Service de cueillette et de livraison
- 520 Service de conservation, savoir: service de chauffage et de réfrigération
- 530 Re-livraison de la marchandise

Tarif d'espèce n° 1005-E applicable au transport effectué entre le Québec et l'Ouest du Canada, C.T.Q. no 4098
Cette augmentation s'applique à tous les frais accessoires qui se rapportent à des articles spécifiques touchés par le tarif d'espèce.
Tarif de concurrence no 1500 applicable au transport effectué entre le Québec et l'Ouest du Canada, C.T.Q. no 4254
Cette augmentation s'applique à tous les frais accessoires qui se rapportent à des articles spécifiques touchés par le tarif d'espèce.
Tarif d'importation no 1, C.T.Q. no 4160
Cette augmentation s'applique à tous les frais accessoires qui se rapportent à des articles spécifiques touchés par le tarif d'espèce.
- 550 Service de ré-acheminement au terminus
- 590 Arrêt
- 600 Stockage

620 Frais de dépôt et de quai
760 Transbordement d'une charge complète pour les expéditions qui se facturent selon le poids
773 Évaluation
775 Véhicules chargés mais non utilisés
780 Pesée et repesée

Rôle M-80-54243-9
M-40013-115-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entre en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce en vrac n° 640-A C.T.Q. n° 4102
Remaniement de l'article 2100
Applicable lorsque le transport est effectué par: Highland Transport Co. Ltd.
Adjuvant de béton - Pour le compte de Master Builders, Toronto (Ont.)
Livraisons multiples
Livraisons au Québec et dans les provinces Maritimes.
1 359$ le mille aller et retour plus 23,27$ la livraison.
Note 1: Frais de retard de 37,81$ l'heure après une heure (chargement ou déchargement: chaque livraison).
Note 2: Frais relatifs aux remorques: 8 150$ par mois par remorque, plus 10,87$ le mille.
Note 3: Non soumis à l'alinéa (C) de la règle 45 du tarif n° 640-A.
Note 4: Non soumis à la règle 320 du tarif n° 640-A.

Rôle M-80-54293-4
M-305293 102 D
EAST COAST CARTAGE CO. LTD
R.R. no 3
Orangeville (Ontario)
L9W 2Z1
Place d'affaires au Québec:
200, St-Jacques ouest
Pièce 900
Montréal (QC)
H2Y 1M1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De la frontière Québec/Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à Montréal métropolitain et retour avec marchandises rejetées, pour le transport de matériel publicitaire sous forme de pamphlet, pour être inséré dans les journaux, lesquels sont datés, originant des établissements de l'expéditrice à Mississauga, Ontario et pour le compte de Inland Publishing Co. Ltd.
Ce permis sera exploité en conjonction avec un permis complémentaire émis par la Régie de l'Ontario daté du 23 juillet 1980, puis un permis émis par le ministère des Transports et Communication de l'Ontario, portant le numéro X-2779.
La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'offrir les services suivants:
Transport restreint - longues distances - itinéraire restreint - forfaits
Transport d'encarts publicitaires datés devant paraître dans les journaux pour le compte de la Inland Publishing Co. Ltd. (ces encarts proviennent des établissements de l'expéditrice à Mississauga, (Ont)), de la frontière séparant le Québec de l'Ontario (point d'entrée: Rivière-Beaudette), à la région métropolitaine de Montréal, et retour avec le matériel refusé.
Le permis demandé sera exploité conjointement avec un permis complémentaire émis par l'Ontario le 23 juillet 1980, de même qu'avec un permis obtenu du ministère des Transports et Communications de l'Ontario, portant le numéro X-2779.

Rôle M-80-54302-3
M-208391-101-DT
QUÉVILLON TAXI ENRG.
65, place Rivest
Lebel-sur-Quévillon, QC
J0Y 1X0

Modification tarifaire:

Taux actuels		*Taux demandés*	
Départ à la chute	1,20 $	Départ à la chute	1,50 $
Au mille	0,80	Au mille	1,10
À l'heure sur attente	9,00	À l'heure sur attente	12,00

Raisons de la demande:
Lebel-sur-Quévillon est située à quelques 85 kilomètres de la ville la plus proche. Milieu industriel forestier à 100%. C'est une petite localité de moins de 4 000 personnes. La ville a moins de 2 kilomètres de diamètre, ce qui donne un revenu de course minimum de 1,30 $ et d'un maximum de 1,70 $ à l'intérieur de ce diamètre.
Dans ce secteur 50% des routes sont asphaltées, le reste se compose de routes de gravier, de chemins de terre et de chemins de pénétration. La plupart de ces routes sont en très mauvaises conditions.
Elles sont achalandées par un trafic lourd composé de camions à gravier, camions de bois en longueur et camions de copeaux sans compter les camions de transport général.
Les chemins de terre et les chemins de pénétration mènent aux réserves et villages amérindiens. La plupart du temps ces chemins sont endommagés par les intempéries et aussi parce qu'ils ne sont pas entretenus: cela est dû à leur faible utilisation par le trafic normal.
Tout cela implique qu'on doit consacrer des sommes énormes pour maintenir les véhicules en bonne condition.

Rôle M-80-54303-1
M-302530-105-D

MAISLIN TRANSPORT OF DELAWARE INC.

7401, boul. Newman
LaSalle, QC
H8N 1X4
Voiturier-remorqueur
M-301037-108-D

QUINN FREIGHT LINES LTD

47, Main Street
Rock-Island (Stanstead)
QC
J0B 2K0

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Ltd, détentrice du permis: M-301037, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-54304-9
M-302530-103-D

MAISLIN TRANSPORT OF DELAWARE INC.

7401, boul. Newman
LaSalle, QC
H8N 1X4
Voiturier-remorqueur
M-301194-121-D

QUINN FREIGHT LINES INC.

10755, côte de Liesse
RM 468 Intermediat Terminal
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale, de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Inc., détentrice du permis: M-301194, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-54305-6
M-509701-101-D

GÉLINAS, JEAN-PAUL

C.P. 55
La Sarre
(Abitibi-Ouest) QC
J9Z 2X4
Requérant-cessionnaire
M-502678-101-D

PRATTE, PIERRE

261, Taschereau ouest
Rouyn-Noranda
(Témiscamingue) QC
J9X 2V6
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Jean-Paul Gélinas le permis M-502678 001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-80-54306-4
M-300656-111-D

TRANSPORT MAISLIN LTÉE
MAISLIN TRANSPORT LTD

7401, boul. Newman
Ville LaSalle, QC
H8N 1X4
Voiturier-remorqueur
M-301194-123-D

QUINN FREIGHT LINES INC.

10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale, de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Inc., détentrice du permis M-301194, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-54307-2
M-300656-113-D

MAISLIN TRANSPORT LTÉE
TRANSPORT MAISLIN LTD
7401, boul. Newman
Ville LaSalle, QC
H8N 1X4
Voiturier-remorqueur
M-301037-106-D

QUINN FREIGHT LINES LIMITED
47, Main Street
Rock-Island (Stanstead) QC
J0B 2K0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Ltée, détentrice du permis M-301037, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-54308-0
M-000155-102-D

AMYOT, RAYMOND
4140, Béliveau
St-Hubert, QC
J3Y 6C5
Requérant

Règlement 19, transport saisonnier, catégorie Économique

Classe de permis: Service d'autobus (30 passagers) conformément aux dispositions de l'article 19.14 du Règlement 19.

Service: Transport d'enfants de trois à sept ans résidant dans ville St-Laurent, ville Mont-Royal, ville d'Outremont et Montréal et fréquentant l'école maternelle «The Montessori School» située au 1050, Dunkirk, Montréal et retour.

Territoire: Le service sera donné à l'intérieur du territoire suivant:
Nord: rue Jean-Talon
Ouest: boulevard Décarie
Sud: rue Édouard-Montpetit
Est: rue de Vimy

Ce service sera donné pour la période de septembre 1980 au 30 juin 1981.

Rôle M-80-54309-8
M-601295-101-D

MIKER AUTO INC.
5020, St-Ambroise
Montréal, QC
H4C 2G1
Requérante

La requérante, Miker Auto Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à opérer un permis de location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (Camions, tracteurs, remorques et semi-remorques), à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-80-54310-6
M-210523-002 102 D

WAZEN, RAYMOND
3521, Héloise
Fabreville, Laval, QC
H7P 1W5
Requérant-cessionnaire
M-209998-001 102 D

AL ZAWAHRI MOUNIR
218, 92e Avenue
Chomedey, Laval, QC
H7W 3M7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209998-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-54311-4
M-600991-103-D

LOCATION L.J.R. LTÉE
950, avenue du Collège
Berthierville, QC, J0K 1A0
Requérante

La requérante détentrice du permis M-600991, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de changer l'adresse de sa place d'affaires pour qu'elle se lise non plus le:

150, Montcalm, Berthierville, QC

mais bien le:

950, avenue du Collège, Berthierville, QC

Elle invoque au surplus, l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-80-54321-3
M-305294-102-D
CLICHE, GÉRARD
943, rue Principale
Ayer's Cliff, QC
J0B 1C0
Voiturier-remorqueur
M-301194-119-D
QUINN FREIGHT LINES INC.
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
M-301037-104-D
QUINN FREIGHT LINES LTD
47, Main Street
Rock-Forest, QC
J0B 2K0
Voiturier-rouliers

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées, des requérantes conjointes: Quinn Freight Lines Inc., Quinn Freight Lines Ltd, détentrice des permis M-301194 et M-301037, qui agiront comme vouturiers-rouliers.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses des permis des rouliers.

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-54322-1
M-304840-103-D
LES SERVICES DE LIVRAISON SEMA ENRG.
(Millier, Claude)
8433, boul. Châteauneuf
Ville d'Anjou,
H1K 1E6

Le requérant qui était détenteur du permis no M-304840, permis qui se lisait comme suit:

Transport restreint - service local - contrat

De tous points à tous points situés à l'intérieur des limites de la ville de Montréal pour le transport de courrier pour le compte de l'Alliance des Professeurs de Montréal Inc.

Restriction:

À la demande du requérant, la présente autorisation ne confère aucun droit ni privilège à l'intérieur des limites de la ville de Montréal nonobstant les dispositions de l'Ordonnance générale no 6319.

demande à la Commission des transports du Québec d'être autorisée à donner le service qui fut annulé en vertu de l'article 41 de l'Ordonnance générale no 4995 sur le camionnage.

Rôle M-80-54324-7
M-305274-101-D
QUESNEL, ROYAL
1615, rue St-Anicet
St-Anicet, QC
J0S 1M0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

1. Transport restreint - longue distance - territoire

De tous points à tous autres points dans un rayon de 50 milles de St-Polycarpe et Godemanchester y inclus ces dernières pour le transport d'animaux vivants.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De St-Polycarpe et Godemanchester et tous points dans un rayon de 50 milles à Montréal et St-Hyacinthe et retour pour le transport d'animaux vivants.

Rôle M-80-54328-2
M-40003-385-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Cette demande est présentée en vue de l'amendement de certains articles du tarif ICC FRTM 201 Canada/États-Unis de Frederick Transport Limitée, selon les détails contenus dans la demande, et applicables entre des points indiqués du Canada d'une part, et entre des points indiqués des États-Unis, d'autre part.

Rôle M-80-54339-5
M-000592-104-D
AUTOBUS DE L'ESTRIE INC.
16, rue David-Swan
C.P. 820
East-Angus
(Compton) QC
J0B 1R0
Requérante

Requête pour mise à jour et modification de permis

Autobus de l'Estrie Inc., qui est actuellement détentrice des permis suivants:

Classe de permis: Service d'autobus.

Service:

1. De Sherbrooke à Deauville et retour:

Parcours à suivre:

Dans Sherbrooke: d'après entente avec les autorités municipales route no 1, boul. Bourque: de Sherbrooke à Deauville et aussi via Rock-Forest et retour.

Restriction: Pas de service local dans les limites de la cité de Sherbrooke.

Service:

2. Sherbrooke Beauvoir et retour pour fins de pélerinage.

Condition et restriction:

Pas de service local dans les limites de la cité de Sherbrooke.

Service:

3. Voyages à charte-partie originant de toutes les localités qu'elle est autorisée à desservir en vertu de son permis:

a) aux frontières des États-Unis;

b) aux frontières de l'Ontario.

Conditions et restrictions:

1. Les services autorisés par ce permis devront être opérés conjointement avec des autorisations connexes émises par les États-Unis et l'Ontario.

2. Ces services devront être opérés conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 17 concernant la définition des voyages spéciaux ou à charte-partie.

Service:

4. Transport de voyageurs à l'occasion de voyages à charte-partie ou de voyages effectués à la suite de vente de billets individuels, pour fins éducationnelles, religieuses, sportives ou touristiques, de toutes localités qu'elle est autorisée à desservir suivant les permis qu'elle détient de la Régie à ailleurs dans la province de Québec.

Conditions et restrictions:

La détentrice aura le droit d'effectuer la vente de billets individuels pour des voyages qui seront faits:

1. pour le compte d'un courtier en transport détenant le permis nécessaire de la Régie;

2. pour le compte de la détentrice lorsque cette dernière organisera elle-même le voyage en question. Dans ces deux cas, le prix du billet individuel ne devra jamais être inférieur à 0,02¢ du mille courant et ce pour chacun des sièges disponibles dans le véhicule utilisé. Ce service devra être opéré conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 17 concernant la définition de voyages spéciaux ou à charte-partie.

Service:

5. Transport de colis légers dans les véhicules affectés au transport des voyageurs suivant les conditions et restrictions mentionnées plus bas.

Conditions et restrictions:

1. Ce permis ne peut être exploité par la détentrice que conjointement avec le permis qu'elle détient pour le transport de voyageurs.

2. Sur réception d'un colis pour livraison, la détentrice de ce permis devra préparer un reçu d'express en cinq (5) copies, indiquant les noms et adresses de l'expéditeur et du consignataire, la description le poids et la valeur de la marchandise devant être livrée, ainsi que le tarif demandé.

3. la marchandise transportée devra être placée dans les compartiments aux bagages afin de ne restreindre d'aucune façon l'espace réservé aux voyageurs.

4. la détentrice devra effectuer ce transport de colis légers de station à station seulement et ne pourra pour aucune considération, effectuer la cueillette chez l'expéditeur ou la livraison au consignataire.

5. la détentrice devra maintenir en vigueur une police d'assurance couvrant sa responsabilité pour la marchandise transportée.

6. la détentrice devra se limiter au transport de colis légers d'un poids ne dépassant pas quatre-vingts (80) livres et dont le volume maximum sera de dix (10) pieds cubes.

7. ce permis n'entrera en vigueur qu'au moment où les taux devant être chargés pour ce transport auront été déposés à la Régie en conformité avec les articles 18 et 19 de la Loi de la Régie des transports.

Service:

6. De Valcourt à Sherbrooke, et retour via Racine, St-Denis-de-Brompton et la paroisse de St-Élie-d'Orford.

Parcours à suivre: Route régionale de Valcourt à l'intersection de la route 39, route 39 de l'intersection de la route régionale de Valcourt jusqu'à Racine. Route régionale de Racine via St-Denis-de-Brompton. La Grande Ligne (chemin des Écossais) et la route 143 jusqu'à Sherbrooke.

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur la route 143 jusqu'à Sherbrooke.

2. Le détenteur devra maintenir en vigueur, pour la protection du public transporté, une assurance de responsabilités légales, conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 5448 de la Commission des transports en date du 21 juin 1963.

3. Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Service:

7. North-Stukeley — Lac Bowker — Chantier — Brompton — Bough — St-Élie-d'Orford — Sherbrooke — et retour.

Conditions et restrictions:

Le détenteur devra maintenir en vigueur pour la protection des passagers transportés, une assurance de responsabilités légales, conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 5448 de la Commission des transports en date du 21 juin 1963.

Service:

8. De Valcourt à Sherbrooke et retour.

Conditions et restrictions:

Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 de la Commission des transports, sauf le droit de faire de tels voyages de Sherbrooke à Valcourt ainsi que de Valcourt à ailleurs dans la province.

Service:

9. Charte-partie aux frontières Québec–États-Unis, Québec–Ontario, Ontario, Québec–Nouveau-Brunswick.

Service:

10. East-Angus à Sherbrooke et retour via Ascot: East-Angus, chemin Leroux, chemin Pomerleau, Ascot-Corner, chemin Couture, St-François et Sherbrooke; voyages à charte-partie de tous points autorisés en vertu du permis qu'elle détient de la Régie des transports de la province de Québec et destinés:

a) aux frontières des États-Unis (tout port d'entrée);

b) aux frontières de l'Ontario (tout port d'entrée);

c) aux frontières du Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée).

Conditions et restrictions:

Les services autorisés par son permis devront être opérés conjointement avec des autorisations connexes émises par les États-Unis, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Ce permis devra être opéré conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 17 concernant la définition des voyages à charte-partie.

Service:

11. De La Patrie à Lac-Mégantic et retour via Notre-Dame-des-Bois et Woburn.

12. De Lac-Mégantic à Sherbrooke et retour via Woburn, Notre-Dame-des-Bois, La Patrie, Island-Brook, Cookshire et Birchton et de Notre-Dame-des-Bois au mont Mégantic.

Restrictions: Aucun passager ne pourra être transporté de Cookshire à Sherbrooke ni entre Sherbrooke et Cookshire. Aucun passager ne pourra être transporté de Lac-Mégantic à destination de Cookshire et Sherbrooke et inversement.

Service:

13. De Valcourt à Richmond et retour via Racine et Melbourne.

s'adresse à la Commission des transports pour mettre à jour et modifier les permis pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Service:

1. De Sherbrooke à Deauville et retour.

Parcours:

Dans Sherbrooke: de la gare d'autobus de Sherbrooke: route 112, rue Wilson, rue Portland, et route 112. Dans Rock-Forest: route 112, rue Fontaine, rue Roberge, rue Viel, boul. des Vétérans, rue Mivallon, rue Myrand, rue Mûrier, rue Magloire, rue Pépinière, rue Pavillon, rue Pelletier, plaza Rockforest, rue Kennedy-Sud, chemin du Curé, rue Fontaine, chemin St-Roch, route 112. Dans Deauville: route 112.

Restriction: Pas de service local dans les limites de la cité de Sherbrooke.

Service:

2. Sherbrooke, Beauvoir et retour pour fins de pélerinage.

Restriction: Pas de service local dans les limites de la cité de Sherbrooke.

Service:

3. De Sherbrooke à Valcourt et retour via St-Denis-de-Brompton et Racine.

Parcours:

Route 143: de Sherbrooke à l'intersection de la route 222; route 222: de l'intersection de la route 143 jusqu'à Valcourt.

Restriction: Pas de service local sur la route 143 entre Sherbrooke et l'intersection de la route 222.

Service:

4. De Sherbrooke à Valcourt et retour via St-Charles-Garnier, St-Élie-d'Orford, Bon-Secours et Lawrenceville.

Parcours:

Route 112: jusqu'à l'intersection de la route 220; route 220: l'intersection de la route 112 jusqu'à l'intersection de la route 243; route 243; de l'intersection de la route 220 jusqu'à Valcourt.

Service:

5. De Valcourt à Richmond et retour via Racine et Melbourne.

Parcours:

Route 222: de Valcourt à l'intersection de la route 243; route 243: de l'intersection de la route 222 jusqu'à Richmond.

Service:

6. De Sherbrooke à East-Angus et retour via Fleurimont et Ascot-Corner.

Parcours: Route 112.

Service:

7. De Sherbrooke à Lac-Mégantic, via Birchton, Cookshire, Island-Brook, La Patrie, Notre-Dame-des-Bois et Woburn.

Parcours:

Route 143: de Sherbrooke à Lennoxville: route 108: de Lennoxville à Cookshire: route 212: de Cookshire à Woburn: route 161: de Woburn à Lac-Mégantic.

Restriction:

a) aucun passager ne pourra être transporté de Cookshire à Sherbrooke, ni entre Sherbrooke et Cookshire;

b) aucun passager ne pourra être transporté à Lac-Mégantic à destination de Cookshire et Sherbrooke et inversement.

Service:

8. Voyages à charte-partie originant de toutes les localités qu'elle est autorisée à desservir en vertu de son permis:

a) aux frontières Québec–États-Unis;

b) aux frontières Québec–Ontario;

c) aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick.

Service:

9. Transport de voyageurs à l'occasion de voyages à charte-partie ou de voyages effectués à la suite de vente de billets individuels pour des fins éducationnelles, religieuses, sportives ou touristiques, de toutes localités qu'elle est autorisée à desservir suivant les permis qu'elle détient de la Commission à ailleurs dans la province de Québec.

Restriction:

1. La détentrice aura droit d'effectuer la vente de billets individuels pour des voyages qui seront faits:

a) pour le compte d'un courtier en transport détenant le permis nécessaire de la Régie;

b) pour le compte de la détentrice lorsque cette dernière organisera elle-même le voyage en question.

Dans ces deux cas, les frais du billet individuel ne devront jamais être inférieurs à 0,02¢ du mille courant et ce pour chacun des sièges disponibles dans le véhicule utilisé.

2. Ce service devra être opéré conformément à l'Ordonnance générale no 17 concernant la définition des voyages spéciaux à charte-partie.

Service:

10. Transport de colis dans les véhicules affectés au transport de voyageurs suivant les conditions et restrictions prévues au tarif 301 de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec.

Rôle M-80-54340-3
M-301454-102-DT
BRAD'S TRANSPORT LIMITED
P.O. Box 3
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
C1A 7K2
Au Québec:
1259, Berri, app. 230
Montréal, QC
H2L 4C7

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'augmenter ses tarifs en moyenne de 10% pour les expéditions en charge incomplète et en moyenne de 5% pour les expéditions en charge complète.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vérifier lesdits tarifs déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54341-1
M-210593-001-101-D
CORBEIL, MICHEL
2477, Montarville, app. 402
Longueuil, QC
J4L 4C9
Requérant-cessionnaire
M-207514-003-101-D
MARTIN, MME MADELEINE P.
210, Labonté
Longueuil, QC
J4H 2P7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207514-003 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-54342-9
M-210584-001-101-D
ST-PIERRE, GÉRARD
524, Dollard
LaSalle, QC
H8N 1T1
Requérant-cessionnaire
M-201546-001-103-D
LEMAY, LIONEL
1686, Aird
Montréal, QC
H1V 2V5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201546-001 que détient le requérant-cédant, pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54343-7
M-601175-103-D
LES LOCATIONS D'AUTOS MOHAWK LTÉE
144, boul. Sauvé
St-Eustache, QC
J7R 2H8
Requérante

La requérante demande que les amendements suivants soient apportés aux permis qu'elle détient:
1. Relativement au permis M-601175 101 D: remplacer le paragraphe *b*) dudit permis par le suivant: «location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général.».
2. Relativement au permis M-601175 102 D: ajouter après les mots «location à long terme (1 an et plus», les mots suivants: «et à court terme».

Rôle M-80-54344-5
M-304139-101-DT
LALLIER, NELSON
155, Irwin
Granby, QC
J2G 8C8

La requérante demande une augmentation de taux de 7% selon les nouveaux contrats déposés et approuvés par la Commission des transports du Québec, et ceci conditionnellement à la présente demande.
Pour de plus amples informations veuillez consulter le dossier à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54346-0
M-300631-101-DT
DESLAURIERS & FRÈRES TRANSPORT LTÉE
C.P. 33
Granby, QC
J2G 8E2

La requérante, Deslauriers & Frères Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de bien vouloir fixer son supplément de tarif no 1, 1978.
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vérifier lesdits tarifs déposés à la Commision des transports du Québec.
La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-80-54347-8
M-601270-102-D
LOCATION DUVERNAY INC.
1414, Valleyfield
St-Vincent-de-Paul, QC
H7C 2K6
Requérante

La requérante qui détient un permis de location de camions à court terme, demande à la C.T.Q. d'ajouter à son permis les services suivants:
1. Location de camions, avec boîte, maximum de 22 pieds, à long terme (plus de 12 mois) excluant tout véhicule de type citerne, pour le public en général.
2. Location d'automobiles et station-wagons (familiales) à long terme (plus de 12 mois) pour le public en général.
La requérante demande que cette décision devienne en vigueur immédiatement conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-80-54348-6
M-600194-102-D
VILLE ÉMARD RENT A CAR
4833, avenue Verdun
Verdun, QC
H4G 1N2
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le droit de louer à court terme au 858, rue Principale, à Granby, des véhicules de promenade aux personnes désireuses de passer leur examen de conduite au Bureau des véhicules automobiles du 856, rue Principale, à Granby, et/ou aux personnes désirant se perfectionner dans la conduite de tel véhicule afin de favoriser l'émission de leur permis de conduire.

Rôle M-80-54349-4
M-601101-103-D
LOCATION G. HECK LTÉE
G. HECK LEASING LTD
4501, Bannantyne
Verdun, QC
H4G 1E3
Requérante-cessionnaire
M-600348-102-D
AUTO HECK LTÉE
4501, Bannantyne
Verdun, QC
H4G 1E3
Requérante-cédante

Avis est donné que Auto Heck Ltée, 4501 Bannantyne, Verdun, H4G 1E3, détenteur du permis de location M-600348.

1. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade et station-wagons au public en général.

2. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de commerce et de livraison à l'exception de tout véhicule de type citerne au public en général.

s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de:

Location G. Heck Ltée
G. Heck Leasing Ltd
4501, Bannantyne, Verdun, QC, H4G 1E3

conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.

Rôle M-80-54350-2
M-305291-101-D
BRUNEAU, GÉRARD
131, Mgr-Desmarais
Upton, QC
J0H 2E0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Upton et tous points dans un rayon de 50 milles à destination de l'abattoir Jean-Marie Laplante et l'abattoir Bienvenue pour le transport d'animaux (porcs), les frais de transport étant à la charge de l'expéditeur.

Rôle M-80-54351-0
M-305008-103-D
NAULT, GÉRALD
11, rue O'Hagan
Pointe-Gatineau, QC
J8T 1V1
Voiturier-remorqueur
Q-300487-274-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 2G7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Speedway Express Ltd, détentrice du permis Q-300487, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

La compagnie Speedway Express Ltd demande également un permis de courtier correspondant.

Rôle M-80-54352-8
M-301188-103-D
TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG.
(Pelletier, Vincent)
268, rue St-Jacques
Coaticook, QC
J1A 2N9
Voiturier-remorqueur
M-301176-101-D
BESSETTE TRANSPORT INC.
175, chemin Grand-Pré
L'Acadie, QC
J0J 1H0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Bessette Transport Inc., détentrice du permis M-301176, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque et que la décision soit effective *instanter*.

Rôle M-80-54353-6
M-305005-103-D
BOURDAGES, JEAN-PAUL
1118, rue St-Alexandre
East-Templeton
Gatineau, QC
J8P 1A6
Voiturier-remorqueur
Q-300487-273-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 2G7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Speedway Express Ltd, détentrice du permis Q-300487, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

La Compagnie Speedway Express Ltd. demande également un permis de courtier correspondant.

Rôle M-80-54354-4
M-305301-101-D
FERNAND BÉLANGER ENRG.
(Bélanger, Fernand)
1881, rue Capitol
Vimont, Laval, QC
H7M 2H7

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le service suivant:

1) Transport restreint - service local

Montréal métropolitain.

2) Transport restreint - longue distance - rayon

Montréal métropolitain à tout point dans la province, dans un rayon de 600 milles de Montréal et retour.

Dans les deux cas, pour le transport de véhicules moteurs en panne ou accidentés, ou des véhicules servant au remplacement d'un véhicule en panne ou accidenté, au ou du lieu de l'accident ou de l'endroit où a été remisé temporairement le ou lesdits véhicules moteurs accidentés ou en panne, et ce, à l'aide de camions munis d'une plate-forme hydraulique et d'un treuil pour le chargement.

Droit additionnel:

À l'occasion des services de remorquage (towing) ou de transport de véhicules en panne ou accidentés, le détenteur aura le droit de transporter des pièces automobiles desdits moteurs accidentés ou en panne, par le même camion servant au transport de véhicules, et ce, dans les cas du ou au lieu de l'accident ou de l'endroit où a été remisé temporairement le ou lesdits véhicules moteurs accidentés ou en panne.

Rôle M-80-54358-5
M-305006-103-D
COURCHESNE, GILLES
377, rue Turner
Gatineau, QC
J9P 2M7
Voiturier-remorqueur
Q-300487-272-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD
3600, boul. Hamel
Québec, QC
G2E 2G7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Speedway Express Ltd, détentrice du permis Q-300487, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

La compagnie Speedway Express Ltd demande également un permis de courtier correspondant.

Rôle M-80-54359-3
M-301188-105-DT
TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG
268, St-Jacques
Coaticook, QC
J1A 2N9

La requérante, dont toutes les clauses du permis sont à contrat, demande à la Commission de fixer les taux auxdits contrats pour les niveler, ce qui constitue dans certains cas des augmentations de 18%, et de plus à être autorisée à appliquer la même charge de carburant autorisé avec transporteurs membres du Bureaux de tarif et accordé par l'Interstate Commerce Commission actuellement une surcharge sur la facture de 12,5%.

Que la décision devienne effective le jour où elle sera rendue (article 2.58.1) des Règles de pratique.

Rôle M-80-54361-9
M-210588-001-101-D
BROSSEAU, PIERRE-PAUL
305, Houle
St-Eustache
(Deux-Montagnes) QC
J7P 2N2
Requérant-cessionnaire
M-209972-001-103-D
ENTREPRISES B.L.L.M. LTÉE
324, St-Laurent
St-Eustache
(Deux-Montagnes) QC
J7P 4G3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209972-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-80-54362-5
M-210590-001-101-D
DESLAURIERS, MARCEL
93, Mgr-Taché
Boucherville
(Chambly) QC
J4B 2K2
Requérant-cessionnaire
M-209545-001-101-D
COALLIER, RICHARD
570, St-Sacrement
Boucherville, QC
J4B 3L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209545-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-1 Boucherville.

Rôle M-80-54364-3
M-209275-002-101-D
SYED HASSAN
10255, Bruchési
Montréal, QC
H2B 2S5
Requérant-cessionnaire
M-201109-001-101-D
KOROPATKIN JEHUDA
719, Dorset
Chomedey, Laval, QC
H7W 1P1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201109-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54365-0
M-210594-001-D
EXCELLENT, RAYMOND
10770, Ste-Gertrude
Montréal-Nord, QC
H1G 5N6
Requérant-cessionnaire
M-209186-001-103-D
CRISPINO, LINDA
1680, Frontenac
Lachenaie, QC
H1J 3Y3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209186-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54366-8
M-210595-001-101-D
CLAUDE PINEL & DANIEL GAGNON
(En société)
9073-A, Novel
St-Léonard, QC
H1P 3C4
Requérants-cessionnaires
M-204287-001-101-D
CADIEUX JACQUELINE
1057, 6e Avenue
Verdun, QC
H4G 3A5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204287 001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54367-6
M-206480-004-101-D
NAHABEDIAN, HAROUTIOUN
5250, du Domaine, app. 6
Montréal, QC
H4J 1P1
Requérant-cessionnaire
M-201952-001-101-D
HAKOYAN, BOGHOS
331, Spring Garden
Dollard-des-Ormeaux
QC
H9B 1S8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201952-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54368-4
M-210606-001-101-D
AZELOGLOU, ATHANASSIOS
6651, Park Avenue
Montréal, QC
H2V 4J1
Requérant-cessionnaire
M-204337-001-101-D
ROTH, LÉONARD CHARLES
7029, Windfall Road
Montréal, QC
H4W 1K5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204337-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54369-2
M-210096-001-101-D
MUSTAPHA, HANI
10331, Péloquin
Montréal, QC
H2C 2K2
Requérant-cessionnaire
M-208479-001-101-D
MASSON, MARCEL
341, des Ormeaux
Longueuil, QC
J4L 1H5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208479-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54370-0
M-208069-005-104-D
SANDHU SUCHA SINGH
3145, Noorduyn
St-Laurent, QC
H4R 1A1
Requérant-cessionnaire
M-201196-001-101-D
PALUMBO, DIODORO
35, rue Pilon
Châteauguay, QC
J6K 2T4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201196-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54371-8
M-210600-001-101-D
ELBITAR, ANTOINE
2555, côte Vertu, app. 301
St-Laurent, QC
H4R 1Z6
Requérant-cessionnaire
M-208245-002-103-D
OHANA, ARMAND
2272, Bedford
Montréal, QC
H3S 1E9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208245-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54372-6
M-208698-003-102-D
GAULIN, ROGER
652, 12e Avenue
LaSalle, QC
H8P 2R5
Requérant-cessionnaire
M-202607-001-101-D
LAFOND, JACQUES
5093, Bannantyne
Verdun, QC
H4G 1G4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202607-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54373-4
M-210592-001-101-D
SEGUIN, JACQUES
1272, Thierry
Ville LaSalle
Québec
Requérant-cessionnaire
M-209218-001-101-D
PRIMEAU, RÉJEAN
15800, Dumoulin
Ste-Geneviève
QC
H9H 1A6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209218-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-54374-2
M-209896-003-103-D
LOTO TAXI LTÉE
885, Dolbeau
Longueuil, QC
J4J 4P6
Requérante-cessionnaire
M-206667-001-101-D
LEGAULT, GUY
1060, Gilford, app. 17
Montréal, QC
H2J 1P6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206667-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54375-2
M-210602-001-101-D
GRÉGOIRE, MARTIN
1100, Cartier, app. 3
Longueuil, QC
J4K 4C7
Requérant-cessionnaire
M-208653-001-101-D
LEBEAU, DENIS
821, Notre-Dame-de-Grâce
Longueuil, QC
J4J 3E6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208653-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-54376-1
M-210603-001-101-D
CHARTRAND, CONRAD
6454, St-Laurent
Montréal, QC
H2S 3C4
Requérant-cessionnaire
M-202197-002-101-D
MALTEZOS, NIKOLAS
19, Marce-Meloche
Kirkland, QC
H9J 1K5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202197-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54377-5
M-210598-001-101-D
EVANGELISTO, GEORGES PASCAL
854, chemin Bord-de-l'Eau
B.P. 601
Ste-Rosalie
(St-Hyacinthe) QC
J0H 1X0
Requérant-cessionnaire
M-208092-001-101-D
LAMOUREUX, MME LÉA
854, chemin Bord-de-l'Eau
B.P. 601
Ste-Rosalie
St-Hyacinthe, QC
J0H 1X0
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208092-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54378-3
M-210599-001-101-D
SULLIVAN, WILFRID
781, Hélène-Boullé, app. 4
Boucherville, QC
J4B 2A6
Requérant-cessionnaire
M-209389-001-101-D
TAXI BIENVENUE ENR.
(Bienvenue, Serge)
(Bienvenue, Claude)
792, Fort-St-Louis, app. 1
Boucherville, QC
J4B 1T4
Requérants-cédants

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209389-001 que détient les requérants-cédants pour l'agglomération A-1 Boucherville.

Rôle M-80-54379-1
M-210601-001-101-D
LEGRIS, GAÉTAN
5192, St-Jacques
St-Vincent-de-Paul, Laval, QC
H7C 1G9
Requérant-cessionnaire
M-203063-001-101-D
ÉTHIER, POLYDORE
40, boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval, QC
H7G 1B7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203063-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-80-54380-9
M-205545-003-101-D
POIRIER, RÉJEAN
212, Labonté
Longueuil, QC
J4H 2P7
Requérant-cessionnaire
M-209210-001-101-D
LESSARD, RÉGINALD
570, Bordeleau, app. 203
Longueuil, QC
J4H 1A6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209210-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-54390-4
M-210589-001-101-D
JOANNETTE, CONRAD
115, Landry, app. 2
St-Eustahce, QC
J7P 2P3
Requérant-cessionnaire
M-209972-002-104-D
ENTREPRISES B.L.L.M. LTÉE
324, St-Laurent
St-Eustache, QC
J7P 4G3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209972-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-14 St-Eustache.

Rôle M-80-54394-0
M-30006-219-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs
Supplément 9 au tarif 220-E (Tarif de papier journal)
Item: 1-B part II (Réduction)
Supplément 10 au tarif 220-E (Tarif de papier journal)
Item: 4263 (Addition)
4322 (Addition)
4360-A (Addition)
4381 (Addition)
8695 (Addition)
13738 (Addition)
16680-A (Addition)
Supplément 14 au tarif 260-A (Tarif de marchandises générales)
Item: 4730-A (Addition)
4750-A (Addition)
21080-B (Addition)
21085-B (Addition)
21140-C (Addition)
Supplément 15 au tarif 260-A (Tarif de marchandises générales)
Item: 18828 (Addition)
Supplément 29 au tarif 261-J (Tarif de marchandises générales)
Item: 4730-A (Addition
4732-A (Addition)

4860-A (Addition)
7340 (Addition)
16070-A (Addition)
18166 (Addition)
18279 (Addition)
21011 (Addition)
21021 (Addition)
21031 (Addition)
21041 (Addition)
21051 (Addition)
21061 (Addition)
21071 (Addition)
21081 (Addition)
21086 (Addition)
21091 (Addition)
21101 (Addition)
21111 (Addition)
21121 (Addition)
21131 (Addition)
21141 (Addition)
21146 (Addition)
22640-A (Addition)

Supplément 11 au tarif 630-H (Tarif de conteneur
Item: 6115-B (Réduction)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976), et nous demandons que la requête entre en vigueur le 13 octobre 1980 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54396-5
M-210623-001-101-D
JEAN, LUC
3457, Bélair
Montréal, QC
H2A 2A8
Requérant-cessionnaire
M-201195-001-104-D
BERGMAN, HERSZ
4889, Montclair
Montréal, QC
H4V 2K7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201195-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54397-3
M-210627-001-101-D
GAUTHIER, RONALD
250, Bourget
Montréal, QC
H4C 2M3
Requérant-cessionnaire
M-206300-001-101-D
HEBERT, ALFRED
4829, St-Émile
Montréal, QC
H4C 2B5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206300-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54398-1
M-210622-001-101-D
RENAUD, RICHARD
7435, Bordeaux
Montréal, QC
H2E 2M6
Requérant-cessionnaire
M-203919-002-101-D
DÉSAUTELS, YVETTE
8585, Lacordaire
St-Léonard, QC
H1R 2A8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203919-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-80-54399-9
M-205616-002-102-D
KAHYAYAN, HAROUTIUN
7565, Wiseman
Montréal, QC
H3N 2N7
Requérant-cessionnaire
M-200364-002-102-D
RUBMAN, MARTIN PETER
1845, Duff Court, app. 214
Lachine, QC
H8S 1E8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200364-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54400-5
M-210624-001-101-D
AZOR, MARNOLD
6976, de l'Épée, app. 1
Montréal, QC
H3N 2E1
Requérante-cessionnaire
M-203823-010-105-D
BERKO ENTREPRISES LTD
11931, Suzor-Côté
Montréal, QC
H3M 2J3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203823-010 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54401-3
M-210628-001-101-D
DENIS BEAUCHAMP ENR
(Beauchamp, Denis)
133, 64e Avenue
St-Eustache, QC
J7P 3P5
Requérant-cessionnaire
M-201472-001-101-D
LEFRANÇOIS, WALTER
282, montée Sanche
Rosemère
(Terrebonne) QC
J7A 3R6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201472-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-54 Ste-Thérèse.

Rôle M-80-54402-1
M-210616-001-101-D
MERISIER, MARIE THÉRÈSE
7131, Beaudrière, app. 6
Anjou, QC
H1J 1E7
Requérante-cessionnaire
M-209940-001-102-D
FAILLANT, LÉO
1020, St-Georges
Longueuil, QC
J4K 3Z3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209940-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54403-9
M-210619-001-101-D
MARIER, MICHEL
1280, d'Argenson
Montréal, QC
H3K 3B2
Requérant-cessionnaire
M-203647-007-101-D
NIVA ENTREPRISES LTD
6275, Casgrain
Montréal, QC
H2S 2Z2
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203647-007 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54404-7
M-210618-001-101-D
MAINGRETTE GELES
6770, Marquette, app. 3
Montréal, QC
H2G 2Y8
Requérant-cessionnaire
M-209618-001-104-D
LESSARD, DESRIVIÈRES
6870, 24e Avenue, app. 201
Montréal, QC
H1T 3L9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209618-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54405-4
M-210615-001-101-D
BASTOS, MANUEL
9910, Verville, app. 6
Montréal, QC
H3L 3E3
Requérant-cessionnaire
M-203825-002-103-D
LA SUCCESSION BENNY BERCOVITCH
11931, Suzor-Côté
Montréal, QC
H3M 2J3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203825-002 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54414-6
M-30003-439-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259, rue Berri, app. 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.
Tarif 120-B
Item 3605

Ajouter une note pour livraison multiples
Règlement 790 - français - anglais
Ajouter à la référence ① que Midland Transport Ltd n'appliquera pas les taux directs pour les expéditions destinés à la péninsule Gaspésienne.
Item 4121
Nouvel item
Item 337
Amender certains taux. Ajouter des taux pour 60 000 lb
Item 465
Ajouter une section en provenance de Hull, Québec
Item 605
Ajouter une note ⑤
Item 710
Ajouter la destination Bathurst N.-B. à la 1re section de cet item. Ajouter que H. Smith et CP Division Transport ne participent pas à cette addition de Bathurst.
Item 785
Ajouter la destination New Glasgow N.-É. à la 2e section de cet item.
Item 1050
Amender le taux aux destinations Halifax et Truro N.S.
Item 2120
Ajouter une section de Scoudouc N.-B. à Montréal. Ajouter que Day and Ross Ltd ne participe pas à cet item.
Item 2260
Ajouter à la section à destination de Sherbrooke, St-Jean
Item 2425
Annuler cet item avec référence de voir item 2415
Item 2515 et 2520
Ajouter St-Célestin (Nicolet) comme destination à cet item
Item 2525
Amender les taux publiés à cet item et que les nouveaux taux ne soient pas sujets à l'augmentation prévue pour le 1er septembre 1980.
Item 2600 et 4240
Annuler à la référence ⑧ la dernière phrase soit: Les expéditions en provenance de Florenceville N.-B. pour être ramassées à Grand Falls N.-B. seront sujettes aux taux publiés plus 0,06 $ additionnel sur la pesanteur de la charge entière expédiée amendés tous les taux publiés pour 42 000 et 45 000 lb. Annuler les taux publiés pour 40 000 à l'exception de la destination Vallée Jonction. Que tous les nouveaux taux ne soient pas sujet au supplément no 1.
Item 2930
Ajouter deux notes pour retour des plates-formes et dessus avec frais non sujet au supplément no 1.
Item 3045
Ajouter une section de Florenceville N.-B. et Grand Falls N.-B. à destination de Montréal
Item 3130
Ajouter les destinations Granby et Bedford à quatre sections de cet item
Item 3320
Ajouter la destination Dunham à cet item. Ajouter que Midland Transport ne participe pas à ces nouveaux taux pour Dunham.
Item 3335
Ajouter un taux pour 60 000 lb à la 1re section de cet item
Item 3565
Ajouter un taux pour 60 000 lb à la section Québec
Item 4035
Ajouter une section à destination de Cap-Pelé et Richibucto.
Item 4165
Ajouter la destination St-John N.-B. aux sections pour Moncton N.-B.
Item 4235
Ajouter des taux pour 50 000 lb et 60 000 lb à la destination Ste-Marie-de-Beauce
Item 4265
Amender le taux existant. Ajouter un taux incluant le retour des palettes et/ou la marchandise refusée ou endommagée
Item 5151
Amender les taux publiés à cet item. Ajouter sur les nouveaux taux ne sont pas sujets au S.O.G. 35-C.
Item 2570
Ajouter une section à destination de St-Hyacinthe
Item 2890

Ajouter un taux pour 45 000 lb
Item 5231
Nouvel item
Établir une publication pour produits du Textile de Marysville N.B. à Grand-Mère
Annuler cette nouvelle publication
Item 1100
Ajouter Montague I.P.E. comme destination à la section de East-Angus et Windsor.
Item 1055
Nouvel item
Item 5221
Nouvel item
Item 1080
Amender le taux pour 40 000 lb. Ajouter un taux pour 45 000 lb
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54418-7
M-210610-001-101-D
DAWSON, WILLIAM
236, avenue Redfer nord
Westmount, QC
H3Z 2C3
Requérant-cessionnaire
M-204085-006-104-D
GALLAGHER, EMERSON
4045, Kensington
Montréal, QC
H4B 2V9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204085 006 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54419-5
M-210-608-001-101-D
DI PALMA CLAUDETTE
6187, Carignan
Montréal, QC
H1N 2H9
Requérante-cessionnaire
M-200585-101-D
LAFORTUNE, JACQUES
6884, de Marseille
Montréal, QC
H1N 2N7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200585 001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54420-3
M-000087-102-DS
LES AUTOBUS F. MÉNARD & FILS INC
R.R. no 1
Clarenceville
(Mississiquoi) QC

La requérante, Les Autobus F. Ménard et Fils Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis saisonnier suivant:
Classe - autobus - transport saisonnier - catégorie Économique
Service
De Venise-en-Québec, St-Sébastien, Clarenceville, Henriville et Sabrevoie pour le transport matin et soir d'étudiants fréquentant le Cegep de St-Jean-sur-le-Richelieu à St-Jean pour l'année scolaire 80-81.
Condition:
Ce permis n'est valide que pour la durée scolaire 80-81.

Rôle M-80-54421-1
M-210611-101-D
JAKALIAN, CHAKE
8405, L'Acadie, app. 3
Montréal, QC
H3N 2W4
Requérant-cessionnaire
M-207220-001-101-D
BENCHAYA, MICHEL
3371, Jean-Brillant, app. 301
Montréal, QC
H3T 1N9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207220-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54422-9
M-210612-001-101-D
DESJARDINS, JACQUES
3495, rue Rivard
Duvernay, Laval, QC
H7E 4W5
Requérant-cessionnaire
M-201724-001-101-D
VANIER, ZÉNON
5123, 17e Avenue
Montréal, QC
H1X 2R2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201724-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54423-7
M-208475-002-101-D
BENNETT, HARRY
7100, avenue Goncourt
Anjou, QC
H1K 3X9
Requérant-cessionnaire
M-208270-001-101-D
MAYER, JEAN
4642, Jeanne-d'Arc
Montréal, QC
H1X 2E3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208270-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54424-5
M-210621-001-101-D
GUÉRIN, MAURICE
9062, Notre-Dame est
Montréal, QC
H1L 3M8
Requérant-cessionnaire
M-207796-001-101-D
SIMARD, LIONEL
225, Mont-Plaisant
St-Hilaire, QC
J3H 4M1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207796-001 que détient le requérant-dédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54425-2
M-205053-002-101-D
CLAUDE ST-AUBIN ENRG.
(St-Aubin, Claude)
7, Ste-Agathe
Ste-Agathe-des-Monts, QC
J8C 2J3
Requérant-cessionnaire
M-209684-001-103-D
PIERRE LOISEAU ENRG.
(Loiseau, Pierre)
R.R. no 2
Ste-Agathe-des-Monts, QC
J8C 2Z8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209684-001 que détient le requérant-cédant pour la région de Ste-Agathe-des-Monts 06-6362-VT.

Rôle M-80-54426-0
M-000366-102-D
LES TRANSPORTS FRIES & FILS INC.
51, 7e Avenue
Pincourt (Vaudreuil) QC
J7V 5J8
Requérante

Transport saisonnier, catégorie Économique
Transport d'enfants de 2 à 6 ans de leur domicile situé à Montréal et fréquentant la Garderie Taub Inc., 7177, de Nancy, Côte-des-Neiges, et retour. Service de porte à porte.
Le quadrilatère est borné par les rues suivantes: nord: boulevard Métropolitain, est: Papineau, sud: boulevard Dorchester, ouest: boulevard Cavendish.

Rôle M-80-54427-8
M-210626-001-101-D
GÉLINAS, NORMAND
1790, Victoria
Longueuil, QC
J4J 3E8
Requérant-cessionnaire
M-202682-003-101-D
FOURNIER, PAUL EDDY
285, Vienne
Longueuil, QC
J4C 1K5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202682-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-54428-6
M-600191-102-D
CARREFOUR PONTIAC BUICK INC.
171, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval, QC
H7L 2Z8
Requérante

La requérante qui détient le permis suivant:
Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) ainsi que camionnettes pour les clients dont les véhicules sont laissés pour réparation au garage de la requérante.
demande la modification dudit permis pour qu'il se lise comme suit:
Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) ainsi que camionnettes au public en général au 171, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval, QC.

Rôle M-80-54429-4
M-210629-001-101-D
DUMAS, MICHEL
487, St-Hubert
Granby, QC
J2G 5P3
Requérant-cessionnaire
M-207210-002-102-D
TAXI MARTIN ENR
(Martin, Marie-Berthe)
430, Boivin
Granby
(Shefford) QC
J2G 4Z6
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207210-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-80-54431-0
M-303523-102-DT
LES TRANSPORTS H.L. LTÉE
128, 82e Avenue
Pointe-aux-Trembles, QC
H1A 2K4

Les Transports H.L. Ltée s'adressent à la Commission des transports du Québec pour obtenir un changement de tarif concernant leur permis de livraison.
Le taux présentement en vigueur est de 0,00704 $ le litre livré et est valide jusqu'au 15 octobre 1980. Est demandé à ce qu'un nouveau tarif soit accepté au taux de 0,0076 $ le litre livré à compter du 1er octobre 1980 jusqu'au 1er octobre 1981.

Rôle M-80-54432-8
M-210633-001-101-D
DE GRANDPRÉ, YVES
257, Mainville
Ste-Thérèse
(Terrebonne) QC
J7E 2V7
Requérant-cessionnaire
M-208545-001-101-D
TEASDALE, DENIS
130, boul du Domaine
Ste-Thérèse
(Terrebonne) QC
J7E 2C2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208545-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-54 Ste-Thérèse.

Rôle M-80-54433-6
M-301083-102-D
ROMUALD BONNEAU INC.
147, route 104
Iberville, QC
J2X 1H4
Voiturier-remorqueur
M-301869-103-D
GASTON BONNEAU INC.
71, Principale
St-Dominique, QC
J0H 1L0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Gaston Bonneau Inc., détentrice du permis M-301869, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

De plus, le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser en donnant le service en vertu de son permis M-301083 à utiliser les remorques ou autres véhicules propriété de ou en la possession légale du voiturier-roulier, conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-80-54434-4
M-209876-002-102-D
PLOUFFE, GILBERT
676, 15e Avenue
LaSalle, QC
H8P 2R9
Requérant-cessionnaire
M-201877-002-101-D
PLOUFFE, GILLES
680, 14e Avenue, app. 3
LaSalle, QC
H8P 2R8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201877-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54435-1
M-208871-003-101-D
TESTE, ÉMILE
234, Poissant
Salaberry-de-Valleyfield, QC
J6T 2S4
Requérant-cessionnaire
M-207801-001-101-D
TOULOUSE, GILLES
237, boul. Bord-de-l'Eau
Valleyfield, QC
J6S 4V3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207801-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-44 Valleyfield.

Rôle M-80-54436-9
M-210578-001-101-D
DOUYON, MAX ÉLIE
6401, Cartier
Montréal, QC
H2G 2V6
Requérant-cessionnaire
M-200621-007-102-D
SIDOTI, BERT
10147, de St-Firmin
Montréal, QC
H2B 2G6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200621-007 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54437-7
M-600194-101-D
VILLE ÉMARD RENT A CAR
4833, avenue Verdun
Verdun, QC
H4G 1N2
Requérante

Le requérant détenteur du permis M-600194, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'effectuer la location à court terme de véhicules de promenade aux personnes désireuses de se perfectionner dans la conduite de véhicule, afin de favoriser l'émission de leur permis de conduire.

Rôle M-80-54439-3
M-210606-002-102-D
AZELOGLOU ATHANASSIOS
6651, Avenue Park
Montréal, QC
H2V 4J1
Requérant-cessionnaire
M-203465-001-101-D
SCHWARTZ, JACK
4184, Mackenzie
Chomedey, Laval, QC
H7W 1M8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203465-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54440-1
M-210631-001-101-D
LA CORPORATION DE PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE LACHINE INC.
1895, rue Piché
Lachine, QC
H8S 2H9
Requérante-cessionnaire
M-206063-001-101-D
GOLDING, JACQUES
2270, Duff Court, app. 214
Lachine, QC
H8S 1G3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206063-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-54441-9
M-210632-001-101-D
BRUNEAU, MAURICE
1601, Albert
Brossard, QC
J4W 1Z6
Requérant-cessionnaire
M-203847-001-101-D
DESLAURIERS, JEAN
9, Michel
Kirkland, QC
H9J 2C9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203847-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-54442-7
M-209192-002-101-D
NADEAU, RENÉ PAUL
2229, Perse
Vimont, Laval, QC
H7K 1P4
Requérant-cessionnaire
M-210380-001-102-D
ANDRÉ CHAYER ENRG.
(Chayer, André)
160, Lepage
Ste-Rose, Laval, QC
H7L 1S1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210380-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-80-54443-5
M-210591-001-101-D
LALUMIÈRE, DANIEL
170, de Gentilly ouest
Longueuil, QC
J4H 1Z3
Requérant-cessionnaire
M-200701-006-104-D
COALLIER, LUCIEN
570, St-Sacrement
Boucherville, QC
J4B 3L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200701-006 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-1 Boucherville.

Rôle Q-80-24579-7
Q-000602-104-D
AUTOBUS STE-JUSTINE ENR.
(Chabot, Edgar)
Bureau de poste Langevin
Ste-Justine (Dorchester)
G0R 1Y0
Adresse de correspondance
176, route de la Station
Ste-Justine (Dorchester)
G0R 1Y0
Place d'affaires

Demande de permis de transport en commun:
Prenez avis que Autobus Ste-Justine Enr. opérée par Edgar Chabot faisant affaires au 176, rue de la Station, Ste-Justine s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le permis suivant:
Classe: Autobus
Service: Service de transport en commun entre Québec et Ste-Justine et les points intermédiaires suivants Ste-Foy, Lévis, Pintendre, St-Henri, St-Anselme, Ste-Claire, Abénakis, St-Malachie, Lac-Etchemin et Ste-Justine et retour.

Rôle Q-80-24582-1
Q-203472-101-D
ALBERT, MARCEL
117, rue La Fabrique
Matane (Matane)
G4W 1Z6
Requérant-cessionnaire
Q-200410-101-D
MURRAY, PHILIPPE
197, St-Rédempteur
Matane (Matane)
G4W 1K4
Requérant-cédant

Transfert de permis:
Murray, Philippe demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Albert, Marcel le permis Q-200410-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane A-9.

Rôle Q-80-24583-9
Q-000,199-103-D
(2908-A)
AUTOBUS GÉRARD DOUCET INC.
1301, Principale
St-Jean-des-Piles (Champlain)
G0X 2V0
Adresse de correspondance
4500, 4e Rue
Rang St-Louis
Grand-Mère (Champlain)
G9T 5K5
Place d'affaires

Demande de modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de supprimer les services de transport qu'elle est autorisée à fournir en vertu du service numéro 5 de son permis (Transport d'étudiants et d'étudiantes du Lac-à-la-Tortue, St-Georges-de-Champlain et Grand-Mère au CEGEP de Shawinigan et retour).

Rôle Q-80-24585-4
Q-000,478-103-D
TRANSPORT P.G. INC.
139, rue Industrielle
Albanel (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1A0
Requérante

Changement de contrôle:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le changement de contrôle au sein de la compagnie, la liste des nouveaux actionnaires étant:

Jean Mathieu	60 actions ordinaires
Marcel Mathieu	38 actions ordinaires
Mona Charest Mathieu	1 action ordinaire
Cécile Mailloux	1 action ordinaire

Liste des anciens actionnaires:

Jean-Charles Plourde	96 actions ordinaires
Victor Goudreault	1 action ordinaire
Normand Plourde	1 action ordinaire
Jeannine Harvey Plourde	1 action ordinaire
Germain Plourde	1 action ordinaire

Rôle Q-80-24586-2
Q-600,018-102-D
(609-DY)
AUTOS À LOUER (RIMOUSKI) INC.
90, rue d'Auteuil
Rimouski (Rimouski)
G5L 2W6

Demande de maintien de permis suite à un chagement de contrôle:

La requérante «Autos A Louer (Rimouski) Inc.» s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le maintien de son permis suite à un changement de contrôle survenu au sein de la présente corporation.

Anciens actionnaires:	Nombre d'actions ordinaires
Rodrigue Desrosiers	10
Mme Raymonde Truchon Desrosiers	9
Maurice Truchon	1
Nouveau actionnaires:	Nombre d'actions ordinaires
Rodrigue Desrosiers	10
Maurice Truchon	1
Mme Raymonde Truchon Desrosiers	12

Rôle Q-80-24587-0
Q-203,468-101-D
TREMBLAY, DENIS
C.P. 784
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Adresse de correspondance
212, Fleming
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Place d'affaires
Requérant-cessionnaire
Q-203,031-101-D
GUIMOND, JEAN-MARC
156, Père-Babel
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de taxi:

Le requérant-cédant, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer à Tremblay, Denis le permis Q-203,031-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour la municipalité de Schefferville 9901-VT.

Le requérant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24588-8
Q-203,432-101-D
BEAULIEU, GUY
699, Chouinard
Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata)
G0L 1X0
Requérant-cessionnaire
Q-203,196-101-D
LORD, MARIO
658, rue Commerciale
Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata)
G0L 1X0
Requérant-cédant

Transfert de permis de taxi:

Le requérant-cédant, s'adresse à la Commission des transports du Québec de transférer à Beaulieu, Guy le permis Q-203,196-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Notre-Dame-du-Lac 0910-V.

Rôle Q-80-24589-6
Q-203,469-101-D
SAVARD, PIERRE
25, Sapinière Dorion, app. 16
Québec (Québec)
G1L 1A2
Requérant-cessionnaire
Q-201,872-101-D
DONALDSON, JACQUES
4, Gatineau
Val-Bélair, QC
G0A 1G0
Requérant-cédant

Transfert de permis de taxi:
Le requérant-cédant, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer à Savard, Pierre le permis Q-201,872-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-80-24591-2
Q-20020L-102-DT
LA LIGUE DE TAXIS D'ALMA INC.
7, rue Gaudet
Alma (Lac St-Jean-Est)
G8B 3W7

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter les tarifs pour l'agglomération A-20 des propriétaires de taxis d'Alma.
Les tarifs sont les suivants:

Taux actuels	*Taux proposés*
Au départ de la chute: ..... 1,00 $	Au départ de la chute: ..... 1,00 $
À chaque kilomètre: 0,60	À chaque kilomètre: 0,70
Chaque minute d'attente: ... ,20	Chaque minute d'attente: ... 0,20

Rôle Q-80-24592-0
Q-300,155-101-D-
(3278-V)
CHATIGNY, LÉOPOLD
St-Isidore
(Dorchester) QC
G0S 2S0
Requérant-tireur
Q-300,562-105-D
(15384-V)
TRANSPORT ST-ISIDORE LTÉE
St-Isidore
(Dorchester) QC
G0S 2S0
Requérant-tiré

Demande de permis de tireur tiré:
Léopold Chatigny de St-Isidore, comté de Dorchester, s'adresse à La Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le service de transport suivant:
Autoriser Léopold Chatigny à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de Transport St-Isidore Ltée, selon toutes les clauses du permis 15384-V, et le voiturier-roulier demande d'être autorisé à faire tirer ses remorques et semi-remorques en vertu desdites clauses.
De plus, la requérante demande l'application de l'article 2.58.1 pour la date de mise en vigueur.

Rôle Q-80-24593-8
Q-300,240-137-D
(6427-V)
STE-MARIE EXPRESS LIMITÉE
470, 1re Avenue, C.P. 208
Parc Industriel
Ste-Marie
(Beauce) QC
G0S 2Y0

Demande de droit additionnel:
Ste-Marie Express Ltée, détentrice du permis 6427-V-(Q-300,240) demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder un permis l'autorisant à utiliser les services de traversiers entre la rive sud du Saint-Laurent et la côte nord du Saint-Laurent à l'Est de Québec et ce, conformément aux dispositions de l'article 13 E de l'Ordonnance générale sur le camionnage no 4995, en donnant les services en vertu de son permis no 6427-V-(Q-300,240).

Rôle Q-80-24594-6
Q-301,887-107-D
LEVESQUE, PHILIPPE
C.P. 81
St-Alexis-de-Matapédia
(Bonaventure) QC
G0J 2E0

Demande de modification de permis, service additionnel:
Le requérant Philippe Lévesque, St-Alexis-de-Matapédia, comté de Bonaventure, détenteur du permis Q-301,887 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Bic à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) à destination de tous les endroits dans les comtés de Restigouche et Gloucester pour le transport de moulées et fertilisants à être livrés directement aux producteurs de ces endroits, et retour avec des grains vendus par ces producteurs, pour le compte de La Coopérative agricole du Bas-St-Laurent.

Rôle Q-80-24595-3
Q-301,770-102-D
MARCEL PLOURDE TRANSPORT ENR.
(Plourde, Marcel)
C.P. 10
Gaspé
(Gaspé-Est) QC
G0E 2A0

Demande de modification de permis, service additionnel:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne
De Montréal à Gaspé, pour le transport par véhicule-citerne de produits d'essence et de carburéacteur Turbo B pour avions, pour le compte de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.

Rôle Q-80-24597-9
Q-203076-102-D
JÉRÔME, LOUIS
Lac Simon «Louvicourt»
(Abitibi)
J0Y 1Y0

Nouvelle demande de permis de taxi:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de véhicule taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de Grand-Lac-Victoria.

Rôle Q-80-24600-1
Q-203,473-101-D
LUCIEN LASALLE
(Lasalle, Lucien)
66, Perreault, app. 23
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 3C2
Requérant-cessionnaire
Q-202,928-102-D
RÉJEAN GUILLEMETTE ENRG.
(Guillemette, Réjean)
50, rue Pinder ouest
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 2Y1
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de taxi:
Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Réjean Guillemette Enrg. (Guillemette, Réjean), le permis Q-202,928-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et le permis aéroportuaire, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-80-24602-7
Q-000,006-104-D
(73-A)
AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE
668, rue St-Calixte
Plessisville (Mégantic)
G6L 1N6
Requérante-cessionnaire
Q-000,034-103-D
(1176-A)
ASBESTOS TRANSIT INC.
668, rue St-Calixte
Plessisville (Mégantic)
G6L 1N6
Requérante-cédante

Demande de transfert de permis:
La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à transférer à Autobus Des Bois Francs Ltée le permis Q-000,034.

Rôle Q-80-24608-4
Q-300,462-103-D-(13337-V)
MESSAGERIE VILLENEUVE INC.
237, rue Colbert, C.P. 213
Jonquière
(Chicoutimi) QC
G7X 7V9
Place d'affaires
48, rue Cantin
Jonquière
(Chicoutimi) QC
G7X 8S7

Demande de modification de permis, services additionnels:
Messagerie Villeneuve Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner les services additionnels suivants:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Jonquière, au rang St-Eusèbe et retour, pour le transport de petits colis, dont le poids n'excédera pas vingt-deux (22) kilogrammes.
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Jonquière, au Lac-Bouchette et retour, pour le transport de petits colis, dont le poids n'excédera pas vingt-deux (22) kilogrammes.

Rôle Q-80-24610-0
Q-600481-110-D
LES ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE
1600, rue Berri, suite 4
Montréal (Île-de-Montréal)
H2L 4E4
Adresse de correspondance
1790, chemin de la Canardière
Québec, QC
G1J 2E3
Place d'affaires

Modification de permis:
La partie requérante demande à la C.T.Q. l'autorisation d'ajouter un bureau de location à son permis no Q-600481 qui se lit comme suit avec les mêmes restrictions.
Location à court terme:
1. de véhicules de promenade aux clients et au personnel des écoles de conduite;
2. de véhicules de promenade munis d'un double contrôle à toute personne désirant faire du recyclage ou parfaire sa formation;
3. de véhicule de promenade aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention de leur permis de conducteur ou de chauffeur;
4. de véhicules de promenade aux écoles de conduite.
Location à long terme:
1. de véhicules de promenade aux clients et au personnel des écoles de conduite;
2. de véhicules de promenade aux écoles de conduite.
N.B.: La nouvelle place d'affaires sera au 6040, Jean-Talon est.

Rôle Q-80-24611-8
Q-300 750-110-D-(19889-V)
ST-GERMAIN TRANSPORT LTÉE
276, Notre-Dame
C.P. 152
St-Germain-de-Grantham
(Drummond), QC
J0C 1K0

Modification de la clause *e*):
La partie requérante demande une modification de la clause *e*) de son permis portant no Q-300-750-(19889-V) afin d'y ajouter comme points de départ: Sorel, Trois-Rivières et Québec, ainsi que les mots suivants: et retour avec marchandises refusées ou avariées, afin que ladite clause *e*) se lise à l'avenir comme suit:
e) Transport restreint - longue distance - route restreinte
e) De Montréal, de Sorel, de Trois-Rivières et de Québec à tous les points situés dans le comté de Drummond, St-Nazaire, Ste-Hélène, St-Guillaume, pour le transport de moulées en vrac et en sacs et ingrédients entrant dans la fabrication des moulées ainsi que pour le transport de grains en vrac et en sacs, et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le public en général.

Rôle Q-80-24612-6
Q-300,541-112-D-(15015-V)
ST-BASILE TRANSPORT INC.
184, boul. du Centenaire
C.P. 250
St-Basile
(Portneuf) QC
G0A 3G0

Demande de modification de permis, service additionnel:
St-Basile Transport Inc., détentrice du permis 15015-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte
De Montréal et de Québec à Saint-Basile pour le transport de ciment en vrac, par véhicules-citernes.

Rôle Q-80-24613-4
Q-300,541-113-D-(15015-V)
ST-BASILE TRANSPORT INC.
184, boul. du Centenaire
C.P. 250
St-Basile
(Portneuf) QC
G0A 3G0

Demande de modification de la clause *c*):
La requérante, St-Basile Transport Inc., détentrice du permis 15015-V, demande à la Commission des transports du Québec de modifier la clause *c*) de son permis pour qu'elle se lise à l'avenir de la façon suivante:
c-1) Transport spécialisé - longue distance - rayon
De ville de Laval à ailleurs dans la province dans un rayon de 325 km et retour, pour le transport de ciment en vrac, par véhicules-citernes.
c-2) Transport restreint - longue distance - rayon
De ville de Laval à ailleurs dans la province dans un rayon de 325 km et retour pour le transport de ciment en sacs, provenant de ou destiné à Ciment Québec Inc.

Rôle Q-80-24615-9
Q-300 541-114-D-(15015-V)
ST-BASILE TRANSPORT INC.
184, boul. du Centenaire
C.P. 250
St-Basile
(Portneuf) QC
G0A 3G0

Demande de modification de permis:
La requérante, détentrice du permis 15015-V s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte
De la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de Montréal, pour le transport de ciment en vrac, par véhicules-citernes. Point d'origine: Woodstock, Ont.

Rôle Q-80-24616-7
Q-300 660-102-D
(18275-V)
LAC ST-JEAN DÉMÉNAGEMENT LIMITÉE
LAKE ST-JOHN MOVING LTD
2105, avenue du Pont sud
Alma
(Lac-St-Jean-Est), QC
G8B 6N7

Modification du droit additionnel no 3:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que le droit additionnel no 3 qui se lit présentement comme suit: «Dans l'exploitation de son permis 18275-V-(Q-300 660) la détentrice est autorisée à utiliser les remorques ou semi-remorques de:

Harvey Transport Ltée	Q-300 041 (443-V)
Le Déménageur Québécois Ltée	Q-300 111 (1824-V)
Livraison Alain Enr	Q-301 702

soit modifié comme suit:

Dans l'exploitation de son permis 18275-V (Q-300 660), la détentrice est autorisée à utiliser les remorques, semi-remorques et/ou véhicules de:

Harvey Transport Ltée	Q-300 041 (443-V)
Le Déménageur Québécois Ltée	Q-300 111 (1824-V)
Déménageur Saguenay Ltée	Q-301 938 (Q-301 702)

Rôle Q-80-24617-5
Q-300 541-115-D
(15015-V)

ST-BASILE TRANSPORT INC.

184, boul. du Centenaire
C.P. 250
St-Basile
(Portneuf) QC
G0A 3G0

Modification du droit additionnel re/clause *a*):

La requérante, détentrice du permis 15015-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que le droit additionnel rattaché à l'exploitation de la clause *a* de son permis se lise à l'avenir comme suit:

Droit additionnel:

En donnant le service en vertu de la clause *a*) de son permis, la détentrice est autorisée à utiliser les semi-remorques propriété ou en la possession légale de Ciment Québec Inc. et ses filiales.

Rôle Q-80-24618-3
Q-000,029-102-D

AUTOBUS LATERRIÈRE INC.

R.R. no 4
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7H 5B1
Adresse de correspondance
4511, boul. Talbot
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7H 5A9
Place d'affaires

Demande de modification de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à modifier son service 4 qui se lit comme suit:

De Chicoutimi à Riverbend et les points intermédiaires suivants: St-Jean-Eudes, Arvida, Kénogami, Jonquière, Larouche, St-Bruno, St-Joseph d'Alma et Naudville.

Parcours à suivre:

Dans Chicoutimi:	rues Morin, Cartier, Ste-Anne, Price, Montcalm, Bossé, Ste-Marthe, boul. Taschereau, boul. St-Ignace jusqu'à Arvida.
Dans Arvida:	rues Nelson, Davis et Hunt, boul. Taschereau jusqu'à Kénogami.
Dans Kénogami:	rue Ste-Famille
Dans Jonquière:	rues St-Dominique et St-Aimé, route no 16 jusqu'à St-Bruno, route no 5 jusqu'à St-Joseph d'Alma.
Dans St-Joseph d'Alma:	rues Collard, Labrecque, Sacré-Coeur et St-Joseph jusqu'à Naudville, rue Price jusqu'au Moulin de Riverbend.

Restrictions:

a) Pas de service local dans et entre les villes de St-Joseph d'Alma, Naudville et Riverbend.

b) Pas de service local entre Jonquière et Chicoutimi ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

De Chicoutimi à Alma et les points intermédiaires suivants:
St-Jean-Eudes, Arvida, Jonquière, Larouche, St-Bruno.

Parcours à suivre:

Dans Chicoutimi:	Terminus rue Tessier, boul. Lamarche, boul. Taschereau
Dans Arvida:	Boul. Melone, route no 170, rue St-Hubert
Dans Jonquière:	rue St-Laurent, boul. Harvey et la route no 170
Dans St-Bruno:	route no 170
Dans Alma:	boul. Auger, Terminus

Restrictions:

a) Pas de service local entre Jonquière et Chicoutimi, ces deux endroits inclus.

Rôle Q-80-24619-1
Q-300 750-111-D
(19889-V)

ST-GERMAIN TRANSPORT LTÉE

276, Notre-Dame
C.P. 152
St-Germain-de-Grantham
(Drummond), QC
J0C 1K0

Modification de permis:

La partie requérante demande à la CTQ d'ajouter au permis Q-300 750-(19889-V) le service additionnel suivant:

De St-Germain et un rayon de 35 milles aux frontières Québec–États-Unis (tous ports d'entrée), destination: tous les États américains, et retour, pour le transport de produits nécessitant l'usage de véhicules isothermes à température contrôlée, pour le public en général.

Rôle Q-80-24621-7
Q-203,478-101-D
PERRON, PATRICK
39, rue Principale
Sault-au-Mouton (Saguenay)
G0T 1Z0
Requérant

Demande de permis de taxi:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de Sault-au-Mouton 09-9736-VL.

Rôle Q-80-24624-1
Q-203477-101-D
GASSEAU, MARCEL
138, 67e Rue ouest
Charlesbourg, QC
G1H 4W7
Requérant-cessionnaire
Q-201289-101-D
POULIN, RAYMOND
370, des Commissaires
Québec, QC
G1K 2P1
Requérant-cédant

Transfert de permis:
Poulin, Raymond demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gasseau, Marcel le permis Q-201289-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-80-24626-6
Q-50004-101-D
L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 04
2100, boul. Charest ouest
Sainte-Foy, QC
G1N 2G3
Requérante,
contre
Q-505 478-102-D
BRODEUR, FERNAND
392, rue Notre-Dame
St-Alexis (Maskinongé)
J0K 1V0
Requérant-cédant-intimé;
et
Q-507 263-102-D
GAGNON, FERNAND
200, de la Station
Ste-Adelphe (Champlain)
G0X 2G0
Requérant-cessionnaire-intimé;
et
La Commission des transports du Québec
Mise en cause.

Requête en revision selon l'article 22 de la Loi sur les transports:
1. Le requérant-cédant-intimé et le requérant-cessionnaire-intimé ont fait publier dans le journal *Le Nouvelliste*, les 21, 22 et 23 avril 1980, une demande de transfert;
2. La requérante, l'Association des Camionneurs Artisans de la Région 04 est intervenue à la requête;
3. La Commission des transports du Québec a tenu audience le 7 juillet 1980;
4. La Commission des transports du Québec par sa décision QCV-12914, rendue le 16 juillet 1980 accordait la demande de transfert aux requérants;
5. L'honorable juge Pierre Choquette, président du Banc a statué sur une question de droit suite à la preuve faite devant lui;
6. En vertu de l'article 17 de la Loi sur les transports, il revenait au juge seul de statuer sur une question de droit, sur laquelle le juge Choquette statuait que le transfert ne pouvait être accordé;
7. Messieurs les commissaires Paquet et Vallée ont quand même autorisé le transfert du permis du requérant-cédant-intimé;
8. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;
9. À la présente requête est joint un cautionnement de 50,00 $;
10. La présente requête a été signifiée aux requérants-intimés et à la mise-en-cause par voie postale tel qu'en fait preuve le reçu du ministère des Postes joint à l'original.
Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec
D'accueillir la présente requête:
De permettre à la requérante de se faire entendre, s'il y a lieu;
De révoquer la décision rendue par la Commission des transports du Québec dans la cause Q-80-23487-4.

Rôle Q-80-24634-0
Q-203480-101-D
PARENT, JACQUES
1013, boul. Marcotte
Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)
G8H 2B1
Requérant-cessionnaire
Q-202288-101-D
LANGLAIS, LUCIEN
1829, boul. St-Dominique
Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)
G8H 2P1
Requérant-cédant

Transfert de permis:
Langlais, Lucien demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Parent, Jacques le permis Q-202288-002 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de Roberval 02-9013-V ainsi que le véhicule-taxi.
Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1.

8982-o

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
M-80-54389-0	M-710730-102-D **COPACVI INC.** 202, rue Principale sud Amos Abitibi, QC J9T 2J7	Boues liquides		8
Q-80-24603-5	Q-710735-101-D **GESTION SANITAIRE PORTNEUF INC.** 72, Dupont est Pont-Rouge (Portneuf) G0A 2X0	Boues liquides	6	3
Q-80-24609-2	Q-710,138-102-D **JEAN-GUY GIONEST** (Gionest, Jean-Guy) C.P. 69 Chandler (Gaspé-Est) G0C 1K0 Adresse de correspondance R.R. no 1 Chandler (Gaspé-Est) G0C 1K0 Place d'affaires	Déchets solides		1

8982-o

Avis de l'administrateur aux détenteurs de permis de la Commission des transports du Québec, conformément aux dipsositions de l'article 2.48.6 du Règlement 2 (1976)

Conformément à l'article 2.48.6 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, en ma qualité d'administrateur, je vous fais tenir comme détenteur de permis pour lequel le droit afférent au renouvellement n'a pas été acquitté dans les 90 jours du dernier jour de mai 1980, le présent avis pour indiquer:

a) Le défaut de paiement de ce droit: et

b) la date ultime à laquelle vous pourrez acquitter le droit prescrit au paragraphe 5 de l'article 2.48.1 et demander la délivrance, *instanter*, d'un permis identique.

La date ultime est le 27 novembre 1980.

Note: Le droit prescrit au paragraphe 5 de l'article 2.48.1 est celui qui aurait été exigible pour le renouvellement de ce permis majoré de 10%.

La vérification du renouvellement a été faite à partir principalement des données informatiques obtenues au préalable et des pièces au dossier de la Commission. Si vous avez effectivement immatriculé, dans les délais, votre ou vos véhicules, vous pourrez transmettre une photocopie de votre ou vos certificats d'immatriculation le plus tôt à la Commission pour que votre dossier soit mis à jour.

Pour tout renseignement, communiquer à:

Québec: Transport de matières en vrac: 643-4550
Montréal: Transport de matières en vrac: 873-4226

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

05 M-500155-001 et 002
MAHEU & FRÈRES ENRG.

05 M-500213-002 et 003
LEBLANC, LÉONARD

05 M-500386-001
VACHON, BERTRAND

05 M-500387-001
POIRIER, RÉAL

05 M-500671-001 à 004, 006 et 007
LODGE TRANSPORT LTD.

05 M-500840-001
ANCTIL, HENRI

05 M-500883-001
COOK, HUBERT

05 M-500888-001
CHAMPAGNE, GAÉTAN

05 M-500893-001
FORTIN, ANDRÉ

05 M-500920-001
QUIRON, LAURIER

05 M-500921-001
CHAMPAGNE, JOSAPHAT

05 M-501292-001
LARRIVÉE, JACQUES

05 M-501415-001 à 010
AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE

05 M-501611-001
THERRIEN, CAMILLE

05 M-501818-001
QUIRION, ROLAND

05 M-501833-001
HUTCHINS, ROBERT

05 M-501949-001
GAGNÉ, HERVÉ

05 M-502277-001
YVON LAPLANTE INC.

05 M-502533-001
DION, MICHEL

05 M-502553-001
NICOL, JACOB

05 M-502554-001
LUSSIER, GAÉTAN

05 M-502580-001
MESSIER, GILLES

05 M-502609-001
QUINTIN, ROGER

05 M-502595-001
ADAMS, CHESTER

05 M-503072-001
ANCTIL, YOLAND

05 M-503093-001
NADEAU, RAYMOND M.

05 M-503344-001 et 002
RUMSBY, BRUCE

05 M-503350-001
ROYER, RONALD

05 M-503613-001
RAYMOND, ROBERT

05 M-503636-001
DOUGHERTY, STUART

05 M-503652-001
CYR, ROSCOE

05 M-503655-001
LEHOUX, GÉRARD

05 M-503739-001
NADEAU, MARC-ANDRÉ

05 M-503821-001
MARCHAND, GUY

05 M-503856-001
L'ESPÉRANCE, GÉRALD

05 M-503879-001
MAHEU, MARC

05 M-503881-001
MAHEU, NORMAND

05 M-503882-001 et 002
JEANSON, RÉAL

05 M-503892-001 et 002
POTVIN, PAUL-ÉMILE

05 M-503954-001
COUTURE, HECTOR

05 M-503975-001
AUBERT, BERNARDIN

05 M-503998-001
BERGERON, CONRAD (MME)

05 M-504012-001
PERREAULT, ALAIN

05 M-504161-001
RACICOT, ROCH

05 M-504234-001
ROYER, ÉDOUARD

05 M-504266-001
BISSONNETTE, ROLLAND

05 M-504295-003
LANDRY, ALPHONSE

05 M-504685-003 et 004
PERSONS, W. L.

05 M-504972-001
BRAULT, YVON

05 M-505105-002
HERVÉ NADEAU & FILS LTÉE

05 M-505114-001
BEAUNOYER, ROMÉO

05 M-505146-001
LES TRANSPORTS O. PAQUIN INC.

05 M-505181-001
GUILLEMETTE, LUCIEN

05 M-505196-001
MARCIL, GUY

05 M-505217-001
MORISSETTE, GARLAND

05 M-505222-001
FRÉGEAU, ROMUALD

05 M-505232-001
RACINE, NORMAND

05 M-505254-001
LAMOTHE, CLÉMENT

05 M-505291-001
PERRAS, JULES

05 M-505317-002 et 003
ARTHUR & GEORGES BELOIN ENRG.

05 M-505528-002
ALBERT FORRAND & FILS INC.

05 M-506081-001
DENIS, ALCIDE Y.

05 M-506312-001
SAVARD, GÉRARD

05 M-506399-001
GODBOUT, MARCEL

05 M-506447-001 et 002
ROY, GÉRARD

05 M-506506-001
PAQUETTE, ALBERT

05 M-506510-001
RUMSBY, GERRY

05 M-506545-001
THIBODEAU, ANDRÉ

05 M-506928-001
TREMBLAY, ROMÉO

05 M-507233-002
PRÉVOST, EDGAR

05 M-507246-001
ADAMS, LINDA

05 M-507374-001
ST-PIERRE, JEAN-PAUL

05 M-507379-001
LYSTER TRANSPORT ENRG.

05 M-507427-001
GINGRAS, NORMAND

05 M-507436-004
RODNEY, CLEARY

05 M-507504-001
DAIGLE, YVES

05 M-507537-001
CROSS, ARNOLD

05 M-507584-001
QUIRION, PHILIPPE

05 M-507736-001
ROCICOT, ROLAND

05 M-507802-001
GRENIER, LAURENT

05 M-507866-001
BOULANGER, JEAN-GUY

05 M-507994-001
JEANSON, NORMAND

05 M-508066-001
LAROCHE, GÉRARD

05 M-508160-001
MERCIER, CHARLES

05 M-508184-001
CAMIL GUILLETTE ENRG.

05 M-508255-001
BOIVIN, ROGER

05 M-508265-001
CLOUTIER, EDDY

05 M-508373-001
GRONDIN, MARCEL

05 M-508384-001
CÔTÉ & BILODEAU ENRG.

05 M-508405-002
GRENIER, ROCK

05 M-508433-001
TANNER, JAMES

05 M-508532-001
DION, ANDRÉ

05 M-508832-001
ROY & RICHARD INC.

05 M-508914-001
PRINCE, ANDRÉ

05 M-508927-001
VACHON, RÉJEAN

05 M-508955-001
CHASSÉ, RONALD

05 M-508961-001
BOMBARDIER, MICHEL

05 M-509022-001
TURCOTTE, BERTRAND

05 M-509089-001
BEAUDOIN, JEAN-GUY

05 M-509462-001
LEBLANC, NIL

05 M-509456-001
BEAUDETTE, GILLES

06 M-500084-001
MALO, GÉRARD

06 M-500085-001
BRUNET, DENIS

06 M-500210-001
MARCIL, DENIS

06 M-500218-001
GEMME, UBALD JUNIOR

06 M-500249-002
SAUVÉ, GÉRARD
(dame Béatrice Sauvé, ès qual. lég. univ.)

06 M-500257-002
GAMELIN, JOCELYN

06 M-500275-001
MONGRAIN, JEAN

06 M-500303-001
DE LASABLONNIÈRE, ANDRÉ

06 M-500305-001 à 003
C.K. BLAIR INC.

06 M-500328-001
CAMPEAU, MAURICE

06 M-500337-001
JODOIN, ÉDOUARD

06 M-500380-001
A. MANY & FILS INC.

06 M-500449-001 et 002
BONNEAU, RENÉ

06 M-500458-001
TESSIER, CLAUDE

06 M-500460-001
LOYER, PAUL-ÉMILE

06 M-500461-001
BOISSÉ, PAUL ÉMILE ANDRÉ

06 M-500472-001
VEILLETTE, JEAN

06 M-500481-002
CORBIN, JEAN-PAUL

06 M-500484-001
BLAIN, JEAN-GUY

06 M-500485-001
DAUNAIS, HENRI

06 M-500516-001
FORGET, RAYMOND

06 M-500626-001 à 003, 005 et 006
RACICOT, MAURICE

06 M-500635-001
MORIN, CHRISTIAN

06 M-500707-001 à 006
L'ENLÈVEMENT NEIGE LAURENTIDE LTÉE

06 M-500724-001 et 002
LÉPINE, RENÉ

06 M-500738-001
GAUTHIER, LÉOPOLD

06 M-500739-001 et 002
EMBELLIS, MONT ST-HILAIRE ENRG.

06 M-500809-001 à 004
J. M. REMY ENR.

06 M-500821-001
ADAM, MARCEL

06 M-500843-001 et 002
GUILBEAULT, ERNEST

06 M-500868-001
GEMME, DENIS

06 M-500953-001
ST-PIERRE, JACQUES

06 M-501003-001 à 004 et 006 à 010
LEMAY, JOSEPH

06 M-501066-001
MÉNARD, BRUNO

06 M-501087-001
HERVIEUX, ROGER

06 M-501118-001 à 006
LUCIEN LACHAPELLE LTÉE.

06 M-501130-001
FERRON, MARTIAL

06 M-501200-001 et 002
LACASSE, GEORGES

06 M-501215-001 et 002
SYNDICAT COOP. STE-JULIE

06 M-501217-001
ALIX, MARCEL

06 M-501228-002
CONSTRUCTION BER-MASK LTÉE.

06 M-501254-001 et 002
CONSTANTIN, GILLES

06 M-501311-001
CHARBONNEAU, GILLES

06 M-501312-001
HOOKER, WILLIAM

06 M-501380-003
WHISSELL INC.

06 M-501394-001
PARENT, ANDRÉ

06 M-501465-001
SAUVÉ, OLIVIER

06 M-501499-002, 005, 006, 007, 009, 011, 012, 013
BAILLARGEON & FOURNIER INC.

06 M-501508-001
FONTAINE, MICHEL

06 M-501540-003
LAVALLÉE, ANDRÉ

06 M-501542-001 et 002
PAQUETTE ANDRÉ & GASTON

06 M-501562-001
SAVARD, RICHARD

06 M-501578-001
VEILLETTE, DENIS

06 M-501579-001
BONNEVILLE, ANDRÉ

06 M-501582-001
DESAUTELS, BERNARD

06 M-501641-001
DUPUIS, MARCEL

06 M-501650-001
BOULAIS, PAUL

06 M-501651-001
FRÉGEAU, HERVÉ

06 M-501656-001
GENDRON, ANDRÉ

06 M-501706-001
MASSE, ADRIEN

06 M-501749-001
DEMERS, GEORGES

06 M-501756-001
HAMELIN, GÉRALD

06 M-501759-001
GARCEAU, MAURICE

06 M-501775-001
SIROIS, CHARLES

06 M-501783-001
HAMELIN, LUCIEN

06 M-501787-001
TREMBLAY, PAUL

06 M-501931-001
MASSE, CLÉMENT

06 M-501996-004
GIROUARD, BRUNO

06 M-502006-001
LABRECQUE, ALAIN

06 M-502031-001
GARGANTINE, ALFRED

06 M-502040-001
CALVÉ, GERMAIN

06 M-502055-001
BOUVIER, GILBERT

06 M-502109-001
VALLÉE, ROGER

06 M-502114-001
WEEKES, FRANK

06 M-502131-001 et 002
MORRISSETTE ASPHALTE LTÉE.

06 M-502142-001
DUMOULIN, DORIS

06 M-502185-001
PELLETIER, JEAN-GUY

06 M-502186-002 à 004
VERNER, LÉONARD

06 M-502193-004
PLAMONDON TRANSPORT INC.

06 M-502194-001
ABRAN, JEAN-JACQUES

06 M-502195-001 à 003
QUENNEVILLE, ROSAIRE

06 M-502226-001
ADAM, JULES

06 M-502232-001 et 002
BOURDEAU, ROBERT

06 M-502234-001
CHABOT & FRÈRES ENR.

06 M-502252-002
DESJARDINS, JACQUES

06 M-502297-003 et 006
LUDOVIC MONTPETIT INC.

06 M-502326-001 et 002
KAY, AUREL

06 M-502354-001 et 002
ROCKSYL ENRG.

06 M-502393-001
BENOIT, ROCH

06 M-502398-001
RICHER, ADÉLARD

06 M-502401-001
PALARDY, NORMAND

06 M-502411-002
LAPORTE, GÉRARD

06 M-502421-003
PAVAGE A. BRODEUR ENRG.

06 M-502423-001
NICHOLS, ÉDOUARD

06 M-502431-001
POIRIER, JEAN-GUY

06 M-502440-001
SAVARIA, LAURIER

06 M-502487-001
MILLETTE, JEAN-MARC

06 M-502735-001
ST-JACQUES, SAMUEL

06 M-502768-001
FOURNELLE, ÉMILE

06 M-502780-001
LAUZON, ÉDOUARD

06 M-502790-001
MICHEL DI LILLO TRANSPORT

06 M-502805-001
ALARIE, LÉO

06 M-502809-001
DESORMEAUX, CLAUDE

06 M-502847-001
MADDEN, RAYMOND

06 M-502970-001
PAQUETTE, PAUL-ÉMILE

06 M-502980-002
HÉBERT, JEAN-MARIE

06 M-502987-001
GEMME, JEAN-PAUL

06 M-503004-001
VÉRONNEAU, ROGER

06 M-503080-001 à 004
RÉJEAN SICOTTE TRANSP. ENR.

06 M-503081-002
CONSTRUCTION STE-MARTHE INC.

06 M-503096-001
BENOIT, JULIEN

06 M-503100-001
JODOIN, JEAN-PAUL

06 M-503109-001
DUSSAULT, JACQUES

06 M-503117-001
TARTE, BERNARD

06 M-503130-001 et 002
LAGACÉ, ROBERT

06 M-503198-002
GAMACHE, RÉAL

06 M-503199-001
PATRY, RONALD

06 M-503207-001
DUVAL, FLORIAN

06 M-503229-001 à 005
HÉBERT, GILLES

06 M-503278-001 à 003
J.B. GUÉRIN TRANSPORT ENR.

06 M-503303-001
DE GRANDPRÉ, ROBERT

06 M-503330-001
FORGET, RUSSEL

06 M-503336-001
FOURNIER, ÉDOUARD

06 M-503341-001
BARRETTE, ROGER

06 M-503343-001
DUPUIS, ROCK

06 M-503360-001
ARCHAMBAULT, FERNAND

06 M-503379-001
GALIPEAU, ALCIDE

06 M-503434-001
LAFRENIÈRE, ALDÉO

06 M-503536-001
CHAGNON, DONALD

06 M-503669-001
DUSSAULT, ANDRÉ

06 M-503674-001
ROBIDOUX, JULES

06 M-503678-001
G. BAILLARGEON ENTRP. FOREST ENR.

06 M-503706-001
FAFARD, NORMAND

06 M-503770-001
COSSETTE, RAYMOND

06 M-503778-001
LABELLE, BERNARD

06 M-503803-001
COURCHESNE, EUGÈNE

06 M-503824-001
DUFOUR, ARMAND

06 M-503857-001
ROBERT, GUY

06 M-503859-001
VINCELETTE, ERNEST

06 M-503860-001 et 002
STEVENSON, NORMAN

06 M-503916-001
VAILLANCOURT, ANDRÉ

06 M-503976-001
POISSANT, AIMÉ

06 M-504068-001
BARETTE, LUCIEN

06 M-504156-001
DUCHARME, MARCEL

06 M-504285-001
SOULIÈRES, LUCIEN

06 M-504304-001
BOUTHILLIER, YVAN

06 M-504336-001
VAILLANCOURT, PIERRE

06 M-504370-001
LÉGER ASPHALTE ENR.

06 M-504384-001 et 002
GÉRARD MAHEU INC.

06 M-504504-001
HARNOIS, YVAN

06 M-504598-001
POMKOSKI, RICHARD JOHN

06 M-504605-002
CEDRATI, MARCELLO

06 M-504608-001
LES SABLES THOUIN INC.

06 M-504613-001
GELLY, ROBERT JR.

06 M-504733-001 et 002
TANNAHILL, GORDON G.

06 M-504744-001
RIOPEL, RÉAL

06 M-504813-001 et 002
RICHARDSON, LORNE WILLIAM

06 M-504834-001
BEAUCHEMIN, HECTOR

06 M-504835-002
TRANSPORT VERCHÈRES INC.

06 M-504897-001
DAGENAIS, ARMAND

06 M-504916-001
GÉNÉREUX, ROMÉO

06 M-504951-003 et 004
NORMAND BEAUREGARD EXCAVATION INC.

06 M-504955-001
BOUCHARD, ROGER

06 M-505084-001
PERTH, JEAN-YVES

06 M-505088-001
ST-JEAN, GÉRALD

06 M-505107-001
MALLETTE, RÉMI

06 M-505173-001
CHARTRAND, CLAUDE

06 M-505187-001
BOIVIN, JEAN-ROCK

06 M-505267-001
ROY, ROGER

06 M-505293-001 et 002
MAURICE, GABRIEL

06 M-505328-001
CHARLEBOIS, ROLAND

06 M-505453-002
JEAN DAOUST & FILS CIE LTÉE

06 M-505478-001
SEALE, T. WESLEY

06 M-505546-001
LALONDE, YVES

06 M-505553-001
CORRIVEAU, DENIS

06 M-505558-001
MILLER, JEAN

06 M-505581-001 à 003
PAGÉ, PIERRE

06 M-505684-001
POOLE, GARTH

06 M-505737-001
LES ENTREPRISES M.P.

06 M-505830-001
CHARLEBOIS, JEAN-CLAUDE

06 M-505893-001
CÔTÉ, GILLES

06 M-505899-001
LAURENTIDE FROSTED FOODS REG'D

06 M-505937-001
THÉORET, ROGER

06 M-506102-001
BRIÈRE, GÉRARD

06 M-506113-001 et 002
SABLIÈRE ST-PIERRE LTÉE.

06 M-506148-001 et 002
LAMPRON, ROBERT

06 M-506167-001
LAFRENIÈRE, SERGE

06 M-506199-001
LEGROS, JEAN

06 M-506236-001
ST-PIERRE, DANIEL

06 M-506276-001
BEAUREGARD, CLAUDE

06 M-506309-001 et 002
POIRIER, ODETTE (MME)

06 M-506356-001
PERREAULT, SERGE

06 M-506410-001
LONGUEUIL DÉMOLITION ENR.

06 M-506450-001
THIFFAULT, PIERRE

06 M-506520-001
DUBÉ, ROBERT

06 M-506521-001
LEFEBVRE, FRANÇOIS

06 M-506543-001
SALDAN, ROMAN

06 M-506613-001
ST-MARTIN, RENÉ

06 M-506648-001
MELOCHE, ROBERT

06 M-506718-010 et 014
BAU-VAL INC.

06 M-506728-001
BLONDIN, RAYMOND

06 M-506740-001
JOS BAZUSKI ENR.

06 M-506755-001
HÉLIE, ANDRÉ

06 M-506783-001
DÉRY, JEAN

06 M-506831-002
PARENT, LÉO

06 M-506864-001 et 002
ST-AMAND, FLORENT

06 M-506871-001 à 003
LA CIE DE CONSTR. & PAVAGE D'ARGENTEUIL LTÉE

06 M-506900-001
JEAN-GUY DUBÉ EXCAVATION ENRG.

06 M-506926-001
ROLANDE MOREAU ENR.

06 M-506987-001
GEMME, JEAN-GUY

06 M-506993-001 à 004
PARENT, MAURICE

06 M-507013-001 à 003
PAYSAGISTE LAFONTAINE ENR.

06 M-507028-001 à 003
ASSELIN, MICHEL

06 M-507031-003
EXCAVATION POULIN & FRÈRES LTÉE

06 M-507061-001
LALONDE, MICHEL

06 M-507082-001
GEMME, OSCAR

06 M-507124-001
RÉAL & LOUISE LANDRY INC.

06 M-507133-001
CHARLEBOIS, ROLAND

06 M-507152-001
LARIVIÈRE, JEAN-PAUL

06 M-507188-001
CHARBONNEAU, DENIS

06 M-507218-001
BLAIN, PAUL

06 M-507251-001
TESSIER, FERNAND

06 M-507258-001
ST-LOUIS, RICHARD

06 M-507275-001
ST-PIERRE, DANIEL

06 M-507290-001
CASTONGUAY, MICHEL

06 M-507313-001
BOURGON, ROBERT

06 M-507314-001 à 003
CLAUDE & JULIEN BIGRAS ENRG.

06 M-507320-001
TRANSPORT MARC-ANDRÉ DORAIS

06 M-507324-001
MC NICOL, CAMERON

06 M-507360-001 et 002
BEAULIEU TRANSPORT ENR.

06 M-507380-001
RONALD LABONTÉ TRANSPORT

06 M-507398-001
BARIL, LIONEL

06 M-507416-001
MILLER, JUDY

06 M-507418-002
VERREAULT, JEAN-CLAUDE

06 M-507432-001
DUBUC, HECTOR

06 M-507437-001
BEAUSOLEIL, LÉO

06 M-507442-001
FAUBERT, GILLES

06 M-507451-001 et 002
LE CENTRE DE REBUTS DE DELSON INC.

06 M-507465-001 et 002
LEBEAU, CYRILLE

06 M-507486-002
MASSY, LÉO

06 M-507510-001
DUPUIS, LAURIER

06 M-507515-001
ST-JEAN, RÉJEAN

06 M-507542-001
VIGEANT, ROBERT

06 M-507555-001
DAGENAIS, HENRI

06 M-507561-001
GIROUARD EQUIP. & WELDING SHOP

06 M-507566-001
AUGER, RAYMOND

06 M-507622-001
P.E. BOISSÉ & FILS INC.

06 M-507633-001
SAURETTE, NORMAND

06 M-507663-001
ROGER & JEAN-GUY HUNEAULT ENR.

06 M-507668-001
PARENT, CLAUDE

06 M-507695-001
P. H. EXCAVATION ENR. (EN SOC.)

06 M-507705-001
JOYAL, SERGE

06 M-507720-001
LES PAVAGES AUTO-BLOQUANT AMJ INC.

06 M-507728-001
GUENETTE, RENÉ

06 M-507753-001
CASTONGUAY, JEAN

06 M-507758-001
LES ENTRP. YVAN PION INC.

06 M-507760-001
PILON, J.E. GILLES

06 M-507777-001
LAURENCE, ROMÉO

06 M-507780-001
DUPUIS, ARTHUR

06 M-507809-001
LAMOTHE, JEAN-PAUL

06 M-507820-001
PEARSON, IRVINE

06 M-507821-002
ROGER RIVEST & FILS INC.

06 M-507825-001
BONNEVILLE, GUY

06 M-507856-001
CHALIFOUX, RÉJEAN

06 M-507897-001
PAUL LONGTIN TRANSPORT

06 M-507913-001
DUMONT, DANIEL

06 M-507987-001
MAJOR, MARCEL

06 M-507988-001 à 006
TRANSPORT LANTHIER LTÉE

06 M-508014-001 à 004
TRANSPORT J.P. PIGEON INC.

06 M-508025-001
CHAGNON, YVON

06 M-508035-001
BERTRAND, JEAN

06 M-508071-001
DUPUIS, RAYMOND

06 M-508075-001
GERMAIN, JACQUES

06 M-508083-001
DESLAURIERS, GUY

06 M-508119-001
BURQUE, DANIEL

06 M-508156-001
DESJARDINS, ROLAND

06 M-508168-001
L'HOMME, JEAN-MARC

06 M-508183-001
METHE, BENOIT

06 M-508200-001
SAVOIE, GILLES

06 M-508239-001
ROACH, PATRICK

06 M-508272-001
VILLEMAIRE, GILLES

06 M-508285-003
TRANSP. ANDRÉ BEAUCHAMP

06 M-508306-001
BRODEUR, CLAUDE

06 M-508333-001
LES CAMION. MARCEL PAQUETTE

06 M-508349-001
LAVIGNE, ANDRÉ

06 M-508375-001
MAINVILLE, RÉMI

06 M-508387-001
LAGACÉ, JACQUES

06 M-508402-001
G. FRÉCHETTE INC.

06 M-508417-001
GRENIER, URBAIN

06 M-508443-001
VIAU, ARTHUR

06 M-508453-002
TRANSPORT F. AUDET INC.

06 M-508491-001
HÉROUX, JACQUES

06 M-508502-001 à 008
RAY ADAM & FILS LTÉE.

06 M-508552-001
DURAND, ROGER

06 M-508617-001
MAILLE, JEAN-PAUL

06 M-508645-001 à 004
A.A. MC CORMICK INC.

06 M-508655-001
LÉONARD, RÉAL

06 M-508656-001
HÉBERT, JEAN

06 M-508665-001
LES ENTREPRISES A. LEMOYNE INC.

06 M-508683-001
LEMAY, SYLVAIN

06 M-508685-001
CHABOT, YVES

06 M-508686-001
VAILLANCOURT, MICHEL

06 M-508710-003
NORMAND PALARDY & FILS

06 M-508733-001
BEAUCHAMP, MARCEL

06 M-508741-001
DUMOULIN, ROSAIRE

06 M-508747-001 à 003
ADAM, GABRIEL

06 M-508793-001
EXCAVATION MARCEL MONETTE ENRG.

06 M-508827-001
EXCAVATION H. LEVESQUE INC.

06 M-508870-001
LAREAU, SYLVAIN

06 M-608871-001
SYLVESTRE, ROBERT

06 M-508919-001
CAILHIER, CLAUDE

06 M-608943-003
D. LANGEVIN INC.

06 M-508947-001
COUTU, LOUIS

06 M-608999-001
MAJOR, DENIS

06 M-509023-001
LES ENTREPRISES B.I.B. INC.

06 M-509027-001
G. JETTÉ TRANSPORT INC.

06 M-509039-001
VILLENEUVE, ALAIN

06 M-509043-001
GAGNON, GUY

06 M-509050-001
TRANSPORT VAILLANCOURT ENR.

06 M-509056-001
HURTEAU, ROBERT

06 M-509064-001
QU'ENNEVILLE, JOCELYN

06 M-509092-002
EXCAVATION GELUMAR INC.

06 M-509110-003 et 004
L. AREL INC.

06 M-509127-001
CHABOT, LUCIEN

06 M-509129-001
EXCAVATION DENIS DUBÉ LTÉE

06 M-509144-001
DESROCHERS, GERMAIN

06 M-509160-001 et 002
LES ENTRP. MARCEL ROBERGE INC.

06 M-509172-001 et 002
CIE DE BOIS L. MOLLOY INC.

06 M-509229-001
CRAIG, WESLEY

06 M-509305-001
SERGE DUPUIS ENR.

06 M-509325-001
MICHEL CLÉMENT ENRG.

06 M-509376-001
GRONDIN, CAROL

06 M-509400-001
EXCAVATION RICHELIEU ENR.

06 M-509431-001
FORTIER, BERTRAND

06 M-509502-001
TRANSPORT M. CLERMONT

07 M-500369-001
MILLER, ROBERT W.

07 M-500414-001
BOILEAU, JACQUES

07 M-501145-001
PAIEMENT, ANDRÉ

07 M-501156-001
GINGRAS, GASTON

07 M-501158-002
MIELKE, PERCY

07 M-501316-001 à 007
OZANAM ROY INC.

07 M-501511-001
LAMARCHE, JEAN-PAUL

07 M-501526-001
JOANISSE, GÉRARD

07 M-501933-001
ROCQUE, JEAN-YVES

07 M-502154-001
PICHETTE, RICHARD

07 M-502218-002
PETIT, CLAUDE

07 M-502310-001 et 002
BOUCHARD, LÉONARD

07 M-502342-001
GASCON, ROGER

07 M-502486-001
PERRIER, RHÉAUME

07 M-502503-001
VAILLANCOURT, PIERRE

07 M-502513-001
ROMAIN, JEAN-MARC

07 M-502625-001
SABOURAIN, CONRAD

07 M-502634-001
LAVELL, RICHARD

07 M-502645-001
TREMBLAY, RHÉO

07 M-502649-001
LALANDE, LIONEL

07 M-502659-001
LAMOUREUX, JEAN-NOËL

07 M-502840-002
BRISEBOIS, JEAN-MARIE

07 M-502852-001
FLEURY, EVANS

07 M-502855-001
SCHARF, CLIFFORD

07 M-502876-001
PAIEMENT, GERMAIN

07 M-503143-001
PAVAGE MONTCLAIR INC.

07 M-503165-001
THIBAULT & CHARETTE ENRG.

07 M-503261-001
GARAGE FÉLIX PAQUETTE LTÉE

07 M-503399-001
MORIN, GUY

07 M-503456-001
KNIGHT, HENRI

07 M-503479-001
DUBEAU, ROMUALD

07 M-503483-001
BOUTHOTTE, FERNAND

07 M-503486-001
FOURNIER, BERNARD

07 M-503487-001
PROULX, DENIS

07 M-503488-001
GIROUARD, GEORGES

07 M-503494-001
RAYMOND MEUNIER ENRG.

07 M-503515-001
JOANISSE, JULES

07 M-503564-001
BÉLISLE, LAURENT

07 M-503742-001
LECLERC, NOËL

07 M-503800-001
FAUBERT, JEAN-CHARLES

07 M-503851-001
GASCON, CLAUDE

07 M-503901-001
STEVENSON, DUNCAN

07 M-503971-001
SARRAZIN, GASTON

07 M-504131-002
MEILLEUR, RAYMOND

07 M-504396-001
CHARRON, JEAN-MARC

07 M-504627-001
MAU-LA ENRG.

07 M-504728-001
MOLLOY, PALMA

07 M-504750-001 et 003
M.J.A. ENTREPRISES LTÉE

07 M-504771-001
CASSELMAND, ROBERT G.

07 M-504799-001
BOUVIER, PHILIPPE

07 M-504988-002
VAILLANT, ALCIDE

07 M-504992-001 et 002
CHARETTE, ROLLAND

07 M-505008-001
TRANSPORT JACQUES MOREAU INC.

07 M-505083-001 et 002
BRUNEAU, JEAN-GUY

07 M-505241-001
ERWIN, ROBERT

07 M-505301-001
GOUGEON, NOËL

07 M-505318-001
ABRAHAM, ARNOLD

07 M-505365-003
GAUVREAU, HECTOR

07 M-505439-001
MONGEON, WILFRID

07 M-505454-001
BRUNET, JACQUES

07 M-505499-001
BOULADIER MOTOR SALES LTÉE

07 M-505568-001 et 003
RICHARDS, KEITH

07 M-505615-001
CLOUTIER, MARCEL

07 M-505629-001
ANATOL BOULADIER & FRÈRES

07 M-505703-001
PAINCHAUD, JACQUES

07 M-505740-001
LUNAM, DAN (R. Wallingford (ès qual. exc. test.)

07 M-505742-002
LEBEAU, RAYMOND

07 M-505771-001
ARCHAMBAULT, JACQUES

07 M-505847-001
LAVERGNE, MICHEL

07 M-505858-002
BEAUCHAMP, OLIVIER

07 M-505916-001 et 002
PILON, ANDRÉ

07 M-505951-001
RUISSELL, STEWART

07 M-506022-003
CLOUTIER, CLAUDE

07 M-506042-001
CLOUTIER & FRÈRES ENRG.

07 M-506142-001
RUEL, ROLAND

07 M-506311-001
ARCHAMBAULT, GEORGES-ALBERT

07 M-506316-001
ERICKSON, PHILIBERT

07 M-506329-002 et 003
SAURIOL, ROLAND

07 M-506414-001
OUELLETTE, GILLES

07 M-506464-001 et 002
THOMPSON, RAYMOND

07 M-506471-001
TROWSSE, ARNOLD C.

07 M-506503-001
GAGNON, WILBERT

07 M-506612-001 à 020
TRANSPORT LÉO ST-PIERRE

07 M-506623-001
CRÉPEAU, ROMÉO

07 M-506792-001
BRISEBOIS, MME JEAN-MARIE

07 M-506838-001
GARNEAU, MME RITA

07 M-506840-001
BEAUBIEN, MAURICE

07 M-506856-001
PARISEAU, RONALD

07 M-506858-001
CLOUTIER, J.-PIERRE

07 M-506872-001
BRISSON, BERNARD

07 M-506893-001
BROWN, ALLAN

07 M-506902-001 et 002
CHARRON, GEORGES

07 M-506918-001
CHARLEBOIS, PAUL-ANDRÉ

07 M-506951-001
LEBLANC, MARC-FLORIAN

07 M-506979-001
CHARTRAND, EDMOND

07 M-506988-002
PAIEMENT, FRANÇOIS

07 M-506991-001
NEWTON, CLINTON

07 M-507010-001
MURRAY, GRANT

07 M-507093-001
BRUYÈRE, DANIEL

07 M-507293-001
TRUDEL, CLÉMENT

07 M-507396-001
LAMARCHE, PIERRE

07 M-507468-001 et 002
PAVAGE BÉLEC INC.

07 M-507547-001
CLOUTIER, GERMAIN

07 M-507586-001
ROCHON, GILLES

07 M-507595-001
DESROCHERS, ROBERT

07 M-507614-001
GATINEAU CEMENT & FORMS LTD

07 M-507646-001
CONSTANTINEAU, JEAN-GUY

07 M-507658-001
LEBLANC, RAYMOND

07 M-507796-001
PLOUFFE, EUGÈNE

07 M-507847-001
ST-AUBIN, ROLAND

07 M-508030-001
DUBEAU, GILLES

07 M-508326-001
SERGE LAFRENIÈRE ENRG.

07 M-508377-001
LAJEUNESSE, GUY

07 M-508381-001
MC GARRY, LAIRD

07 M-508408-001
PRÉVOST ENRG.

07 M-508478-001
ROBERT NEWTON ENRG.

07 M-508486-001
CAMIONNAGE J.P. PHILIPPE ENRG

07 M-508557-001
MORIN, ALBERT

07 M-508728-001
LEFEBVRE, LAURIN

07 M-508989-001
FLEURY, JEAN

07 M-509135-001
CAMIONNAGE LAFONTAINE & MAURICE JOLIVETTE ENR.

07 M-509180-001
TRANSPORT M. MOLLOY INC.

07 M-509308-001
LAFONTAINE, GASTON

07 M-509365-001
R. MEILLEUR & FILS ENR.

07 M-509394-001
CHARTRAND, ROBIN

08 M-500216-001
TRUDEL, ROLAND-GUY

08 M-500221-001 à 003
DRAPEAU, YVON

08 M-500250-001
GERMAIN, MARCEL

08 M-500259-001
COLLARD, GILLES

08 M-500272-001
BRETON, LÉONARD

08 M-500276-001
BOUCHARD, LAURENT

08 M-500277-001
CASTONGUAY, YVON

08 M-500292-001
GRAVEL, JEAN-YVES

08 M-500299-001 et 002
GINGRAS, MARCEL

08 M-500361-001
POIRIER, ANDRÉ

08 M-500381-001
LABRANCHE, RÉAL

08 M-500506-001
LETARTE, CLAUDE

08 M-500526-001 et 002
GAMACHE, RAYMOND

08 M-501025-001 et 002
MALTAIS, CLAUDE

08 M-501091-002
FOURNIER, LIONEL

08 M-501244-001
TRUDEAU, ANDRÉ

08 M-501470-001
BOUCHARD, DENIS

08 M-501501-001 et 002
LES ENTREPRENEURS MINIERS MASSE & GAUTHIER LTÉE

08 M-501841-001
GÉLINAS, FLORENT

08 M-501859-001
PELLETIER, MARCEL

08 M-502369-004
PAUL SAVOIE INC.

08 M-502669-001
LAMONTAGNE, RENÉ

08 M-502664-001
GOUPIL, ROGER

08 M-502670-002
LAJEUNESSE, GABRIEL

08 M-502823-001
DUCHARME, RAYMOND

08 M-502952-001
LAVIGNE, GRÉGOIRE

08 M-502954-002
GAUTHIER, LIONEL

08 M-503027-001
ST-ARNAUD, RAYMOND

08 M-503032-002
BARIL, AURÈLE

08 M-503049-001
DESCOTEAUX, NOËL

08 M-503228-001
PLOUFFE, MARCEL

08 M-503265-001
MIGNEAULT, ROMUALD

08 M-503766-001
GERMAIN, JEAN-PAUL

08 M-503972-001
MOREAU, LUC

08 M-503973-001
MORIN, ÉMILIEN

08 M-503979-001
PILON, ROGER

08 M-504001-001 et 002
AUDET, ROSAIRE

08 M-504021-001
BAILLARGEON, LAURENT

08 M-504067-001
CROTEAU, HERMAN

08 M-504122-001
GAUTHIER, LÉO

08 M-504123-001 à 003
POUDRIER, DENIS

08 M-504126-001
PHARAND, GUY

08 M-504187-001
GAUTHIER & FILS (ÉVAIN) INC.

08 M-504271-001
FILION, GHISLAIN

08 M-504536-001
THERRIEN, NOËL

08 M-504620-001
TREMBLAY, ROSAIRE

08 M-504632-001
CHOUINARD, JEAN-YVES

08 M-504792-001
VACHON, ROLAND

08 M-504906-002
TREMBLAY, YVES

08 M-504967-001
PLACEMENTS VIDÉO LTÉE

08 M-504983-001
ROYER, RÉAL

08 M-505098-001 à 003
MAINRO LTÉE

08 M-505351-001
QUÉVILLON TRANSPORT ENRG.

08 M-505352-001
NOËL, SERGE

08 M-505356-001
LAFRENIÈRE & FRÈRES LTÉE

08 M-505381-001
BERGERON & FRÈRES ENRG.

08 M-505755-002
TREMBLAY, RENAUD

08 M-505863-001 et 003
BOSSÉ, BENOIT

08 M-506080-001
LAUZON, MICHEL

08 M-506203-001
DEMERS, GILLES

08 M-506277-002
LÉTOURNEAU, BERTRAND

08 M-506477-001
LÉVESQUE, BENOIT

08 M-506581-001
LABELLE, LIONEL

08 M-506667-001
GIRARD, DENIS

08 M-506859-001
GAGNON, BERTRAND

08 M-506869-001
PROVENCHER, GILBERT

08 M-506903-001
BERGERON, JEAN-NOËL

08 M-506989-001
PROULX, RÉJEAN

08 M-507168-001
GENDRON, ANDRÉ

08 M-507507-001
FILTEAU, MAURICE

08 M-507656-001
BLANCHETTE, FRANÇOIS

08 M-507712-001 et 002
TARDIF, NAZAIRE

08 M-507803-001
BERGERON, MICHEL

08 M-507849-001
BELLEHUMEUR, CYRILLE

08 M-507887-001
MORIN, MICHEL

08 M-507934-001
GOULET, CLAUDE

08 M-507957-001
BRIN, ROGER

08 M-508039-001 et 002
BRETON & FILS ENRG.

08 M-508135-001
LUC BOILY LTÉE.

08 M-508304-001
CLÉMENT CARON ENRG.

08 M-508335-001
JOLICOEUR, MICHEL

08 M-508343-001
J.C. LANDRY & FILS INC.

08 M-508422-001
CHOUINARD, JACQUES

08 M-508445-001
TROTTIER, DOLLARD

08 M-508457-001
LABRANCHE, JACQUES

08 M-508471-001
BÉLANGER, MARCEL

08 M-508482-001
GUAY, DANIEL

08 M-508527-001
BROUILLARD, JULIEN

08 M-508561-001
BOUCHARD, GASTON

08 M-508581-001, 002, 005, 006, 008, 010, 014, 016, 017, 018, 021, 023, 024, 025, 026
CHIBOUGAMAU EXPRESS LIMITÉE

08 M-508810-001
MARTEL, LUCIEN

08 M-508862-001
ÉLÉMENT, CLAUDE

08 M-508965-001
GADRIN, GÉRARD

08 M-509026-002
HYLOP INC.

08 M-509032-001
GAUTHIER, JEAN-MARIE

08 M-509076-001 et 003
LES ENTRP. RENÉ PARÉ & FILS LTÉE

08 M-509150-001
ST-ARNEAULT, RÉGILLES

08 M-509231-001
RACINE, CONRAD

08 M-509236-001
LECLERC, GHISLAIN

08 M-509245-001 et 002
TRANSPORT GÉLINAS INC.

08 M-509290-001
LAROSE, GHISLAIN

08 M-509335-001
TRANSPORT EDGAR MILLETTE INC.

10 M-500008-001
LALIBERTÉ, RAYMOND

10 M-500032-001
MONETTE, JEAN-PIERRE

10 M-500108-001
TRANSP. BERTRAND GOUPIL

10 M-500121-001
DESGROSEILLIERS, LÉO

10 M-500127-001
BUCCI, MIKE

10 M-500170-001
ESPOSTO, IVETO

10 M-500182-001
BROUILLARD, JOSEPH

10 M-500279-001
TÉTREAULT, HENRI

10 M-500305-001 à 003
C. K. BLAIR INC.

10 M-500340-001
SÉGUIN, ROGER

10 M-500382-001
GIRARD, AIMÉ

10 M-500407-001
BOYLE, JACQUES

10 M-500467-001
GUÉRIN, CLARENCE

10 M-500472-001
VEILLETTE, JEAN

10 M-500502-001
LEMIEUX, FRANCINE

10* M-500546-002
RESTEL EXCAVATION INC.

10 M-500559-001
LEMIEUX, MARIE-PAULE

10 M-500709-001
COALLIER TRANSPORT ENRG.

10 M-500746-001
SEGUIN, OMER

10 M-500749-001
BILLETTE TRANSPORT ENRG.

10 M-500797-001
DULUDE, UBALD JOHN

10 M-500807-001 et 002
ROY, JEAN-MARIE

10 M-500863-001
THÉROUX, GÉRARD

10 M-500949-001
ARSENAULT, CLAUDE

10 M-500952-001
RUPCHAN, GEORGE

10 M-501045-001 à 003
C.P. CARTAGE CORP.

10 M-501081-002 et 003
A. CHARLAND LTÉE

10 M-501113-005, 006, 007, 008, 009
013, 015, 037, 039, 042, 043, 044, 048
050, 052, 053, 055
SEBREGA TRANSPORT LTD

10 M-501151-001
DELORME, MAURICE

10 M-501167-001
ROGER, ANDRÉ

10 M-501175-001
NICHOLSON, DAVID

10 M-501191-001
COUTURE, LORENZO

10 M-501193-001
GAMACHE, LÉOPOLD

10 M-501403-001
BOURQUE, GÉRARD

10 M-501408-001
STABILE, JOSEPH

10 M-501424-001
ALGELO SOLITIERO
EXCAVATION ENR.

10 M-501429-001
GEMME, CLAUDE

10 M-501983-001
MC BAIN, STANLEY

10 M-502051-001
BÉLAIR, RHÉAL

10 M-502058-001
DE SANTIS, MICHEL

10 M-502061-001
RAGUSA, GAÉTANO

10 M-502080-002
DUMONT, LUCIEN

10 M-502088-001
GRENIER, CLAUDE

10 M-502089-001
MARQUIS, LAURENT

10 M-502133-001
PAQUETTE, NORMAND

10 M-502156-001
PAQUETTE, RICHARD

10 M-502242-001
KISS, BELA

10 M-502247-001
DION, RAYMOND

10 M-502297-001 à 006
LUDOVIC MONTPETIT INC.

10 M-502324-001
BRIND'AMOUR, RAYMOND

10 M-502329-001
SAVAGE, GEORGES

10 M-502335-001
RACINE, OMER

10 M-502859-001
MONTEITH, LOUIS

10 M-502861-001
PITTS, THOMAS

10 M-502888-001
BERGEVIN, JOSEPH

10 M-502893-001 et 002
STOPPONI & FILS LTÉE

10 M-502903-001
FOURNIER, FABIEN

10 M-502975-001
PROVOST, RENÉ

10 M-503077-001, 002, 005, 007
SAUCIER TRANSPORT INC.

10 M-503089-001
LEFEBVRE, RÉAL

10 M-503145-001 et 002
ROUX AUTO REPAIR ENRG.

10 M-503166-001 et 002
R. BIENVENUE EXCAVATION
ENRG.

10 M-503185-001 à 004
THÉORET, PIERRE

10 M-503205-001
BOUDREAU, LÉOPOLD

10 M-503213-001
LABELLE, RÉJEAN

10 M-503241-001
CHAGNON, FRANÇOIS

10 M-503263-001
CHARTRAND-NADON, JEANNINE

10 M-503455-001
VINCENT, YVON

10 M-504035-001
TÉTREAULT, RENÉ

10 M-504036-001
LEGAULT, MARCEL

10 M-504059-001
LAFRENIÈRE, VIATEUR

10 M-504062-001
PERRAS, RICHARD

10 M-504065-001
ROSA, ANTONIO

10 M-504073-001
FOURNIER, JULES

10 M-504075-001
DION, MARCEL

10 M-504078-001
R. DESMARAIS EXCAVATION
ENRG.

10 M-504082-001
TRÉPANIER, LÉO-PAUL

10 M-504083-001
DESMEULES, WILFRID

10 M-504091-001
MYRE, AMÉDÉE

10 M-504099-001
R.D. PAUL REGISTERED

10 M-504193-001
SAVARD, JEAN-PAUL

10 M-504227-001 et 002
ROCKY TRANSPORT ENR.

10 M-504238-001
VIAU DRIVE YOURSELF INC.

10 M-504246-001
DESMARAIS, LUCIEN

10 M-504286-001
LAVOIE, PIERRE PAUL

10 M-504290-001
BENOIT, MÉDARD

10 M-504317-001
HOTTE, ARCHANGE

10 M-504358-001
MC KINSTRY, MARION

10 M-504406-001 et 003
G. LUCIA TRANSPORT ENRG.

10 M-504412-001
DINELLE, PHILIPPE

10 M-504439-001
BLAIS, ANDRÉ

10 M-504461-001
GILLES & YVON VANIER TRANSP. ENRG.

10 M-504484-001
MAYER, JACQUES

10 M-504511-001
MONACO, MICHEL

10 M-504533-001 et 002
SPANCON CONSTRUCTION LTÉE

10 M-504569-001
SYNETTE, ROBERT

10 M-504577-001
CHARPENTIER, HENRI

10 M-504579-001
VANDEN ABEELE & FRÈRES

10 M-504593-001
TÉTREAULT, MARIO

10 M-504605-001 et 002
CEDRATI, MARCELLO

10 M-504638-001 à 007
NITTOLO'S INC.

10 M-504659-001
GAUTHIER, WILFRID RENÉ

10 M-504816-001
M. DÉSORMIERS & FILS INC.

10 M-504828-001 et 002
BRISSON, LUCIEN

10 M-504852-001
ENTREPRISE DELCYR LTÉE

10 M-504881-001 à 003
TRANSPORTEX INC.

10 M-504918-001 à 005
E. PAPEL TRUCKING REG'D

10 M-504934-001
ROBITAILLE, MARCEL

10 M-504936-001 et 002
PÉPINIÈRE ST-AUBIN & FRÈRES

10 M-505001-001
SERAFINI, NICOLA

10 M-505010-001
KUZIK, ANDREW

10 M-505039-001
MORELLO, NICK

10 M-505042-001
BOIVIN, HENRI-PAUL

10 M-505057-001
CLERMONT, JACQUES

10 M-505142-001
R. ST-ANDRÉ EXCAVATION

10 M-505294-001
CHARTRAND, JEAN-CLAUDE

10 M-505297-001
HAMEL, DENIS

10 M-505324-001
PITOSCIA, ANTONIO

10 M-505332-001
GEORGE SCOTT CARTAGE LTD

10 M-505378-001
CHÉNIER, ROBERT

10 M-505415-001
LAPALME, MICHEL

10 M-505426-001 à 003
NOËL MARTEL INC.

10 M-505449-001
GAGLIA, DOMENICO

10 M-505489-002
SCOTT, ANDRÉ

10 M-505519-001
GOHIER, HENRI

10 M-505535-001 à 003
SMERIGLIO, FIORE

10 M-505550-001
AZZULO, ANACLETO

10 M-505567-001
LOUIS-SEIZE, YVES

10 M-505575-002, 003, 008, 011
FRATAR TRANSPORT INC.

10 M-505594-001
CHAPUT, LAURENT

10 M-505596-001
FERRERA, ORAZIO

10 M-505639-001
PETRECCA, CARMINE

10 M-505674-001
BOIVIN, GILLES

10 M-505675-001
BOIVIN, ROGER

10 M-505738-001 et 002
HAMELIN, ALAIN

10 M-505766-001
LAVOIE, GASTON

10 M-505786-001
TRANSPORT DODIER INC.

10 M-505807-001
LAMOUREUX, GILLES

10 M-505866-001
PERRON, PHILIPPE

10 M-505909-001
GIBEAU, ANDRÉ

10 M-506001-001
M.M. ASPHALT PAVING CIMENT FINISH & LANDSCAPING REG'D

10 M-506025-001
SAURIOL, JULES

10 M-506039-001
MARTEL, DENIS

10 M-506088-001
D'AMICO, VICTOR

10 M-506156-001
FILIPPONE, AMEDEO

10 M-506168-001
AUBIN, SERGE

10 M-506181-001
LÉVIS, LÉO

10 M-506217-004 et 005
LES ENTRP. GUYPE LTÉE

10 M-506282-001 et 002
DIAMOND TRANSPORT INC.

10 M-506392-001 à 006
ROY BIGELO W. REG'D

10 M-506442-001 à 003
M. D'AGOSTINO LTD

10 M-506463-001
LECAVALIER, JEAN-GUY

10 M-506550-001
LIZOTTE, GILLES

10 M-506706-001
TRANSPORT LÉO C. ENR.

10 M-506722-001
GERMAIN, ROBERT

10 M-506801-001
BEAULIEU, EDMOND

10 M-506846-001
DESAULNIERS, MICHEL

10 M-506850-001
MERCIER, JACQUES

10 M-506881-001
NORMAND DEGAULT DÉMOLITION INC.

10 M-506888-001
MONTMORENCY, ROBERT

10 M-506912-001
PILOTTE, MARCEL

10 M-506933-001
NAREAU, ADRIEN

10 M-506999-001
STAYROS, APOSTOLOPOULOS

10 M-507022-001
RIENDEAU, ANDRÉ

10 M-507029-001
SAVARD, GÉRARD

10 M-507030-001
BÉRUBÉ, JEAN-ROCH

10 M-507102-001
PALIOUDAKIS, SPIROS

10 M-507109-001
DEMERS, ROBERT JR.

10 M-507119-001
COUILLARD, RÉJEAN

10 M-507128-001
HOTTE, PIERRE

10 M-507137-001
BOUCHARD, ANDRÉ

10 M-507138-001
LAVOIE, SAMUEL

10 M-507144-001
ROUILLARD, RAYMOND

10 M-507156-001
LAPORTE, GUY

10 M-507161-001 à 007
PÉPINIÈRE ST-VINCENT DE PAUL INC.

10 M-507166-001
TRANSPORT M. YOUNG INC.

10 M-507173-001
LES ENTREPRISES RINBO INC.

10 M-507182-001
BOUCHARD, GEORGES

10 M-507209-001
FONTAINE, JEAN-GUY

10 M-507211-001
LEMOINE, RENÉ

10 M-507217-001
SERRE, RÉAL

10 M-507226-001
DUSCHENEAU, JOSEPH GILLES

10 M-507229-001
STATION DE SERVICE MÉRETTE & PRUNEAU ENRG.

10 M-507237-001
RÉAL LESAGE & GABRIELLE BRAULT LEBEL

10 M-507244-001
TREMBLAY, PAUL

10 M-507255-001
IMPELLEZZERI, GUISEPPE

10 M-507272-001
JARDINIER PAYSAGISTE DE ROSEMONT ENR.

10 M-507285-001
LES TRANSPORTS J.P. FRÉGEAU

10 M-507308-001
CANTIN, ALEXANDRE

10 M-507337-001
MORIN, PIERRE

10 M-507392-001
OUELLET, RÉJEAN

10 M-507402-001 et 002
CANADIAN COMPACTION & EQUIPMENT INC.

10 M-507405-001
BARRETT, ROSS

10 M-507438-003
ENTRP. J. & C. GRAVEL LTÉE

10 M-507450-001
ASSELIN, PIERRE

10 M-507493-003
TRANSP. RAYMOND PERREAULT INC.

10 M-507496-001
ASSELIN, GÉRARD

10 M-507519-001 à 003
FOSTER, JACQUES

10 M-507533-001
PROVENCHER, GERMAIN

10 M-507546-001
ST-JEAN, YVON

10 M-507576-001
TASSÉ, BERNARD

10 M-507588-001
EXCAVATION LUCIEN BLAIS ENRG.

10 M-507628-001
ROLLIN, GUY

10 M-507629-001
TERRASSEMENT DU NORD ENRG.

10 M-507639-001 à 006
TRANSPORT D.M.R. INC.

10 M-507649-001
V. GENTILE REG'D

10 M-507653-001
LUSSIER, MME GEORGIANA

10 M-507657-001
MEUNIER, GÉRARD

10 M-507680-001
LAFORTUNE, JEAN-PIERRE

10 M-507735-001
D. GAGLIA & FILS INC.

10 M-507740-001 et 002
A. & F. STORTO LTÉE

10 M-507842-001
LES ENTREPRISES ALTIA INC.

10 M-507903-001
TRANSPORT Y.A. ROY & FILS

10 M-507912-001
CINQUINO, LUCIO

10 M-507990-001 et 002
LUSSIER, ANDRÉ

10 M-507991-001
DIONNE, NORMAND

10 M-508020-001 et 002
MUCCI & TREVISONNO ENRG.

10 M-508049-003
CONSTRUCTION FEROCEL INC.

10 M-508103-001
DUMONT, JACQUES

10 M-508108-001
BELLINI, ALBERTO

10 M-508124-001 et 002
G. LUSSIER & FILS INC.

10 M-508169-001
TÉTREAULT, ROBERT

10 M-508194-001
PERREAULT, DONAT

10 M-508207-001
ROULEAU, VIATEUR

10 M-508258-001
TRANSPORT J.G. MATHIEU

10 M-508269-001
DÉNEIGEMENT SUD-OUEST LTÉE

10 M-508283-001 à 003
TRANSPORT P.L. INC.

10 M-508294-001
S. N. TRANSPORT ENRG.

10 M-508425-002
ALPHONSE GENDREAU & FILS INC.

10 M-508451-001
GAZONNIÈRE BASTIEN & FILS INC.

10 M-508476-001
LALANDE, CLAUDE

10 M-508540-001
QUANE, WAYNE

10 M-508548-001
TRANSP. LACORDAIRE INC.

10 M-508580-001
DENIS ROY TRANSPORT ENR.

10 M-508615-001
ROY, GUY

10 M-508620-001
GANDI, JOHN

10 M-508630-001
TRANSPORT F.B. ENRG.

10 M-508632-001
LACROIX, NORMAND

10 M-508673-001
LES REBUTS RIOPEL & FILS INC.

10 M-508682-001
HANDFIELD, JACQUES

10 M-508702-001
LES ENTREPRISES MABU INC.

10 M-508702-001
RICHER, JEAN

10 M-508754-001
GENDRON, JACQUES

10 M-508776-001 et 002
LES ENTRP. DUBÉ & THIBAULT INC.

10 M-508786-001
BIANCHINI, JOHNY

10 M-508808-001
ALLAIRE, RÉJEAN

10 M-508843-001
GAUTHIER, YVES

10 M-508849-001
LECLERC, ROGER

10 M-508880-001
BELLERIVE, MICHEL

10 M-508890-001
BOYER, RÉGINALD

10 M-508891-001
LAROCHE, YANICK

10 M-508893-001
TRANSPORT CLAUDIA INC.

10 M-508904-001
GRACIOPPO, GUISEPPE

10 M-508909-001
ENTREPRISES BELMAR ENR.

10 M-508930-001
PAVAGE SONIVAL LTÉE

10 M-508931-001
EXCAVATION R. CLERMONT LTÉE

10 M-508939-001
PAYEUR, JEAN

10 M-508962-001
DES PINS SERVICE INC.

10 M-508982-001
BÉCHARD, CLAUDE

10 M-509011-001 à 004
ROBERT DUPONT ENRG.

10 M-509015-001
LA CIE D'EXCAVATION ST-LAURENT (1979) LTÉE.
(En société)

10 M-509054-001
MESSIER, GUY

10 M-509070-001
TRANSP. SERGE POIRIER ENR.

10 M-509157-001
G.H. MARTEL INC.

10 M-509170-001
SPARAGNA, ALESSANDRO

10 M-509204-001
LAVOIE, LÉO

10 M-509209-001
DE CHANTAL, PIERRE

10 M-509239-001
AUCLAIR, YVES

10 M-509262-001
PITRE, DENISE LIZOTTE

10 M-509276-001
LES ENTREPRISES SCOBA ENR.

10 M-509297-001
LES ENTRP. RICHARD BOISSELLE INC.

10 M-509303-001
TRANSPORT GIGI-DENIS
(Aveine, Denis)

10 M-509408-001
EXCAVATIONS ROYAL
(Rozon, Yves)

10 M-509493-001
CANTI, FRANCISCO

Q-500040-001
PELLERIN, YVON

Q-500046-002-003
LEPAGE, YVON

Q-500057-001
ROYER, GEORGES

Q-500073-003
MILLER, MICHEL

Q-500074-001
VIGNEAULT, GÉRARD

Q-500104-001
VALOIS, VIATEUR

Q-500237-001
DUCHAINE, ROGER SR

Q-500252-001
CARIGNAN, JEAN-BAPTISTE

Q-500297-001
POULIN, GÉRARD

Q-500348-001-002
MALENFANT, RENÉ

Q-500424-002
CAUX, YVON

Q-500440-001
ALLARD, PHILIPPE

Q-500451-001
POULIN, WILFRID

Q-500453-001
DRAPEAU, THOMAS-LOUIS

Q-500457-003
BOLDUC, CYRILLE

Q-500465-001
GIGUÈRE, ADRIEN

Q-500493-001-002
GAUDREAULT, ANTOINE

Q-500500-001
CÔTÉ, FERNAND

Q-500518-001
LAVOIE, BENOIT

Q-500583-001
VILLENEUVE, ADÉLARD

Q-500585-001
VAILLANCOURT, MAURICE

Q-500586-001
LABRIE, MARCEL

Q-500588-001
DEMERS, LUCIEN

Q-500596-001
PAGEAU, DENIS

Q-500617-001
CHAREST, JEAN

Q-500625-001
MICHAUD, GÉRARD

Q-500688-001
PIERRE-PAUL LÉVESQUE ENR.

Q-500731-001
SAVARD, VINCENT

Q-500742-001
TREMBLAY, FRANCIS

Q-500872-001
BLAIS, GUY

Q-500909-001
BINET, LOUIS A.

Q-500914-001
CARRIER, ARMAND

Q-500950-002
CHARETTE, CAMILLIEN

Q-500952-002
THIBAULT, DESCHAMPLAIN

Q-500984-002
DUSSAULT, ALBERT

Q-501014-001
DALLAIRE, MARIUS

Q-501016-001
ROSS, BERNARDIN

Q-501026-006
LÉVESQUE, GAÉTAN

Q-501036-002
GAUTHIER, ADRIEN

Q-501061-001
SIMARD, MAGELLA

Q-501075-002
DIONNE, LORENZO

Q-501108-001
HARRISSON, BERTRAND

Q-501115-006
GASTON OUELLET ENR.

Q-501165-001
LANGLOIS, HERVÉ

Q-501194-001
BOUCHER, ROSAIRE

Q-501301-001
LAPOINTE, JACQUES

Q-501317-002
LEBLANC, GILLES

Q-501370-001
LOUBERT, RÉAL

Q-501382-001
DIONNE, RAYMOND

Q-501385-001
MICHAUD, RICHARD

Q-501448-001
LECHASSEUR, LÉONARD

Q-501463-001
BOUCHER, NORMAND

Q-501524-001
GAUDREAULT, ROGER

Q-501530-002-003
LORD, BRUNO

Q-501571-001
FAFARD, MAURICE

Q-501634-001
SÉGUIN, LIONEL

Q-501684-002
DUMONT, JEAN-LOUIS

Q-501714-001
LABRECQUE, JEAN-MARC

Q-501792-001
RENAUD, JACQUES

Q-501794-001
GIRARD, LUDGER

Q-501847-002
PRIVÉ, GUY

Q-501885-002
LÉOPOLD COUTURIER

Q-501892-001-002
MAILLOUX, YVAN

Q-501897-001
TREMBLAY, PAUL

Q-501901-001
DESCHÊNES, JEAN-CLAUDE

Q-501907-001
DANAIS, JOSEPH

Q-501948-002
GINGRAS, GILLES

Q-501016-001
SIOUI, LOUIS-PHILIPPE

Q-502042-001
PÉPIN, PAUL-RENÉ

Q-502078-001
LAVOIE, VICTOR

Q-502140-001-002
BISSON, GUY

Q-502147-001
BEAUDOIN, ARMAND

Q-502149-001
GAÉTAN SIMONEAU ENR.

Q-502167-001
LAVOIE, YVONNICK

Q-502169-003
CAYOUETTE, PAUL E.

Q-502179-002
TRANSPORT LAROUCHE LTÉE

Q-502228-002-003
TRUDEL, ALEXIS

Q-502243-002
RODRIGUE BOULIANNE

Q-502276-001
CORMIER, ANDRÉ

Q-502280-001-002-003-004
CHARLES TRUDEL INC.

Q-502290-002
BRETON, DOMINIQUE

Q-502318-002
POULIN, JEAN-MARIE

Q-502321-001-002-004-006-007-012-013-014-015-016-017-018-019-020-021-022-023-024
SAVARD, & DION TRANSPORT INC.

Q-502323-001
LAPOINTE, ANTOINE

Q-502324-001
ALAIN, CLÉMENT

Q-502353-001
SOMAVRAC INC.

Q-502368-001-002
PAQUET, ANDRÉ

Q-502406-002
NOÉ VEILLETTE INC.

Q-502438-001
NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE

Q-502456-001-002
DENIS, PAUL-EUGÈNE

Q-502515-001
TOURVILLE, AURÈLE

Q-502516-001
TREMBLAY, JEAN-MARIE

Q-502535-001
GENDREAU, DENIS

Q-502585-004
PELLERIN, JEAN-LOUIS

Q-502609-001-002-003
MICHAUD, JACQUES

Q-502610-002
NADEAU, LAURÉAT

Q-502632-003
LAPOINTE, AURÈLE

Q-502633-006
AURÈLE LORD ENR.

Q-502648-001
TREMBLAY, FLORENT

Q-502658-001
BERNARD BOUDREAU

Q-502723-002
LAMPRON, ANDRÉ

Q-502745-001-002
SAVARD, FLORIAN

Q-502797-001
LANDRY, YVON

Q-502817-001
LITALIEN, RÉGIS

Q-502827-001
LEPAGE, VANCE

Q-502850-001
CLOUTIER, GASTON

Q-502985-001-002
DUVAL, ROBERT

Q-503011-004
PAUL GILBERT

Q-503074-001
VERRET, ROBERT

Q-503105-001
SIMARD, ROBERT

Q-503128-001
LABRECQUE, RÉAL

Q-503145-001
GIGUÈRE, MATHIAS

Q-503154-001
LEMAIRE, GEORGES

Q-503155-002
BOURRET & FILS ENR.

Q-503162-002
COMEAU, YVON

Q-503194-001
TRANSPORT VAL ALAIN ENR.

Q-503209-001
LIONEL LÉVESQUE & FILS INC.

Q-503286-003
ROSS, HERVÉ

Q-503297-002
FOURNIER, NORMAND

Q-503328-004-005
BOUCHARD, LÉOPOLD

Q-503333-001-002-003
DALLAIRE, GEORGES

Q-503389-003-004
JONES, WALTER

Q-503392-001
TRUCHON, GUY

Q-503416-006
CIE D'ÉQUIPEMENT & DE TRANSPORT DE GASPÉ LTÉE

Q-503427-001
GAUTHIER, RÉGINALD

Q-503442-002
LÉVESQUE, JOS

Q-503514-001
BOUCHER, JACQUES

Q-503516-001-002-003
DEGARIE, RENÉ

Q-503580-001
BERNARD, PATRICK

Q-503595-002
QUÉBEC LABRADOR CONSTRUCTION INC.

Q-503610-002
GIRARD, ARTHUR

Q-503623-001
HARVEY TRANSPORT LIMITÉE

Q-503629-001
LES ENTREPRISES ROLLAND JOVAL & FILS INC.

Q-503637-002-003
TRUDELLE, ADRIEN

Q-503696-001
LACHANCE, BERTRAND

Q-503702-002
BOISVERT, RÉJEAN

Q-503722-001
MALTAIS, PASCAL

Q-503730-001
DU BERGER INC.

Q-503732-001
LEBLOND, RICHARD

Q-503735-003
BOURRET, PAUL

Q-503739-003
LAMBERT, ROGER

Q-503760-001
ENTREPRISES RENÉ ROY ENR.

Q-503768-002
TREMBLAY, JEAN-YVES

Q-503787-003
ST-GERMAIN TRANSPORT LTÉE

Q-503789-001
SIMARD, GUY

Q-503793-001
BILODEAU, ROBERT

Q-503818-001
SIROIS, RÉGIS

Q-503835-002
DUMAS, PAUL-AIMÉ

Q-503885-001
MATTE, RENÉ

Q-503967-001
GAGNÉ EXCAVATION LTÉE

Q-503990-001
SIMARD, ROSAIRE

Q-504043-001-002-003-004-005-006
DESROCHERS & FRÈRES INC.

Q-504049-003
CHABOT, EDMOND

Q-504072-001
CHÉNARD, MME ALBERTA

Q-504075-001
YVES GERMAIN INC.

Q-504087-001
LANGLAIS, ROLAND

Q-504099-002
GARAGE POIRIER & FRÈRES INC.

Q-504104-001
CARON, JEAN-PIERRE

Q-504105-001-002
MC DONALD, WILLIAM J.

Q-504111-001
QUIRION, GÉRARD

Q-504192-001
MARTEL, ANDRÉ

Q-504195-002
SAVARD, GÉRARD

Q-504198-008
AUCLAIR & FRÈRES INC.

Q-504219-001
BÉRUBÉ, MARCEL

Q-504251-002
ENTREPRISES ALFRED KELLY ENR.

Q-504252-001-002-003
LES CARRIÈRES DE NOUVELLE INC.

Q-504254-002
HARRISSON, GUY

Q-504264-001 à 009 Inc.
TRANSPORT DARVEAU INC.

Q-504284-001
ÉMOND, JEAN-PAUL

Q-504285-001
VEILLETTE, GARNEAU

Q-504286-002-004-006-009
CONTINENTAL ASPHALTE INC.

Q-504290-001-002
LES EXCAVATIONS DE MURDOCH INC.

Q-504296-001
DUBÉ, JOSEPH

Q-504332-001-002
LES CÈDRES LAURENTIENS INC.

Q-504347-002
CASTONGUAY, JOSEPH

Q-504356-001
DUFOUR, PAUL-ÉMILE

Q-504420-001
DUFOUR, GHISLAIN

Q-504439-001
LEMIEUX, JEAN-LOUIS

Q-504458-003
CLOUTIER, RENÉ

Q-504483-003-004-006
PAYSAGISTES LEMAY & FRÈRES LTÉE

Q-504487-002
IRÉNÉE ST-LAURENT & FILS INC.

Q-504507-001
BLAIS, RAYMOND

Q-504519-001
FORBES, PIERRE-PAUL

Q-504525-003-004-010-012
LARIVIÈRE, ROGER

Q-504547-002
GUY LARIVIÈRE ENR.

Q-504550-001
CYR, LAVAL

Q-504564-001
BASTIEN, CLAUDE

Q-504577-001
VIBERT, ALVIN

Q-504594-001
MICHAUD, CHARLES-HENRI

Q-504629-001
MURRAY GUY ENR.

Q-504649-004
L. & B BEAUMONT INC.

Q-504678-001
LOUGHREN, LÉONARD

Q-504680-001
BOULET, GILLES

Q-504809-001
CHARPENTIER, LAURENT

Q-504835-001
PELCHAT, MME CÉCILE

Q-504849-001
THIBODEAU, ÉTIENNE

Q-504869-001
SAVIDANT, CALVIN

Q-504880-001-002-003-004
GRONDIN, RAYMOND

Q-504899-002
YVON LEMAY INC.

Q-504924-001
DESBOIS, MARC

Q-504943-001
SAVARD & FILS ENR.

Q-504955-002
SIMARD, ÉDOUARD

Q-504967-001
LANGLAIS, GILLES

Q-504990-001
DESPINS, JEAN

Q-505042-001
HAMELIN, CLAUDE

Q-505118-001
DEGRANDPRÉ, RÉJEAN

Q-505143-002
GASSEAU, SERGE

Q-505161-001
ASSELS, KERRY

Q-505190-001
MARTINEAU, MARC

Q-505231-001
BOND, PHILIPPE

Q-505272-001
CARON, GÉRALD

Q-505331-001
ROY, CHARLES-EUGÈNE

Q-505387-001
RITCHIE, RÉGIE

Q-505393-001
TAPP, ARTHUR

Q-505424-001
BOURRASSA, GHISLAIN

Q-505475-002-003
T.L. TREMBLAY INC.

Q-505507-001-002
HUOT, RONALD

Q-505509-001-002
CLAVEAU, RÉJEAN

Q-505521-001
RICHARD, GILLES

Q-505523-001
BLAIS, CHARLES

Q-505530-001
HORTH, ÉMILE

Q-505553-001
McBAIN, BYRON

Q-505597-001
CYRILLE, TURGEON

Q-505612-002
OVILA DUFOUR INC.

Q-505643-002
LÉVEILLÉE, JEAN-GUY

Q-505669-001
LES PAVAGES DE BEAUCE LIMITÉE

Q-505688-001
YVON GIRARD

Q-505693-001-002-004
S.A.F. CONSTRUCTION (1973) INC.

Q-505714-001
NADEAU, ERNEST

Q-505730-006-012
RODRIGUE NORMAND INC.

Q-505743-002
LECLERC, JEAN-ROCH

Q-505751-001
LEBLANC, WILFRID

Q-505756-001
PONTBRIAND, LOUIS

Q-505801-001
ANCTIL, STELLIN

Q-505803-001
LAVOIE, CLÉMENT

Q-505808-001
MARIO GILBERT CAMIONNEUR (ENR.)

Q-505818-001
LALIBERTÉ, POULIN BLANDINE

Q-505845-001
MORIN, ANDRÉ

Q-505854-001
JEAN-LOUIS LECLERC

Q-505865-001
DENIS GIROUX ENR.

Q-505880-001
GAÉTAN MASSICOTTE

Q-505883-001-002
RAYNALD POIRIER

Q-505908-001
DEMERS, EUGÈNE

Q-505946-001
FOURNIER, RÉGINALD

Q-505965-001
EXCAVATION & TRANSPORT HENRI COUTURE ENR.

Q-505977-001
LADUFO INC.

Q-505986-001
LAMONTAGNE ÉQUIPEMENT ENR.

Q-505991-002
TRANSPORT THIBAULT ENR.

Q-506101-001
GAGNÉ, MARC

Q-506152-002-003
LES CONSTRUCTIONS A. BÉRUBÉ LTÉE

Q-506171-001
SIMARD, MICHEL

Q-506243-001
RENÉ VALLÉE PAYSAGISTE ENR.

Q-506252-002
ROBERT ET JULES Mc MURRAY ENR.

Q-506277-001
GÉRARD-RENÉ LAVOIE

Q-506282-001
GAÉTAN TURGEON

Q-506286-001-002
GRENIER TRANSPORT INC.

Q-506307-001-002-003
J.G. NORMAND INC.

Q-506333-001
GENEST, ANDRÉ

Q-506347-001
COTTON, RÉGIS

Q-506351-001
BÉLANGER, ROBERT

Q-506353-001
HUOT, ÉMILE

Q-506379-001
DÉSILETS, YVON

Q-506398-001
LES PAVAGES INTERBLOC INC.

Q-506408-001
GIRARD, DANIEL

Q-506412-001-003
PIERRE GRANT INC.

Q-506418-001
LES ENTREPRISES J.G.T. INC.

Q-506419-001
BÉATRICE P. TREMBLAY

Q-506435-001
CÔTÉ, CHRISTIAN

Q-506444-006
LES INDUSTRIES GEORGES DESCHÊNES LTÉE

Q-506458-001
SWEETMAN, GORDON

Q-506504-001
MATHON, ANNETTE

Q-506530-001
POIRIER, MAURICE

Q-506550-003
ROSAIRE BOUCHARD & FILS LTÉE

Q-506569-001
PARADIS, YVON

Q-506575-001
LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES PERRON LTÉE

Q-506594-002
VINCENT BOUCHARD & FILS INC.

Q-506627-001
CYR-CHARLES E.

Q-506628-001
VANDAL LÉOPOLD (BLUTEAU)

Q-506637-001
SAVARD, LAURÉANNE LANDRY

Q-506641-001
CANTIN, MICHEL

Q-506651-001
LES INDUSTRIES CLAIRVAL LTÉE

Q-506661-001
LES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARCEL BOIVIN INC.

Q-506674-001
GAUTHIER, ROGER

Q-506685-002
ROY, PIERRE

Q-506699-002-003
LES TRANSPORT D.L.M. INC.

Q-506702-001
DESBIENS, LUCIEN

Q-506738-001
RÉJEAN DÉRY ENR.

Q-506741-001
LAVOIE, RÉJEAN

Q-506742-001
BOIVIN, FERNAND

Q-506777-001
DUGUAY, PAUL NORMAND

Q-506781-001
AUGUSTIN & MARIO THIBEAULT

Q-506785-001
BOLDUC, BENOIT

Q-506788-001
LANCTOT, CHARLES

Q-506789-001
MALTAIS & LAPOINTE LTÉE

Q-506802-001
DURAND, ROGER

Q-506813-001
FRANCIS LEPAGE

Q-506815-001-002
JEAN-EUDES LEPAGE EXCAVATION INC.

Q-506831-001
POULIOT, DENIS

Q-506837-001
BOURRET & FILS ENR.

Q-506838-001
FORTIN, MAURICE

Q-506840-001
TUYAU BELLECHASSE INC.

Q-506842-001
TREMBLAY, MARCELLIN

Q-506845-001
LAVOIE, RODOLPHE

Q-506846-001
BÉRUBÉ, NICOLAS

Q-506847-001-002
GERVAIS BASTIEN

Q-506848-001
RAYNALD DUBÉ ENR.

Q-506849-001
FRIGEAULT, JACQUES

Q-506851-001
ROLLAND MESSIER ENR.

Q-506870-001
CYRIL PARENT ENR.

Q-506902-001-002
TRANSPORT MAURICE FERNAND INC.

Q-506919-001
MORENCY, GILBERT

Q-506925-001
PAQUETTE, ROGER

Q-506939-001- -003
TRANSPORT LAC DES AIGLES LTÉE

Q-506944-001
MONT-JOLI PAVAGE INC.

Q-506947-001
CASAUBON & FRÈRES INC.

Q-506951-001
LES ENTREPRISES BROREST INC.

Q-506957-002
TERRASSEMENT PROVINCIAL TANGUAY INC.

Q-506961-001
LEBEL, JEAN-GUY

Q-506977-001
LES TRANSPORTS MONT ALBERT LTÉE

Q-506982-001
CHARLES ÉDOUARD SOUCY

Q-506990-001
A.C.G. TRANSPORT ENR.

Q-506991-001
LES EXCAVATIONS MONT JOLI LTÉE

Q-506992-001-002
HENRI-LOUIS BÉGIN TRANSPORT INC.

Q-507000-001
CASTONGUAY, GHISLAIN

Q-507012-001-002-003
DALLAIRE, ROSAIRE

Q-507031-001
P. DESBIENS & FILS INC.

Q-507031-001
P. DESBIENS & FILS INC.

Q-507082-001
HENRI-NOËL VEILLEUX & FILS LTÉE

Q-507085-001
SERVICES SANITAIRES DE BEAUCE INC.

Q-507125-001
LES ENTREPRISES ADRIEN BÉLANGER INC.

Q-507155-001
CROTEAU, LUC

Q-507156-001
BOUCHER & FILS INC.

Q-507186-001
MICHAUD, NORMAND

Q-507187-001
TURCOTTE, YVETTE

Q-507203-001
AUGER, LOUIS

Q-507205-001
PERRON, CHARLES

Q-507285-001
LES CONSTRUCTIONS L.G.P. INC.

8982-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-53715-7	80 09 23	Décision: MPV-1954-S 5-M-000091-102-D ROYAUME DES BAMBINS ENR Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8485	80 08 16	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 30 juin 1981
M-80-53716-5	80 09 23	Décision: MPV-1955-S 5-M-000216-102-D FALOCCO NUNZIO Requérant	G.O.Q. no 33 p. 8485	80 08 16	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 30 juin 1981
M-80-53727-2	80 09 23	Décision: MPV-1956-S 0-M-000617-101-D GUILLAUME TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8486	80 08 16	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 30 juin 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53754-6	80 09 23	Décision: MPV-1957-S 3-M-000168-102-D P.H.A. LAVIGNE TRANSPORT ENRG Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8489	80 08 16	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 31 août 1981
M-80-54114-2	80 09 22	Décision: MPV-1953-S 9-M-000592-105-DS AUTOBUS DE L'ESTRIE INC Requérante	Le Devoir	80 08 18 80 08 19 80 08 20	Demande de permis Accordée
M-80-54326-2	80 09 22	Décision: MPV-1952-S 4-M-000134-101-DS ARMAND P. BELAIR ENRG Requérante	Journal de Montréal	80 08 28 80 08 29 80 08 30	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 30 juin 1981
M-80-54417-9	80 09 23	Décision: MS-6248 4-M-000076-104-S MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC Requérante	Le Devoir	80 09 04 80 09 05 80 09 06	Demande de permis Rejetée
Q-80-24256-2	80 09 26	Décision: QPV 1642 S 9-Q-000588-103-D SYLVIO LAFOREST LTÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8670	80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24257-0	80 09 24	Décision: QPV 1632 S 9-Q-000588-102-D SYLVIO LAFOREST LTÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8670	80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 24 jusqu'au: 81 09 20
Q-80-24275-2	80 09 26	Décision: QPV-1641-S 0-Q-000108-105-D AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8672	80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 Pour les services 1, 2 et 3 jusqu'au 30 06 81 incl. Service 4: du 01 10 80 au 30 04 81 incl.
Q-80-24285-1	80 09 26	Décision: QPV-1640-S 8-Q-000530-108-D AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8674	80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24290-1	80 09 25	Décision: QPV-1635 8-Q-000308-101-D MME JOCELYNE TREMBLAY Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8676	80 08 23	Modification de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 25
Q-80-24297-6	80 09 24	Décision: QPV-1633 9-Q-000315-101-D ROCHETTE, LUCIEN Requérant	G.O.Q. no 34 p. 8677	80 08 23	Suppression totale de service Accordée
Q-80-24301-6	80 09 26	Décision: QPV-1638-S 5-Q-000533-103-D TRANSPORT P.F. COUTURE INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8678	80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24306-5	80 09 26	Décision: QPV-1637-S 3-Q-000006-103-D AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8679	80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24334-7	80 08 29	Décision: QPV-1621-S 7-Q-000143-113-DS TRANSPORT DUCHESNEAU INC Requérante-cessionnaire 6-Q-000565-105 TRANSPORT RENÉ MATHIEU INC. Requérante-cédante	Journal de Québec	80 07 30 80 07 31 80 08 01	Transfert de permis Accordée Jusqu'au 30 juin 1981 Entrée en vigueur: 80 08 29
Q-80-24453-5	80 09 26	Décision: QPV-1643-S 7-Q-000606-101-DS GUIGNARD, ROBERT Requérant	Le Devoir	80 08 11 80 08 12 80 08 13	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée. Ce permis est valide jusqu'au 20 septembre 1981.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24480-8	80 09 05	Décision: QT-974 9-Q-000604-103-SI DUMAS, ANTHONY Requérant			Demande de permis Accordée Jusqu'au 22 septembre 1980 incl. Entrée en vigueur: 80 09 08
Q-80-24485-7	80 09 22	Décision: QPV-1629-S 5-Q-000608-101-DS AUTOBUS BINETTE INC. Requérante	Le Nouvelliste	80 08 18 80 08 19 80 08 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 22 jusqu'au: 81 06 19
Q-80-24491-5	80 09 25	Décision: QPV 1636 S 3-Q-000485-104-DS POIRIER, RÉJEAN Requérant	Journal de Québec Journal de Québec	80 08 20 80 08 21 80 08 22 80 08 28 80 08 29 80 08 30	Demande de permis Accordée Réfère le service no 2 pour être entendue en audience publique à Québec le 6 octobre 1980 Entrée en vigueur: 80 09 25 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24508-6	80 09 25	Décision: QPV-1634-S 6-Q-000342-102-DS SAUCIER, YVON Requérant	Le Nouvelliste	80 08 25 80 08 26 80 08 27	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 25 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24519-3	80 09 22	Décision: QPV-1630-S 6-Q-000490-103-DS GILLES LEVASSEUR INC. Requérante	Le Nouvelliste	80 08 21 80 08 22 80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 22 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24533-4	80 09 18	Décision: QPV-1627-S 3-Q-000535-105-S JOS PAQUETTE & FILS INC. Requérante	Le Nouvelliste	80 08 11 80 08 12 80 08 13	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 18 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24581-3	80 09 22	Décision: QPV-1631-S 4-Q-000609-101-DS AUTOBUS ARTHABASKA INC. Requérante	Le Nouvelliste	80 09 04 80 09 05 80 09 06	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 22 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24633-2	80 09 25	Décision: QS-3267 8-Q-000308-103-S MME JOCELYNE TREMBLAY Requérante	Journal de Québec	80 09 09 80 09 10 80 09 11	Demande de permis Rejetée
Q-80-24644-9	80 09 26	Décision: QPV-1644-H 5-Q-000012-104-HP TRANSPORT FONTAINE LTÉE Requérante	Affichée dans les autobus	du 80 09 08 au 80 09 18	Modification d'horaire Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26
Q-80-24646-4	80 09 25	Décision: QT-1001-S 7-Q-000143-114-SI TRANSPORT DUCHESNEAU INC. Requérante			Demande de permis Accordée Ce permis est valide pour la journée du 28 septembre seulement Entrée en vigueur: 80 09 28

ÉCOLIER

M-80-51566-003-NC	80 09 19	Décision: QPE-1871-C CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GRAND PORTAGE et GAÉTAN CHENARD INC. ET AL. Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission: corrige la décision portant le numéro QPE-1871 en y enlevant au dispositif, à la page 4, la référence au circuit numéro 07001 relativement au transporteur Lucien Dionne.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-033-NC	80 09 19	Décision: QPE-1886-C CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN TALON et MME MAY BLANCHET ET AL. Mises en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission: corrige la décision portant le numéro QPE-1886 en y enlevant toute référence au transporteur «Mme May Blanchet» (Q-100,536) et en y ajoutant au transporteur «Autobus Laval Ltée» (Q-100 262) les circuits portant les numéros 7,8,9,10,11 et 28.
M-80-53541-003-NC75	80 09 19	Décision: QPE-1899-C CM-10000 P-104 CQ-10000 P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GRAND PORTAGE et LUCIEN DIONNE Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission: corrige la décision portant le numéro QPE-1899 en y remplaçant dans le dispositif, à la page 4, l'adresse et le numéro de dossier du transporteur Lucien Dionne par l'adresse et le numéro de dossier suivant:

Dionne, Lucien
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
Rivière-du-Loup
Q-100,941.

M-80-53541-033-NC-77	80 09 19	Décision: QPE-1900-C CM-10000 P-104 CQ-10000 P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN-TALON et MME MAY BLANCHET *ET AL.* Mises en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission: corrige la décision portant le numéro QPE-1900 en y enlevant toute référence au transporteur «Mme May Blanchet» (Q-100 536) et en y ajoutant au transporteur «Autobus Laval Ltée» (Q-100,262) les circuits portant les numéros 7, 8, 9, 10, 11 et 28.

TAXI

M-80-47630	80 09 23	Décision: MPT-15624 M-208716-D-101 EFRAIM, HANNA Requérant-cédant M-203868-010 SAYER, DAVID Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3633	80 03 01	Transfert de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-49110	80 09 15	Décision: MPT-15575 M-203467-101-D LA SUCCESSION ARMAND MORIN Requérante-cédante M-210273-001 CARON, LUCIEN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 5004	80 04 12	Transfert de permis Accordée A-11
MI-80-20240-80	80 09 11	Décision: MI-20240-80 M-209779-001 RANDY SOUCY ENRG.			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Considérant que le requérant a vendu son véhicule taxi le 4 avril 1980 et a requis du B.V.A. un crédit pour ses plaques.
Considérant que depuis cette date ledit permis n'est plus opéré, soit plus de 90 jours.

M-80-53418-8	80 09 16	Décision: MPT-15576 6-M-210475-101-D LEBLANC, FERNAND Requérant-cessionnaire 9-M-209342-101 PRIMEAU, PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 29 p. 7763	80 07 19	Transfert de permis Accordée A-44
M-80-53638-1	80 09 12	Décision MPT-15573 1-M-210488-101-D ZIGLER, JOSEPH Requérant-cessionnaire 3-M-203788-101 KARP, NORMAN Rrequérant-cédant	G.O.Q. no 32 p. 8305	80 08 09	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53651-4	80 09 15	Décision MPT-15582 9-M-210522-101-D BARKUN, DAVID Requérant-cessionnaire 5-M-204727-101 BERGERON, ROGER F Requérant-cédant	G.O.Q. no 32 p. 8307	80 08 09	Transfert de permis Accordée A-11
Q-80-13581	80 09 26	Décision QPT-5277 Q-202 566-3-D HENRI-PAUL CUMMINGS	G.O.Q. no 39	77 10 01	

Décision terminant l'affaire
Demande de permis
La Commission rejette la requête de Henri-Paul Cummings pour les endroits suivants: 01-0104-SD, 01-0111-SD, 01-0106-SD, 01-01090SD

Q-80-23718-2	80 09 19	Décision: QPT-5234-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-203 140-101-D ALPHONSE MORIN Q-203 266-103-D WILLY VIBERT Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission corrige la décision portant le numéro: QPT-5234: transfère le permis numéro Q-203 266-001 détenu par Willy Vibert en faveur de Alphonse Morin.

Q-80-24054-1	80 09 10	Décision: QPT-5265 7-Q-203424-101-D POULIN, STEVE Requérant-cessionnaire 5-Q-201305-101 POULIN, MICHEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 30 p. 7925	80 07 26	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24072-3	80 09 10	Décision: QPT-5264 6-Q-203425-101-D TAXI BEN ENR. Requérante-cessionnaire 6-Q-201098-101 DÉRY, ANTONIO Requérant-cédant	G.O.Q. no 31 p. 8049	80 08 02	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 10
Q-80-24164-8	80 09 17	Décision: QPT-5271 4-Q-203435-101-D PHILIBERT, ROGER Requérant-cessionnaire 4-Q-200415-101 BOUFFARD, LAURENT Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8495	80 08 16	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 17
Q-80-24416-2	80 09 10	Décision: QPT 5267 9-Q-203448-101-DS DION, RAYMOND Requérant-cessionnaire 2-Q-202736-101 FORTIN, YVON Requérant-cédant	Journal de Québec	80 07 29 80 07 30 80 07 31	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 10
Q-80-24419-6	80 09 10	Décision: QPT 5268 7-Q-203366-102-DS GAGNÉ, ROGER Requérant-cessionnaire 8-Q-201724-101 FORTIN, JEAN B Requérant-cédant	Journal de Québec	80 08 09 80 08 11 80 08 12	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 10
QI-80-20029	80 09 25	Décision: QI-20029 Q-201115-001 BERTRAND CAYER			Permis identique *instanter* Accordée
QI-80-20030	80 09 24	Décision: QI-20030 Q-201 716-001 SUCCESSION DE RÉJEAN CAYER			Permis identique *instanter* Accordée

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-36348	80 09 22	Décision: MDI-2770 M-300201-5-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant BRIÈRE-GADBOIS, CÉLINE Intimée-cédante GADBOIS, GILLES Intimé-cessionnaire J.P. GADBOIS TRANSPORT LTÉE Mise en cause			Décision incidente Requête suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCR-4904 datée du 21 décembre 1978 et confiscation du cautionnement.
M-80-42382	80 09 22	Décision: MCR-6118-C M-304756-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant SERVICE DE COURRIER LABO INC. Intimée			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCR-6118 du 27 août 1980, à la page frontispice, de sorte que l'adresse de l'intimée se lise 3456, Adam, Montréal.
M-80-47207	80 09 22	Décision: MCR-6149 M-304946-D-102 SERVICE DE COURRIER LONGUEUIL ENRG. (En société)	G.O.Q. no 7 p. 1808	80 02 16	Demande de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-47729	80 09 23	Décision: MCR-6154 M-305017-101-D GIOVANNI GIAMMARELLA	G.O.Q. no 9	80 03 01	Demande de permis Rejetée
M-80-50595	80 09 19	Décision: MCR-6150-TF M-30007-135-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 21 p. 6155	80 05 24	Modification de tarifs Rejetée
M-80-51588	80 08 01	Décision: MCR-6071-TF M-302087-102-DT STERIVAN INC.	G.O.Q. no 25 p. 7073	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51657	80 08 20	Décision: MCR-6104-TF M-300337-101-DT ACE TRUCKING INC.	G.O.Q. no 26 p. 7253	80 06 28	Modification de tarifs Accordée
M-80-51792	80 09 22	Décision: MCR-6151 M-303433-101-D YOTT SERVICES LTD.	G.O.Q. no 30 p. 7911	80 07 26	Modification de permis Désistement
MI-80-30002	80 04 01	Décision: MI-30002-80 M-301753 HANDY MESSENGER SERVICE REG'D			

Demande de permis identique *instanter*
Accordée
À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans un délai de trente (30) jours.

MI-80-30011	80 04 03	Décision: MI-30011-80 M-303484 GAGNÉ, RÉAL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30032-B	80 04 21	Décision: MI-30032-80-B M-304556 TROJAN FREIGHT LINES LIMITED			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30059	80 07 23	Décision: MI-30059-80 M-303014 PORTAGE CARTAGE & STORAGE LTD.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30062	80 07 31	Décision: MI-30062-80 M-304553 BERNIER, PAUL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
M-80-54157-1	80 09 22	Décision: MCR-6152-TF 2-M-30003B-436-TT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-54406-2	80 09 22	Décision: MT-766 3-M-300865-105-SI CLARKE TRANSPORT ROUTIER LTÉE Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-80-23002	80 09 23	Décision: QCR-3254 Q-300 128-101-D CLAUDE LAPLANTE	G.O.Q. no 14	80 04 05	Modification de permis Désistement
Q-80-24132-5	80 09 26	Décision: QCR-3256 8-Q-300013-101-D NESTOR CHAMBERLAND Requérant	G.O.Q. no 32 p. 8312	80 08 09	Modification de permis Accordée
Q-80-24296-8	80 09 24	Décision: QCR-3255 8-Q-301219-101-D BEL-MONT EXPRESS INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8677	80 08 23	Suppression totale de service Accordée
Q-80-24490-7	80 09 05	Décision: QS 3253 9-Q-300335-112-S TRANSPORT QUIRION INC Requérante	Le Soleil	80 08 20 80 08 21 80 08 22	Demande de permis Accordée Jusqu'au 30 juin 1981 Entrée en vigueur: 80 09 05
Q-80-24604-3	80 09 25	Décision: QS-3266 4-Q-301957-102-S MAURICE LEBEL TRANSPORT ENR. Requérante	Journal de Québec	80 08 16 80 08 18 80 08 19	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24627-4	80 09 24	Décision: QT-999 1-Q-301729-102-SI BULK CARRIERS (P.E.I.) LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 jusqu'au: 80 10 10

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-28648	80 09 22	Décision: MDI-2769 21958-V-D-7 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LAIDLAW TRANSPORT LIMITED Intimée McCRUM TRANSPORT LTD. *ET AL.* Mis en cause			

Décision incidente
Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976)
Requête accordée, la demande est déclarée périmée et le cautionnement confisqué.

M-80-47205	80 09 23	Décision: MCS-5374 M-300879-104-D COLOSSAL CARRIERS LTD.	G.O.Q. no 7	80 02 16	Modification de permis Accordée
M-80-51661	80 09 22	Décision: MCS-5273 Q-302094-101-D ROGER LAUZON (1975) LTÉE	G.O.Q. no 26 p. 7255	80 06 28	Demande de permis Désistement
M-80-53557-3	80 09 18	Décision: MCS-5370 0-M-305107-103-D CAMIONNAGE BELL INC. Requérante-tireur 2-M-305113-103 CAMIONNAGE INTRA-QUÉBEC INC Requérante-tirée	G.O.Q. no 31 p. 8042	80 08 02	Demande de permis Accordée
M-80-53593-8	80 09 12	Décision: MCS-5341 4-M-305046-132-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Requérante-tireur 2-M-300080-107 LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 32 p. 8298	80 08 09	Demande de permis Accordée
M-80-54084-7	80 09 08	Décision: MS-6232 6-M-301415-102-S BOUFFARD, HENRI-PAUL Requérant-tireur 9-Q-300335-111 TRANSPORT QUIRION INC Requérante-tirée	Journal de Montréal	80 08 05 80 08 06 80 08 07	Demande de permis Accordée Date d'échéance: 31 mars 1981 Entrée en vigueur: 80 09 08
M-80-54337-9	80 09 19	Décision: MS-6241 1-M-301188-102-S TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante	Le Devoir	80 08 19 80 08 20 80 08 21	Demande de permis Rejetée
M-80-54338-7	80 09 19	Décision: MS-6239 6-M-304310-101-S CENTRAL TRANSPORT INC. Requérante	Le Devoir	80 08 20 80 08 21 80 08 22	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 19 jusqu'au: 80 12 19

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-54407-0	80 09 22	Décision: MT-765 7-M-304848-104-SI TRANSPORT LÉOPOLD BENARD INC Requérant-tireur 4-M-304866-104 OXFORD WAREHOUSING LTD Rrequérante-tirée			Demande de permis Rejetée
Q-80-23576-4	80 07 04	Décision: QCS-2380 4-Q-302039-102-D BLOUIN, RICHARD Requérant-tireur 7-M-300044-121 CHAMPLAIN SEPT ÎLES EXPRESS INC Requérante-tirée	G.O.Q. no 22 p. 6473	80 05 31	Demande de permis Accordée Annule à toutes fins que de droit le permis spécial émis par la décision QS-3124
Q-80-23808-1	80 08 05	Décision: QCS-2419 2-Q-300084-101-DS ST-RAYMOND EXPRESS Requérante-cessionnaire 8-Q-300286-102 GERMAIN TRANSPORT ENR Rrequérante-cédante	Journal de Québec	80 05 05 80 05 06 80 05 07	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 08 05
Q-80-24139-0	80 09 17	Décision: QCS-2454 3-Q-302113-102-D LABRECQUE, ROBERT Requérant-tireur 3-Q-300174-113 BEAUCE EXPRESS INC. Rrequérante-tirée	G.O.Q. no 32 p. 8315	80 08 09	Demande de permis Accordée
Q-80-24247-1	80 09 26	Décision: QCS-2468 8-Q-300724-119-D ST-LAMBERT TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8668	80 08 23	Demande de permis Accordée
Q-80-24249-7	80 09 26	Décision: QCS-2467 6-Q-300007-108-D TRANSPORT DALLAIRE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8668	80 08 23	Demande de permis Accordée
Q-80-24270-3	80 09 26	Décision: QCS-2470 8-Q-300450-102-D BEAULIEU TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8671	80 08 23	Demande de permis Accordée
Q-80-24272-9	80 09 26	Décision: QCS-2471 5-Q-301311-101-D EXPRESS R M INC Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8671	80 08 23	Demande de permis Accordée
Q-80-24358-6	80 09 04	Décision: QCS-2438-TF 3-Q-300422-102-PSS HARVEY, JEAN-MARIE Requérant			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Entrée en vigueur: 80 09 04
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-80-24510-2	80 09 15	Décision: QS-3256 9-Q-301887-106-S LEVESQUE, PHILIPPE Requérant	Le Devoir	80 08 26 80 08 27 80 08 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80-09-15 jusqu'au 15 juin 1981

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51215	80 08 21	Décision: MCR-6107 MCS-5311 M-300328-103-DS RELIABLE TRANSPORT LTD. Requérante-cessionnaire SCOTT TRANSPORT LTD. Mise en cause RELIABLE-SCOTT TRANSPORT LTD. Requérante-cessionnaire	La Presse	24, 25, 26 avril 80	Changement de contrôle Accordée
M-80-51215	80 09 22	Décision: MDI-2764 M-300328-103-DS (3955-V) M-305199-101-DS RELIABLE-SCOTT TRANSPORT LTD. Requérante RELIABLE TRANSPORT LTD. Mise en cause L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Intimé			

* Décision incidente

Requête pour être exempte du paiement des droits de la Commission:

Requête accueillie; il n'y a aucun droit payable dans le présent cas de fusion, la compagnie Laidlaw Transportation Limited contrôlant avant la fusion et Reliable Transport Limited et Scott Transport Limited et après la fusion Reliable Scott Transport Ltd.

LOCATION

M-80-42100	80 09 22	Décision: ML-2373 M-601124-1-D ÉQUIPEMENTS B. MORIN INC.			

Révision de décision

La Commission:

1. Révise la décision ML-2262 rendue le 15 mai 1980.
2. Prend acte du désistement de la requérante concernant la location à court terme et à long terme de véhicules de commerce.
3. Fait droit à la présente requête telle qu'amendée.
4. Délivre à Équipement B. Morin Inc. les permis suivants:

1 — Location à court terme de véhicules de ferme, machinerie agricole et machinerie industrielle pour le public en général.
Adresse: 301, boul. Queen, Lennoxville, QC, J1M 1K8.
Ce permis est délivré dans le cadre de l'Ordonnance générale no 2 sur la location.

2 — Location à long terme de véhicules de ferme, machinerie agricole et machinerie industrielle pour le public en général.
Adresse: 301, boul. Queen, Lennoxville, QC, J1M 1K8.
Ce permis est délivré dans le cadre de l'Ordonnance générale no 2 sur la location.

5. Fixe en vigueur les taux tels que déposés au dossier.

M-80-47176	80 09 23	Décision: ML-2375 M-600342-101-D AUTOMOBILE D.K. (1976) INC.	G.O.Q. no 6	80 02 09	Demande de permis Accordée
M-80-48288	80 09 23	Décision: ML-2374 M-600566-102-D LOCATION G.T.T.L. QUÉBEC LTÉE	G.O.Q. no 12 p. 4311	80 03 22	Changement d'adresse Accordée
M-80-50269	80 09 23	Décision: ML-2376 M-600221-101-D F.E. HAMILTON MOTORS LIMITED	G.O.Q. no 19 p. 5711	80 05 10	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51170	80 09 15	Décision: ML-2364 M-601069-102-DS ANDRÉ HURTUBISE GERMAIN PROVENCHER Requérants-cédants LES DISTRIBUTIONS R. BELLEMARE INC. (Réjean Bellemare, Gaétan Pelland et Pierrette Diamond Bellemare) Requérante-cessionnaire LOCATION L'ACADIE INC. Mise en cause	Le Devoir	28, 29, 30 avril 80	Changement de contrôle Accordée
M-80-53488-1	80 09 25	Décision: ML-2380 3-M-600488-101-D POR-CAR LEASING Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7915	80 07 26	Changement d'adresse Désistement

Annexe

La Commission:

1° Prend acte du désistement dans la présente affaire;

2° Confisque le cautionnement versé au dossier;

3° Décrète le lancement d'un avis *proprio motu* aux fins de révoquer la décision, annuler le permis s'il y a lieu ou rendre toute autre décision appropriée.

M-80-53722-3	80 09 23	Décision: ML-2378 0-M-600119-101-D ROBERT BIRON LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8485	80 08 16	Demande de permis Accordée
M-80-53729-8	80 09 23	Décision: ML-2377 7-M-600104-102-D LES VOITURES DE LOUAGE DESLAURIERS INC Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8487	80 08 16	Modification de permis Accordée
Q-80-24305-7	80 09 26	Décision: QL-1110 0-Q-600543-102-D JEAN-CLAUDE SAILLANT Requérant	G.O.Q. no 34 p. 8679	80 08 23	Demande de permis Accordée
Q-80-24534-2	80 09 19	Décision: QS-3262 2-Q-600558-101-S GILLES NADEAU CIE LIMITÉE Requérante	La Tribune	80 08 25 80 08 26 80 08 27	Demande de permis Rejetée
Q-80-24541-7	80 09 19	Décision: QS-3261 3-Q-600557-101-S LOCATIONS CÔTÉ & PATRY ENR. Requérante	Le Nouvelliste Le Nouvelliste	80 08 25 80 08 26 80 08 27 80 08 18 80 08 19 80 08 20	Demande de permis Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-50397	80 09 05	Décision: MCV-17364 M-506265-101-D FILTEAU, LÉO-PAUL	G.O.Q. no 19 p. 5715	80 05 10	

Révision de décision

La Commission:

1° Accueille la requête;

2° Corrige la décision MCV-15421-I pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit: «L'émission *instanter* d'un permis identique au permis no M-506265-001, sous réserve du paiement des droits exigibles majorés de 10% pour l'année 1980-81 est autorisée».

3° Décrète le remboursement du montant de 50 $ déposé dans la présente affaire (reçu no 153672).

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-50860	80 09 22	Décision: MDI-2768 M-505537-101-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LES ENTREPRISES RICHARD BOISELLE INC. Intimée CABANA, GÉRALD Mis en cause			

Décision incidente

Requête suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976)

Requête accordée, délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCV-17099 datée du 28 mai 1980 et confiscation du cautionnement.

M-80-51048	80 09 03	Décision: MCV-17363 M-505627-101-D RODRIGUE, ROBERT Requérant-cédant M-509317-102-D DÉSIRÉ LAPIERRE & FILS INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6466	80 05 31	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-53407-1	80 08 11	Décision: MCV-17313 M-509609-101-DS JODOIN, MARIO Requérant-cessionnaire M-509532-101 CHAMBERLAND, JEAN-PAUL Requérant-cédant	Journal de Montréal	30, 31 mai 1er juin 80	Transfert de permis Accordée R-6
MI-80-50234	80 09 22	Décision: MI-50234-80 M-503486-001 FOURNIER, BERNARD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50235	80 09 24	Décision: MI-50235-80 M-504744-001 RIOPEL, RÉAL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
M-80-53407-1	80 09 22	Décision: MCV-17313-C 0-M-509609-101-DS JODOIN, MARIO Requérant-cessionnaire 2-M-509532-001 CHAMBERLAND, JEAN-PAUL Requérant-cédant	Journal de Montréal	80 05 30 80 05 31 80 06 01	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 80 09 22

Annexe

La Commission: modifie la décision MCV-17313 en y ajoutant les mots suivants: «Décrète que la présente décision entre en vigueur immédiatement conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976)».

M-80-53496-4	80 08 12	Décision: MCV-17321 7-M-500528-101-DS AUDET, GÉRARD Requérant-cessionnaire 4-M-500596-101 GERVAIS, GAÉTAN Requérant-cédant	Le Devoir Le Devoir	80 06 26 80 06 27 80 06 28 80 06 26 80 06 27 80 06 28	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 80 08 12
M-80-54363-5	80 09 22	Décision: MCV-17386 8-M-509312-102-VE ROSSIGNOL, DONALD Requérant			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-20308	80 09 19	Décision: QCV-12950-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-500 185-13-P MARCEL FORTIN et DÉMOLITION MARCEL FORTIN INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission remplace au troisième paragraphe du dispositif, à la page 2, les numéros Q-500 195-001 et Q-500 195-002 par les numéros Q-500 185-001 et Q-500 185-002.

Q-80-23351	80 08 20	Décision: QCV-12949 Q-500185-101-D MARCEL FORTIN Requérant-cédant Q-507202-101-D DÉMOLITION MARCEL FORTIN INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 21	80 05 24	Transfert de deux permis Accordée
Q-80-23995-6	80 09 26	Décision: QCV-12977 9-Q-507335-101-DS LAROCHE, ROBERT Requérant-cessionnaire 8-Q-501701-102 VINCENT, GILLES Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 18 80 06 19 80 06 20	Transfert de permis Rejetée
Q-80-24047-5	80 08 26	Décision: QCV-12953 1-Q-503407-101-D JEAN PAUL & DENIS TREMBLAY LTÉE Requérant-cessionnaire 5-Q-507214-102 BOIES, MME PIERRETTE Requérante-cédante	G.O.Q. no 30 p. 7924	80 07 26	Transfert de permis Accordée
Q-80-24169-7	80 08 18	Décision: QCV-12943 0-Q-507326-102-DS RONALDO JACQUES CAMIONNEUR ENR. Requérante-cessionnaire 7-Q-504904-102 JACQUES MICHEL Requérant-cédant	Le Soleil	80 07 11 80 07 12 80 07 14	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 08 18
Q-80-24184-6	80 08 18	Décision: QCV-12944 1-Q-506939-102-DS TRANSPORT LAC DES AIGLES LTÉE Requérante-cessionnaire 9-Q-502658-102 BERNARD BOUDREAU Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 07 80 07 08 80 07 09	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 08 18
Q-80-24311-5	80 08 29	Décision: QCV-12956 7-Q-507360-101-DS LES ENTREPRISES E. NORMAND INC. Requérante-cessionnaire 6-Q-501166-101 NORMAND, ERNEST Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 23 80 07 24 80 07 25	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 08 29
Q-80-24348-7	80 09 10	Décision: QCV-12972 9-Q-507368-101-DS BETONAG LTÉE Requérante-cessionnaire 7-Q-506495-101 TRANSPORT CÔTE SUD INC. Requérante-cédante	Journal de Québec	80 07 31 80 08 01 80 08 02	Transfert de permis Accordée (7 permis) Entrée en vigueur: 80 09 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24552-4	80 09 16	Décision: QT-992 5-Q-501720-101-SI ROBICHAUD, JULIEN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24553-2	80 09 16	Décision: QT-993 3-Q-502290-101-SI BRETON, DOMINIQUE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24554-0	80 09 16	Décision: QT-987 3-Q-501474-103-SI BOUCHER, GRATIEN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24555-7	80 09 16	Décision: QT-989 6-Q-500895-103-SI DROUIN, PAUL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24556-5	80 09 16	Décision: QT-988 2-Q-506052-101-SI DUBÉ, LAURÉAT Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24557-3	80 09 16	Décision: QT-990 4-Q-501713-101-SI GAGNON, PAUL-BERTHIER Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24558-1	80 09 16	Décision: QT-986 1-Q-507010-102-SI GAGNÉ, JOCELYN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24559-9	80 09 19	Décision: QT-994 7-Q-505869-101-SI TREMBLAY, DENIS Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24561-5	80 09 16	Décision: QT-991 8-Q-500786-103-SI RUEL, CLÉMENT Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24562-3	80 09 16	Décision: QT-985 3-Q-502456-105-SI DENIS, PAUL-EUGÈNE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 16 jusqu'au: 80 09 30
Q-80-24622-5	80 09 22	Décision: QCV 12976 7-Q-507386-101-VE WOLOSHCHUK, THOMAS Requérant			Demande de permis Accordée
Q-80-24630-8	80 09 24	Décision: QS-3264 0-Q-506765-105-PSS BLANC SABLON CONSTRUCTION LTÉE Requérante			Demande de permis spécial, Basse Côte-Nord Accordée Entrée en vigueur: 80 09 24 jusqu'au: 80 11 15
Q-80-24631-6	80 09 24	Décision: QT-998 5-Q-507099-102-SI CONNORS ROY Requérant			Demande de permis Rejetée
Q-80-24639-9	80 09 25	Décision: QT 1000 9-Q-506295-106-SI JULES SAVARD INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 25 jusqu'au: 80 10 09

DÉCHETS

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-49628	80 09 22	Décision: MSD-606 M-710667-101-D HAMEL, CÉCILE	G.O.Q. no 17 p. 5336	80 04 26	Demande de permis Rejetée
M-80-49904	80 09 23	Décision: MSD-607 M-710668-101-D MOÏSE LEFRANÇOIS	G.O.Q. no 17	80 04 26	Demande de permis Accordée R-7
M-80-51621	80 07 11	Décision: MS-6186 M-710701-101-S OXYVOR QUÉBEC INC.	La Presse	9, 10, 11 avril 80	Demande de permis spécial Accordée telle qu'amendée R-5 Du 11 juillet 1980 jusqu'au 9 juillet 1981
M-80-51622	80 07 11	Décision: MS-6184 M-710701-102-S OXYVOR QUÉBEC INC.	La Presse	9, 10, 11 avril 80	Demande de permis spécial Accordée R-10 Du 11 juillet 1980 jusqu'au 9 juillet 1981
M-80-51623	80 07 11	Décision: MS-6185 M-710701-103-S OXYVOR QUÉBEC INC.	La Presse	9, 10, 11 avril 80	Demande de permis spécial Accordée R-6 Du 11 juillet 1980 jusqu'au 9 juillet 1981
M-80-51709	80 09 24	Décision: MSD-608 M-710713-101-D MANZOCCHI, JOHN	G.O.Q. no 26 p. 7282	80 06 28	Demande de permis Accordée R-6
Q-80-22975	80 09 29	Décision: QSD-567 Q-710 667-101-D LES ENTREPRISES ANDRÉ ROBERGE ENR. (André Roberge opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 14 p. 4808	80 04 05	Demande de permis Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu
Q-80-24197-8	80 09 19	Décision: QSD 565 7-Q-710725-102-D LES ENTREPRISES MARLOW ENR. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8498	80 08 16	Demande de permis Accordée Révoque le permis spécial Q-710 725-103-S
Q-80-24241-4	80 09 25	Décision: QSD 566 9-Q-710723-101-D GAUDET, AZADE Requérant	G.O.Q. no 34 p. 8680	80 08 23	Demande de permis Accordée

MARITIME

Q-80-23753-9	80 06 17	Décision: QSM-249 1-Q-700029-102-DS NAVIGATION ANCTIL INC Requérante	Le Devoir	80 05 12 80 05 13 80 05 14	Maintien de permis suite au changement de contrôle. Accordée

8982-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de De Grasse

Prenez avis que le Conseil municipal de la municipalité de Ville de De Grasse a adopté, le 16 septembre 1980, conformément à l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la résolution numéro 71-80, concernant l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour le territoire de sa municipalité.

Que ledit plan d'urbanisme soit adopté, conformément aux dispositions de la Loi 125, le 15 mars 1981.

Ville de De Grasse, le 16 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
9050-o JEAN-MARC BELZILE.

Canton Letellier

Prenez avis que le Conseil municipal de la municipalité du canton Letellier a adopté, le 16 septembre 1980, conformément à l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la résolution numéro 20-80, concernant l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour le territoire de sa municipalité.

Que ledit plan d'urbanisme soit adopté, conformément aux dispositions de la Loi 125, le 15 mars 1981.

Canton Letellier, le 16 septembre 1981.

L'administrateur,
9051-o LOUIS BELLIARD.

Municipalité de Rivière-Pigou

Prenez avis que le Conseil municipal de la municipalité de Rivière-Pigou a adopté, le 16 septembre 1980, conformément à l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la résolution numéro 15-80, concernant l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour le territoire de sa municipalité.

Que ledit plan d'urbanisme soit adopté, conformément aux dispositions de la Loi 125, le 15 mars 1981.

Rivière-Pigou, le 16 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
9052-o JEAN-MARC BELZILE.

Associations coopératives — Loi sur les

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA CATHÉDRALE DE LANAUDIÈRE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA CATHÉDRALE DE LANAUDIÈRE», dont le siège social est situé à Joliette, QC, dans le district électoral de Joliette-Montcalm.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
9091-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION LA PLEINE LUNE DE MONTRÉAL

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION LA PLEINE LUNE DE MONTRÉAL», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Mercier.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
9092-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION «L'ENTRE-GENS» (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION «L'ENTRE-GENS» (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Mercier.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
9089-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION TOURNESOL DE LONGUEUIL

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION TOURNESOL DE LONGUEUIL», dont le siège social est situé à Longueuil, QC, dans le district électoral de Laporte.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
9090-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que l'association coopérative «COOPÉRATIVE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN», dont le siège social était situé à Saint-Augustin-de-Desmaures, QC, dans le district électoral de Chauveau, a été dissoute le 19 septembre 1980 ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

9060-o

Avis divers

Cimetière Bassarabier Inc.
Bassarabier Cemetery Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies de cimetière (L.R.Q., chapitre C-40), il a accordé des lettres patentes en date du 19 août 1980, constituant en corporation sans capital-actions, M. Charles Etzkovitch, courtier, 5550, rue Lavoie, Montréal, M. Howard H. Tinkler, ingénieur, 5501, Adalbert, appartement 906, Côte-Saint-Luc, M. Charles Smolkin, chronométreur, 4520, de la Peltrie, Montréal, M. Hyman Feinberg, gentilhomme, 5866, avenue Decelles, appartement 3, Montréal, et M. Max Cohen, expéditeur, 4640, Bourret, appartement 166, Montréal, pour les objets suivants:

Établir un cimetière, sous le nom de «Cimetière Bassarabier Inc. — Bassarabier Cemetery Inc.»

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de 2 275,00 $.

Le siège social de la corporation est au 6230, avenue Coolbrook, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1643-4664

L'Église du Christ du district de Québec Inc.
The Church of Christ in Québec District Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 15 de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 2e jour de juin 1980, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de «L'Église du Christ du district de Québec Inc. — The Church of Christ in Québec District Inc.», déjà constituée en corporation le 4 juin 1965 en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est au 2980, rue Verteuil, Sainte-Foy, district judiciaire de Québec.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1312-0290

Église Baptiste évangélique de Repentigny

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 23 avril 1980, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses M. Raymond Charbonneau, pasteur, 178, Lecourt, Repentigny, M. Ghislain Gagnon, mécanicien, 213, Loyola, Repentigny, M. Gérald Poliquin, policier, 3929, côte Saint-Philippe, Mascouche, M. Pierre Quenet, peintre, 1040, des Sables, L'Assomption.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est au 178, rue Lecourt, Repentigny, district judiciaire de Joliette.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1643-9424

La Fabrique de la paroisse de Sainte-Anastasie de Lyster

Conformément à l'article 21 de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chapitre F-1), le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que la corporation de «La Fabrique de la paroisse de Sainte-Anastasie de Nelson», constituée en vertu de la loi précitée, a changé son nom en celui de «La Fabrique de la paroisse de Sainte-Anastasie de Lyster», ladite modifica-

tion entrera en vigueur le soixantième jour suivant la date de la publication du présent avis.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

9038-o 1522-6335

Jardins du Souvenir du Québec

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies de cimetière (L.R.Q., chapitre C-40), il a accordé des lettres patentes en date du 12 septembre 1980, constituant en corporation sans capital-actions, M. Raymond Berthelet, homme d'affaires, 2735, rue Bayonne, Duvernay, Mme Élizabeth Brens Smith, directeur funéraire adjoint, 4510, avenue Verdun, Verdun, Mme Flora Brens Robillard, directeur funéraire adjoint, 6737, avenue Christophe-Colomb, Montréal, pour les objets suivants:

Établir un cimetière, sous le nom de «Jardins du Souvenir du Québec».

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de 2 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est au 2159, boulevard St-Martin est, Duvernay, district judiciaire de Laval.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1646-5767

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée «obligations 5¾% à fonds d'amortissement pour améliorations locales, échéant le 15 novembre 1983» (ci-après appelées «obligations») de la cité de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 15 novembre 1980, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 15 novembre 1980:

351785	351787	351790	351799	351803	351938	351968	352059	352072	352086	352093
352131	352193	352203	352206	352260	352265	352270	352283	352303	352306	352307
352320	352419	352423	352426	352500	352501	352564	352569	352644	352646	352654
352676	352692	352712	352716	352720	352744	352746	352760	352797	352800	352803
352814	352815	352851	352857	352862	353164	353175	353265	353294	353303	353304
353321	353328	353334	353416	353474	353500	353515	353521	353525	353595	353597
353731	353734	353743	353749	353750	353753	353761	353771	353806	354058	354095
354195	354196	354201	354420	354431	354445	354450	354641	354677	354774	354775
354777	354778	354785	354823	355237	355348	355349	355448	355467	355470	355474
355502	355504	355522	355524	355528	355695	356043	356082	356087	356090	356091
356093	356102	356127	356131	356207	356214	356216	356218	356220	356385	356407
356476	356490	356497	356514	356574	356586	356621	356624	356638	356750	356753
356927	356932	356935	356936	356939	356949	356951	356966	357125	357129	357186
357189	357193	357355	357392	357397	357413	357415	357437	357441	357444	357557
357561	357578	357662	357896	357905	357907	357925	357928	358056	358091	358096
358198	358200	358203	358296	358545	358668	358710	358711	358807	358808	358833
358844	358848	358853	358873	358877	358891	358893	358896	358899	358900	358904
358905	358910	358911	358923	358977	359007	359009	359020	359022	359023	359025
359027	359041	359075	359083	359086	359102	359121	359173	359176	359200	359211
359483	359486	359544	359702	359704	359705	359708	359738	360005	360015	360073
360075	360081	360174	360175	360291	360292	360294	360297	360308	360446	360447
360454	360457	360460	360527	360529	360562	360612	360632	360707	360710	360712
360729	360868	361052	361054	361059	361065	361070	361074	361076	361080	361086
361096	361100	361104	361106	361107	361154	361260	361262	361267	361417	361445
361659	361670	361671	361713	361715	361719	361722	361781	361859	361873	361958
361977	361982	362063	362065	362068	362096	362143	362145	362146	362156	362160
362163	362165	362430	362446	362489	362493	362502	362583	362642	362694	362696
362749	362839	362844	362846	363197	363470	363663	363665	363688	363711	363712
363736	363738									

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada ou de la Banque Royale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 15 novembre 1980 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 novembre 1980.

Montréal, le 18 septembre 1980.

Ville de Montréal,
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

9040-o

Le mouvement des Cursillos du Secteur de Drummondville Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 28 juillet 1980, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses M. Jacques Milot, comptable et Mme Pierrette Proulx-Milot, ménagère, tous deux de 1215, rue Joques, Drummondville-Sud, Mme Solange Biron, religieuse, 565, rue Lindsay, M. Bernard Blais, commerçant et Mme Marguerite Blais, ménagère, tous deux de 115, boulevard Boivin, Granby, M. Gratien Bourgeois, animateur spirituel, 700 boulevard Louis-Fréchette, Nicolet, M. Denis Poisson, adjoint-au-directeur (Cegep) et Mme Mariette Poisson, photocopiste, tous deux de 311, rue Laurier, Drummondville, M. Jacques Martel, travailleur social et Mme Bernadette Martel, aide-infirmière, tous deux de 28, avenue des Pins, Victoriaville.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de 2 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est à Drummondville, district judiciaire de Drummond.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1646-2198

Canton de Ripon

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une session générale du Conseil, tenue le 3 septembre 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 112 intitulé «Règlement concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le 15e jour suivant la publication du présent avis.

Ripon, le 9 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
CONRAD BEAUCHAMP.

9039-o

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La caisse populaire de St-André d'Argenteuil

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 28 août 1979 par La Caisse Populaire Desjardins de St-André d'Argenteuil: changeant son nom en celui de «La caisse populaire de St-André d'Argenteuil».

Québec, le 25 septembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

9093-o

La Caisse Populaire de Saint-Basile le Grand

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 28 avril 1980 par «La Caisse Populaire de Saint-Basile le Grand» modifiant son territoire qui est présentement «les limites de la paroisse religieuse de Saint-Basile le Grand» en celui de «la ville de Saint-Basile-le-Grand».

Québec, le 25 septembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

9055-o

La caisse populaire de Ste-Madeleine-de-Rigaud

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 25 juin 1980 par «LA CAISSE POPULAIRE de STE-MADELEINE-de-RIGAUD» modifiant son territoire qui est présentement «paroisse religieuse de Sainte-Madeleine de Rigaud» en celui de «ville de Rigaud, ville de Hudson, village de Pointe-Fortune, paroisse du Très Saint-Rédempteur, village et paroisse de Sainte-Marthe, paroisse de Sainte-Justine-de-Newton».

Québec, le 25 septembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
9094-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 6 septembre 1980 par L'Union régionale de Québec des Caisses Populaires Desjardins, changeant son nom en celui de «Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec».

Québec, le 30 septembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
9095-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Marshall Raymond Butt

Avis vous est donné que Marshall Raymond Butt, pompier, domicilié et résidant au 389, rue Sainte-Madeleine, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Raymond Jackson.

Montréal, le 28 août 1980.

Les procureurs,
SYLVESTRE, BRISSON, DUPIN, CHARBONNEAU & BOUDREAU, *avocats*.
9020-41-2-o

Joseph Gérard Normand Cauchon

Prenez avis que Joseph Gérard Normand Cauchon, gérant, domicilié et résidant au 10, rue Spénard, à Arthabaska, district d'Arthabaska, s'adresse au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Gérard Normand Laverdière.

Si un tel changement était accordé, il profiterait à son enfant mineur Marie Suzanne Nancy Cauchon.

Arthabaska, le 19 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
BARIL, BÉLISLE, LASSONDE, ROY & NEAULT, *avocats*.
9016-41-2-o

Joseph Émile Chartier

Avis est, par la présente, donné que Joseph Émile Chartier, actuellement domicilié et résidant au 3040, chemin Saint-Louis, appartement 405, dans la cité de Sainte-Foy, district de Québec, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Paul-Émile Chartier.

Saint-Hubert, le 28 août 1980.

Le procureur du requérant,
8903-40-2-o SERGE FERNANDEZ, *avocat*.

Jocelyn Claing

Avis est donné que Jocelyn Claing, célibataire, demeurant et domicilié au 1410, des Lilas, appartement 1, La Providence, cité et district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jocelyn Larivière; il est la seule personne vivante dont le nom peut être changé à la suite de sa requête.

Saint-Hyacinthe, le 23 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
BRODEUR, LA BRIE & SENÉCAL.
9017-41-2-o

Christianne Fleury

Avis est, par les présentes, donné que Christianne Fleury, domiciliée et résidant au 4990, place Vaudreuil, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christine Fleury.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Christianne Fleury.

Québec, le 27 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
BERGERON, LEMAY & BROCHU.
9018-41-2-o

Paule Naud Garneau

Avis est, par les présentes, donné que Paule Naud Garneau, domiciliée et résidant au 347, avenue Dussault, Saint-Marc-des-Carrières, comté de Portneuf, s'adressera au ministre de la Justice, afin de changer son nom en celui de Paula Naud Garneau.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Paule Naud Garneau.

Québec, le 16 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
8904-40-2-o BERGERON, LEMAY & BROCHU.

Jean-Guy Gilbert

Prenez avis que Jean-Guy Gilbert, demeurant au 20, rue Dubeau, Beauport, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Guy Allard.

Québec, le 25 septembre 1980.

Le requérant,
9019-41-2-o JEAN-GUY GILBERT.

Normand Jean

Prenez avis que Normand Jean, domicilié au 12, rue Bergeron, Saint-Émile district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Paul-Henri Jean.

Québec, le 9 septembre 1980.

Le requérant,
9021-41-2-o PAUL-HENRI JEAN.

Mario Jetté

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Mario Jetté résidant au 40, rue Longpré, à ville Le Gardeur, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mario Pelletier.

Joliette, le 16 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
8905-40-2-o LAPORTE & FERLAND.

Joseph Émery Donat Thomas

Prenez avis que monsieur Joseph Émery Donat Thomas domicilié au 2583, Montgomery, appartement 2, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Émery Donat Trudel.

Montréal, le 10 septembre 1980.

9031-41-2-o M. DONAT THOMAS.

Forrest Alfred Kent

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Forrest Alfred Kent, résidant et domicilié au numéro 10, de l'avenue Rosemont, en la cité de Westmount, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Colin Hadden.

Montréal, le 16 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
8906-40-2-o MES FRANKLIN & FRANKLIN.

Marie Cécile Christine Lacasse

Prenez avis que Marie Cécile Christine Lacasse domiciliée et résidant au 560, de Bretagne, à Aylmer, district de Hull, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Cécile Christine Sisson.

Aylmer, le 16 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
8907-40-2-o GUITARD & LECLERC.

Gisèle Lacroix

Prenez avis que Gisèle Lacroix, domiciliée et résidant au 10368, rue Saint-Denis, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Catherine Lacroix.

Montréal, le 19 septembre 1980.

La requérante,
9022-41-2-o GISÈLE LACROIX.

Charles Feldhammer

Avis est donné que Charles Feldhammer, célibataire, résidant et domicilié au numéro 1050-A, 100e Avenue, à Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Charles Fields.

Laval, le 26 août 1980.

Les procureurs du requérant,
9023-41-2-o FORGUES, BELISLE & LACOMBE.

Aurèle Marcoux

Prenez avis que monsieur Aurèle Marcoux, domicilié et résidant au 955, rue Richelieu, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant ses prénoms et nom de famille en ceux de Pierre Bergeron.

Lauzon, le 28 août 1980.

Les procureurs du requérant,
TURGEON, BRODEUR,
9024-41-2-o LAMONTAGNE & FORTIN.

Albinas Casimir Merkevicius

Prenez avis que Albinas Casimir Merkevicius, domicilié et résidant au 7731, boulevard Châteauneuf, à ville d'Anjou, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Albert Merki.

Ville d'Anjou, le 24 septembre 1980.

9025-41-2-o LOUISE BROCHU.

Joseph Auguste Jean Lionel Michaud

Avis est, par la présente, donné que Joseph Auguste Jean Lionel Michaud, domicilié et résidant au 200, rue Melançon, Arvida, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Auguste Jean Lionel Paré.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Jonquière, le 26 août 1980.

Les procureurs du requérant,

9058-41-2-o ROY & DUROCHER, *avocats*.

Juliette Joanne Morin

Prenez avis que Juliette Joanne Morin, domiciliée et résidant au 195, de la Montagne, Notre-Dame-des-Laurentides, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Juliette Joanne Lachance.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante.

Québec, le 5 septembre 1980.

9026-41-2-o JEAN-LUC PELLETIER, *prêtre*.

Marilyn Nathanson

Avis est, par les présentes, donné que Marilyn Nathanson, étudiante, résidant et domiciliée au 4691, côte Ste-Catherine, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Amina Nathanson.

Montréal, le 27 août 1980.

Le procureur de la requérante,

9027-41-2-o ISSIE MYSZKA.

Émilio Porcelli

Avis est, par les présentes, donné que Émilio Porcelli, célibataire, programmeur, résidant et domicilié au 3078, Noordyn, à Montréal, dit district s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Émile Porselli.

Montréal, le 4 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,

ALARIE, LEGAULT,

9028-41-2-o NADON & QUÉVILLON.

Joseph Placide Prince

Prenez avis que Joseph Placide Prince, domicilié et résidant au 1673, rue Saint-Nazaire, Plessisville, comté de Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Placide en celui de Denis.

Victoriaville, le 4 juillet 1980.

Les procureurs,

9029-41-2-o MES JUTRAS & MORENCY.

Carole Savoie

Avis est, par les présentes, donné que Carole Savoie, sans travail, domiciliée au 7270, rue Chabot, appartement 2, à Montréal, H2C 2K8, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Carole Desrosiers.

Montréal, le 5 septembre 1980.

Le procureur de la requérante,

9030-41-2-o ME BENOÎT GENDRON.

Giacoma Scuccimarri

Avis est, par la présente, donné que Giacoma Scuccimarri (connue sous le nom de Jackie Scuccimarri), secrétaire, domiciliée et résidant au 5837, Chardin, ville de Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jackie Scuccimarri.

Montréal, le 10 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,

8908-40-2-o MCCONOMY, BURKE & BOISSÉ.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AGENCE D'ASSURANCE LAURENTIDE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «AGENCE D'ASSURANCE LAURENTIDE LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MASSÉ, BRISKIN,
8991-o BOUCHARD & ASSOCIÉS.

ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISTIQUES DE DRUMMONDVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISTIQUES DE DRUMMONDVILLE INC.», constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 24 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
9061-o YVES M. BOLDUC.

LES ATELIERS MANUELS DE GRANBY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ATELIERS MANUELS DE GRANBY INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 12 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
8992-o ME DANIEL GIARD.

B & P HALL BROS. LTD

Prenez avis que la compagnie «B & P HALL BROS. LTD», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans le village de Brownsburg, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachute, le 18 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
8993-o SIMON VALOIS, *notaire*.

BISLAY INVESTMENTS LTD

Prenez avis que la compagnie «BISLAY INVESTMENTS LTD» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 23 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8994-o MASSON & ASSOCIÉS, *avocat*.

CENTRE DE DÉPANNAGE DE LA SALLE

Avis est, par les présentes, donné que le «CENTRE DE DÉPANNAGE DE LA SALLE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 8 septembre 1980.

Le secrétaire,
8995-o GEORGES ASLANIAN.

LA CIE MONOFIL DE PLASTIQUE LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que «LA CIE MONOFIL DE PLASTIQUE LTÉE.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 septembre 1980.

Le président,
9062-o S. CALVERT KOGAN.

ENPOCO QUÉBEC LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENPOCO QUÉBEC LTÉE», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Saint-Laurent, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Laurent, le 17 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, JOLIN,
8996-o POTVIN, TRÉPANIER, COBBETT.

MOLLY Mc GUIRE ENTERPRISES MONTREAL INC.
LES ENTREPRISES MOLLY Mc GUIRE MONTRÉAL INC.

Avis est donné, par les présentes, que la compagnie «MOLLY Mc GUIRE ENTERPRISES MONTREAL INC. — LES ENTREPRISES MOLLY Mc GUIRE

MONTRÉAL INC.», ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
9003-o LEMAY, WEINSTEIN & CARON.

ENTREPRISES R.K.E. LTÉE
R.K.E. ENTERPRISES LTD.

Prenez avis que la compagnie ENTREPRISES R.K.E. LTÉE — R.K.E. ENTERPRISES LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8997-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

LES ENTREPRISES TOURELLES LTÉE

Avis est donné que «LES ENTREPRISES TOURELLES LTÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Hull, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Hull, le 24 septembre 1980.

Le secrétaire,
9063-o ROGER JOLY.

LES ÉQUIPEMENTS M.P.S. INC
M.P.S. EQUIPMENT INC

Prenez avis que «LES ÉQUIPEMENTS M.P.S. INC — M.P.S. EQUIPMENT INC,» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Beloeil, le 12 septembre 1980.

Le secrétaire,
9064-o PIERRE JUTRAS.

ETHICAL PUBLICATIONS INC.

Prenez avis que la compagnie «ETHICAL PUBLICATIONS INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
8998-o PAUL MARTEL, *avocat.*

GARAGE BOLDUC (1977) INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE BOLDUC (1977) INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 22 septembre 1980.

Pour la requérante,
9065-o CHARLES BOLDUC.

GESTION M.N.R. INC.

Avis est, par les présentes, donné que «GESTION M.N.R. INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 septembre 1980.

Le président,
8999-o MICHAEL VOTICKY.

GILLMAN INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GILLMAN INVESTMENTS LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
RUDICK, POSMAN, TANNENBAUM,
9066-o LIEBMAN & STRASSER.

GROUPE SOREX LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GROUPE SOREX LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
9000-o PAUL MARTEL, *avocat,*

HÔTEL MORIN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «HÔTEL MORIN LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Baie-Saint-Paul, le 24 septembre 1980.

Le secrétaire,
9067-o YVON SIMARD.

L'INDUSTRIE DES MARAÎCHERS LAURENTIENS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L'INDUSTRIE DES MARAÎCHERS LAURENTIENS

LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Lin, le 8 août 1980.

Pour la requérante,
9068-o ANDRÉ-PAUL MAILLOUX.

ISOLATION QUÉBÉCOISE A.B.Y. INC.

Prenez avis que la compagnie «ISOLATION QUÉBÉCOISE A.B.Y. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 septembre 1980.

9001-o M. ALAIN ROBERT.

J.P. LABERGE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «J.P. LABERGE LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
9002-o PAUL MARTEL, *avocat.*

LE MAÎTRE DE L'HABIT R.C. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE MAÎTRE DE L'HABIT R.C. INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 4 septembre 1980.

Le procureur,
9004-o LALANDE ET PROVENCHER.

LES PLACEMENTS CHEMIN DU LAC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS CHEMIN DU LAC INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 27 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
9005-o THÉRÈSE THIVIERGE, *notaire.*

LES PLACEMENTS SOUCY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS SOUCY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 27 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
9006-o THÉRÈSE THIVIERGE, *notaire.*

PROVINCIAL MARINE SPORTS INC.

Prenez avis que la compagnie «PROVINCIAL MARINE SPORTS INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Le président,
9070-o ROBERT LAPLANTE.

QUÉBEC GRAPH SPEED LTD

Prenez avis que QUÉBEC GRAPH SPEED LTD demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beloeil, le 12 septembre 1980.

Le secrétaire,
9071-o PIERRE JUTRAS.

ARTHUR RACINE INC.

Prenez avis que la compagnie «ARTHUR RACINE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 22 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
9072-o JACQUES R. GINGRAS, *avocat.*

RAWDON LAND & CONSTRUCTION COMPANY

Avis est, par la présente, donné que «RAWDON LAND & CONSTRUCTION COMPANY» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
JOHN COSTIN, KANDESTIN,
9007-o KUGLER & ASSOCIÉS.

RÉCEPTION DES NÉO-QUÉBÉCOIS DANS L'OUTAOUAIS

Prenez avis que la compagnie «RÉCEPTION DES NÉO-QUÉBÉCOIS DANS L'OUTAOUAIS» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Hull, le 19 septembre 1980.

Le président,
9008-o PAUL DENIS.

SOREX INC.

Prenez avis que la compagnie «SOREX INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
9009-o PAUL MARTEL, *avocat.*

STEIN ENTERPRISES INC.

Avis est donné que la compagnie «STEIN ENTERPRISES INC.», constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
GLISERMAN, ACKMAN,
9010-o CUTLER, BOIDMAN.

VIPER SECURITIES LIMITED

Prenez avis que la compagnie «VIPER SECURITIES LIMITED» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
9011-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

Compagnies minières — Loi sur les

MASSVAL MINES LIMITED

(No personal liability)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières et de la première partie de la Loi sur les compagnies, il a été accordé par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières des lettres patentes supplémentaires, en date du 27 août 1980, à la compagnie «Massval Mines Limited», (No personal liability), augmentant son capital-actions par la création de 5 000 000 actions de 1,00 $ chacune, le nouveau capital étant de 10 000 000,00 $ divisé en 10 000 000 actions de 1,00 $ chacune.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
8981-o 1274-6491

TÉMISCA SILICE INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières et de la première partie de la Loi sur les compagnies, il a été accordé par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières des lettres patentes supplémentaires en date du 5 septembre 1980, à la compagnie «TEMISCA SILICE LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)» et changeant sa dénomination sociale en celle de «TÉMISCA SILICE INC.» et modifiant certaines dispositions de ses lettres patentes.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
8981-o 1355-8606

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Réjean Cayer

Succession de Cayer, Réjean, en son vivant de 130, rue Bostonnais, La Tuque, décédé le 30 septembre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

9057-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

État sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Reynald Brochu, pour la période du 1er au 30 septembre 1980.

1.	Frais d'administration	13 177,24 $
2.	Frais de diffusion du programme politique	—
3.	Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
	Total:	13 177,24 $

Le directeur général,
8987-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Parti Démocrate-Créditiste

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti Démocrate-Créditiste, monsieur Gérard Perron, pour la période du 1er juin au 31 août 1980.

1.	Frais d'administration	1 671,59 $
2.	Frais de diffusion du programme politique	74,75
3.	Frais pour coordonner l'action politique des membres	5 486,30
	Total:	7 232,64 $

Le directeur général,
8988-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Parti libéral

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1er août 1980 au 31 août 1980.

1.	Frais d'administration	30 484,28 $
2.	Frais de diffusion du programme politique	—
3.	Frais pour coordonner l'action politique des membres	
	Total:	30 484,28 $

Le directeur général,
8989-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Ministères — Avis concernant les

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les assurances, il a accordé des lettres patentes supplémentaires modifiant le capital-actions à «AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE», en date du 20 août 1980.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
8981-o 1299-0073

L'INTERNATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Avis est donné qu'en vertu de la deuxième partie de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les assurances, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières d'accorder des lettres patentes, en date du 28 mai 1980, à la compagnie «L'INTERNATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE», changeant le nombre minimum d'administrateurs de 15 à 7.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
8981-o 1272-0641

PHILADELPHIA REINSURANCE CORPORATION

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de PHILADELPHIA REINSURANCE CORPORATION est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

Automobile
Aviation

Biens
Bris des machines
Garantie
Contre la grêle
Responsabilité
Maritime
(Activités limitées à la réassurance)

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à PHILADELPHIA REINSURANCE CORPORATION au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé partiellement équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (L.R.Q., chapitre A-32), ledit cautionnement a été complété par un dépôt de 65 000,00 $ auprès du ministre des Finances du Québec.

Le siège social de la compagnie est situé au 3, Girard Plaza, Philadelphia, Pensylvanie 19102, U.S.A.; son principal établissement d'affaires au Canada est situé au 55, University Avenue, suite 800, a/s Campbell Sharp, Toronto, Ontario, M5J 2K4 et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 500, place d'Armes, suite 1700, Montréal, QC, H2Y 2J1.

Donné à Québec, le 24 septembre 1980, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,
9053-o JACQUES M. ROY.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Compton», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Roch-d'Orford» et la «Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Compton», corporations dûment constituées et ayant leur siège social dans les comtés municipaux de Compton et Sherbrooke, ont fait approuver par leurs membres, dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie pour la raison sociale de «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE COMPTON-SHERBROOKE», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les trois (3) mutuelles ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
AURÉLIEN QUINTIN, ARMAND CÔTÉ,
9054-41-4-o HÉLÈNE GENDRON.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Étienne-de-la-Malbaie» et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Hilarion» corporations dûment constituées et ayant leur siège social dans le comté municipal de Charlevoix, ont fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) mutuelles ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
PAULETTE PERRON,
8713-38-4-o MADELEINE D. AIMÉ.

TRANSATLANTIC REINSURANCE COMPANY

Demande de modification de permis d'assureur

Attendu que «TRANSATLANTIC REINSURANCE COMPANY», ci-après appelée la compagnie, dont le siège social est situé à New York et dont le principal établissement d'affaires au Canada est situé au 55, University Avenue, suite 1000, Toronto, Ontario, M5J 1H7 et dont le principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1200, McGill College Avenue, 20e étage, Montréal, QC, H3B 4G7, est dûment autorisée à pratiquer l'assurance de dommages au Québec.

Attendu que par lettres patentes supplémentaires émises par les autorités de l'État de New York, la compagnie a changé sa raison sociale au Québec.

En conséquence, avis est, par les présentes, donné que la compagnie a demandé que son permis d'assureur soit modifié en changeant sa raison sociale au Québec en: «LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE».

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la demande de modification de permis du requérant.

Québec, le 30 septembre 1980, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,
9074-o JACQUES M. ROY.

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU FORT GARRY
FORT GARRY TRUST COMPANY

Changement d'agent principal

Avis est donné que «Société de Fiducie du Fort Garry — Fort Garry Trust Company», compagnie constituée par loi spéciale de la Législature de la province du Manitoba le 16 avril 1964 et ayant son siège social à Winnipeg (Manitoba) a désigné monsieur Paul C. Lemasurier, dont le bureau d'affaires est au 1625, rue Sherbrooke ouest, Montréal, comme agent principal au Québec, en remplacement de monsieur J.K. MacKinlay.

Le secrétaire,
9056-o R.H. LINDSAY.

Énergie et Ressources

Divers

Bartech Development Inc.

Avis d'intention de révoquer une concession minière et certains droits miniers

Prenez avis qu'après l'expiration de quatre-vingt-dix (90) jours de la date de la dernière publication du présent avis, le ministre de l'Énergie et des Ressources recommandera au gouvernement de révoquer les droits miniers suivants:

a) Une concession minière pour les métaux inférieurs et pour laquelle des lettres patentes ont été délivrées le 13 novembre 1903, celles-ci ayant par la suite été remplacées par de nouvelles lettres patentes émises le 15 juin 1917, affectant les lots 12, 13, 14, 15, 17, 19, 20, 21, 23, 24 et 27 du rang Un (I) du canton de Duval et les lots 27, 28, 29, 30, 31, 33 et 34 du rang Un (1) du canton de Kégashka dans le district électoral de Duplessis;

b) les droits miniers affectant le lot 32 du rang Un (1) du canton de Kégashka.

Québec, le 17 septembre 1980.

Le sous-ministre associé (mines),
9075-41-2-o CHARLES-E. BEAULIEU.

Transports

Circonscription électorale d'Argenteuil:

Dans la municipalité de Namur:
Région 07 District 75

Trois (3) sections de la route 315, vis-à-vis les lots P-23B, P-24, P-24-1 et P-24-2, sur une longueur approximative de 557 mètres, vis-à-vis le lot 18-A, sur une longueur approximative de 158 mètres et vis-à-vis les lots P-25, 26C, 27A, 27-B, 28 et 29, sur une longueur approximative de 1 660 mètres.

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de l'Assemetquagan:
Région 01 District 07

Une section de la route 132, vis-à-vis les lots P-47 et P-48 du rang 1, sur une longueur approximative de 410 mètres.

Une section de la route 132, à l'est de la rivière Matapédia, vis-à-vis les lots 38 à 45, sur une longueur approximative de 4 000 mètres.

Circonscription électorale de Brôme-Missisquoi:

Dans la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, paroisse:
Région 6-2 District 53

Une section de la route 235 (chemin Bedford-Farnham), vis-à-vis les lots P-1498 et P-1499, sur une longueur approximative de 120 mètres.

Circonscription électorale de Chambly:

Dans la municipalité de Saint-Mathias, paroisse:
Région 6-2 District 53

Deux (2) sections du chemin des Trente, vis-à-vis les lots 220 et P-221, sur une longueur approximative de 170 mètres, et vis-à-vis les lots 19, 22, 208 et 209, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Circonscription électorale de Champlain:

Dans la municipalité de Saint-Narcisse, paroisse:
Région 04 District 32

Une section de la route 359 (3e Rang haut), de l'inter-

section avec la route 359 au sud-est du Bras-de-la-rivière Champlain, vis-à-vis le lot 516, sur une longueur approximative de 204 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Prosper, paroisse:

Région 04 District 32

Deux (2) sections de l'ancienne route 19A (route 159) vis-à-vis les lots 253, 253-A, 254, 255, 257, 258 et P-260, sur une longueur approximative de 527 mètres, vis-à-vis le lot 227, sur une longueur approximative de 104 mètres.

Circonscription électorale de Charlesbourg:

Dans la municipalité de Stoneham et Tewkesbury, cantons unis:

Région 3-1 District 20

Une section du chemin Grande-Ligne, vis-à-vis les lots P-83, P-85, 85-2 et 85-4, sur une longueur approximative de 154 mètres.

Circonscription électorale de Châteauguay:

Dans la municipalité de Saint-Paul-de-Châteauguay:

Région 6-2 District 69

Une section de la route 205, vis-à-vis les lots 302 et 301, sur une longueur approximative de 169 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Urbain-Premier, paroisse:

Région 6-2 District 69

Une section de la route 205, vis-à-vis le lot 127, sur une longueur approximative de 72 mètres.

Circonscription électorale de Chauveau:

Dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, paroisse:

Région 3-1 District 20

Une section de l'ancienne route lac St-Joseph, d'un point situé à l'intersection avec la route 358 (boulevard Fossambault) en une direction générale ouest jusqu'à la limite est de la paroisse de Sainte-Catherine, vis-à-vis les lots P-44 P-45 de la 1re concession Fossambault, sur une longueur approximative de 205 mètres.

Circonscription électorale de Dubuc:

Dans la municipalité de La Baie, ville:

Région 02 District 94

Une section du rang Saint-Antoine-Sud, vis-à-vis les lots 22, 23, 24, 25, 26 du rang VII et les lots 1 et 2 du rang IX, sur une longueur approximative de 1 900 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Ambroise, village:

Région 02 District 94

Une section du rang Saint-Antoine-Sud, vis-à-vis les lots 48 et 47 du rang V, canton Bourget, sur une longueur approximative de 700 mètres.

Circonscription électorale d'Iberville:

Dans la municipalité de Saint-Ange-Gardien, paroisse:

Région 6-2 District 53

Deux (2) sections du rang Magenta, vis-à-vis les lots P-474, P-475 et 476, sur une longueur approximative de 250 mètres et vis-à-vis les lots 470 et 473, sur une longueur approximative de 165 mètres.

Une section du chemin du rang Casimir, au sud du raccordement avec la route 235, vis-à-vis les lots 260 et P-370, sur une longueur approximaitve de 120 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, paroisse:

Région 6-2 District 53

Une section du chemin Fort-Georges, vis-à-vis les lots 231, 234, 236, 238, P-240, 241, P-242 et P-243-1, sur une longueur approximative de 935 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Césaire, paroisse:

Région 6-2 District 53

Deux (2) sections du chemin rivière Yamaska est, vis-à-vis les lots P-298, 299 et 300, sur une longueur approximative de 260 mètres; et vis-à-vis les lots 331, 332 et 333, sur une longueur approximative de 295 mètres.

Une section du chemin Bas-de-la-Rivière, côté est, vis-à-vis les lots 286, 287, 288 et 289, sur une longueur approximative de 275 mètres.

Une section du chemin Haut-de-la-Rivière, côté ouest, (route 233), vis-à-vis le lot 404, sur une longueur approximative de 180 mètres.

Deux (2) sections de la route 233 (chemin Bas-de-la-Rivière, côté ouest), vis-à-vis les lots 387 et 388 sur une longueur approximative de 395 mètres; et vis-à-vis les lots P-380, 381 et P-382, sur une longueur approximative de 120 mètres.

Quatre (4) sections du rang de la Petite-Barbue, vis-à-vis les lots 124, 125, 126 et 127 sur une longueur approximative de 210 mètres; et vis-à-vis les lots P-122 et P-124 sur une longueur approximative de 115 mètres; et vis-à-vis les lots P-120, P-121 et P-123, sur une longueur approximative de 205 mètres; et vis-à-vis les lots 87 et 128 sur une longueur approximative de 105 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, paroisse:

Région 6-2 District 53

Trois (3) sections du Rang-du-Vide, vis-à-vis les lots 321, 323 et 357, sur une longueur approximative de 100 mètres; et vis-à-vis le lot 350, sur une longueur approximative de 120 mètres et vis-à-vis les lots P-339 et 337 sur une longueur approximative de 90 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Marie-de-Monnoir, paroisse:

Région 6-2 District 53

Une section de la route 227 (chemin Ruisseau Saint-Louis est), à l'intersection avec le chemin Rivière-des-Hurons est, vis-à-vis le lot 221, sur une longueur approximative de 240 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, paroisse:

Région 6-2 District 53

Une section de la route du rang Saint-Charles, vis-à-vis le lot 158, sur une longueur approximative de 262 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Pie, paroisse:

Région 6-1 District 51

Une section de la route rang Saint-Charles, vis-à-vis le lot 756, sur une longueur approximative de 75 mètres.

Circonscription électorale de Johnson:

Dans la municipalité de Saint-Grégoire-de-Greenlay, village:

Région 05 District 35

Une section de la route 249, vis-à-vis les lots P-9E, P-9D et P-10A, sur une longueur approximative de 472 mètres.

Circonscription électorale de Laviolette:

Dans la municipalité de Haute-Mauricie:

Région 04 District 32

Une section de la route 155, vis-à-vis les lots P-56A, P-55 et P-54, sur une longueur approximative de 922 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Thècle, village:

Région 04 District 32

Une section de la route 352, vis-à-vis le lot P-84-A, sur une longueur approximative de 253 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Thècle, paroisse:

Région 04 District 32

Deux (2) sections du chemin du Petit-Lac-Long, vis-à-vis les lots P-201 et P-202, sur une longueur approximative de 52 mètres; et vis-à-vis le lot P-202, sur une longueur approximative de 84 mètres.

Une section du chemin Petit-Rang-Saint-Georges, vis-à-vis les lots P-90A, P-91A et P-92A, sur une longueur approximative de 479 mètres.

Une section de la route 352 (rang Saint-Georges), vis-à-vis le lot 25-D, sur une longueur approximative de 365 mètres.

Deux (2) sections du chemin du rang Saint-Thomas nord, vis-à-vis le lot P-24B du rang Saint-Georges, sur une longueur approximative de 286 mètres; et vis-à-vis les lots P-351-99 et P-351-100 du rang Saint-Thomas et P-25D, P-25B, P-25C du rang Saint-Georges, sur une longueur approximative de 152 mètres.

Deux (2) sections du chemin du rang Saint-Pierre, vis-à-vis les lots P-74A, P-74B et P-75A, sur une longueur approximative de 399 mètres vis-à-vis les lots P-78 et P-79A, sur une longueur approximative de 433 mètres.

Deux (2) sections du chemin du rang Saint-Georges, vis-à-vis le lot P-24B, sur une longueur approximative de 78 mètres; et vis-à-vis le lot P-22B, sur une longueur approximative de 61 mètres.

Circonscription électorale de Matapédia:

Dans la municipalité de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, paroisse:

Région 01 District 07

Deux (2) sections de la route 298, à l'intersection avec le chemin du 5e rang est, vis-à-vis les lots 8 et 9A, sur une longueur approximative de 120 mètres; et vis-à-vis le lot 8, sur une longueur approximative de 90 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Irène, paroisse:

Région 01 District 07

Deux (2) sections de la route Val-Brillant — Sainte-Irène, vis-à-vis le lot P-C, sur une longueur approximative de 190 mètres; et vis-à-vis les lots P-E et P-F, sur une longueur approximative de 170 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Jeanne-d'Arc, paroisse:

Région 01 District 07

Une section de l'ancien chemin du Roi, vis-à-vis les lots P-25B, P-26A, P-36A et P-35, sur une longueur approximative de 270 mètres.

Deux (2) sections de la route 132, vis-à-vis les lots P-25B, P-26A, P-36A et P-35, sur une longueur approximative de 270 mètres; et vis-à-vis les lots P-23B, P-24A et P-24B, sur une longueur approximative de 870 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Marie-de-Sayabec, paroisse:

Région 01 District 07

Une section de la route 132, vis-à-vis les lots P-8-3, P-8-2, P-10-4, P-10-3, P-10-1, P-12, P-11 du rang A, P-463 et P-464 du rang I, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Dans la municipalité de Sayabec, village:

Région 01 District 07

Une section de la route 132, vis-à-vis les lots P-13-4, P-13-2, P-13-1, P-13-3, P-13-5, P-15, P-14, P-16 du rang A, P-458-1-5 et P-462-1 du rang I, sur une longueur approximative de 170 mètres.

Circonscription électorale de Pontiac-Témiscamingue:

Dans la municipalité de Duhamel-Ouest:

Région 08 District 83

Une section de la route 382, vis-à-vis le lot P-27, sur une longueur approximative de 124 mètres.

Dans la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville, paroisse:

Région 08 District 83

Deux (2) sections de la route 382, vis-à-vis le lot P-33, sur une longueur approximative de 435 mètres; et vis-à-vis les lots P-29, P-30, P-31 et P-32, sur une longueur approximative de 986 mètres.

Dans la municipalité de Ville-Marie, ville:

Région 08 District 83

Deux (2) sections de la route 382, vis-à-vis le lot P-151, sur une longueur approximative de 178 mètres; et vis-à-vis le lot P-153, sur une longueur approximative de 151 mètres.

Circonscription électorale de Rimouski:

Dans la municipalité de Saint-Marcellin, paroisse:

Région 01 District 07

Deux (2) sections de la route 234, vis-à-vis les lots 32, 33, 34 et 35 sur une longueur approximative de 805 mètres; et vis-à-vis les lots 37, 38, 39 et 40, sur une longueur approximative de 722 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité de Saint-Juste-du-Lac:

Région 01 District 08

Une section de la route du rang IV nord, vis-à-vis les lots P-16 et P-17 sur une longueur approximative de 61 mètres.

Une section de la route du rang IV sud, vis-à-vis le lot P-22, sur une longueur approximative de 84 mètres.

Dans la municipalité de Whitworth:

Région 01 District 08

Deux (2) sections du chemin Taché, vis-à-vis le lot P-27 du 11e et 12e Rang, sur une longueur approximative de 30 mètres; et vis-à-vis les lots P-45, P-46, P-47, P-12 et P-11 sur une longueur approximative de 2 240 mètres.

Circonscription électorale du Saguenay:

Dans la municipalité de Ragueneau, paroisse:

Région 3-1 District 97

Deux (2) sections de la route 138, vis-à-vis les lots P-55 jusque vis-à-vis P-57, sur une longueur approximative de 686 mètres; et vis-à-vis les lots P-58 jusque vis-à-vis P-60, sur une longueur approximative de 746 mètres.

Québec, le 3 septembre 1980.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

9041-o

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES CANTONS DE L'EST

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES CANTONS DE L'EST», changeant son siège social à 155, rue Pope, Cookshire et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1324-5790

LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS DU SECTEUR DE L'ALUMINIUM INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS DU SECTEUR DE L'ALUMINIUM INC.», changeant son siège social de Arvida à Jonquière, et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1335-7900

FOYER WALES THE WALES HOME

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement spécial de «THE WALES HOME» constituée en corporation par la loi 10 George V, chapitre 139, changeant son nom en celui de «FOYER WALES — THE WALES HOME», et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1267-3786

HÔPITAL REDDY MÉMORIAL REDDY MEMORIAL HOSPITAL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «REDDY MEMORIAL HOSPITAL», constituée par Loi spéciale 15-16 George VI, chapitre 121, changeant son nom en celui de «HÔPITAL REDDY MÉMORIAL — REDDY MEMORIAL HOSPITAL», et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1128-7208

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Canton de Bedford

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), la décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Bedford, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2941-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Berthierville

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Berthierville, comté de Berthier, a été émis en vertu du Décret numéro 3045-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 24. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Clarenceville

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Clarenceville, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2942-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Dundee

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Dundee, comté de Huntingdon, a été émis en vertu du Décret numéro 2943-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Frelighsburg

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Frelighsburg, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2944-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Godmanchester

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Godmanchester, comté de Huntingdon, a été émis en vertu du Décret numéro 2945-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Notre-Dame-de-Stanbridge

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse Notre-Dame-de-Stanbridge, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2946-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Rawdon

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret

de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Rawdon, comté de Montcalm, a été émis en vertu du Décret numéro 2947-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare, comté de Joliette, a été émis en vertu du Décret numéro 2948-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17, ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, comté de Richelieu, a été émis en vertu du Décret numéro 2949-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Armand-Ouest

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Armand-Ouest, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2950-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Barbe

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 52), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Barbe, comté de Huntingdon, a été émis en vertu du Décret numéro 2951-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Bernard (partie Sud)

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Bernard (partie Sud), comté de Saint-Hyacinthe, a été émis en vertu du Décret numéro 2952-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Césaire

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Césaire, comté de Rouville, a été émis en vertu du Décret numéro 2953-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Croix

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, a été émis en vertu du Décret numéro 2954-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Cuthbert

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Cuthbert, comté de Berthier, a été émis en vertu du Décret numéro 2955-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Georges-de-Clarenceville (SD), comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2956-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Ignace-de-Stanbridge, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2957-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Jean-Baptiste

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville, a été émis en vertu du Décret numéro 2958-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Mathieu

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Mathieu (SD), comté de Laprairie, a été émis en vertu du Décret numéro 3046-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 24. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont, comté de Rouville, a été émis en vertu du Décret numéro 3047-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 24. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, comté de Rouville, a été émis en vertu du Décret numéro 3048-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 24. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Philippe

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Philippe, comté de Laprairie, a été émis en vertu du Décret numéro 3049-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 24. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Thuribe

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Thuribe, comté de Portneuf, a été émis en vertu du Décret numéro 2959-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Stanbridge

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Stanbridge, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2960-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Vaudreuil

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, a été émis en vertu du Décret numéro 2961-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Venise-en-Québec

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Venise-en-Québec (SD), comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2962-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 09 17. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8983-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL CHEVALIER DE LORIMIER

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (L.R.Q., chapitre S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL CHEVALIER DE LORIMIER».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.
8981-o 1646-6518

CENTRE D'ACCUEIL DE LONGUEUIL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (L.R.Q., chapitre S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL DE LONGUEUIL».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement est à Longueuil, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.
8981-o 1646-6476

CENTRE D'ACCUEIL LAURENT-BERGEVIN

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (L.R.Q., chapitre S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL LAURENT-BERGEVIN».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement est à Île Perrot, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1646-6484

CENTRE D'ACCUEIL MGR-CODERRE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 7e jour de mai 1980 à l'établissement public: «CENTRE D'ACCUEIL DE LONGUEUIL», modifiant les lettres patentes émises le 27 mars 1974 et changeant son nom en celui de «CENTRE D'ACCUEIL MGR-CODERRE».

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1354-5330

CENTRE D'ACCUEIL NARBONNE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (L.R.Q., chapitre S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL NARBONNE».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement est à Saint-Rémi, district judiciaire d'Iberville.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1647-9230

CENTRE D'ACCUEIL RENAISSANCE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL RENAISSANCE».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Aylmer, district judiciaire de Hull.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1646-5130

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SECTEUR BRANDON

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 22e jour d'août 1980, modifiant les lettres patentes émises le 19 septembre 1973, en changeant son siège social de Saint-Gabriel-de-Brandon au 30, rue Saint-Gabriel, Saint-Gabriel.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8981-o 1336-9632

Soumissions — Demandes de

Ville de Beauceville
(Beauce-Nord)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Beauceville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 302 500 $ d'obligations de la ville de Beauceville datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement.

avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 27 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 302 500 $

Année	Capital
24 novembre 1981	6 500 $
24 novembre 1982	7 000
24 novembre 1983	8 000
24 novembre 1984	8 000
24 novembre 1985	9 000
24 novembre 1985	137 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	45 000
24 novembre 1990	82 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beauceville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 4-73 — 600 $; 10-73 — 26 500 $; 32-74 — 113 900 renouvellements d'emprunt; 114-78 — 67 500 $ aqueduc, égouts, voirie; 116-78 — 28 000 $ tr. ventilation de la piscine; 145-80 — 36 000 $ divers travaux à la piscine; 148-80 — 30 000 $ rép. centre culturel.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 27 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 27 octobre 1980 à 20 h, à l'hôtel de ville, 614, boulevard Renault, ville de Beauceville, comté de Beauce-Nord, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beauceville, comté de Beauce-Nord, le 29 septembre 1980.

Le greffier,
HILAIRE TURMEL.

Hôtel de ville
614, boul. Renault
ville de Beauceville
comté de Beauce-Nord, QC, G0S 1A0
téléphone: 774-9137, code 418 9042-o

Municipalité de Fleurimont

(Sherbrooke)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Fleurimont» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 292 000 $ d'obligations de la municipalité de Fleurimont datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 27 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 292 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	49 000 $
24 novembre 1982	56 000
24 novembre 1983	63 000
24 novembre 1984	21 000
24 novembre 1985	24 000
24 novembre 1985	493 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	586 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Fleurimont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 310 — 1 292 000 $ centre communautaire et aréna.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 27 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 27 octobre 1980, à 17 h, à l'hôtel de ville, 1735, chemin Galvin, municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, le 30 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER CARON.

Hôtel de ville
1735, chemin Galvin
municipalité de Fleurimont
comté de Sherbrooke, QC, J1G 3E7
téléphone: 565-9954, code 819

9081-o

Ville de Fossambault-sur-le-Lac
(Chauveau)

Avis public, est par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Fossambault-sur-le-Lac» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 131 000 $ d'obligations de la ville de Fossambault-sur-le-Lac datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 30 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 131 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	7 000 $
24 novembre 1982	8 000
24 novembre 1983	9 000
24 novembre 1984	10 000
24 novembre 1985	12 000
24 novembre 1986	13 000
24 novembre 1987	15 000
24 novembre 1988	17 000
24 novembre 1989	19 000
24 novembre 1990	21 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Sainte-Catherine, comté de Portneuf, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Fossambault-sur-le-Lac s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 111(117) (119-A) (280-77) — 131 000 $ renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 30 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 30 octobre 1980, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 145, boulevard Gingras, Fossambault-sur-le-Lac, comté de Chauveau, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Fossambault-sur-le-Lac, comté de Chauveau, le 2 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MAURICE MARCHAND.

Hôtel de ville
145, boulevard Gingras
Fossambault-sur-le-Lac
comté de Chauveau, QC, G0A 3M0
téléphone: 875-3133, code 418

9096-o

Ville de La Prairie
(Laprairie)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Guy Dupré, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 600, boulevard Sainte-Élizabeth, ville de La Prairie, comté de Laprairie, QC, jusqu'à 19 h 30, le lundi 27 octobre 1980, pour l'achat de 707 000 $ d'obligations de la ville de La Prairie datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 707 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	3 000 $
24 novembre 1982	3 000
24 novembre 1983	4 000
24 novembre 1984	4 000
24 novembre 1985	5 000
24 novembre 1985	449 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	239 000 (A renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de La Prairie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 451 — 135 000 $; 454 — 90 000 $;467 (495) — 80 000 $; 484 — 12 200 $; 487 — 3 200 $; 497 —6 700 $; 501 — 6 100 $; 505 — 46 900 $; 509 — 31 900 $; 510 — 83 000 $; 514 — 37 000 $ renouvellements d'emprunt; 516(543) — 14 000 $ acquisition de lots; 536 — 100 000 $ prog. de restauration; 594 — 41 000 $ acq. de terrain, tr. pour const. d'une rue; 620 — 20 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le lundi 27 octobre 1980, à l'hôtel de ville, 600, boulevard Sainte-Élizabeth, ville de La Prairie, comté de Laprairie, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de La Prairie, comté de Laprairie, le 1er octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
GUY DUPRÉ.

Hôtel de ville
600, boulevard Sainte-Élizabeth
ville de La Prairie
comté de Laprairie, QC, J5R 1V1
téléphone: 659-1947, code 514

9082-o

Village de Neuville
(Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Neuville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 585 000 $ d'obligations du village de Neuville datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 29 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 585 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	22 000 $
24 novembre 1982	25 000
24 novembre 1983	28 000
24 novembre 1984	31 000
24 novembre 1985	35 000
24 novembre 1985	259 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	185 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Neuville, comté de Portneuf, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Neuville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 97(101)(104) — 585 000 $ travaux aqueduc en commun avec Pointe-aux-Trembles, par.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 29 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 29 octobre 1980, à 20 h, à l'hôtel de ville, 23, rue Père-Rhéaume, village de Neuville, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Neuville, comté de Portneuf, le 29 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
GILLES CÔTÉ.

Hôtel de ville
23, rue Père-Rhéaume
village de Neuville
comté de Portneuf, QC, G0A 2R0
téléphone: 876-2280, code 418 9043-o

Cité de Noranda
(Rouyn-Noranda)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Noranda» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 642 000 $ d'obligations de la cité de Noranda datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 27 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 642 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	8 000 $
24 novembre 1982	9 000
24 novembre 1983	11 000
24 novembre 1984	12 000
24 novembre 1985	13 000
24 novembre 1985	267 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	322 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Noranda s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 306 — 550 000 $ tr. d'immobilisation; 310 — 55 000 $ const. d'un amphithéâtre et aménagement; 311 — 37 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 27 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 27 octobre 1980, à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 239, avenue Murdoch, cité de Noranda, comté de Rouyn-Noranda, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Noranda, comté de Rouyn-Noranda, le 30 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ BEAUSÉJOUR.

Hôtel de ville
239, avenue Murdoch
cité de Noranda
comté de Rouyn-Noranda, QC, J9X 5A6
téléphone: 762-7748, code 819 9083-o

Ville de Plessisville
(Arthabaska)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Plessisville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 923 000 $ d'obligations de la ville de Plessisville datées du 25 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 28 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 923 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	8 000 $
24 novembre 1982	9 000
24 novembre 1983	11 000
24 novembre 1984	12 000
24 novembre 1985	14 000
24 novembre 1985	375 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	424 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Plessisville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 411 — 28 000 $; 413 — 29 000 $; 414 — 46 000 $; 416 — 37 000 $; 417 — 196 000 $ renouvellements d'emprunt; 445 — 240 500 $ tr. d'immob. serv. municipaux; 447 — 318 500 $ aqueduc, égouts, voirie; 448 — 8 000 $; 450 — 20 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680 rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 28 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 28 octobre 1980 à 20h30, à l'hôtel de ville, 1700, rue Saint-Calixte, ville de Plessisville, comté d'Arthabaska, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Plessisville, comté d'Arthabaska, le 29 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
RENÉ TURCOTTE.

Hôtel de ville
1700, rue Saint-Calixte
ville de Plessisville
comté d'Arthabaska, QC, G6L 1R3
téléphone: 362-3284, code 819 9044-o

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines
(Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 276 000 $ d'obligations de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 29 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudications seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 276 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	37 000 $
24 novembre 1982	43 000
24 novembre 1983	48 000
24 novembre 1984	54 000
24 novembre 1985	61 000
24 novembre 1985	571 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	462 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 224 — 23 400 $; 225 — 8 500 $; 226 — 7 700 $; 227 — 4 400 $; 254 — 7 700 $; 258 — 1 440 $; 261 — 11 800 $; 268 — 10 700 $; 270 — 11 260 $; 272 — 10 000 $; 278 — 5 600 $ renouvellements d'emprunt; 336 — 1 100 $ aqueduc, égouts, voirie; 340 — 52 700 $ voirie; 351 — 14 000 $ aqueduc, égouts; 357 — 60 400 $ voirie; 363 — 15 500 $ const. réseau d'eau potable, agrand. st. de pompage; 372 — 274 100 $ voirie; 378 — 40 000 $ const. d'un stat., tra. centre socio-culturel; 381 — 380 000 $ const. d'un puits, conduite de refoulement etc.; 384 — 184 300 $ aqueduc, égouts, voirie; 387 — 17 000 $; 393 — 10 000 $ frais de refinancement; 397 — 124 400 $ consolidation de dettes.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 29 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 29 octobre 1980, à 20 h, à l'hôtel de ville, 144 A., boulevard Sainte-Anne, paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, le 29 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
SERGE LEPAGE.

Hôtel de ville
144 A., boulevard Sainte-Anne
paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines
comté de Terrebonne, QC
téléphone: 478-0211, code 514 9084-o

Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière

(Lotbinière)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 568 000 $ d'obligations de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 30 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 568 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	19 000 $
24 novembre 1982	22 000
24 novembre 1983	24 000
24 novembre 1984	28 000
24 novembre 1985	31 000
24 novembre 1985	305 000 (à renouveler)

Année	Capital
24 novembre 1990	139 000 $ (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 57 — 568 000 $ réseau d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 30 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 30 octobre 1980, à 20 h, à la salle municipale, rue Principale, Saint-Édouard-de-Lotbinière, comté de Lotbinière, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, comté de Lotbinière, le 30 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
GASTON LEMAY.

Rivière-Bois-Clair
Saint-Édouard-de-Lotbinière
comté de Lotbinière, QC, G0S 1Y0
téléphone: 796-2158, code 418 9085-o

Cité de Saint-Jérôme

(Prévost)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jacques Faucher, greffier à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC, jusqu'à 17 h, le lundi 27 octobre 1980, pour l'achat de 1 442 000 $ d'obligations de la cité de Saint-Jérôme datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 442 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	40 000 $
24 novembre 1982	43 000
24 novembre 1983	47 000
24 novembre 1984	51 000
24 novembre 1985	56 000
24 novembre 1985	747 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	101 000
24 novembre 1990	357 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Saint-Jérôme s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 967 000 $: C-1031(C-1147) — 20 000 $ acq. et instal. d'un chalet préfabriqué; C-1032 — 33 000 $ ag. salle d'attente du terminus d'autobus; C-1044 — 20 000 $ remplacement de luminaires; C-1063 — 40 000 $ aqueduc, égouts; C-1065 — 13 000 $ changement de lumières, etc.; C-1067 — 59 500 $ canalisation ruisseau, égouts; C-1071 — 48 000 $ égouts, voirie; C-1100 — 57 000 $ ag. salle d'attente du terminus d'autobus; C-1106 — 46 000 $ rempl. de lampadaires; C-1110 — 97 000 $ achat de divers équipements; C-1129 — 7 000 $ rempl. de luminaires; C-1141 — 20 000 $; C-1155 — 14 500 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une

séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 17 heures, le lundi 27 octobre 1980, à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, le 1er octobre 1980.

Le greffier,
JACQUES FOUCHER.

Hôtel de ville
280, rue Labelle
cité de Saint-Jérôme
comté de Prévost, QC, J7L 5L1
téléphone: 436-1511, code 514 9086-o

Ville de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Léonard» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 627 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Léonard datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 28 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 627 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	110 000 $
24 novembre 1982	118 000
24 novembre 1983	126 000
24 novembre 1984	136 000
24 novembre 1985	147 000
24 novembre 1985	1 215 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	373 000
24 novembre 1990	1 402 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Léonard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 2 305 000 $: 1537 — 112 200 $ achat d'équipement; 1555 — 25 500 $ aqueduc, égouts; 1558 — 39 200 $ voirie; 1559 — 33 100 $ installation de luminaires; 1562 — 20 000 $ aqueduc, égouts; 1563 — 10 000 $ inst. d'une salle de presse et d'annonceurs; 1564 — 27 000 $ voirie; 1582 — 700 000 $ enfouissement des câbles sur rue Jarry; 1587 — 355 000 $ pavage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 28 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 28 octobre 1980, à 20 h, à l'hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, ville de Saint-Léonard, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Léonard, le 30 septembre 1980.

Le greffier,
GEORGES LARRIVÉE.

Hôtel de ville
8400, boulevard Lacordaire
ville de Saint-Léonard
QC, H1R 3B1
téléphone: 321-7630, code 514 9087-o

Corporation municipale de Saint-Ubalde
(Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Ubalde» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de

172 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Saint-Ubalde datées du 24 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 30 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 172 000 $

Année	Capital
24 novembre 1981	4 000 $
24 novembre 1982	5 000
24 novembre 1983	5 000
24 novembre 1984	6 000
24 novembre 1985	7 000
24 novembre 1985	82 000 (à renouveler)
24 novembre 1990	63 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Saint-Ubalde, comté de Portneuf, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Saint-Ubalde s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 24 — 77 000 $ divers travaux loisirs, plein air, voirie, environnement; 34 — 80 000 $ voirie, achat d'une pompe à incendie, achat de terrain (parc); 36 — 15 000 $ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 30 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 30 octobre 1980, à 19 h 30 à l'hôtel de ville, 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Ubalde, comté de Portneuf, le 1er octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME MARGUERITE PARÉ.

Hôtel de ville
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde
comté de Portneuf, QC, G0A 4L0
téléphone: 277-2124, code 418 9088-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS D'ARTICLES DE BUREAU DU QUÉBEC THE QUÉBEC OFFICE PRODUCTS DISTRIBUTOR'S ASSOCIATION

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 27 août 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS D'ARTICLES DE BUREAU DU QUÉBEC — THE QUÉBEC OFFICE PRODUCTS DISTRIBUTOR'S ASSOCIATION», avec siège social situé au 30, rue de l'Épée, Outremont, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

9032-o 1646-2343

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC-SUD (UPA)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 29 août 1980, il a autorisé le changement de nom de «SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC SUD. (U.C.C.)», dont la constitution a été autorisée le 2 juin 1966, avec siège social situé à 125, 18e Rue, Saint-Georges-Ouest, en celui de «SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC-SUD (UPA)» et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

9033-o 1315-4992

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC-SUD (UPA)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement du «SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC-SUD (UPA)», changeant son siège social à 2550, 127e Rue, Saint-Georges-Est, et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

9034-o 1315-4992

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000060-80

BROME COUNTY REALTIES AND INVESTMENTS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Sutton, district de Bedford, QC, partie demanderesse, contre HOMER MORTON JACQUAYS et DAME DOROTHY OPP, tous deux, résidant et domiciliés à Sutton (R.R. no 2), district de Bedford, QC, et EASTERN FARM DEVELOPMENT LTD., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Sutton, district de Bedford, QC, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR (Brome), chemin Saint-Paul, Knowlton, mis en cause.

«Une certaine parcelle de terrain connue sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du canton Sutton de la division d'enregistrement du comté de Brome, décrite comme suit:

1. Une partie du lot numéro cinq cent trente-cinq (ptie 535), constituant tout le terrain dudit lot s'étendant à l'ouest d'une ligne décrite comme suit:

Commençant au point d'intersection de la ligne ouest du lot numéro 535 et du côté nord-est de l'ancienne route; de là en direction nord-est, en suivant le côté nord-ouest de l'ancienne et de la nouvelle routes sur une distance de mille trois cent pieds (1 300 pi); de là en direction nord-ouest à l'angle droit avec la route sur une distance de cent pieds (100 pi); de là en direction nord, en ligne parallèle à la ligne ouest du lot numéro 535 jusqu'à un certain point sur la ligne nord du lot numéro 535;

Cette partie est bornée au nord par une partie du lot numéro 634, à l'est par le reste du lot numéro 535, au sud-est par l'ancienne et la nouvelle routes et à l'ouest par les lots numéros 531, 533 et 534;

2. Le lot numéro cinq cent quarante (540), mesurant cent trente acres et cinquante-sept centièmes (130,57 a). Avec bâtiments y érigés.»

La mise à prix est fixée à 890,00 $, soit le quart de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Brome, à Knowlton, QC, le TROISIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BELISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 22 septembre 1980. 9012-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000008-80

LUCIEN DION, résidant et domicilié au 7, avenue du Pré-Sec, à Waterloo, district de Bedford, partie demanderesse, contre MARVIN ETTINGER, autrefois résidant et domicilié au 259, rue Netherwood Crescent, à Hampstead, district de Montréal, partie défenderesse, et ME JACQUES ST-FRANÇOIS et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Brome, mis en cause.

La moitié indivise d'un immeuble connu et désigné comme suit: «Un certain terrain désigné dans le cadastre officiel du canton de Bolton, division d'enregistrement du comté de Brome, comme étant une partie du lot numéro quatre cent trente (ptie n° 430) contenant environ cinquante (50) acres, sans garantie que les mesures soient précises. Ce terrain est constitué par toute cette partie du lot n° 430 qui se trouve sur le côté sud de la nouvelle autoroute, allant de Knowlton à South-Bolton, et il est borné au nord par cette autoroute, à l'est par le lot n° 431, au sud par le lot n° 433 et à l'ouest par le lot n° 352, tous trois dudit cadastre.

Avec toutes les bâtisses qui pourraient être construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 602,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Brome, à Knowlton, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 18 septembre 1980. 8984-o

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Chicoutimi
No 150-02-001618-79
S. 727-80

RÉNOVATION DU SAGUENAY INC., demanderesse, contre ANGELO BOUDREAULT, défendeur.

Tout ce terrain ou emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit (ptie 8) pour le Septième Rang (rg 7), au cadastre officiel du canton de Simard, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant ledit terrain cent pieds (100 pi) dans ses côtés nord et sud par deux cents pieds (200 pi) dans ses côtés est et ouest, le tout compris dans les bornes suivantes: vers l'ouest par le lot numéro neuf (no 9) rang et cadastre susdits, vers le nord par la rue Hôtel-de-Ville, vers l'est et le sud par d'autres parties du lot numéro huit (ptie 8) rang et cadastre susdits, demeurant la propriété du vendeur Gérard Lapointe.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé est fixé à 5 280,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au 326, des Saguenéens, à Chicoutimi, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Chicoutimi, le 17 septembre 1980. 8990-o

Frontenac

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000163-80-9
Re; 235-02-000413-79
S. 116

J. ALBERT MARTEL & FILS INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 265, de la 7e Avenue nord, cité de Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre LES PLACEMENTS R.V.T. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1818, rue Notre-Dame nord, Thetford-Mines, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

«*a*) Un morceau de terrain situé en la municipalité de la partie sud du canton de Thetford, connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent quarante-trois et deux cent quarante-quatre de la subdivision du lot numéro vingt et les lots numéros quatre-vingt-dix et quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot numéro vingt et un-D (nos 20-243 et 20-244, 21-D-90 et 21-D-95) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford;

b) Une lisière de terrain située en la municipalité de la partie sud du canton de Thetford, mesurant dix pieds (10 pi) de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par toute la largeur desdits lots dans ses lignes nord-ouest et sud-est, connue et désignée comme étant les dix pieds (10 pi) nord-ouest des lots numéros deux cent trente et un, deux cent trente-neuf, deux cent quarante, deux cent quarante et un et deux cent quarante-deux de la subdivision du lot numéro vingt et les lots numéros soixante-dix-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux et quatre-vingt-trois de la subdivision du lot numéro vingt et un-D (10 pi N.-O. Nos 20-231, 20-239, 20-240, 20-241, 20-242, 21-D-79, 21-D-80, 21-D-81, 21-D-82 et 21-D-83) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit.

Sujet à une servitude en faveur de la Commission hydro-électrique de Québec et qui affecte les parties de lots suivants, savoir:

1. Une partie des lots numéros quatre-vingt-trois et quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot numéro vingt et un-D (pties nos 21-D-83 et 21-D-95) du susdit cadastre aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Thetford, à Thetford-Mines, sous le numéro 88495;

2. Une partie des lots numéros 21-D-90, 20-241 et 20-242 du susdit cadastre aux termes d'un acte enregistré à Thetford-Mines susdit sous le numéro 88547;

3. Une partie des lots numéros 21-D-79, 21-D-80, 21-D-81 et 21-D-82 du susdit cadastre aux termes d'un acte enregistré à Thetford-Mines susdit sous le numéro 88546;

4. Une partie du lot numéro 20-242 du susdit cadastre aux termes d'un acte enregistré à Thetford-Mines susdit sous le numéro 88495;

5. Une partie des lots numéros 20-231, 20-239, 20-240, 20-241 et 20-242 du susdit cadastre aux termes d'un acte enregistré à Thetford-Mines susdit sous le numéro 88496.»

La mise à prix est fixée à deux cent huit mille huit cent trente-sept dollars et cinquante sous (208 837,50 $), soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, de la rue Saint-Alphonse ouest, à Thetford-Mines, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 25 septembre 1980. 9045-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure— District Québec
No 200-05-004631-79

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à C.P. 6003, station A., Montréal, QC, partie demanderesse, contre PIERRE CLAVER, domicilié au 403, boulevard Saint-Joseph ouest, appartement 24, Montréal, QC, partie défenderesse.

«Une propriété appartenant à Pierre Claver connue et désignée comme étant partie du lot douze-F (12-F) au cadastre officiel du Premier Rang du canton de Templeton mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur en ses limites nord et sud et cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses limites est et ouest, mesures anglaises plus ou moins, bornée comme suit: au nord et à l'est par autres parties du même lot propriété de monsieur James Clark Anderson *et al.* ou représentants, à l'ouest par parties du même lot, propriété de monsieur Roland Dumoulin ou représentants et au sud par le chemin Riverside Drive (autrefois connu comme le chemin Dunning) maintenant le boulevard Hurtubise.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de trois mille neuf cents dollars (3 900,00 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quinze mille six cents dollars (15 600,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC le DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 17 septembre 1980. 9013-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000768-79

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, 23 Elizabeth, chapitre 14, sanctionnée le 20e jour de décembre 1974, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, et ayant une principale place d'affaires au 400, boulevard Taché, cité de Hull, district de Hull, QC, partie demanderesse, contre DAVID FIELDMAN, homme d'affaires, demeurant en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, sur la rue McKay, au numéro 23, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Intercorporate, partie défenderesse.

«Une parcelle de terrain située dans le canton de Hincks, comté de Gatineau, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, connue et désignée comme étant formée des lots treize, vingt-deux et trente de la subdivision officielle du lot originaire trente-sept (37-13, 22 et 30), dans le Dixième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Hincks.

Sujet ledit immeuble aux conditions et conventions restrictives stipulées aux termes d'un acte de vente enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Gatineau, le cinq avril 1978, sous le numéro 154679.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de: 1. sur le lot 37-13: sept cent soixante-cinq dollars (765,00 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de trois mille soixante dollars (3 060,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; 2. sur le lot 37-30: deux cent trente-cinq dollars (235,00 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de neuf cent quarante dollars (940,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité, 3. sur le lot 37-22: deux cents dollars (200,00 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de huit cents dollars (800,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 15 septembre 1980. 9014-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-02-000218-80

ALFRED LÉTOURNEAU, homme d'affaires, domicilié et résidant au 40, rue Principale, en la ville d'Aylmer, district de Hull, province de Québec, partie demanderesse, contre ROBERT KELLY, domicilié et résidant au 549, rue Desjardins, en la ville d'Aylmer, district de Hull, province de Québec, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-sept (2187-80), canton du village d'Aylmer.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de trois mille trois cent six dollars et vingt-cinq centins (3 306,25 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de treize mille deux cent vingt-cinq dollars (13 225,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Hull, le 15 septembre 1980. 9015-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
C.P.M. 500-02-0 45286-791

CAISSE POPULAIRE SAINT-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 3642, rue Fleury est, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, partie demanderesse, contre DAME LOUISE DEMETRE et MICHEL DEMETRE, domiciliés et résidant au 1623, Rivière nord, à Saint-Lin, dit ville des Laurentides, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Lin, connu et désigné au cadastre officiel de ladite paroisse, comme faisant partie du lot numéro seize cent soixante-seize (ptie 1676): mesurant soixante-dix pieds (70 pi) de largeur, de l'est à l'ouest, par une profondeur de cent quarante-trois pieds (143 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins: borné, en front au sud, par la route 158, en arrière au nord et d'un côté, à l'ouest, par parties du lot dont détaché, appartenant au vendeur et de l'autre côté, à l'est, par la terre de monsieur Paul-Eugène Lortie.

Avec les bâtisses y érigées, le tout tel que vu et visité par l'acquéreur qui s'en déclare satisfait.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes attachées audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 1 725,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 19 septembre 1980. 8985-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
C.P.T. 700-02-00 2472-778

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ROGER DEVOYAULT, domicilié et résidant au 1240, rue Brochu à La Plaine et DIANE DEVOYAULT, épouse de Roger Devoyault, à la même adresse, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de La Plaine, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro 992 aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption.

Mesurant cent vingt-cinq pieds en front au nord-ouest rue Brochu de même qu'en arrière au sud-est par 125 pieds de profondeur pour une superficie totale de 15 000 pieds carrés. Ledit lopin de terre est borné en front au nord-ouest par la rue Brochu en la municipalité de La Plaine dans son côté sud-ouest de même qu'en arrière au sud-est par l'autre partie du lot 992 dudit cadastre appartenant au vendeur ou au représentant, et dans son côté nord-est par une autre partie dudit lot appartenant à Réal Houle pour l'avoir acquis du présent vendeur ce jour.

La ligne arrière au ligne sud-est du lopin de terre ci-dessus écrit est parallèle et situé à distance de 125 pieds au nord-ouest de la ligne de division entre les lots 992 et 993 dudit cadastre.

Toutes mesures ci-dessus sont les mesures anglaises plus ou moins.

Et maintenant connu et désigné comme étant le lot numéro 95 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 992 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption. Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 1240, rue Brochu en la municipalité de La Plaine, tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes audit emplacement.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 6 625,00 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district judiciaire de Joliette, le JEUDI QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 19 septembre 1980. 8986-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-000657-804

LES ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre ANDRÉ LEGAULT, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le chemin Bois-Franc, en la cité de Saint-Laurent, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, comme étant le lot mille trois cent soixante-dix-neuf de la subdivision du lot originaire deux cent quarante-deux (242-1379) et comme étant le lot mille trois cent quatre-vingt-six de la subdivision du lot originaire vingt-six (26-1386). Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 1283 et 1285, dudit chemin Bois-Franc, dont le mur nord-est est mitoyen. Avec et sujet à toutes les servitudes y attachées, notamment une servitude en faveur de The Bell Telephone Company of Canada, enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1347770 et une servitude réciproque de vue avec l'immeuble adjacent au nord-est enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro

1420247. Tel que le tout se trouve présentement, sans aucune exception ni réserve et maintenant portant les numéros 3983-85, Henri-Bourassa ouest, ville Saint-Laurent,»

La mise à prix est fixée à 15 900,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 septembre 1980. 9097-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-017999-796

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, Ontario, et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre CLAIRE et DOLLARD MALOUF, tous deux résidant et domiciliés au 29, Woodland, à Beaconsfield, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Woodland, en la cité de Beaconsfield, composé comme suit, savoir:

a) La partie est de la resubdivision numéro trois de la subdivision numéro quatre-vingt-un du lot originaire numéro sept (7-81-ptie E.3) au cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire, mesurant dix-sept pieds en front et en arrière dans ses lignes de côté ouest et est par une profondeur de cent trente-cinq pieds et bornée comme suit: en front vers l'ouest par l'avenue Woodland, en arrière, vers l'est par le résidu dudit lot numéro 7-81-3, d'un côté vers le nord par le lot 7-81-1 et de l'autre côté vers le sud par le lot numéro 7-80.

b) Partie de la subdivision numéro quatre-vingt du lot originaire numéro sept (7-ptie 80) dudit cadastre, mesurant cent pieds de front le long de l'avenue Woodland et sur le côté nord deux cent quarante pieds dans une ligne irrégulière comme suit: commençant à la jonction du côté nord dudit lot 7-80 et de l'avenue Woodland, mesurant dans une direction ouest le long de la borne nord une distance de cent trente-cinq pieds, alors tournant vers le sud pour une distance de onze pieds, et de là tournant vers l'est parallèlement à la borne nord dudit lot pour une distance de cent cinq pieds. La borne est mesure quatre-vingt-neuf pieds commençant à un point situé à onze pieds au sud du coin nord-est dudit lot et mesurant le long de la ligne est dudit lot vers la jonction de la ligne sud et mesurant deux cent quarante pieds de profondeur dans sa ligne sud et bornée comme suit: en front par l'avenue Woodland, en arrière par le lot numéro 7-79, d'un côté vers le nord partie par ledit lot numéro 7-81-3 ci-dessus décrit et partie par le résidu dudit lot numéro 7-80, et de l'autre côté vers le sud par le lot numéro 7-77. Le tout mesures anglaises et plus ou moins. Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 29, avenue Woodland. Sujet au droit de passage vers et de la rivière Saint-Laurent sur le vingt-cinq pieds est de la subdivision numéro un du lot originaire numéro sept (7-1) en commun avec les autres y ayant droit. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 11 237,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 septembre 1980. 9098-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000637-809

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal, demande-

resse, contre NATHAN CAPLAN, domicilié et résidant au 5688, Merrimas, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, J. ÉMILE LEBLANC, domicilié et résidant au 5333, rue Sherbrooke est, appartement 514-B, Montréal, district de Montréal, et PHILAN RÉNOVATION INC., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires à Saint-Léonard, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Désignation:

«Un emplacement ayant front sur la rue Prud'homme en la ville de Montréal, quartier Notre-Dame-de-Grâce, mesurant trente-six pieds de largeur par cent vingt-six pieds et six pouces de profondeur, contenant en superficie de quatre mille trois cent trente-huit pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, composé comme suit:

a) De la partie sud-est de la subdivision numéro cinquante-six du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181 ptie S.-E. 56) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant six pieds de profondeur par cent vingt-six pieds et six pouces de profondeur, borné en front par ladite rue Prud'homme, en arrière par une partie du lot (181 ptie 90), d'un côté au nord-ouest par le résidu dudit lot (181-56) et de l'autre côté au sud-est par une partie dudit lot (181 ptie 55) tous dudit cadastre, et:

b) Par la partie nord-ouest de la subdivision numéro cinquante-cinq du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-ptie N.-O. 55) dudit cadastre, mesurant vingt-six pieds de largeur par une profondeur de cent vingt-six pieds et six pouces, mesures anglaises et plus ou moins, borné en front par ladite rue Prud'homme, en arrière par une partie dudit lot (191 ptie 91), ayant front sur le boulevard Décarie; d'un côté au nord-ouest par la partie sud-est du lot (181-56) ci-dessus décrite et de l'autre côté au sud-est par le résidu dudit lot (181-55) dudit cadastre.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3463 et 3467 de ladite rue Prud'homme, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant et notamment sujet à un droit de passage à pied et en voiture dans une ruelle de huit pieds de largeur située du côté sud-est de l'emplacement ci-dessus décrit et prise pour une moitié sur la partie sud-est dudit emplacement et l'autre moitié sur l'emplacement adjacent, ladite ruelle menant de la rue Prud'homme à l'arrière dudit emplacement, sujet à un droit de passage et un droit de vue établis en vertu d'un acte de servitude passé devant Me J.E Lebeau, notaire, le vingt août, mil neuf cent vingt-trois, enregistré à Montréal sous le no 26425.»

La mise à prix est fixée à 21 600 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 septembre 1980. 9099-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002281-804

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre FRÉDÉRICK ROY, résidant et domicilié à 746, Goldburn, à Greenfield-Park, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de Frédérick Roy:

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Wilderton, en la ville de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges, comme étant composé de:

a) Les lots numéros deux cent vingt-sept et deux cent vingt-huit de la subdivision du lot originaire numéro soixante-dix A (70-A-227 et 228), et:

b) Une partie du lot numéro deux cent vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro soixante-dix A (70-A-ptie 229), mesurant cinquante-cinq centièmes de pied (0,55 pi) de largeur par une profondeur de cent dix pieds (110 pi), mesures anglaises et plus ou moins et étant bornée comme suit: au nord-ouest par le lot numéro 70A-228; au nord-est par une partie de terrain; au sud-est par le résidu dudit lot 70A-229; et au sud-ouest par ladite avenue Wilderton; tous dudit cadastre officiel.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 6955 de ladite avenue Wilderton. Tel que ladite propriété se trouve présentement avec tous ses droits, membres et dépendances y attachés sans exception ni réserve de toute sorte. Moins et à être déduit d'icelui, cette partie

du lot numéro deux cent vingt-sept (ptie 227) auxdits plan et livre de renvoi officiels, expropriée par la ville de Montréal, en vertu de documents enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1534718 et 2118671, laquelle dite partie dudit lot expropriée est de forme triangulaire et mesurant vingt-cinq pieds et trente-deux centièmes de pied (25,32 pi) dans sa ligne nord-est, vingt-six pieds et cinq dixièmes de pied dans sa ligne sud-ouest et cinq pieds et quarante-trois centièmes de pied (5,43 pi) dans sa ligne nord-ouest et étant composé comme suit: au nord-est par le résidu dudit lot numéro 70A-227; au sud-ouest par le lot numéro 70A-213; et au nord-ouest par le lot numéro 70A-226; tous dudit cadastre officiel. Toutes les mesures ci-dessus données sont des mesures anglaises et plus ou moins. Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue créée sous les termes des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1301329 et 1349340.»

La mise à prix est fixée à 34 412,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 septembre 1980. 9100-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004904-791

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre LES IMMEUBLES LES ABYMES INC., ayant une place d'affaires au 1570, Saint-Timothée, appartement 1408, Montréal, BENOIT LANGLOIS, résidant et domicilié au 1570, Saint-Timothée, appartement 1408, Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Les immeubles de la défenderesse, Les Immeubles Les Abymes Inc.:

Un emplacement ayant front sur la rue Amherst, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé des lots numéros huit, neuf, dix, onze, douze et treize, de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974-8, 9, 10, 11, 12 et 13) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal. Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances portant les numéros 1587 à 1607, de la rue Amherst et 1611 à 1619 de ladite rue Amherst. À distraire dudit lot numéro 974-8 une petite lisière, de forme triangulaire prise du côté sud-est dudit lot no 974-8, commençant à peu près vers le milieu de ce lot et allant jusqu'à l'arrière d'icelui, cédée par Antoine Charland, suivant acte passé devant Me P. Paquette, notaire, le 19 novembre 1913, enregistré à Montréal-Est, sous le numéro 93064. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sujet notamment à une servitude de vue et de passage en commun en faveur de chacune des bâtisses érigées sur chacun desdits lots nos 974-12 et 13 desdits plan et livre de renvoi officiels, contiguës au mur central desdites bâtisses, concernant les galeries et escalier de sauvetage en spirale le tout tel que créé dans un acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2477063.»

La mise à prix est fixée à 19 925,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 octobre 1980. 9101-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 550-02-059322-797

YOLANDE CARON, monitrice, domiciliée et résidant au 9321, 16e Avenue appartement 8, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre CONSTRUCTION C.I.G. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social ou principale place d'affaires au 9620, rue Marseille, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«*a*) Le lot numéro mille cent dix de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1110) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, distraction faite cependant de la partie suivante expropriée aux fins de la rue d'Anjou aux termes d'une prise de possession préalable et d'un rapport d'expropriation enregistrés, à Montréal sous les numéros 2260073 et 2301553 respectivement, savoir: une partie du lot numéro mille cent dix de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-ptie 1110) dudit cadastre, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 404-1111, au sud-est par le lot 404-1076 (rue) faisant partie de la rue d'Anjou, au sud-ouest par une partie du lot 404-1109 (rue) faisant partie de la rue Desmarteau et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 404-1110; mesurant six pieds (6,0 pi) au nord-est et au sud-ouest, trente-deux pieds et cinq dixièmes de pied (32,5 pi) au sud-est et au nord-ouest et contenant en superficie cent quatre-vingt-quinze pieds carrés (195 pi^2.»

b) Le lot numéro mille cent onze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1111) dudit cadastre, distraction faite cependant de la partie suivante expropriée aux fins de la rue d'Anjou aux termes desdits documents enregistrés sous les numéros 2260073 et 2301553, savoir: une partie du lot numéro mille cent onze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-ptie 1111) dudit cadastre, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 404-1112, au sud-est par le lot 404-1076 (rue) faisant partie de la rue d'Anjou, au sud-ouest par une partie du lot 404-1110 et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 404-1111; mesurant six pieds (6,0 pi) au nord-est et au sud-ouest, vingt-cinq pieds (25,0 pi) au sud-est et au nord-ouest et contenant en superficie cent cinquante pieds carrés (150 pi^2).

c) Le lot numéro mille cent douze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1112) dudit cadastre, distraction faite cependant de la partie suivante expropriée aux fins de la rue d'Anjou aux termes desdits documents enregistrés sous les numéros 2260073 et 2301553, savoir: une partie du lot numéro mille cent douze de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-ptie 1112) dudit cadastre, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 404-1113, au sud-est par le lot 404-1076 (rue) faisant partie de la rue d'Anjou, au sud-ouest par une partie du lot 404-1111 et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 404-1112; mesurant six pieds (6,0 pi) au nord-est et au sud-ouest, vingt-cinq pieds (25,0 pi) au sud-est et au nord-ouest et contenant en superficie cent cinquante pieds carrés (150 pi^2).

d) Le lot numéro mille cent dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1117) dudit cadastre, distraction faite cependant de la partie suivante expropriée aux fins de la rue d'Anjou aux termes desdits documents enregistrés sous les numéros 2260073 et 2301553, savoir: une partie du lot numéro mille cent dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-ptie 1117) dudit cadastre, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 404-1171 (rue) faisant partie de la rue Paul-Pau, au sud-est par le lot 404-1076 (rue) faisant partie de la rue d'Anjou, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 404-1116 et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 404-1117; mesurant six pieds (6,0 pi) au nord-est et au sud-ouest, trente-deux pieds et cinq dixièmes de pied (32,5 pi) au sud-est et au nord-ouest et contenant en superficie cent quatre-vingt-quinze pieds carrés (195 pi^2).

e) Les lots numéros mille cent cinquante-neuf, mille cent soixante et mille cent soixante et un de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (nos 404-1159, 1160 et 1161) dudit cadastre (lot Paul-Pau).

f) Le lot numéro mille cent soixante-trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1163) dudit cadastre, distraction faite cependant de la partie suivante expropriée aux fins de la rue Robitaille, aux termes d'une prise de possession préalable et d'un rapport d'expropriation, enregistrés à Montréal sous les numéros 2159177 et 2215790 respectivement, savoir: une partie du lot numéro mille cent soixante-trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-ptie 1163) dudit cadastre, de figure rectangulaire bornée au nord-est par une partie du lot 404-1164, au sud-est par une autre partie dudit lot 404-1163, au sud-ouest par une partie du lot 404-1109 (rue) faisant partie de la rue Desmarteau et au nord-ouest par le lot 404-1204 (rue) faisant partie de la rue Robitaille; mesurant dix-huit pieds (18,0 pi) au nord-est et au sud-ouest, trente-deux pieds et six dixièmes de pied (32,6 pi) au sud-est et au nord-ouest et contenant en superficie cinq cent quatre-vingt-six pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (586,8 pi^2).

g) Le lot numéro mille cent soixante-dix de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-1170) dudit cadastre, distraction faite cependant de la partie

suivante expropriée aux fins de la rue Robitaille aux termes desdits documents enregistrés sous les numéros 2159177 et 2215790, savoir: une partie du lot numéro mille cent soixante-dix de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre (404-ptie 1170) dudit cadastre, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 404-1171 (rue) faisant partie de la rue Paul-Pau, au sud-est par une autre partie dudit lot 404-1170, au sud-ouest par une partie du lot 404-1169 et au nord-ouest par le lot 404-1204 (rue) faisant partie de la rue Robitaille; mesurant dix-huit pieds (18,0 pi) au nord-est et au sud-ouest, trente-deux pieds et six dixièmes de pied (32,6 pi) au sud-est et au nord-ouest et contenant en superficie cinq cent quatre-vingt-six pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (586,8 pi^2).

Les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises.

Tel que le tout se trouve présentement sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant.»

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale est fixée à 950,00 $ quant aux lots 440-1110 et 440-1117; 737,50 $ quant aux lots: 404-1111 et 404-1112; 775 $ quant aux lots: 404-1159, 404-1160 et 404-1161; 587,50 $ quant au lot 404-1163; 837,50 $ quant au lot 404-1170; que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 septembre 1980. 9102-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05- 004147-805

EQUIPMENT FINANCE CORPORATION LTD., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 50, place Crémazie, suite 715, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre GEORGES KHOURY, faisant affaires au 7205 et 7207 de la rue Saint-Hubert, à Montréal, district de Montréal, défendeur et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Hubert en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept (7-750) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-St-Louis, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied dans sa ligne sud-est et une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds et soixante-quinze centièmes de pied dans sa ligne nord-ouest et contenant en superficie deux mille trois cent soixante-neuf pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 7205 et 7207 de ladite rue Saint-Hubert, à Montréal.»

La mise à prix est fixée à 27 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 19 septembre 1980. 9103-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003093-802

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, au 85, rue Sainte-Catherine ouest, district de Montréal, demanderesse, contre ÉMILE HOULE, domicilié et résidant au 2274, rue Marianne, à Montréal, district de Montréal, et FERNAND HOULE, domicilié et résidant au 2680, rue Chambly, appartement 7, à Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs Émile Houle et Fernand Houle:

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Ranger en la ville de Montréal, étant de forme irrégulière et composé:

1. Du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-quatre (44-597-1) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 11796, de ladite rue Ranger, dont le mur sud-est du vestibule est mitoyen pour une longueur de trente-trois pieds (33 pi).

2. Du lot numéro deux de la resubdivision officielle dudit lot numéro cinq cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro quarante-quatre (44-597-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 11788 à 11796 de ladite rue Ranger, dont le mur nord-ouest du vestibule est mitoyen sur une longueur de trente-trois pieds (33 pi). Sujet à une servitude de droit de passage tel qu'établi aux termes d'un acte de prêt par Manufacturers Life Insurance Company passé devant M. Goldman, notaire, le trentième jour de janvier, mil neuf cent soixante-trois (1963) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1651150. Avec une servitude de droit de vue telle que créée aux termes d'un acte de servitude passé devant E.A. Javet, notaire, le vingt-deuxième jour de juillet mil neuf cent soixante-cinq (1965) et enregistré audit bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1847020. Avec, de plus, droit de passage dans la ruelle sise.»

La mise à prix est fixée à 119 475,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 septembre 1980. 9104-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002438-784

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social et/ou sa place d'affaires au 118, boulevard Labelle, Sainte-Rose, Laval, district de Montréal, demanderesse, contre GERALD DOYLE & EDITH DOYLE, tous deux domiciliés et résidant au 4665, rue Nadeau, Saint-Hubert, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un certain terrain ayant front sur la rue Nadeau, ville de Saint-Hubert, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot sept cent treize de la subdivision officielle du lot originaire cent soixante-deux (162-713) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert. Ceci comprend le bâtiment y érigé portant le numéro 4665, de la rue Nadeau. Le tout tel qu'il existe présentement avec tous les droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 6 375,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er octobre 1980. 9105-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-019003-753

ROSE ROSENBERG, résidant et domiciliée au 847, McEachran, en la cité d'Outremont, district de Montréal, partie demanderesse saisie, contre VILLE DE MONTRÉAL, corps politique, ayant sa principale place d'affaires au 275, rue Notre-Dame est, en les ville et district de Montréal, partie défenderesse saisissante, et ADMINISTRATION D'IMMEUBLES ÉTOILE LTÉE, a/s Me S.J. Smiley, 1396, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal, tierce saisie, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la tierce saisie:

«Un immeuble situé sur la rue Marseille à Montréal et formé des lots suivants:

a) Le lot numéro un de la resubdivision du lot deux cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision du lot originaire quatre cent neuf (409-297-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe.

b) Le lot numéro un de la resubdivision du lot deux cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire quatre cent neuf (409-298-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe.»

La mise à prix est fixée à 1 187,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 9106-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-001792-808

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, au 1980, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre DAME ILONA LITTER, résidant et domiciliée dans la ville de Longueuil, district de Montréal au 2504, rue Dollard, et JOSEPH LITTER, résidant et domicilié dans la ville de Longueuil, district de Montréal, au 2504, rue Dollard, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Dollard, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cinq cent vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-neuf (129-521-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Avec une maison portant le numéro civique 2504, de ladite rue Dollard, dont le mur sud-est est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude ou droit de passage à perpétuité en faveur de La Commission hydroélectrique de Québec *et al.*, ainsi qu'il appert aux termes d'un acte enregistré au bureau de Chambly sous le numéro 324283.»

La mise à prix est fixée à 7 675,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 septembre 1980. 9107-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002883-804
S. 6253

ARCADIUS AUDET, C.A. faisant affaires sous les nom et raison sociale non enregistrée de AUDET ET ASSOCIÉS C.A. au 1280, Le Sieur, Charlesbourg-Est, QC, district de Québec, demanderesse, contre ADRIEN HÉBERT, domicilié et résidant au 820, avenue Joffre, Québec, district de Québec, défendeur.

Les subdivisions six et sept de la subdivision un du lot originaire soixante et un (61-1-16 et 61-1-7) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, banlieue, contenant une superficie

approximative de neuf mille pieds carrés (9 000 pi²) mesures anglaises, ayant chacune une largeur de cinquante pieds (50 pi) par quatre-vingt-dix (90 pi) de profondeur, l'immeuble étant connu comme étant le 820, rue Joffre, Québec.

La subdivision un de la resubdivision cinq de la subdivision un du lot originaire soixante et un (61-1-5-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, banlieue.

La mise à prix est fixée à 15 000,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue Saint-Louis, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 octobre 1980. 9076-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002019-805
S. 6252

LA VILLE DE QUÉBEC, demanderesse, contre WARREN FORTIN, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant les lots mille cinq cent soixante-six et mille cinq cent soixante-sept (1566 et 1567) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 251, rue Saint-Sauveur, Québec.

La mise à prix est fixée à 5 600,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue Saint-Louis, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 octobre 1980. 9077-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003973-794
S. 6050

LE TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, ès qualités de fiduciaire, corporation ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires à Sillery, district de Québec, demanderesse, contre LE CENTRE DU CAMION NORD-EST INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, défenderesse.

Propriétés situées à Saint-Apollinaire:

1. Un terrain situé à Saint-Apollinaire, côté nord-ouest du chemin de desserte, connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro quarante-neuf (49-2) et une partie du lot numéro quarante-neuf (49 ptie) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant, ledit terrain, deux arpents de front par la profondeur qu'il y a à partir du chemin de desserte de la route Trans-Canada au sud-est, jusqu'à la ligne séparative des terres de la paroisse de Saint-Apollinaire et de Saint-Antoine, au nord-ouest; borné comme suit: vers le nord-ouest par les terres de Saint-Antoine-de-Tilly, au nord-est par une partie du lot numéro 48 étant la propriété de monsieur Robert Côté, au sud-est par le chemin de desserte et au sud-ouest par une partie du lot numéro 50 étant la propriété de monsieur Robert Paquin;

Sauf et à distraire du susdit terrain, l'emplacement appartenant à Rosaire Côté Inc., ou représentants, connu et désigné comme étant une partie du lot quarante-neuf (49 ptie) du susdit cadastre, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de deux cents pieds (200 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, le tout mesures anglaises, et borné vers le nord-ouest et le sud-ouest par la partie présentement hypothéquée, vers le nord-est par une partie du lot numéro 48 appartenant à monsieur Robert Côté et vers le sud-est par le chemin de desserte, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, suivant acte enregistré le 2 février 1976 sous

le numéro 122368 et un immeuble situé à Saint-Apollinaire connu et désigné comme étant la subdivision trois du lot originaire numéro quarante-neuf (49-3) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière;

Avec maison dessus construite.

La mise à prix est fixée à 7 762,50 $ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

2. La subdivision trois du lot originaire numéro quarante-neuf (49-3) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière, contenant en superficie trente et un mille six cent quatre-vingt-onze pieds carrés (31 691 pi²), mesures anglaises;

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 8 687,50 $ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

3. Partie de lot 51:

Une partie du lot numéro cinquante et un (51 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par les lots numéros cinquante-partie, cinquante et un — deux et cinquante et un—un (50 ptie, 51-2 et 51-1), vers l'est par le lot numéro 51-2, vers le sud-est par le lot 51 ptie (chemin public) (Voirie provinciale), vers le sud-ouest par les lots 51-1, 51-2 et 52 ptie, vers l'ouest par le lot 51-2 et vers le nord par le cadastre de la paroisse de Saint-Antoine, mesurant successivement deux mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et huit dixièmes (2 899,8 pi) vers le nord-est, six pieds et trois dixièmes (6,3 pi) vers le sud-est, mille neuf cent deux pieds et un dixième (1 902,1 pi) vers le sud-ouest, quatre cent vingt-cinq pieds (425 pi) vers l'est, cinq cent cinquante pieds (550 pi) vers le nord-est, quatre cent un pieds et cinq dixièmes (401,5 pi) vers l'ouest, mille trois cent trente-six pieds (1 336 pi) vers le nord-est, quatre cent soixante-dix-neuf pieds et quatre dixièmes (479,4 pi) vers le sud-est, trois mille deux cent quinze pieds et deux dixièmes (3 215,2 pi) vers le sud-ouest, quarante-deux pieds et quatre dixièmes (42,4 pi), cent vingt et un pieds et trois dixièmes (121,3 pi), deux cent soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes (278,5 pi) et deux cent trente-neuf pieds et un dixième (239,1 pi) vers le nord; contenant en superficie un million deux cent vingt et un mille deux cent quatre-vingt-dix pieds carrés (1 221 290 pi²) mesures anglaises.

B- Partie de lot 52:

Une partie du lot numéro cinquante-deux (52 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière, de figures trapézoïdale, bornée vers le nord-est par partie du lot numéro cinquante et un (51 ptie), vers le sud-est par partie du lot numéro 52 (chemin public) (Voirie provinciale), vers le sud-ouest par partie du lot numéro 51 et vers le nord-ouest par le cadastre de la paroisse de Saint-Antoine; mesurant trois mille deux cent quinze pieds et deux dixièmes (3 215,2 pi) vers le nord-est, deux cent cinquante-deux pieds et un dixième (252,1 pi) vers le sud-est, trois mille trois cent un pieds et trois dixièmes (3 301,3 pi) vers le sud-ouest et deux cent quatre-vingt-onze pieds (291 pi) vers le nord; contenant en superficie sept cent soixante-dix-neuf mille six cent trente pieds carrés (779 630 pi²) mesures anglaises.

La mise à prix est fixée à 2 712,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 octobre 1980. 9078-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002939-804
S. 6296

LA VILLE DE VAL-BÉLAIR, corps politique légalement formé, ayant le siège social de ses affaires au 1105, avenue de l'Église nord, Val-Bélair, demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS ÉLÉGANCE INC., 2750 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro cinquante-sept du lot originaire numéro quatre cent quarante-sept du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec. Avec bâtisses dessus construites,

circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 450,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 octobre 1980. 9079-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002938-806
S. 6297

VILLE DE VAL-BÉLAIR, corps politique légalement formé, ayant le siège social de ses affaires, au 1105, avenue de l'Église nord, Val-Bélair, demanderesse, contre MONSIEUR PAUL-ÉMILE PARENT, 343, Ontario est, appartement 15, Montréal, défendeur.

Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, comme étant la subdivision numéro soixante-treize du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-73). Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 375,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 octobre 1980. 9080-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 500-05-018357-770

ÉQUIPEMENT PIEDMONT LTÉE, corps politique dûment constitué, ayant une place d'affaires au 20, boulevard Mortagne, à Boucherville, district de Montréal, contre BERTIN POIRIER, domicilié et résidant à Sainte-Blandine, dans le district de Rimouski.

a) Le lot numéro trente et un B (31-B) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Blandine dans le canton de Macpès, mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, mesures anglaises, borné au nord par Hector Lavoie, à l'est à la rue, au sud par Lorenzo Poirier, à l'ouest à la Fabrique avec le garage dessus construit.

b) Le lot numéro trente-deux A (32-A) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Blandine dans le canton de Macpès, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de front plus ou moins sur quatre-vingt-onze pieds (91 pi) de profondeur plus ou moins, mesures anglaises, borné au nord en partie par Aimé Brisson et dame B. Proulx, à l'est par Alphonse Brisson, au sud par Régule Proulx et à l'ouest par Firmin Brisson, circonstance et dépendances dessus construites. Sur réserve de droit de passage en faveur de M. Régule Proulx sur une partie sud-ouest dudit lot, une lisière de six pieds (6 pi) de largeur par cinquante pieds (50 pi) de profondeur, mesures anglaises.

La mise à prix sera faite à 987,50 $ pour le lot 31 B et 1 591,25 $ pour le lot 32 A, soit 25% de l'évaluation municipale, lequel montant devra être payé au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment même de la vente.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, au 320, de la rue Saint-Germain est, à Rimouski, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 23 septembre 1980. 9035-o

Vente(s) pour taxes

Ville d'Anjou

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 23e jour de septembre 1980, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville d'Anjou, avec intérêts et frais et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil de ville d'Anjou, au 7701, Louis-Hippolyte-Lafontaine, ville d'Anjou, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures, heure normale de l'Est.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les taxes municipales et scolaires, tant générales que spéciales, de l'année 1979 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles ci-après décrits, qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe et dans les limites de ville d'Anjou, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville d'Anjou et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe dans les limites de la ville d'Anjou

Folios	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
414-0092	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-213
414-0093	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-214
414-0094	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-215
414-0095	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-216
414-0096	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-217
414-0097	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-218
414-0098	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-219
414-0179	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414-500
415-0212	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7X 1H3	415- 20
415-0238	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 46
415-0239	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 47
415-0240	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 48
415-0257	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 65
415-0258	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 66
415-0259	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 67
415-0261	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 69
415-0262	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 70
415-0263	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415- 71
415-0322	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-130
415-0323	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-131
415-0338	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-146
415-0341	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-149
415-0342	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-150
415-0344	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-152
415-0380	Lapointe, Doria M, a/s Lapointe, Mme Berthe, 9084A, Périneault, St-Léonard, H1P 1A9	415-188
415-0381	Lapointe, Doria M, a/s Lapointe, Mme Berthe, 9084A, Périneault St-Léonard, H1P 1A9	415-189
415-0382	Lapointe, Doria M, a/s Lapointe, Mme Berthe, 9084A, Périneault, St-Léonard, H1P 1A9	415-190
415-0383	Lapointe, Doria M, a/s Lapointe, Mme Berthe, 9084A, Périneault, St-Léonard, H1P 1A9	415-191
415-0384	Lapointe, Doria M, a/s Lapointe, Mme Berthe, 9084A, Périneault, St-Léonard, H1P 1A9	415-192
415-0385	Lapointe, Doria M, a/s Lapointe, Mme Berthe, 9084A, Périneault, St-Léonard, H1P 1A9	415-193
415-0392	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-200
415-0393	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-201
415-0394	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-202
415-0395	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-203
415-0420	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-228
415-0421	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-229

Folios	Nom et adresse	Description de l'immeuble
415-0422	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-230
415-0423	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-231
415-0424	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC H1R 3B2	415-232
415-0425	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-233
415-0427	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-235
415-0428	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-236
415-0429	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-237
415-0447	Ittah, Simon & Guigui, Elie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, H4W 1B3	415-255
415-0571	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	415-379
415-0649	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-437
415-0650	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-438
415-0651	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-439
415-0652	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-440
415-0653	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-441
415-0654	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	415-442
415-0668	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	

Le lot 415-454, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0670 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-455, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0672 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-456, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0674 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-457, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0676 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-458, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0678 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-459, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0680 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-460, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0682 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-461, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0684 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-462, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0686 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-463, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0688 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-464, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0690 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-465, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0692 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-466, à distraire toutefois la partie servant de rue.

415-0694 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....
Le lot 415-467, à distraire toutefois la partie servant de rue.

416-0007 Steiner, Herman, C. & Stober, S. Gerald, 580, Fifth Avenue, New York, U.S.A. .....

Un emplacement composé d'une partie du lot 416-490 contenant une superficie de 488 562 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par des parties dudit lot 416-490, à l'est par une partie du lot 416-488, au sud dans une ligne oblique par les limites de ville d'Anjou et à l'ouest par la ligne séparative des terres 416 et 417.

Folios	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
417-0376	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-363
417-0377	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-364
417-0378	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-365
417-0379	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-366
417-0380	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-367
417-0381	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-368
417-0382	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-369
417-0423	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-410
417-0424	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-411
417-0436	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-423
417-0437	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-424
417-0438	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-425
417-0439	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-426
417-0444	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-431
417-0445	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-432
417-0446	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-433
417-0461	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2	417-448
417-0447	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-464
417-0478	Colpron, Guy & Horvath, Alexander, 283, chemin du Tour, Île-de-Laval, QC H7Y 1H3	417-465
417-0540	Le Ny, Mme vve René, a/s Prenovost, Mlle F., 5932, du Bocage, Ville d'Anjou, QC, H1M 1X2 Co Prenovost, Francine, 6790 D, Avilla, app. 209, St-Léonard, H1T 1J4 Co Les Entreprises G & S Inc, 333, Riverside Drive, app. 101, St-Lambert, J4P 1A9	417-527
417-0541	Le Ny, Mme vve René, a/s Prenovost, Mlle F., 5932, du Bocage, Ville d'Anjou, QC H1M 1X2 Co Les Entreprises G & S Inc, 333, Riverside Drive, app. 101, St-Lambert, J4P 1A9 Co Prenovost, Francine, 6790 D, Avilla, app. 209, St-Léonard, H1T 1J4	417-528
417-0542	Le Ny, Mme vve René, a/s Prenovost, Mlle f., 5932, du Bocage, Ville d'Anjou, QC H1M 1X2 Co Les Entreprises G & S Inc, 333, Riverside Drive, app. 101, St-Lambert, J4P 1A9 Co Prenovost, Francine, 6790 D, Avilla, app. 209, St-Léonard, H1T 1J4	417-529
417-0580	Ittah, Simon & Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC, H4W 1B3	417-567
515-0508	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-248
515-0512	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-249
515-0518	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-251
515-0522	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-252
515-0526	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-253
515-0530	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-254
515-0538	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-256
515-0542	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-257
515-0546	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-258
515-0550	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-259
515-0566	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-263
515-0570	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-264
515-0574	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-265
515-0578	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-266
515-0582	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-267
515-0586	Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Rondeau,	418-268
515-0104	Lamy, Daniel, 7725, Rondeau, Anjou, QC, H1K 3H1 Site 7721 Rondeau	418-421
225-0030	Sauvageau, Yves, 6592, des Ormeaux, app. 3, Anjou, QC, Site 6592, des Ormeaux H1K 2X5	420- 8
225-0034	Sauvageau, Yves, 6592, des Ormeaux, app. 3, Anjou, QC Site 6580 des Ormeaux H1K 2X5	420- 9
225-0150	Lizotte, Mme vve Réginald, Corriveau, Pierrette, 5813, des Ormeaux, Anjou, QC, H1K 2X3 Site 5813, des Ormeaux,	

a) Une partie du lot 420-36, contenant une superficie de 2 500 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins borné comme suit, savoir au nord par une partie du lot 420-45, à l'est, par une partie du lot 420-37 décrite ci-dessous en *b*, au sud, par une autre partie dudit lot 420-36 et à l'ouest, par le lot 420-48, rue Desormeaux.

Folios	Nom et adresse	Description de l'immeuble

b) Une partie du lot 420-37, contenant une superficie de 2 500 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par le lot 420-45, à l'est, par le lot 420-625, au sud, par une autre partie dudit lot 420-37 et à l'ouest, par une partie du lot 420-36 décrite ci-dessus en *a*.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

585-0016 Papandrea, Mme Armando, Gumelli, Immacolata, 6657, Chouinard, Laval, H1R 2W8 Site Vezeau 420- 51

585-0020 Papandrea, Mme Armando, Gumelli, Immacolata, 6657, Chouinard, Laval, H1R 2W8 Site Vezeau 420- 52

395-0516 La Caisse Populaire Notre-Dame Du Foyer, 5140, Bellechasse, Montréal, H1T 2A4 Site 7432, Rheaume 420-492

345-0007 Iardif, Marcel, 1621, Chopin, Vimont, Laval, QC, H7M Sit 7450, des Ormeaux, 2E4 .. 420-502

25-0262 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 .....

Le lot 423-129, à distraire toutefois la partie servant de rue Azilda

25-0270 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2 Site, Azilda .....

Le lot 423-130, à distraire toutefois la partie servant de rue Azilda

30-0596 Mercier, Robert, 7380, Baldwin, Ville d'Anjou, QC, H1K 3C8 Site 7380, Baldwin ...

Les lots 423-168 et 423-169, à distraire toutefois de ces lots, les parties servant de rue Baldwin,

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

30-2232 Dingle, Frank M, 7022, Baldwin, Ville d'Anjou, QC, H1K 3C7 Site, Baldwin, ...

a) Une partie du lot 423-305, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par une partie du lot 423-304, à l'est, par le résidu dudit lot 423-305, au sud, par la partie du lot 423-306, décrite ci-dessous en *b*) et à l'ouest, par des parties des lots 424-491-18 et 424-491-19.

b) Une partie du lot 423-306, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par la partie du lot 423-305, décrite ci-dessus en *a*), à l'est, par le résidu dudit lot 423-306, au sud, par une partie du lot 423-307 et à l'ouest, par des parties des lots 424-491-17 et 424-491-18.

30-1000 Dingle, Frank M, 7022, Baldwin, Ville d'Anjou, QC, H1K 3C7 Site 7022, Baldwin, .

a) Une partie du lot 423-307, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par une partie du lot 423-306, à l'est par le résidu dudit lot 423-307, au sud, par la partie du lot 423-308, décrite ci-dessous en *b*), et à l'ouest, par des parties des lots 424-491-16 et 424-491-17.

b) Une partie du lot 423-308, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par la partie du lot 423-307, décrite ci-dessus en *a*), à l'est, par le résidu dudit lot 423-308, au sud, par une partie du lot 423-309 et à l'ouest, par des parties des lots 424-491-15 et 424-491-16.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

25-1108 Desrape-Boudreau, Mme Aline, 6938, Azilda, Ville d'Anjou, QC, H1K 3A1 Site 6938, Azilda,

Le lot 423-390, à distraire toutefois, la partie servant de rue Azilda. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

25-1114 Boudreau, Mme vve Alba, Deraspe, Aline, 6930, Azilda, Anjou, QC, H1K 3A1 Site, Azilda,

Le lot 423-391, à distraire toutefois, la partie servant de rue Azilda.

30-1640 Richard, Émile M 6432A, Baldwin, Ville d'Anjou, QC, H1K 3C5 Site 6432, Baldwin

a) Une partie du lot 423-468, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-467, à l'est par une autre partie dudit lot 423-468, au sud par une partie du lot 423-469 et à l'ouest, par le lot 424-467-3.

b) Une partie du lot 423-469, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par une partie du lot 423-468, décrite ci-dessus en *a*), à l'est, par une autre partie dudit lot 423-469, au sud, par une partie du lot 423-470 et à l'ouest, par les lots 424-467-2 et 424-467-3.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

570-0088 Mayer, Pierre, 8490, Verdelle, Anjou, H1K 1M9 Site 8490, Verdelle 424-577

Folios	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
200-0242	Verreault, Émile-M. 7201, de la Loire, Ville d'Anjou, QC H1K 3M4 Site 7201, de la Loire,	426-333
200-0322	St-Jean, Jean Claude, 7551, de la Loire, Anjou, H1K 3M7 Site 7551, de la Loire.	426-394
220-0104	Morel, André, 6093, des Angevins, Anjou, H1K 3R4 Site 6091, des Angevins, ...	426-428
520-0320	Mlle Raymonde Alexandre, *et al*. 6545, 20e Avenue, app. 7, Rosemont, Mtl., QC, H1X 2J4 Site 5460, St-Donat.	426-459
	Co Pierre Joseph Hercule, 6545, 20e Avenue, app. 7, Montréal, H1X 2J4	
	Co Scott, Serge M, 6670, 29e Avenue, app. 12, Montréal, H1T 3H4	
235-0140	Pansieri, Dante M 8340, du Chardonnet, Anjou H1K 1B6 Site 8340, du Chardonnet . . .	426- 484
105-0200	Ouellet, Matthieu M. 8211, Châteauguay, Anjou H1K 1E3 Site 8211, Châteauneuf	429-1478
320-1528	Plexon Inc 4875, Métropolitain est St-Léonard H1R 3J2 Site 8090, Métropolitain	429-1709
340-0140	Laramée, Jacques 1073, Manning Verdun H1K 1H7 Site 8260, Montrichard	430- 318 431- 342
245-0004	Allard, Robert, Joseph J-Marie a/s Desjardins Couture Inc 500, place d'Armes, suite 1915 Montréal H2Y 2W2 Site 7685, du Rhône	434- 37
335-0056	Beaudry, Réal 7040, Montpensier Anjou H1K 1K9 Site, 7040, Montpensier	434- 258 435- 202
605-0400	Morrissette J.-Marie 7661, Yves-Prévost Ville d'Anjou H1K 1V2 Site 7661 Yves Prévost	435- 58 435- 59-1
325-0212	Manufacture de bijoux L.S.M. 6850, Louis-H-Lafontaine, app. 201 Anjou H1M 2T2 Site 6850, Louis-H-Lafontaine	436- 69
40-0180	Les Constructions A.L.V. Inc. 5436, Jean-Talon E. St-Léonard H1S 1L6 Site Beaubien,	442- 70
300-1018	Tucci, Ugo M. & Lui, Joseph 6295, P.-E. Lamarche St-Léonard, QC H1P 1J2 Site Métropolitain	

a) Le lot 457-2.

b) Une partie du lot originaire 458, de forme irrégulière et contenant une superficie de 12 925 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par le lot 459-52, à l'est, par une partie du lot originaire 461, au sud, par une partie du lot originaire 458, boulevard Métropolitain, et par le lot 458-1 et à l'ouest, par les lots 457-2 et 458-1.

129-0028 Binetti Nicola & Binetti Constantino 11321, Jean-Meunier, app. 1 Montréal-Nord H1G 4T3 Site Montesquieu,

a) Une partie du lot 462-13, mesurant cettedite partie 24 pieds de largeur par 68 pieds de profondeur et contenant une superficie de 1 632 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par le lot 462-14, l'est, par une partie du lot 463-37, décrite ci-dessous en *b*), au sud, par le lot 462-61 et à l'ouest, par le lot 462-50, rue Montesquieu.

b) Une partie du lot 463-37, mesurant cettedite partie 12 pieds de largeur par 24 pieds de profondeur et contenant une superficie de 288 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par le lot 463-38, à l'est, par une partie du lot 463-15, au sud, par le lot 463-106, et à l'ouest, par la partie du lot 462-13, décrite ci-dessus en *a*).

129-0032	Binetti, Nicola & Binetti, Constantino 11321, Jean-Meunier, app. 1 Montréal-Nord H1G 4T3 Site, Montesquieu	462- 14 463- 38
129-0036	Binetti, Nicola & Binetti, Constantino 11321, Jean-Meunier, app. 1 Montréal-Nord H1G 4T3 Site, Montesquieu	462- 15 463- 39
129-0040	Binetti, Nicola & Binetti, Constantino 11321, Jean-Meunier, app. 1 Montréal-Nord H1G 4T3 Site, Montesquieu	462- 16 463- 40
564-0055	Dumas, Victor 4040, St-Joseph, Montréal H1X 1X7 Site 9221, Tourelles	477-301
8-0002	Pallotta, Fausto 8041, Louis-Lumière Rivière-des-Prairies H1E 2Y6 Site, De Lamartine	

Une partie du lot originaire 481, de forme irrégulière et contenant une superficie de 114 514 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'ouest, par une autre partie dudit lot originaire 481, à l'est, par les lots 481-22 et 481-11, rue Colbert et au sud, par le lot 481-12, rue de Lamartine.

À distraire toutefois une superficie de 82 197 pieds carrés vendue à Plexon Inc. par acte passé devant Me Maurice Jonathan Garmaise, notaire, le 26 mai 1980, et dont copie est enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3078141.

389-0002 Pallota, Fausto 8041, Louis-Lumière Rivière-des-Prairies H1E 2Y6 Sit, Ravenel

Une partie du lot originaire 481, de forme irrégulière et contenant une superficie de 57,836 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par le lot 481-16, rue Ravenel; à l'est, par le lot 481-26, au sud et à l'ouest, par une autre partie dudit lot originaire 481.

275-0282 Dienstag Baruch *et al*. 10829, 67e Avenue Forest Hill, N Y, U.S.A. Site Jarry . . . . . .
Co sChachier, Nathan a/s Cand Sewing supply 111 Chabanel W Mtl
Co Janowski Moses 399, Riverside Drive New York, U.S.A
Co Waldlman Israel 501 - 5th Ave. Ste 1606 New York 10017
Co Janowski Berl 6738, 108e Rue Forest Hill, N.Y.
Co Rubinstein F.A. & Tau Esther. 6930 - 170th Flushing 65 New York U.S.A.
Co Maidenbaum Nat 10, Manor Lane Town of Lawrence, N. Y.

Folios *Nom et adresse* *Description de l'immeuble*

Une partie du lot originaire 482, contenant une superficie de 989 856 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, à savoir: au nord, par une autre partie du lot originaire 482, servitude Hydro-Québec, à l'est par le lot 482-24, rue Mirabeau, et par une autre partie du lot originaire 482, rue Mirabeau, au sud par une autre partie dudit lot originaire 482 et à l'ouest par la ligne séparative des terres 481 et 482.

482-0032 Dienstag Baruch *et al*. a/s Schachter, Nathan 5618, Pinedale Avenue Côte-St-Luc, Mtl, QC H4V 2X9 Site Jarry

Co Waldman Israel, 71, St-Road Queens, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Moses, 6738, 108th Street, Forest Hill, New York, U.S.A. .....
Co Estate Salomon J. Killer, 6930, 170th Flushing 65, New York, U.S.A. .....
Co Maidenbaum Nat Mr, 10, Manor Lane, Lawrence, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Berl, 6738, 108th Street, Forest Hill, New York, U.S.A. .....

Une partie du lot originaire 482 contenant une superficie de 48 500 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, à savoir: au nord, par le lot 482-1, rue Jarry, à l'est et au sud, par le lot 482-2, rue Pauline-Vanier, et à l'ouest, par la ligne séparative des terres 481 et 482.

482-0034 Dienstag Baruch *et al*. a/s Schachter Nathan, 5618, Pinedale, avenue Côte-St-Luc, H4V 2X9 Site, Métropolitain

Co Waldman Israel, 71, St-Road Queens, New York, U.S.A.
Co Janowski Moses, 399, Riverside Drive, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Berl, 6738, 108th Street, Forest Hill, N.Y. U.S.A. .....
Co Maldenbaum Nat Mr, 10, Manor Lane, Lawrence, New York, U.S.A. .....
Co Estate Salomon J. Killer, 6930, 170th Flushing 65, New York, U.S.A. .....

Une partie du lot originaire 482, de forme irrégulière et contenant une superficie de 251 504 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir au nord, par les lots 482-2 et 482-28, rue Pauline Vanier, à l'est, par le lot 483-13 et par une partie du lot originaire 483, au sud, par le lot 482-29, rue Pauline-Vanier, et à l'ouest, par une partie du lot originaire 481.

482-0034 Dienstag Baruch *et al*. a/s Schachter Nathan, 5618, Pinedale, avenue Côte-St-Luc, H4V 2X9 Site, Métropolitain,

Co Waldman Israel, 71, St-Road Queens, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Moses, 399, Riverside Drive, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Berl, 6738, 108th Street, Forest Hill, N.Y. U.S.A. .....
Co Maidenbaum Nat Mr, 10, Manor Lane, Lawrence, New York, U.S.A. .....
Co Estate Salomon J. Killer, 6930, 170th Flusking 65, New York, U.S.A. .....

Une partie du lot originaire 482, de forme irrégulière et contenant une superficie de 251 504 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par les lots 482-2 et 482-28, rue Pauline Vanier, à l'est, par le lot 483-13 et par une partie du lot originaire 483, au sud, par le lot 482-29, rue Pauline-Vanier, et à l'ouest, par une partie du lot originaire 481.

482-0038 Dienstag Baruch *et al*. a/s Schachter, Nathan, 5618, Pinedale avenue Côte-St-Luc, H4V 2X9 Site, Métropolitain,

Co Maidenbaum Nat Mr., 10, Manor Lane, Lawrence, New York, U.S.A. .....
Co Waldman Israel, 71, St-Road Queens, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Moses, 399, Riverside Drive, New York, U.S.A. .....
Co Estate Salomon J. Killer, 6930, 170th Flushing 65, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Berl, 6738, 108th Street, Forest Hill, N.Y. U.S.A. .....

Une partie du lot originaire 482, de forme irrégulière et contenant une superficie de 89 000 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par le lot 482-29, rue Pauline-Vanier, à l'est, par le lot 482-34, au sud, par une autre partie dudit lot originaire 482 et à l'ouest, par une partie du lot originaire 481.

610-0088 Dienstag Baruch *et al*. 109-29, 67e Ave, Forest Hill, New York, U.S.A. Site, 4e Avenue,

Co Janowski Berl Mr., 67-38, 108e Forest Hill, New York, U.S.A. .....
Co Waldman Israel Mr, 71, Road Queens, New York, U.S.A. .....
Co Janowski Moses Mr, 399, Riverside Drive, New York, U.S.A. .....
Co Schachter Nathan Mr, 5618, Pinedale, Côte-St-Luc, H4V 2X9 .....
Co Tau Esther Dame, 6930, 170th Flushing 65, New York, U.S.A. .....

Une partie du lot originaire 482, de forme irrégulière, et contenant une superficie de 439 342 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie dudit lot originaire 482, à l'est, par des parties dudit lot originaire 482, rue Mirabeau, et par les lots 483-16, 483-17 et 483-18, au sud, par le lot 482-16, 4e Avenue, et à l'ouest par une autre partie dudit lot originaire 482, rue Colbert.

483-0104 Alva Developments Ltd, 10801, Mirabeau, Anjou, QC, H1J 1T7 Site, Mirabeau .....

Une partie du lot originaire 483, mesurant cettedite partie 356,35 pieds de largeur par 478,58 pieds de profondeur et contenant une superficie de 170 541 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, par une autre partie dudit lot originaire 483, à l'est par une partie du lot 484-4, au sud, par le lot 483-23 et à l'ouest, par le lot 483-22, rue Mirabeau.

Folios	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
603-0001	Aetna Financial Services Ltd., 4150, Ste-Catherine ouest, Montréal H3Z 2Y5 Site York,	485- 53
486-0028	Aetna Financial Services Ltd., 4150, Ste-Catherine ouest, Montréal, H3Z 2Y5 Site 9950, Parkway,	486- 45 486- 49
390-0306	Morello Humphrey M, 5750, Jarry est, St-Léonard, H1P 1V4 Site, Metropolitain, ...	

Une partie du lot originaire 490, de forme irrégulière et contenant une superficie de 41 165 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie dudit lot originaire 490, à l'est, par une partie du lot 490-2, au sud, par une autre partie dudit lot originaire 490, boulevard Métropolitain, et à l'ouest, par le lot 490-3, boulevard Ray-Lawson.

490-0008 Entr. Invest Cafabac Ltée, 8460, Levrard, St-Léonard, H1R 2S6 Site Henri-Bourassa, . .

Une partie du lot originaire 490, contenant une superficie de 8 714 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, à savoir: au nord, à l'est, au sud et à l'ouest, par d'autres parties dudit lot originaire 490.

390-0310 Schwartz Samuel, 539, Glenmore, Hampstead, H3X 3N1 Site 8301, Ray Lawson, ...490- 48

En foi de quoi, j'ai signé ce présent document, le 23 septembre 1980.

Le greffier,
MAURICE LÉTOURNEAU,

8979-40-2-o

Ville de Jonquière

Avis public, est par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 520, place Davis, Jonquière, secteur Arvida, le LUNDI DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents, encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Immeuble propriété de M. Gaston Gilbert, 39, Saint-Octave, Arvida, portant le no de compte: 12-03-01-27-00-0

Un terrain situé au 39, rue Saint-Octave, Arvida, connu et désigné comme étant la subdivision 116 du lot originaire 9B du rang XIV, sud-ouest chemin Sydenham, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi. Le tout avec bâtisse dessus construite.

Immeuble propriété des Immeubles Raymar Ltée, C.P. 142, Arvida, portant le no de compte: 14-02-03-01-10-0

Un terrain situé sur la rue Dubose, Arvida, connu et désigné comme étant la resubdivision 2 de la subdivision 221 du lot originaire 14, rang XIII, sud-ouest chemin Sydenham, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi. Le tout sans bâtisse.

Immeuble propriété des Immeubles René Boily Inc., 140, place Davis, Arvida, portant le no de compte: 18-01-07-11-00-0

Un terrain situé au 118-138, place Davis, Arvida, comprenant:

a) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels au cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot numéro sept mille sept cent quarante-huit (7748 ptie), de forme rectangulaire, bornée vers le sud-est par le lot no sept mille sept cent quarante-neuf (7749) (rue), vers le sud-ouest par la partie de la subdivision no un du lot original sept mille sept cent soixante-sept (ptie 7767-1) ci-après décrite au paragraphe *E*, vers le nord-ouest par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-sept (ptie 7747) ci-après décrite au paragraphe *B*, et vers le nord-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-huit (ptie 7748), propriété de la Banque de Montréal, mesurant douze pieds et cinq dixièmes (12,5 pi) de largeur, par vingt-neuf pieds et cinq dixièmes (29,5 pi) de profondeur et contenant en superficie environ trois cent soixante-huit pieds carrés et soixante-quinze centièmes (368,75 pi^2).

b) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent quarante-sept (7747 ptie), de forme rectangulaire, bornée vers le sud-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-huit (7748) ci-haut décrite au paragraphe *A*, vers le sud-ouest partie par la partie de la subdivision no un du lot original sept mille sept cent soixante-sept (ptie 7767-1) ci-après décrite au paragraphe *E* et partie par une partie du lot no sept mille sept cent soixante-dix-neuf (ptie 7779) ci-après décrite au paragraphe *F* et vers le nord-ouest par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-six (ptie 7746) ci-après décrite au paragraphe *C* et vers le nord-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-sept (ptie 7747) propriété de la Banque de Montréal, mesurant douze pieds et cinq dixièmes (12,5 pi) de largeur par vingt-neuf pieds et cinq dixièmes (29,5 pi) de profondeur et contenant en superficie environ trois cent soixante-huit pieds carrés et soixante-quinze centièmes (368,75 pi^2).

c) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent quarante-six (7746 ptie), de forme rectangulaire, bornée vers le sud-est

par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-sept (ptie 7747) ci-haut décrite au paragraphe *B*, vers le sud-ouest par le lot no sept mille sept cent soixante-dix-neuf (7779) ci-après décrite au paragraphe *F*, vers le nord-ouest par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-cinq (ptie 7745) ci-après décrite au paragraphe *D* et vers le nord-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-six (ptie 7746), propriété de M. Benjamin Brassard ou représentants, mesurant douze pieds et cinq dixièmes (12,5 pi) de largeur par vingt-neuf pieds et cinq dixièmes (29,5 pi) de profondeur et contenant en superficie environ trois cent soixante-huit pieds carrés et soixante-quinze centièmes (368,75 pi²).

d) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent quarante-cinq (7745 ptie), de forme rectangulaire, bornée vers le sud-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-six (7746 ptie) ci-haut décrite au paragraphe *C*, vers le sud-ouest par le lot no sept mille sept cent soixante-dix-neuf (7779) ci-après décrit au paragraphe *F*, vers le nord-ouest par la partie du lot no sept mille sept cent quatre-vingt-onze (ptie 7791) (ruelle Alder) et vers le nord-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-cinq (ptie 7745) propriété de M. Benjamin Brassard ou représentants, mesurant douze pieds et cinq dixièmes (12,5 pi) de largeur par vingt-neuf pieds et cinq dixièmes (29,5 pi) de profondeur et contenant en superficie environ trois cent soixante-huit pieds carrés et soixante-quinze centièmes (368,75 pi²).

e) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant la subdivision no un du lot original sept mille sept cent soixante-sept (7767-1 ptie), de forme rectangulaire, bornée vers le sud-est par le lot no sept mille sept cent soixante-sept (7767) (rue), vers le sud-ouest par cette partie de la subdivision no un du lot original sept mille sept cent soixante-sept (ptie 7767-1) propriété de la cité d'Arvida ou représentants, vers le nord-ouest par le lot no sept mille sept cent soixante-dix-neuf (7779) ci-après décrit au paragraphe *F*, le lot no sept mille sept cent soixante-dix-huit (7778) ci-après décrit au paragraphe *G*, le lot no sept mille sept cent soixante-dix-sept (7777) ci-après décrit au paragraphe *H*, le lot no sept mille sept cent soixante-seize (7776) ci-après décrit au paragraphe *I* et par la partie du lot no sept mille huit cent cinq (7805 ptie) ci-après décrite au paragraphe *J* et vers le nord-est par la partie du lot no sept mille sept cent quarante-huit (7748 ptie) ci-haut décrite au paragraphe *A*, mesurant cent cinquante-quatre (154 pi) pieds le long de la rue par trente (30 pi) pieds de profondeur et contenant en superficie environ quatre mille six cent vingt (4 620 pi²) pieds carrés.

f) Tout le lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent soixante-dix-neuf (7779), de forme rectangulaire, mesurant trente-cinq (35 pi) pieds de largeur par quatre-vingt-huit (88 pi) pieds de profondeur et contenant en superficie environ trois mille quatre-vingts (3 080 pi²) pieds carrés.

g) Tout le lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité dArvida, comme étant le lot no sept mille sept cent soixante-dix-huit (7778), de forme rectangulaire, mesurant trente-cinq (35 pi) pieds de largeur par quatre-vingt-huit (88 pi) pieds de profondeur et contenant en superficie environ trois mille quatre-vingts (3 080 pi²) pieds carrés.

h) Tout le lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent soixante-dix-sept (7777), de forme rectangulaire, mesurant trente-cinq (35 pi) pieds de largeur par quatre-vingt-huit pieds (88 pi) de profondeur et contenant en superficie environ trois mille quatre-vingts (3 080 pi²) pieds carrés.

i) Tout le lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent soixante-seize (7776), de forme rectangulaire, mesurant trente-cinq (35 pi) pieds de largeur par quatre-vingt-huit (88 pi) pieds de profondeur et contenant en superficie environ trois mille quatre-vingts (3 080 pi²) pieds carrés.

j) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille huit cent cinq (7805 ptie), de forme rectangulaire bornée vers le sud-est par la partie de la subdivision no un du lot original sept mille sept cent soixante-sept (ptie 7767-1) ci-haut décrite au paragraphe *E*, vers le sud-ouest et le nord-ouest par la partie du lot no sept mille huit cent cinq (ptie 7805), propriété de la cité d'Arvida ou représentants et vers le nord-est partie par le lot no sept mille sept cent soixante-seize (7776) ci-haut décrite au paragraphe *I* et partie par la partie du lot no sept mille sept cent quatre-vingt-onze (ptie 7791) ci-après décrite au paragraphe *K*, mesurant quatorze (14 pi) pieds de largeur par cent dix-huit (118 pi) pieds de profondeur et contenant en superficie environ mille six cent cinquante-deux (1 652 pi²) pieds carrés.

k) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot no sept mille sept cent quatre-vingt-onze (7791 ptie) de forme rectangulaire, bornée vers le sud-est par le lot no sept mille sept cent soixante-dix-huit (7778) ci-haut décrit au paragraphe *G*, le lot no sept mille sept cent soixante-dix-sept (7777) ci-haut décrit au paragraphe *H* et le lot no sept mille sept cent soixante-seize (7776) ci-haut décrit au paragraphe *I*, vers le sud-ouest par la partie du lot no sept mille huit cent cinq (ptie 7805) ci-haut décrite au paragraphe *J*, vers le nord-ouest par le lot no sept mille sept cent quatre-vingt-treize (7793) propriété de la cité d'Arvida ou représentants, et vers le nord-est par la partie du lot no sept mille sept cent quatre-vingt-

onze (ptie 7791) (ruelle Alder), mesurant quatre-vingts (80 pi) pieds de largeur par trente pieds (30 pi) de profondeur et contenant en superficie environ deux mille quatre cents (2 400 pi²) pieds carrés.

Telle que ladite propriété se trouve actuellement comprenant la bâtisse qui y est érigée, avec toutes ses circonstances et dépendances et sujette à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter.

Immeuble propriété des Immeubles René Boily Inc., 140, place Davis, Arvida, portant le no de compte: 18-01-07-11-10-0

Un terrain situé au 140-148, place Davis, Arvida, comprenant:

a) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida comme étant la subdivision un du lot originaire sept mille sept cent soixante-sept (7767-1), de forme rectangulaire, mesurant cent quatre-vingt-six pieds (186 pi) en front le long de la rue Davis par trente pieds (30 pi) de profondeur et contenant en superficie cinq mille cinq cent quatre-vingts (5 580 pi²) pieds carrés, plus ou moins, mesures anglaises. Ledit emplacement est borné vers l'est par le résidu de ladite subdivision un du lot originaire sept mille sept cent soixante-sept (7767-1), propriété de Aluminium du Canada Limitée ou représentants, vers le sud par une partie non subdivisée du lot sept mille sept cent soixante-sept (7767 non sub.), propriété de la cité d'Arvida ou représentants, vers l'ouest par le lot sept mille huit cent trente-neuf (7839) ci-après décrit et vers le nord partie par le lot sept mille huit cent quarante (7840) et partie par le lot sept mille huit cent cinq (7805) ci-après décrit.

b) Tout ce lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida sous le numéro sept mille huit cent trente-neuf (7839), de forme rectangulaire, mesurant sept pieds (7 pi) le long de la rue Davis par trente pieds (30 pi) de profondeur ayant une superficie de deux cent dix pieds carrés (210 pi²), plus ou moins, mesures anglaises.

c) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida sous le no sept mille huit cent cinq (7805 ptie), de forme rectangulaire mesurant quarante-six pieds (46 pi) de largeur par cent dix-huit pieds (118 pi) de profondeur et ayant une superficie de cinq mille quatre cent vingt-huit (5 428 pi²) pieds carrés, plus ou moins mesures anglaises. Ce terrain est borné vers le sud par une partie de la subdivision un du lot originaire sept mille sept cent soixante-sept (7767-1 ptie); vers l'ouest par partie du lot sept mille huit cent quarante (7840); vers le nord et l'est par le résidu dudit lot sept mille huit cent cinq (7805), propriété de Aluminium du Canada Limitée ou représentants.

d) Toute cette partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida sous le no sept mille huit cent quarante (7840 ptie), de forme rectangulaire, mesurant cent quarante-sept pieds (147 pi) de largeur par cent dix-huit pieds (118 pi) de profondeur et ayant en superficie dix-sept mille trois cent quarante-six pieds carrés (17 346 pi²) plus ou moins, mesures anglaises. Ledit emplacement est borné vers l'est par une partie du lot sept mille huit cent cinq (7805), vers le sud partie par la subdivision un du lot originaire sept mille sept cent soixante-sept (7767-1) et partie par le lot sept mille huit cent trente-neuf (7839); vers l'ouest par le lot sept mille huit cent trente-quatre (7834) (rue Hunt) et vers le nord par le résidu de ladite subdivision sept mille huit cent quarante (7840), propriété de Aluminium du Canada Limitée ou représentants.

Avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter.

Immeuble propriété de M. Romain Bergeron, 576, Bécard, app. 4, Chicoutimi, portant le no de compte: 27-05-02-09-10-0

Un terrain situé sur la route 170, comprenant:

a) Une partie du lot no quinze-B (ptie 15B), dans le rang Trois (III), aux plan et livre de renvoi officiels au cadastre du canton de Jonquière, comprise dans les bornes et limites suivantes: vers le nord par le lot 15A, vers l'ouest partie par le lot 14A et partie par le lot 14B, vers l'est par la partie du lot 15B appartenant à construction C.L.D. ou représentants, desdits rang et canton, et vers le sud par le résidu du lot 15B demeurant la propriété de M. Louis Gagnon ou représentants.

Sans bâtisse dessus construite, mais avec appartenances et dépendances.

b) Une partie du lot no quatorze-B (ptie 14B) dans le rang Trois (III), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, de forme rectangulaire, comprise dans les bornes et limites suivantes: vers le nord par le lot 14A, vers l'est par le lot 15B et vers le sud-ouest par le résidu dudit lot 14B, propriété de M. Richard Tremblay ou représentants.

Sans bâtisse dessus construite, mais avec appartenances et dépendances.

Immeuble propriété du Trust Général du Canada, a/s: M. Claude Longpré, 10, St-Jacques, Montréal, portant le no de compte: 31-01-02-16-20

Un terrain situé sur la rue St-Jean-Baptiste, Jonquière, comprenant:

a) Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi, comme formant partie du lot no vingt-B (ptie 20B) dans le rang Trois (III) dudit canton.

Ce terrain est compris dans les bornes et limites suivantes, savoir: vers le sud-est par une partie résiduelle

dudit lot 20B, dont il forme partie, propriété de M. Edmond Gauthier ou représentants, vers le nord par la ligne séparative des lots 20B et 20A des rang et canton susdits, et vers le sud-ouest par une partie par le lot 20B-137 des rang et canton susdits, et pour l'autre part: par une partie résiduelle dudit lot 20B, dont il forme partie, propriété de M. Pierre-Eugène Tremblay ou représentants; et

b) Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi, comme formant partie du lot no vingt-A (ptie 20A) dans le rang Trois (III) dudit canton.

Ce terrain est compris dans les bornes et limites suivantes, savoir: vers le sud par la ligne séparative des lots nos 20B et 20A des rang et canton susdits, vers le sud-ouest par le lot no 20A-232, des rang et canton susdits, vers le nord-ouest par une partie résiduelle dudit lot no 20A, dont il forme partie, propriété de M. Dieudonné Turcotte ou représentants, vers le nord-est par une autre partie résiduelle dudit lot no 20A, dont il forme partie, propriété de la compagnie Price Brothers Limited ou représentants, et vers le sud-est par une autre partie résiduelle dudit lot no 20A, dont il forme partie, propriété de M. Edmond Gauthier ou représentants.

Le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

Immeuble propriété du Trust Général du Canada, a/s: M. Claude Longpré, 10, St-Jacques, Montréal, portant le no de compte: 31-01-02-20-00

Un terrain situé sur la rue St-Jean-Baptiste, Jonquière, comprenant:

a) Un lopin de terre ou emplacement formant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel du canton de Jonquière sous le numéro vingt-A (ptie 20A), dans le rang Trois (III) dudit canton, mesurant trois cents pieds (300 pi) de largeur du sud au nord, côté ouest, et trois cent vingt-cinq pieds (325 pi) aussi de largeur du sud au nord, côté est, sur une profondeur de cinq cents pieds (500 pi) de l'est à l'ouest, côté nord, et quatre cent quatre-vingt-six pieds (486 pi) aussi de l'est à l'ouest, côté sud, et est borné vers le nord par un ruisseau qui passe au sud du terrain de M. Guay ou représentants, vers l'est par le terrain de Price Brothers Limited ou ses représentants, vers le sud par le résidu dudit lot dont il forme partie, propriété de M. Edmond Gauthier ou représentants, et vers l'ouest partie par cette lisière de terrain ci-après décrite au sous-paragraphe *B* ci-après et partie par un terrain de cent dix pieds (110 pi) de largeur de l'est à l'ouest par deux cent soixante-quinze pieds (275 pi) de profondeur du sud au nord et dont M. Edmond Gauthier ou représentants ont fait réserve expresse et qui se trouve situé le long de la ligne est de la rue St-Jean-Baptiste.

b) Une lisière de terrain formant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel du canton de Jonquière sous le numéro vingt-A (ptie 20A) dans le rang Trois (III) dudit canton, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur du sud au nord, par cent dix pieds (110 pi) de profondeur de l'est à l'ouest et est bornée vers le nord par le terrain dont ledit M. Edmond Gauthier ou représentants ont fait réserve, vers l'est par cette partie de terrain ci-dessus décrite au sous-paragraphe *A* ci-dessus, vers le sud par le résidu dudit lot dont elle forme partie, propriété de M. Edmond Gauthier ou représentants, et vers l'ouest par la rue St-Jean-Baptiste.

Le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

Immeuble propriété de M. Philippe Beaulieu, route 170, Jonquière, portant le no de compte: 35-91-09-34-90-0

Un terrain situé sur la route 170, Jonquière, comprenant:

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot quatre (ptie 4), rang Quatre (IV), canton de Kénogami, de forme irrégulière et de superficie inconnue, mesurant deux cents pieds (200 pi) et encore cinquante pieds (50 pi) de largeur de l'est à l'ouest pour le côté sud et deux cents cinquante pieds de l'est à l'ouest pour le côté nord sur toute la profondeur qu'il y a du nord au sud entre le chemin public et la limite nord d'un terrain appartenant à Arthur Dufour ou représentants d'une part et la ligne de transmission de la compagnie de téléphone d'autre part borné: vers le sud par le chemin public et le terrain d'Arthur Dufour ou représentants vers l'ouest par cedit terrain d'Arthur Dufour ou représentants et une partie résiduelle dudit lot appartenant à Jules Lebon ou représentants; vers le nord par la ligne de transmission de la compagnie de téléphone et vers l'est par une partie résiduelle dudit lot.

Le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

L'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles ci-avant désignés, a été autorisée par la Commission municipale du Québec en date du 19 juin 1980 conformément aux dispositions de l'article 513 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

Les immeubles susdits sont tous situés dans la ville de Jonquière et seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication de ces immeubles sera payable comptant.

Donné à Jonquière, QC, le 29 septembre 1980.

Le greffier,
RENÉ PERRON, O.M.A.

9069-41-2-o

Ville de New-Richmond

Avis est, par les présentes, donné par Denis Gagnon, secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la ville de New-Richmond, comté de Bonaventure, que les propriétés immobilières décrites ci-dessous seront vendues à l'enchère publique, à la salle de l'hôtel de ville de New-Richmond, située au 145, boulevard Perron ouest, à New-Richmond, le JEUDI VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, pour le montant des taxes municipales dues sur lesdits immeubles, avec ensemble les frais, à moins que lesdites taxes ne soient payées avant la vente, à savoir:

Noms	Lots	Bornes	Superficie	Montant dû au 31 déc. 1979
Paul Gauvreau, C.P. 301, New-Richmond, QC	156-4-4	Nord-ouest et nord-est: 156-4 non subd. Sud-est: 157-6 Ouest: Route du Quai	11 533 pi²	69,40 $
Paul Gauvreau	93-23-10	Nord-est: 93-23-1, route 132 Sud-est: 93-23-8 Sud-ouest: 93-23P Nord-ouest: 87-8	17 573 pi²	330,94
André Nadeau, 212, Perron est, New-Richmond	160-7	Nord-ouest: 157-5 Nord-est: Route 6 Sud-est et sud-ouest: 160-6	14 750 pi²	960,07
Edgar Dubé, B.P. 205, New-Richmond	161-15	Nord-ouest: 160-2-1 et 161-16 Nord-est: 161-8 et 161-16 Sud-est: 161-16-2 Est: 901 (CNR) Sud-ouest: 161-14, 161-4 161-5 et 161-7 (rue)	39 544 pi²	248,04
Denis A. Cyr	708P	Nord: Trait carré Est: Charles-A. Leblanc Sud: Chemin Ouest: Antoine Cyr	33,00 acres	97,63
Jean-Marie Gagné	800P	Nord: Cyrille Gagné Sud: Hector Gagné Est: Chemin public Ouest: Cyrille Gagné	28 100 pi²	230,95
Irvin Campbell, St-Jules	646P	Nord: 5e Rang Sud: 3e Rang Est: Bernard Campbell Ouest: Milton Campbell	20 000 pi²	8,09
Mme Léontine Boudreau, New-Richmond	155-9P	Est: ave des Peupliers Sud-est: 155-7 Sud-ouest: 155-6 et 155-5 Nord-ouest: 155-10	11 709 pi²	28,77
Marius Lévesque, B.P. 112, New-Richmond	153-21	Nord, nord-est et sud-est: 153-20 Sud-ouest: ave des Peupliers Nord-ouest: 153-22	24 631 pi²	930,09
Marius Lévesque, B.P. 112, New-Richmond	612P	Nord: le chemin Sud: la rivière Est: Mme Leslie Cochrane Ouest: Succ. Oscar Cyr	33,00 acres	34,62
Régis Bourdages, 204, chemin Cyr, New-Richmond-Sta.	109-92-6	Nord-ouest: route de la Gare Nord et nord-est: Rte des Ponts Sud-est: partie 109-92 non subd. Sud-ouest: ptie 109-92 non subd. et 109-92-2	12 821 pi²	1 064,87
Eric Campbell, 6569, ave Lasalle, Montréal	30-5	Nord-est: Route 6 Est: 30-4 Sud-ouest et ouest: 30-3	7 072 pi²	15,64

Noms	Lots	Bornes	Superficie	Montant dû au 31 déc. 1979
Jacques Normandeau, New-Richmond	75-9-1	Nord-ouest et nord-est: 75-9 non subd. Sud-est: 79-4 Sud-ouest: 75-8	10 221 pi²	315,06
	75-8	Nord-est: 75-9 Nord-ouest: 75-5 Sud-ouest: 75-4 (rue) Sud-est: 79-4	7 323 pi²	
Arthur Montgomery, 45 King Street, St-John, N.-B.	51-10	Nord-est: route 6 Sud-est: 51-11 Sud-ouest: Baie des Chaleurs Nord-ouest: 51-9	11 725 pi²	79,36
Bernard Campbell, 221, St-John Ave., Oromocto, N.-B.	230-5P	Nord: Route du 2e Rang Nord-ouest: 229-4 et 229-5 Sud-est: rte Powell et 230-6, 230-7 Sud: 230-6, 230-7 et rte 132 Sauf emplacement de Margaret Woodman	94,49 acres	166,89
John Emile Dee	715P	Nord: Arsène Cormier Sud: chemin Est: René Leblanc Ouest: Arsène Cormier	6,00 acres	156,40
Edgar Goulet, Rang 2, New-Richmond-Sta.	673P	Pas de titres	53,00 acres	24,87
Milton Campbell, Black-Cape	646P	La demie ouest du lot 646	53,00 acres	15,96
Bernard Campbell, 221, St-John Ave., Oromocto, N.-B.	646P	Nord: 5e Rang Sud: 3e Rang Est: Burns Campbell Ouest: La demie ouest du lot 646 À distraire Irvin Campbell	26,50 acres	8,09
Roméo Gagné, New-Richmond-Sta.	800P	Nord: lot 799 Sud: Eugène Gagné Est: La rivière Ouest: Trait carré	50,00 acres	14,58
Roméo Gagné, New-Richmond-Sta.	798	Lot complet	90,00 acres	260,17
Mme Claude R. Leblanc, C.P. 86, New-Richmond	162-7	Nord-est: 162-8 Sud-est: 164-12 Sud-ouest: Route 6 Ouest: 901 (CNR)	3,02 acres	469,19
Miles Campbell, Black-Cape	232-3P	Sauf partie appartenant à Violet Powell et partie expropriée par le ministère des Transports	47,93 acres	383,19
Miles-Campbell, Black-Cape	232-1P, 232-2	Sauf partie expropriée et le lot 232-2	7,28 acres	28,60
Hayward McColm, Black-Cape	231-9	Nord-ouest: Route Powell Nord et sud-est: 231-10 Sud: 231-8	12 438 pi²	122,99
Wilfrid Gallant, 221, chemin St-Edgar, New-Richmond-Sta.	375P	Est: Chemin et rivière Nord, sud-ouest: 231-10 Sud: 231-8	9 765 pi²	829,64
Edgar Goulet, Rang 1, New-Richmond-Sta.	381P, 382 et 383	Nord: Félix Goulet Sud: Oscar Budd Est: Chemin Ouest: Maurice Boissonnault	30,72 acres	553,06
Gaston St-Onge	95-14 et	Nord-est: 95 N.-S. Sud-est: 101-44 Sud-ouest: 95-13 (rue) Nord-ouest: 95-1	3 238,5 pi²	1 175,55
	101-44	Nord-ouest: 95-14 Nord-est: 101 N.-S. Sud-est: 101-43 Sud-ouest: 101-48 (rue)	5 296 pi²	

Noms	Lots	Bornes	Superficie	Montant dû au 31 déc. 1979
Louis Legouffe, B.P. 125, New-Richmond	30-12	Nord: 30-9 Est, sud et ouest: 30-10	10 000 pi²	156,08
Gilles Chartier, C.P. 321, New-Richmond	52-1-81	Nord-ouest: 52-1-89 Nord-est: 52-1-82, 52-1-83 et 52-184 Sud-est: 52-1-147 (rue) Sud-ouest: 52-1-80	8 930 pi²	451,56
Irvin Campbell, Grand-Cascapédia.	33-2	Nord-est: 33-1 Est: 33-1 Sud-ouest: Route 6 Ouest: 33-1	10 000 pi²	67,81

New-Richmond, le 23 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
DENIS GAGNON.

9046-41-2-o

Ville de Rigaud

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le Conseil municipal a ordonné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente d'immeubles se tiendra le CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, en la salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville, 102, rue Saint-Pierre, Rigaud, QC.

Que la permission a été accordée en date du 17 décembre 1979 par la Commission municipale du Québec, pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Que les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la ville de Rigaud.

Que ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Que dans le cas où les immeubles ci-après décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Que le prix de l'adjudication des immeubles ci-après décrits sera payable comptant immédiatement.

Que tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Propriétaire: Madame Lorraine Séguin, 19, rue Saint-François, Rigaud, QC.

1. Un morceau de terrain vacant connu et désigné au cadastre officiel du village de Rigaud comme suit:

a) Le lot numéro cent deux de la subdivision du lot numéro 111 (111-102) contenant 7 000 pieds carrés, borné comme suit: en front vers le nord par la rue Jolly, en arrière au sud par le lot 111-100, à l'ouest par le lot 111-101 et à l'est par le lot 111-103.

Propriétaire: monsieur Léopold Sabourin, Bas de la Rivière, Rigaud, QC.

1. Un morceau de terrain vacant connu et désigné au cadastre officiel du village de Rigaud comme suit:

a) Le lot numéro quarante de la subdivision du lot numéro 111 (111-40) contenant 7 000 pieds carrés, borné comme suit: en front vers le sud par la rue Jolly, en arrière au nord par le lot 119, à l'ouest par le lot 111-41 et à l'est par le lot 111-27.

Propriétaire: monsieur Jean-Paul Gazaille, R.R. 1, Douth Stuckly, Shefford, QC.

1. Un morceau de terrain vacant connu et désigné au cadastre officiel du village de Rigaud comme suit:

a) Le lot numéro soixante-douze de la subdivision du lot numéro 64 (64-72) contenant 7 200 pieds carrés, borné comme suit: en front vers le sud par le lot 64-72, en arrière au nord par le lot 64-09, à l'ouest par le lot 64-81 et à l'est par le lot 64-83.

Donné à Rigaud, le 25 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MARIELLE D'AOUST, O.M.A.

9047-41-2-o

Ville de Saint-Laurent

Avis public est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Saint-Laurent, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, le LUNDI DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et des intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Folio	*Propriétaire*	*Cadastre*	*Superficie (pi²)*
02005050	North American Tile Corp.	355-P.7 P.355	37 225,00 approx
Borné en front sud-est par 355-8 (Gince), au nord-est par 355-P.7, P.355, au nord-ouest par 355-15, au sud-ouest par 355-1, P.355.			
02005250	Beaconsfield Tennis Realties Ltd.	P.356 356-P.849	140 350,2 ....(avec bâtisse) approx. 1 312,5 .....(avec bâtisse) approx.
Borné au sud-est et sud par 356-838 (Gince), au nord-ouest par 356-P.849, 356-847, au nord-est par 355-15, P.355, 355-1.			
04000960	Banner Investment Corp. Morland Investment Corp. Merit Invest. Corp.	357-829	6 453,0
07402170	Kenneth Joseph Helal	254-238	2 134,0 .....(avec bâtisse)
08303340	Kalman Wiseman	478-174, 478-175, 478-178	3 520,0 .....(avec bâtisse)
10301950	Paul Lebeault	454-P.197, 454-P.198, 454-P.199	11.858,0 ....(avec bâtisse) approx.
Borné en front sud-est par 454-200 (Du Collège) au nord-est par 454-109 (Saint-Germain), au sud-ouest par 454-216 (Ouimet), au nord-ouest par 454-250, 454-249.			
10403140	Joannis J. Papadopoulos	19-1613	4 000,0 .....(avec bâtisse)
11601300	Mme Francine M. Poirier	389-1	10 218,0 .....(avec bâtisse)
11601320	Raymond Poirier	P.389	5 440,0 .....(Avec bâtisse)
Borné en front sud-ouest par Sainte-Croix, au nord-est par P.389, au sud-est par 389-1, au nord-ouest par 388-3, 388-1.			
11605190	Nirmal S. Gidda	409-132A, 409-134A .... 409-132, 409-134 ..... 409-133, 409-135	17 000,0 .....(avec bâtisse)
11708200	Mme Sylvia Agnes F. Long	479-P.181, 479-P. 194 .. 479-P.195	7 501,0 .....(avec bâtisse) approx.
Borné en front nord-ouest par 479-8 (Stevens) et 479-9 (Dorais), au nord par 479-182, 479-193, à l'est par 479-258, au sud-est par 479-259 et 479-260, au sud par 479-P.194, 479-P.181, 479-P.195, au sud-ouest par 479-196.			
12209330	Nabil El Rimawi	242-P.325A ..... 242-P.324A 242-P.323A	1 681,0 .....(avec bâtisse) 1 681,0 .....(avec bâtisse) 1 608,0 .....(avec bâtisse) approx.
Borné en front nord-est par 242-P.325A, 242-P.324A, 242-P.323A (O'Brien), au sud-est par 242-P.326A, au sud-ouest par 242-365A, 242-364A, 242-363A, au nord-ouest par 242-P.322A (Henri-Bourassa).			
13007050	Rockwell Investments Ltd.	242-1152-P.1	29 206,0 .....approx.
Borné en front nord-est par 242-1152-2 (Décarie), au sud-est par 242-P.677, P.242, au sud-ouest par 241-P.1, 241-P.1, 241-1-19, 241-1-20, 241-1-22, 241-1-23, 241-1-24, 241-1-25, au nord-ouest par 242-1419.			
13200930	Howard Bergeron	465-454, 465-453	6 550,0 .....(avec bâtisse)
13402740	Mme Colombe P. Largie	241-4-194	3 178,0 .....(avec bâtisse)
15928900	J.B.W. Jolicoeur	P.488	861 375,0 .....approx.
Borné en front nord-ouest par P. 488 (Côte-Vertu), au nord-est par P.487, au sud-est par P.488, P.488 (Hydro-Québec), au sud-ouest par P.488, P.488 (Cavendish).			
15929200	J.B. Wilfrid Jolicoeur	488-2	9 130,5 .....(avec bâtisse)
15929260	J.B. Wilfrid Jolicoeur	488-1	16 120,0 .....(avec bâtisse)

Folio	*Propriétaire*	*Cadastre*	*Superficie (pi^2)*
16002720	Afzal Rana	239-53	16 565,6 .....(avec bâtisse)
16002730	Afzal Rana	239-54	14 732,4 .....(avec bâtisse)
17901260	Association de Montréal pour les déficients mentaux	242-968-44	4 323,8 .....(avec bâtisse)
18400400	Narendra Nath Joshi	476-154	3 944,0 .....(avec bâtisse)
21503550	Succ. Hector Leduc	P.205	331 335,0 .....approx.

Borné en front sud-est par P.205 (Poirier), au nord-est par P.205, au sud-ouest par P.203, P.204, au nord-ouest par P.205.

21908390	Larry Singer	179-5	43 378,7 .....(avec bâtisse)
21908600	Transport Brazeau Inc.	P.176	240 237,0 .....(avec bâtisse) approx.

Borné en front nord-ouest par St-François, au nord-est par 176-1, au sud-est par P.176 (Aéroport International de Montréal), au sud-ouest par 175-1 et P.175.

22600820	Mme Lois C. Walter	483-295 et 483-359	5 512,0 .....(avec bâtisse)
24008880	Serge Beaupré	78-170	6 320,0
26000130	Theodoros Debeviotis	86-352	4 178,0 .....(avec bâtisse)
26000940	Jean-Louis Vinet Inc.	86-480	66 044,0 .....(avec bâtisse)
27401620	Jack Rubin	103-28	20 655,0 .....(avec bâtisse)
28100090	Phoenix Blending Ltd.	87-786	23 277,0 .....(avec bâtisse)
30300500	Morris Caron	P.78	11 325,0 .....approx.

Borné au sud-est par P.78 (Keller), au sud et sud-ouest par P.78 (Cousineau), au nord-ouest par 78-197, au nord-est par P.77.

30300600	Morris Caron	P.78	13 119,0 .....approx.

Borné au sud-est par P.78 (Keller), à l'est et au nord-est par P.78 (Cousineau), au sud-ouest par 82-146, 82-147, au nord-ouest par 78-176.

32300280	Henry Scheppler	83-359	2 637,0 .....(avec bâtisse)
32300300	Terrasses Marlboro Inc.	83-360	1 705,0 .....(avec bâtisse)
32300320	Terrasses Marlboro Inc.	83-361	1 705,0 .....(avec bâtisse)
32300340	Terrasses Marlboro Inc.	83-362	1 705,0 .....(avec bâtisse)
32300360	Terrasses Marlboro Inc.	83-363	1 705,0 .....(avec bâtisse)
32300380	Terrasses Marlboro Inc.	83-364	1 705,0 .....(avec bâtisse)
32300420	Terrasses Marlboro Inc.	83-366	2 640,0 .....(avec bâtisse)
32300460	Terrasses Marlboro Inc.	83-368	1 707,0 .....(avec bâtisse)
32300480	Terrasses Marlboro Inc.	83-369	1 707,0 .....(avec bâtisse)
32300520	Terrasses Marlboro Inc.	83-370	1 707,0 .....(avec bâtisse)
32300540	Terrasses Marlboro Inc.	83-371	1 707,0 .....(avec bâtisse)
32300560	Terrasses Marlboro Inc.	83-373	1 708,0 .....(avec bâtisse)
32300580	Terrasses Marlboro Inc.	83-374	2 643,0 .....(avec bâtisse)
32300600	Terrasses Marlboro Inc.	83-375	2 643,0 .....(avec bâtisse)
32300620	Terrasses Marlboro Inc.	83-376	1 708,0 .....(avec bâtisse)
32300640	Terrasses Marlboro Inc.	83-377	1 709,0 .....(avec bâtisse)
32300680	Terrasses Marlboro Inc.	83-379	1 709,0 .....(avec bâtisse)
32300700	Terrasses Marlboro Inc.	83-380	1 709,0 .....(avec bâtisse)
32302000	Yuet Yang Wong	84-273	3 633,0 .....(avec bâtisse)
38001700	Mme Oscar H. Singer	504-P.11	11 466,0 .....(avec bâtisse)
		504-P.12	47 229,0 .....(avec bâtisse) approx.

Borné en front sud-ouest par Montée de Liesse, au nord-ouest par 504-18, au nord-est par P.500, au sud-est par 504-22.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent et situés dans la ville de Saint-Laurent.
Saint-Laurent, le 30 septembre 1980.

Le greffier,
JACQUELINE LEDUC, *avocat.*

9073-41-2-o

Errata

Ville de Val-d'Or

Veuillez prendre note que les obligations au montant de 5 508 000 $, de la ville de Val-d'Or, dont l'avis de demande de soumissions a paru à la *Gazette officielle du Québec* du 27 septembre 1980, seront datées du 17 novembre 1980 au lieu du 10 novembre 1980, et qu'à tous les endroits où les chiffre et mot: «10 novembre» sont inscrits, on devra lire «17 novembre».

Tous les autres détails compris dans ledit avis, demeurent inchangés.

Ville de Val-d'Or, comté d'Abitibi-Est, le 29 septembre 1980.

Le greffier,
J. ALEXANDRE CHOUINARD.

Hôtel de ville
855, 2e Avenue,
ville de Val-d'Or,
comté d'Abitibi-Est, QC, J9P 4P4
téléphone: 824-9613 code 819. 9048-o

Ville de Charlesbourg

Veuillez prendre note que les obligations au montant de 3 000 000 $, de la ville de Charlesbourg, dont l'avis de demande de soumissions a paru à la *Gazette officielle du Québec* du 27 septembre 1980, seront datées du 17 novembre 1980 au lieu du 10 novembre 1980, et qu'à tous les endroits où les chiffre et mot: «10 novembre» sont inscrits, on devra lire «17 novembre».

Tous les autres détails compris dans ledit avis, demeurent inchangés.

Ville de Charlesbourg, le 29 septembre 1980.

Le greffier,
ROSAIRE GODBOUT.

Hôtel de ville
7575, boul. Henri-Bourassa
ville de Charlesbourg, QC, G1H 3E7
téléphone: 628-7241 code 418. 9049-o

ASSOCIATION COOPÉRATIVE FORESTIÈRE MONT-BRUN CLÉRICY

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée lors de la publication de l'avis de liquidation à la page 6042 de l'édition numéro 20 du 17 mai 1980.

À la deuxième ligne de la deuxième colonne, avant les mots «de la Loi sur la liquidation des compagnies», nous aurions dû lire: «... de la Loi sur les associations coopératives et ...»

9036-o

PARRAIN-ÂGE MAGOG INC.

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de constitution, en date du 18 août 1980, de la corporation «PARRAIN-ÂGÉ MAGOG INC.» paru le 13 septembre 1980 à la page 9174 du numéro 37 de la *Gazette officielle du Québec*, de manière que le nom se lise ainsi «PARRAIN-ÂGE MAGOG INC.».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8981-o 1646-3812

Collège d'enseignement général et professionnel de Sorel-Tracy

Prenez note qu'à la fin de l'avis relatif à l'institution de collèges d'enseignement général et professionnel publié à la *Gazette officielle du Québec* le 20 septembre 1980 à la page 9404 du numéro 38, il faut lire «Collège d'enseignement général et professionnel de Sorel-Tracy» au lieu de «Collège d'enseignement général et professionnel de Sorel».»

9059-o YVES D'AMOURS, *avocat*.

Shérif de Rimouski

IMPRIMERIE DU PHARE LTÉE, contre INTERBOIS LTÉE.

Dans l'avis publié à la page 9581 de l'édition numéro 39 du 27 septembre 1980, à la quatrième ligne du bas de la deuxième colonne lire: «**...originaire 45...**» au lieu de: «**...originaire 46...**».

9037-o

Veuillez noter que lors de la publication du 4 octobre 1980, une erreur typographique s'est glissée au troisième paragraphe de l'avis. Nous aurions dû lire (ptie 57-42, rg V) au lieu de (ptie 57-21, rg V).

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000110-80
No 655-18-000030-80

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN, demanderesse, contre DAME LISE TRUCHON, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«La subdivision deux de la subdivision quarante-trois du lot originaire numéro cinquante-sept, rang Cinq (lot 57-43-2 rg V) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Manicouagan, division d'enregistrement de Saguenay.

Une lisière de terrain connue et désignée comme étant et faisant partie du lot cinquante-sept — quarante-deux, rang Cinq (ptie 57-42, rg V), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Manicouagan, division d'enregistrement de Saguenay.

Cette lisière de terrain située à l'extrémité sud-est dudit lot, mesure deux pieds dans sa largeur, par une profondeur de cent cinquante et un pieds et huit dixièmes (2 pi × 151,8 pi), soit par toute la profondeur dudit lot, et est bornée comme suit: au sud-est par le lot 57-43, rang V, canton de Manicouagan; au sud-ouest et au nord-est par la ligne du lot; et au nord-ouest, par autre partie du lot 57-42, rang V, canton de Manicouagan.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation».

La mise à prix est fixée à 2 750,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MERCREDI DOUZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 27 septembre 1980. 9036-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

DE GRASSE, VILLE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) ... 9951
LETELLIER, CANTON (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) ... 9951
RIVIÈRE-PIGOU, MUNICIPALITÉ (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) ... 9951

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA CATHÉDRALE DE LANAUDIÈRE (LA) (*Formation*) ... 9951
COOPÉRATIVE D'HABITATION LA PLEINE LUNE DE MONTRÉAL (*Formation*) ... 9951
COOPÉRATIVE D'HABITATION «L'ENTRE-GENS» (MONTRÉAL) (*Formation*) ... 9951
COOPÉRATIVE D'HABITATION TOURNESOL DE LONGUEUIL (LA) (*Formation*) ... 9951
COOPÉRATIVE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SPORTIF DE ST-AUGUSTIN (*Dissolution*) ... 9952

AVIS DIVERS

BASSARABIER CEMETERY INC. (*L.P.*) ... 9952
CHURCH OF CHRIST IN QUÉBEC DISTRICT INC. (THE) (*L.P.*) ... 9952
CIMETIÈRE BASSARABIER INC. (*L.P.*) ... 9952
ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DE REPENTIGNY (*L.P.*) ... 9952
ÉGLISE DU CHRIST DU DISTRICT DE QUÉBEC INC. (L') (*L.P.*) ... 9952
FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANASTASIE DE LYSTER (LA) (*Changement de nom*) ... 9952
JARDINS DU SOUVENIR DU QUÉBEC (*L.P.*) ... 9953
MONTRÉAL, VILLE (*Avis de rachat*) ... 9953
MOUVEMENT DES CURSILLOS DU SECTEUR DE DRUMMONDVILLE INC. (LE) (*L.P.*) ... 9954
RIPON, CANTON (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) ... 9954

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL (LA) (*Changement de nom*) ... 9954
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BASILE LE GRAND (LA) (*Modification de territoire*) ... 9954
CAISSE POPULAIRE DE STE-MADELEINE-DE-RIGAUD (LA) (*Modification de territoire*) ... 9955
FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE QUÉBEC (*Changement de nom*) ... 9955

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BUTT, MARSHALL RAYMOND ... 9955
CAUCHON, JOSEPH GÉRARD NORMAND ... 9955
CHARTIER, JOSEPH ÉMILE ... 9955
CLAING, JOCELYN ... 9955
FELDHAMMER, CHARLES ... 9956
FLEURY, CHRISTIANNE ... 9955
GARNEAU, PAULE NAUD ... 9956
GILBERT, JEAN-GUY ... 9956
JEAN, NORMAND ... 9956
JETTÉ, MARIO ... 9956
JOSEPH ÉMERY DONAT THOMAS ... 9956
KENT, FORREST ALFRED ... 9956
LACASSE, MARIE CÉCILE CHRISTINE ... 9956
LACROIX, GISÈLE ... 9956
MARCOUX, AURÈLE ... 9956
MERKEVICIUS, ALBINAS CASIMIR ... 9957
MICHAUD, JOSEPH AUGUSTE JEAN LIONEL ... 9957
MORIN, JULIETTE JOANNE ... 9957
NATHANSON, MARILYN ... 9957
PORCELLI, ÉMILIO ... 9957
PRINCE, JOSEPH PLACIDE ... 9957
SAVOIE, CAROLE ... 9957
SCUCCIMARRI, GIACOMA ... 9957

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Page

AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE TRANSPORTS ... 9920
DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER ... 9941
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ ... 9945
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ ... 9943
— DÉCHETS ... 9950
— ÉCOLIER ... 9938
— LOCATION ... 9945
— MARITIME ... 9950
— TAXI ... 9939
— TRANSPORT EN VRAC ... 9946
— VOYAGEUR ... 9936
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL ... 9875
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) ... 9920
— QUÉBEC ... 9913
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) ... 9820

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

AGENCE DE VOYAGES KOCH INC. ... 9836
ASSOCIATED PRODUCTS OF AMERICA (QUÉBEC) INC. ... 9835
ASSOCIATED PRODUCTS OF AMERICA (QUÉBEC) LTD. ... 9835
ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES SAGUENAY, LAC ST-JEAN INC. (L') ... 9835
ASSOCIATION DES PÊCHEURS COMMERCIAUX DU BAS ST-LAURENT ... 9835
ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE HARENG DE L'ISLE-VERTE (L') ... 9835
AUTOBUS CENTRE SUD LIMITÉE ... 9835
AUTOBUS MICHEL LACHANCE INC. ... 9835
BAR LAITIER BEAULIEU & GRIGNON INC. ... 9835
BEAULIEU & GRIGNON MILK BAR INC. ... 9835
BILTMORE CHESTERFIELD CRÉATIONS INC. ... 9835
BILTMORE CHESTERFIELD MANUFACTURING LTD. ... 9835
CANADIAN LIGHTING PROTECTION LTD. ... 9835
CLUB DE GOLF PINEGROVE INC. ... 9836
COMBUSTIBLES GOW INC. ... 9836
CONSTRUCTION K.S. INC. ... 9836
CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. (LA) ... 9835
CORPORATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES (LA) ... 9836
CORPORATION D'IMMEUBLES DISSAM (LA) ... 9835
DÉIONISEURS CANADIENS LTÉE (LES) ... 9835
DISSAM REALTY CORP. ... 9835
DOMINION CLOTHING MANUFACTURING CO. INC. ... 9835
DOMINION CLOTHING MANUFACTURING CO. LTD. ... 9835
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DES GRANDS BALLETS CANADIENS ... 9835
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC ... 9835
ENERGY PRODUCTS OF CANADA INC. ... 9835
ENTREPRISES PATRICK GAUMOND LTÉE (LES) ... 9835
ESTAMPAGES R. J. CIE INC. ... 9836
FER ORNEMENTAL VIMONT INC. ... 9836
GENDREAU AUTO PARTS INC. ... 9835
GEORGE'S TIFFANY RESTAURANT INC. ... 9835
GESTION MONAN INC. ... 9835
GIOVANNI'S CLOTHES INC. ... 9835
GOW FUELS INC. ... 9836
INDUSTRIAL ENTERPRISES CORPORATION ... 9836
INTERNATIONAL LACQUER PRODUCTS INC. ... 9836
INTERNATIONAL LACQUER PRODUCTS LTD. ... 9836
K.S. CONSTRUCTION INC. ... 9836

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
K. & S. CONSTRUCTION LIMITED	9836
KOCH OVERSEAS CO. LTD.	9836
KOCH OVERSEAS INC.	9836
MAGASIN D'ESCOMPTE SUNNY INC.	9836
MAILLE MONTRÉAL INC. (LA)	9836
MAILLE MONTRÉAL LIMITED (LA)	9836
MANUFACTURIER DE ROBES STYLE & VALUE INC.	9836
MISS VICTORIA RESTAURANT INC.	9836
NOCTURNO CORPORATION	9836
NOCTURNO MANAGEMENT LTD.	9836
PÂTISSERIE ROSAIRE (1980) INC.	9835
PIÈCES D'AUTO GENDREAU INC.	9835
PINEGROVE COUNTRY CLUB INC.	9836
PRODUITS ASSOCIÉS D'AMÉRIQUE (QUÉBEC) INC.	9835
PRODUITS D'ÉNERGIE DU CANADA INC.	9835
PRODUITS DU VERNIS INTERNATIONAL INC. (LES)	9836
R. J. STAMPING CO. LTD.	9836
R. J. STAMPINGS CO. INC.	9836
RESTAURANT GEORGE TIFFANY INC.	9835
RESTAURANT MLLE VICTORIA INC.	9836
SOCIÉTÉ NOCTURNO INC.	9836
SOFAB INC.	9836
STYLE & VALUE DRESS INC.	9836
SUNNY DISCOUNT STORE INC.	9836
TUSMIGEN CO. LTD.	9836
TUSMIGEN INC.	9836
VÊTEMENTS DOMINION CIE INC.	9835
VÊTEMENTS GIOVANNI INC.	9835
VIMONT ORNAMENTAL IRON WORKS INC.	9836
VIMONT ORNAMENTAL IRON WORKS LTD.	9836

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

A. & A. G. AGENCIES INC.	9836
AGENCES LUC MORISSETTE INC.	9837
APPARTEMENTS JEAN INC. (LES)	9837
BOISVERT (P.E.) AUTO LIMITÉE	9837
CANADIAN HANDBAG MFRS. COUNCIL INC.	9837
CLUB DES PLANEURS ST-JEAN INC.	9837
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION B.S.F. LTÉE	9837
CONSTRUCTION RAMYC INC.	9837
CONSTRUCTION VALMONT INC.	9837
FOURGONS TRANSIT INC. (LES)	9837
FREMAR INC.	9837
FROCHE LIMITÉE	9837
GARAGE CARON & MORIN INC.	9837
GAZ PROPANE ST-PHILIPPE LTÉE	9837
GESTION PLACE PASCAL GAGNON INC.	9837
IDEAL ALIGNMENT INC.	9837
LAURIN (A.) & FILS TRANSPORT INC.	9837
MONTEGO ENTERPRISES INC.	9837
POIRIER-FORTIN INC.	9837
PRODUCTIONS BLAINVILLE INC. (LES)	9837
PRODUCTIONS ROGER JOUBERT INC.	9837
ROCHON (PIERRE) & FILS LTÉE	9837
ROY (J.W.) LIMITÉE	9837
SAVARD (P.A.) LIMITÉE	9838
SERVICE ALIMENTAIRE B.C. INC.	9838
SERVICE D'ENTRETIEN BEAULIEU ET SYLVAIN INC.	9838

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) — *suite*

	Page
SERVICES ACOUSTIQUES B M R INC. (LES)	9838
SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION G.C. INC. (LES)	9838
TALBOT (PAUL) (SHERBROOKE) LTÉE	9838
THÉORET (GÉRALD) INC.	9838
TOMASOVIC (Y.) LTÉE	9838
VOLUMEX LTÉE	9838
WENDMAN (LÉONARD) INC.	9838

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION NO. 10	9838
ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ABITIBI-TEMISCAMINGUE INC. (L')	9838
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE INC.	9838
ASSOCIATION NAUTIQUE DU LAC ETCHEMIN	9838
ASSOCIATION SPORTIVE DES POLICIERS D'ASBESTOS INCORPOREE (L')	9838
ASSOCIATION SPORTIVE DES POLICIERS D'ASBESTOS INCORPORÉE (L')	9838
AUTOMATES DE L'ESTRIE INC. (LES)	9839
BERNARD (CLÉMENT) LTÉE	9839
CANADIAN HANDBAG MFRS. COUNCIL INC.	9839
CENTRE DE PLEIN AIR CAMP 3063 DES CHEVALIERS DE COLOMB INC.	9839
CENTRE HORTICOLE BEAU SITE INC.	9839
CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE CENTRE-SUD INC.	9839
CLINIQUE MEDICALE SAINE INC.	9839
CLUB DE CROQUET SOREL INC.	9839
CLUB HELIOS (BELANGER) INC.	9839
CLUB PANACHE INC.	9839
CLUB ROTARY DE VALLEYFIELD (QUÉBEC) INCORPORÉE	9839
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DES ENTREPRISES LAGUE LTEE (LE)	9839
COMMUNITY CENTRE OF LAKE MANITOU, INC.	9839
COMPAGNIE DE NAVIGATION CHARLEVOIX SAGUENAY LIMITÉE (LA)	9839
COMPTOIR ST-PIERRE DE FORT-COULONGE INC.	9839
CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC INC.	9839
CONSTRUCTION VALMONT INC.	9839
CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION DE VILLE DEGELIS INC. (LA)	9839
CORPORATION ETUDIANTE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE ET CULTURELLE (C.E.E.E.C.) DE LONGUEUIL	9839
DEVELOPPEMENT SOMMET INC.	9839
ENSEMBLE VOCAL KATIMAVIK	9840
ENTREPRISES MARIO & SONIA INC. (LES)	9840
ESTIVANTS DE L'ILE ST-ELOI (LES)	9840
FEDERATION PROVINCIALE DES POSTES D'AFFECTATION INC.	9840
FEDERATION QUEBECOISE DE TIR	9840
FERME DES MOULANGES INC. (LA)	9840
FILMS ORANGE INC. (LES)	9840
FONDATION VICTORIN GERMAIN (LA)	9840
FOURGONS TRANSIT INC. (LES)	9840
GARDERIE MICHELET	9840
HÉBERT (A.) ET FILS INC.	9840
HELIOS CLUB (SNOWDON) INC.	9840
IMPORTATIONS RALLYE INC.	9840
INDUSTRIES M M J LIMITEE (LES)	9840
LOCATION MIRABEL INC.	9840
MASCOUTECH INC.	9840
NOVOREX CORPORATION LTÉE	9840
PETITS AMIS DE LORRAINE INC. (LES)	9840
PLACEMENTS ROBERT BERNARD, LTÉE	9840
PROGRAMME-ALTERNATIVES POUR LA RÉHABILITATION DES TOXICOMANES	9840
PROGRES DE MAGOG LTEE (LE)	9840
RESEAU DES CHRETIENS POLITISES	9841

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — *suite*

	Page
RÉSIDENCES POPULAIRES TRIFLUVIENNES (LES)	9841
RIREJACMO INC.	9841
RÔTISSERIES RESTO INC. (LES)	9841
SERVICE DE SOINS A DOMICILE STE-FOY INC. (LE)	9841
SITE DOMICILIAIRE IDEAL (1972) INC.	9841
SOCIETE D'HISTOIRE DE SAINTE-FOY	9841
VALMORNO INC.	9841
VOLUMEX LTÉE	9841

DEMANDES DE DISSOLUTION

AGENCE D'ASSURANCE LAURENTIDE LTÉE	9958
ASSOCIATION DES CRÉATEURS ARTISTIQUES DE DRUMMONDVILLE INC.	9958
ATELIERS MANUELS DE GRANBY INC. (LES)	9958
B & P HALL BROS. LTD	9958
BISLAY INVESTMENTS LTD	9958
CENTRE DE DÉPANNAGE DE LA SALLE	9958
CIE MONOFIL DE PLASTIQUE LTÉE. (LA)	9958
ENPOCO QUÉBEC LTÉE	9958
ENTREPRISES MOLLY Mc GUIRE MONTRÉAL INC. (LES)	9958
ENTREPRISES R.K.E. LTÉE	9959
ENTREPRISES TOURELLES LTÉE (LES)	9959
ÉQUIPEMENTS M.P.S. INC (LES)	9959
ETHICAL PUBLICATIONS INC.	9959
GARAGE BOLDUC (1977) INC.	9959
GESTION M.N.R. INC.	9959
GILLMAN INVESTMENTS LTD.	9959
GROUPE SOREX LTÉE	9959
HÔTEL MORIN LTÉE	9959
INDUSTRIE DES MARAÎCHERS LAURENTIENS LTÉE (L')	9959
ISOLATION QUÉBÉCOISE A.B.Y. INC.	9960
LABERGE (J.P.) LTÉE	9960
M.P.S. EQUIPMENT INC	9959
Mc GUIRE (MOLLY) ENTERPRISES MONTREAL INC.	9958
MAÎTRE DE L'HABIT R.C. INC. (LE)	9960
PLACEMENTS CHEMIN DU LAC INC. (LES)	9960
PLACEMENTS SOUCY INC. (LES)	9960
PROVINCIAL MARINE SPORTS INC.	9960
QUÉBEC GRAPH SPEED LTD	9960
R.K.E. ENTERPRISES LTD.	9959
RACINE (ARTHUR) INC.	9960
RAWDON LAND & CONSTRUCTION COMPANY	9960
RÉCEPTION DES NÉO-QUÉBÉCOIS DANS L'OUTAOUAIS	9960
SOREX INC.	9960
STEIN ENTERPRISES INC.	9961
VIPER SECURITIES LIMITED	9961

DISSOLUTION (Article 28)

CENTRE PSYCHO-SOCIAL DU DIOCÈSE DE ST-JÉRÔME	9841
CHAMBERLAND SERVICE LIMITÉE	9841
COMPAGNIE MINIÈRE GASCONDA LTÉE (LA)	9841
ENCADREMENTS D'ACIER DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	9841
HIPPODROME DE VICTORIAVILLE LTÉE (L')	9841
LAURIN (J. RENÉ) INC.	9841
MONTCALM PETROLEUM INC.	9841
NUNA INCORPORATED	9842
RIOU (HECTOR) & FILS LTÉE	9842
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE CHARLEVOIX INC.	9842

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

	Page
SOCIÉTÉ C.B.M. INC. (LA)	9842
VENUS RESTAURANTS INCORPORATED	9842

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ACTION COMMUNAUTAIRE DU CENTRE DE SHERBROOKE (L'ACCENTS) (L')	9842
AGENCE DE VOYAGE DU TOURING CLUB MONTREAL INC.	9842
AGENCES D'ASSURANCES VILMAR LTÉE (LES)	9842
ALAIN & FRÈRE LTÉE	9842
ALEPIN INC.	9842
AMENAGEMENTS CADETTE LTEE	9842
AMEUBLEMENT LEVIS INC.	9842
ARTISANS INDIENS DU QUÉBEC (LES)	9842
ASPIRATEURS BISON INC. (LES)	9842
ASSOCIATION QUEBECOISE D'URBANISME, A.Q.U. (L')	9842
AUTOBUS G.D. INC. (LES)	9842
AUTOMATES DE L'ESTRIE INC. (LES)	9843
AUTOMOBILES ROGER PICHER INC.	9843
AUTOS H.L. LTÉE	9843
BEAUDET (YVON) INC.	9843
BOULIN & FRÈRES AUTOMOBILE INC.	9843
CENTRAIDE DE L'OUEST QUEBECOIS	9843
CENTRE DE RECHERCHES ASTRO-PSYCHOLOGIQUES DE MONTREAL INC.	9843
CERAMIQUES CANTERLO INC. (LES)	9843
CHAREST (NAP.) & FILS INC.	9843
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-FÉLIX DE VALOIS, CONSEIL 4220	9843
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL BARRAUTE NO. 3490 (LES)	9843
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE SOULANGES, NO 3190 (LES)	9843
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-CHRYSOSTOME, NO. 3584 (LES)	9843
CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE CENTRE-SUD INC.	9843
CLUB DE L'AGE D'OR DE AMQUI (LE)	9843
CLUB DE L'AGE D'OR DE POINTE CALUMET (LE)	9843
CLUB ROTARY DE VALLEYFIELD (QUÉBEC) INCORPORÉE	9843
COMP-COURS INC.	9843
COMPAGNIE DE GESTION M. BOUSQUET LTEE	9843
COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC.	9843
CONFECTION JUDY-LYN INC.	9844
CONSEIL BERTHIERVILLE, NO 2928 DES CHEVALIERS DE COLOMB	9844
CONSEIL DE L'ÂGE D'OR — RÉGION CENTRE DU QUÉBEC INC. (LE)	9844
CONSEIL DES LOISIRS DE L'EST DU QUÉBEC	9844
CONSEIL NO 2912, DES CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MARIE INC.	9844
CONSEILLERS F.M. INC.	9844
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT SPRING ROAD	9844
CRESTWOOD HOLDINGS INC.	9844
DE MURI & SANTAROSSA INC.	9844
DIONNE & FRERE INCORPOREE	9844
DISTRIBUTION ET DÉPANNEUR J.M.B. INC.	9844
DOUCET & DOUCET (1977) LTÉE	9844
DUBARI INC.	9844
DUPERE FRERES INC.	9844
ELECTRO-MAG LTEE	9844
ENTREPRISES BERGA INC. (LES)	9844
ENTREPRISES FERNAND BARON INC. (LES)	9844
ENTREPRISES GEEJAY LTEE (LES)	9844
ENTREPRISES NORMANDIE INC. (LES)	9844
ÉPIPHANIE CONSTRUCTION INC. (L')	9844
ÉQUIPEMENTS MARTEL INC. (LES)	9844
EXCAVATIONS CASTONGUAY & FRERES LTEE (LES)	9845
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE CONSERVATION DU QUÉBEC	9845

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite*

	Page
GABRIEL DANIEL & ASSOCIES LTEE	9845
GAGNON (J.C.) INC.	9845
GAUCHER (EDWIN) & ASSOCIES INC.	9845
GESTION R. PAPINEAU INC.	9845
GILBERT (G. MAURICE) ET ASSOCIÉS LTÉE	9845
GRAVIERS DU TEMISCAMINGUE LTEE (LES)	9845
GREYSTONE CURLING CLUB INC.	9845
HORLOGES MIRABEL INC.	9845
HOULE & MORIN INC.	9845
IMMEUBLES CASTEL LAVAL LTÉE (LES)	9845
JOURNAL O EMIGRANTE (LE)	9845
KOZLOV (LEW) BUILDING SERVICES INC.	9845
LAVIGNE ET FRÈRES INC.	9845
LIGUE DE BALLE MOLLE LORETTEVILLE INC.	9845
MALO (M.) INC.	9845
MARC CONSTRUCTION LTEE	9845
MODUGNO LANDSCAPING SUPPLIES INC.	9845
MOREL (ETIENNE) INC.	9845
PARC INDUSTRIEL DE L'OUEST INC.	9845
PEINTURES ET CIMENTS DE L'ESTRIE INC.	9846
PLACEMENTS JELA INC.	9846
PLACEMENTS NAJO, LTEE	9846
PLACEMENTS ROBERT BERNARD, LTÉE	9846
PLOMBERIE J.C.B. INC.	9846
PRODUCTIONS DU THEATRE BEAUMONT ST-MICHEL INC. (LES)	9846
PROVISIONS LA GARDEUR INC.	9846
PUBLICITÉ LANAUDIÈRE INC.	9846
PUBLICITE-PROMOTION NORD-AMERIQUE INC.	9846
RESERVOIRS D'ACIER DE GRANBY INC. (LES)	9846
RODRIGUE, PEINTRE DECORATEUR LTEE	9846
SAUREL (PIERRE) INC.	9846
SODEV INC.	9846
SOLOPIC LTEE	9846
TECHNEUROP INC.	9846
THEATRE PONT-CHATEAU INC.	9846
UNION DES CARRIÈRES ET PAVAGES LIMITÉE	9846
VEZINA (P.P.) & ASSOCIES LTEE	9846
YOUNG CANADA SHOE CORP.	9846

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

IMMEUBLES PREVIEW INC. (LES)	9847
PREVIEW REALTIES INC.	9847

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

	Page
ASSOCIATION DE LOISIRS POUR HANDICAPÉS DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC. (L')	9847
ASSOCIATION DE MÉDECINE INDUSTRIELLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (L')	9847
ASSOCIATION DES MÉDECINS DU TRAVAIL DU QUÉBEC (L')	9847
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU COMTÉ DE MASKINONGÉ INC. (L')	9847
ASSURANCES LÉVESQUES INC.	9847
BLAIS & LANGLOIS INC.	9847
BOURGET, MILETTE & CIE LTÉE	9847
CHANTIER MARITIME THOREL INC.	9847
CLUB SOCIAL AU ROYAUME DE L'ÉDEN (1977) INC.	9847
CLUB SOCIAL DE BEATTYVILLE INC.	9847
CLUB SPORTIF DE BEATTYVILLE INC.	9847
CONSTRUCTIONS LAROUCHE & TREMBLAY LTÉE (LES)	9847
DESJARDINS (RÉGENT) INC.	9848

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

Page

DI LALLO (L.) & SONS INC. ... 9848
E.G. AUTOMOBILES INC. ... 9848
ENTREPRISES AGRICOLES LÉO BEAUCHEMIN INC. (LES) ... 9848
ENTREPRISES GISNA LTÉE (LES) ... 9848
ENTREPRISES LEMARJE INC. (LES) ... 9849
ENTREPRISES PABI INC. (LES) ... 9848
EXCLUSIVE KNIT CO. ... 9848
EXCLUSIVE KNIT INC. ... 9848
GARDERIE ET JARDIN D'ENFANTS MONTESSORI INC. ... 9849
GIROUARD (GUY) INC. ... 9848
GLO-TONE CARPET & DRAPERY CLEANERS INC. ... 9848
GLO-TONE DRY CLEANING & SHIRT LAUNDERING CENTRE (ST-LAURENT) INC. ... 9848
HYDRO-MÉCANIQUE INC. ... 9848
IMMEUBLES PRINTANIERS INC. (LES) ... 9848
IMMEUBLES QUATRE-T INC. (LES) ... 9848
INDUSTRIAL MEDICAL ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC (THE) ... 9847
INDUSTRIELLE-SERVICES TECHNIQUES INC. (L') ... 9848
KVB LTÉE ... 9848
LAITERIE CHALIFOUX INC. ... 9848
LALIBERTÉ (C.) & FILS INC. ... 9848
LIBRAIRIE L.I.M.A. INC. ... 9848
LIBRAIRIE L.I.M.A. — J.E. RICHARD INC. ... 9848
LOCATION D'AUTOMOBILES K.R.T. INC. ... 9848
LOISIRS DE ST-CÉSAIRE INC. (LES) ... 9848
MARCHÉ T. LÉONARD INC. ... 9849
MASSÉ (PIERRE), NETTOYEUR INC. ... 9849
MATHÉCRIT INC. ... 9849
MEUBLES B.C.B. INC. ... 9849
MONTESSORI NURSERY AND DAY CARE CENTER INC. ... 9849
MONTESSORI SCHOOLS INC. ... 9849
MOTEL DELISLE LAC ST JEAN INC. ... 9847
NETTOYEURS DE TAPIS & DRAPERIES GLO-TONE INC. (LES) ... 9848
OPÉRATIONS FORESTIÈRES RÉJEAN TREMBLAY INC. (LES) ... 9849
OPÉRATIONS FORESTIÈRES TREMBLAY & POTVIN INC. (LES) ... 9849
PABI INC. ... 9848
PUBLI-HEBDOS INC. ... 9849
QUÉBEC OCCUPATIONAL MEDICAL ASSOCIATION (THE) ... 9847
SAMBO INC. ... 9849
SOCIÉTÉ CANADIENNE GISNA INC. (LA) ... 9848
SWISS KNITS INC. ... 9849
SWISS KNITS LTD. ... 9849
TÉLÉ-MÉTROPOLE INC. ... 9849
TITANEBEC MÉTALLURGIE INC. ... 9849
TRICOT EXCLUSIVE INC. ... 9848
TRICOTS SUISSES INC. ... 9849
UNION DES OUBLIÉS DE LA TERRE DE LA RÉGION DE MÉGANTIC (A.D.D.S.T.) INC. ... 9849
UNION DES OUBLIÉS DE LA TERRE DE LA RÉGION DE MÉGANTIC INC. ... 9849
VALIQUETTE, BROWN & ASSOCIÉS INC. ... 9849
VALIQUETTE & ASSOCIÉS INC. ... 9849
VENMAR INC. ... 9849

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ADMINISTRATION & GESTION J. PÉRIGNY INC. ... 9850
AGENCES ÉCOLES SYLVIE STAR INC. (LES) ... 9850
ALBUMS TS INC. (LES) ... 9850
ASSURANCES MARCEL ALARIE INC. (LES) ... 9850

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
ATELIER DE DÉBOSSELAGE CLÉMENT GAGNON INC.	9850
AUBERGE LA PETITE MARMITE (POINTE-AU-PIC) INC. (L')	9850
BAVAROIS DE CHIBOUGAMAU (1980) INC. (LE)	9850
BRIQUETEURS LUCIEN ROY & FILS INC. (LES)	9850
CANTINES DU NORD INC.	9850
CENTRE DE PNEUS FRASER INC.	9850
CENTRE D'ESTHÉTIQUE POUR L'AUTO DE REPENTIGNY INC.	9850
CEPS DE SAN GIOVESE INC. (LES)	9850
CÉRAMIQUE DOLIMI INC.	9850
CIE INTERNATIONALE OMÉGA INC. (LA)	9850
COGEMAG INC.	9850
COJEAN CONSTRUCTION INC.	9850
CONSTRUCTION P.R. DUBEAU INC.	9850
CONSTRUCTIONS COJEAN INC. (LES)	9850
CONSTRUCTIONS LUCIEN & GILLES GAUTHIER INC. (LES)	9850
CUEILLETTES DE L'ATLANTIQUE INC. (LES)	9851
CUISIDÉE INC. (LA)	9851
DÉLICATESSES & POISSONNERIE SILLERY (1980) INC.	9851
DÉPANNEUR HUDANOR INC.	9851
DÉPANNEUR PICCO-LO INC.	9851
DISTRIBUTION C.A.J. INC.	9851
DISTRIBUTION JANOBER INC.	9851
DOMAINE ST-HILAIRE INC. (LE)	9851
ÉCOLE DE CONDUITE LAVAL (1980) INC.	9851
ENTREPRISES C.L. ST-PIERRE INC. (LES)	9851
ENTREPRISES FAMILIALES JEAN APRIL INC.	9851
ENTREPRISES J.M. DANSEREAU INC.	9851
ENTREPRISES PRO-BEAU INC. (LES)	9851
ENTREPRISES SOPRAT INC. (LES)	9851
ENTREPRISES VALBES INC. (LES)	9851
ENTREPRISES VAUGHN KEAYS INC. (LES)	9851
FERME DU LAC ROND INC.	9851
FERME GERVAIS BOUTIN & ASSOCIÉS INC.	9851
FERME GUY BRASSARD INC.	9851
FERME J.B. GUÉRIN INC.	9851
FERME LAVALLOISE INC.	9851
FERME NORAC INC.	9851
FERME QUÉBEC OIES INC.	9852
FERME Y.D.L. INC.	9852
GALERIES DES CANTONS INC. (LES)	9852
GALERIES DU ST-LAURENT (MONTMAGNY) INC. (LES)	9852
GARAGE RENÉ HOULE INC.	9852
GAZOTÈQUE INC.	9852
GESTION AREL ET LAMBERT INC.	9852
GESTION 2240 INC.	9852
GESTION LATINE INC.	9852
GESTION SIMON THIBAULT INC.	9852
GESTIONS JULES PICHÉ INC. (LES)	9852
GLOBEC (1980) INC.	9852
GOUPIL ET GUILLEMETTE INC.	9852
GRAVIERS ORMSTOWN INC. (LES)	9852
GROUPE B.M.M.T. INC.	9852
GROUPE ROUBEC (1980) INC. (LE)	9852
HÉBERT (JEAN) ET FILS INC.	9852
HÉBERT (RÉAL) ET FILS INC.	9852
IMMEUBLES BOLDUC & TREMBLAY INC. (LES)	9852
IMMEUBLES JACQUES RINGUETTE INC. (LES)	9852
IMMEUBLES T.R.A. INC. (LES)	9852

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
IMPRESSION SA PRESSE INC.	9852
IMPRIMERIE DU PLATEAU INC.	9853
INDUSTRIES SÉGUIN INC. (LES)	9853
INVESTISSEMENTS TRUBERT INC. (LES)	9853
ISOLATIONS G.P. INC. (LES)	9853
J.C. ACOUSTIQUE ET PARTITIONS INC.	9853
JODOIN (MONIQUE) INC.	9853
JOÉ LE ROI DU SOUS-MARIN INC.	9853
KORVEX INC.	9853
LANDRY (V.N.) INC.	9853
LATIN WORLD TOURS INC.	9855
MARCHÉ LORRAINE INC.	9853
MÉCANIQUE LA TUQUE INC.	9853
MÉLODIE 333 INC.	9853
MEUNERIEPECK INC.	9853
MICHAUD RÉNOVATION FERBLANTIER COUVREUR INC.	9853
1647-5113 QUÉBEC INC.	9853
1647-5402 QUÉBEC INC.	9853
1647-5410 QUÉBEC INC.	9853
1647-5428 QUÉBEC INC.	9853
1647-5436 QUÉBEC INC.	9853
1647-5519 QUÉBEC INC.	9853
1647-5535 QUÉBEC INC.	9853
1647-5543 QUÉBEC INC.	9853
1647-5550 QUÉBEC INC.	9854
1647-5717 QUÉBEC INC.	9854
1647-5733 QUÉBEC INC.	9854
1647-5881 QUÉBEC INC.	9854
1647-5899 QUÉBEC INC.	9854
1647-5907 QUÉBEC INC.	9854
1647-6061 QUÉBEC INC.	9854
1647-6079 QUÉBEC INC.	9854
MODE 333 INC.	9854
MONTRÉAL CENTRE SPORTS INC.	9854
MURRYGUY INC.	9854
OMEGA INTERNATIONAL INC.	9850
PAPINEAU, POISSON, HÉBERT & ASSOCIÉS INC.	9854
PÉPINIÈRE SABREVOIS INC.	9854
PERSPECTIVES ARABO – CANADIENNES INC.	9854
PLACEMENTS ROB-SON INC.	9854
PLACEMENTS TAMAJON INC. (LES)	9854
POUDRIER (FERNAND) INC.	9854
PROVINCIAL SANDBLASTING INC.	9854
SABLAGE AU JET PROVINCIAL INC.	9854
SCIERIE DU LAC SUCRERIE INC. (LA)	9854
SEMENCES PROGRAIN INC.	9854
SERRES VINCENT INC. (LES)	9854
SILENCIEUX DES RIVIÈRES INC.	9855
SILENCIEUX DU CAP INC.	9855
SOCIÉTÉ DE GESTION TRANSATEK INC.	9855
SOGESGA INC.	9855
SPORT LA PÉRADE (1980) INC.	9855
STUDIO 3 L INC.	9855
THÉRIAULT (ROGER) INC.	9855
TOURS MONDE LATIN INC.	9855
TRANSPORT YVAN – GUY INC.	9855
UNIVERS DU SON INC.	9855
VESTIAIRES SIMARD INC.	9855

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite* Page

VIC ET GUY STATION-SERVICE INC. 9855
VISTA COURTIER INC. 9855
VITRERIE AMIANTE INC. 9855

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ACIER MUTUAL INC. 9855
AGENCE DE VOYAGE GRAY LINE DE MONTRÉAL INC. 9855
ATELIERS SOUDURE MACHINAGE CARTIER INC. 9856
BÉLANGER (O.) TRANSPORT INC. 9856
BERTRAND (J.G. & R.) LTÉE 9856
BROCHU, LACHANCE & ASSOCIÉS INC. 9856
BUANDERIE MARITIME M. LACASSE INC. 9856
CAFÉ DE LA PAIX INC. 9856
CENTRE DE L'AUTO R.C. INC. 9856
CHARBONNEAU (JEAN) & FILS LTÉE 9856
CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC. (LA) 9856
CHERBOURG PONTIAC BUICK, INC. (LE) 9856
COMPAGNIE AUTOBUS GAGNON LIMITÉE (LA) 9856
CONSTRUCTION MARSELEM INC. 9856
CONSTRUCTIONS LAURENDEAU INC. 9856
CORPORATION INTERNATIONALE DAKMAR 9856
COSMOS PRODUCTIONS INC. 9856
DEMERS (D. ET M.) INC. 9856
DE-RO-MA IMPORTING CO. LTD. 9856
DOMAINE DU LAC DES COEURS INC. 9856
ENTREPRISES AUREL INC. 9856
ENTREPRISES G.E. CHAMPAGNE LTÉE (LES) 9856
ENTREPRISES JEAN HALLÉ INC. (LES) 9856
ENTREPRISES L. VIDAL INC. (LES) 9856
ÉQUIPEMENT SAGUENAY INC. 9857
FERME ÉTANG DU VALLON INC. 9857
FERME ROSEDAIE INC. (LA) 9857
FILMS PRESTO INC. (LES) 9857
GEDES INC. 9857
GESTION RAYLAM INC. 9857
GESTION S.R.G. INC. 9857
GESTION SOMER LTÉE 9857
GIGUÈRE (NICOLE) ET CIE LTÉE 9857
GROUPE DUBARRY INC. (LE) 9857
HAMELIN FRÈRES (MEUBLES) LTÉE 9857
HÔTEL-MOTEL CHAMARD LTÉE 9857
IMMEUBLES BERA LTÉE (LES) 9857
INSTITUT HUMANISTE DU MONT ORFORD LTÉE (L') 9857
INVESTISSEMENTS MIRAGE INC. (LES) 9857
JARDINIÈRE ST-LOUIS LTÉE (LA) 9857
LAITERIE LAVAL LTÉE 9857
MAGNET INVESTMENTS LTD. 9857
MAISON DE L'ÉCLAT INC. (LA) 9857
MARKETING JAYVEE INC. 9857
MARTIN (CLAUDE ET MARCEL) INC. 9857
MATTE (JEAN-MARIE) INC. 9857
MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. 9858
MEUNERIE LAVIOLETTE INC. 9858
MOTEL GUY INC. 9858
OUTILLAGE LOURD HAUTERIVE INC. 9858
PIÈCES DE CARROSSERIE MURRAY LTÉE 9858
PLACEMENTS DORBER INC. (LES) 9858

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite* Page

PRODUCTIONS CHEMIN DU ROY LTÉE (LES) 9858
QUINCAILLERIE DIONNE LTÉE 9858
SERVICE MARITIME COULOMBE LTÉE 9858
SIMONEAU (PAUL) & FILS INC. 9858
SOCIÉTÉ DE GESTION P.R.P. INC. 9858
SOUDURE ST-HONORÉ LTÉE 9858
TABAGIE BOURGET INC. 9858
TAVERNE 67 INC. 9858
TÉLÉ-CABLE CHARLEVOIX (1977) INC. 9858
TOITURES MÉTROPOLITAINES INC. (LES) 9858
VIGEANT (JEAN-MARC) INC. 9858
VITRERIE LE PORTAGE LTÉE 9858

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

GODIN-C.D.R. INC. 9859
PLAZA T.V. INC. 9859
VIENS & FRÈRES (1980) INC. 9859

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ATELIER DE MÉCANIQUE LAVAL LTÉE 9859
CAFÉ DE LA PAIX INC. 9859
CÉRAPRO INC. 9859
CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC. (LA) 9859
ENGRAIS STE-LUCE INC. (LES) 9860
FERMATIA INC. 9859
FUMOIR ST-ANTOINE INC. 9859
GEDES INC. 9859
GÉRANCES BÉRA INC. (LES) 9859
GRAPHIQUE INFINI INC. 9860
HÔTEL QUEEN'S DE SHERBROOKE (1980) INC. 9860
IMMEUBLES BERA LTÉE (LES) 9859
INVESTISSEMENTS INSIVO INC. (LES) 9859
INVESTISSEMENTS RODIEVO INC. (LES) 9859
LAVAL MACHINE SHOP LTD. 9859
LIBRAIRIE MONTPETIT LTÉE 9859
MATHIEU (PLACIDE) & FILS INC. 9860
1641-7420 QUÉBEC INC. 9860
1641-8683 QUÉBEC INC. 9860
MONTPETIT STATIONERY INC. 9859
PAPETERIE MONTPETIT INC. 9859
PLOMBERIE & CHAUFFAGE TOPP INC. 9860
POULET SEIGNEURIAL INC. 9860
PUBLICATIONS ÉRIC INC. 9860
QUINCAILLERIE DIONNE LTÉE 9860
REVÊTEMENTS MARCEL JOBIN INC. (LES) 9860
TESAM ÉQUIPEMENTS INC. 9859
TESAM EQUIPMENTS INC. 9859
TEXTILES RAYMOND PARENT INC. 9860
TOPP PLUMBING & HEATING INC. 9860
TRADUCTIONS GUY VAUBAN LIMITÉE (LES) 9860
VITRERIE LE PORTAGE LTÉE 9860

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

PARRAIN-ÂGE MAGOG INC. (*Erratum*) 10013

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

Page

G B FERMENTATION INDUSTRIES INC. 9860

PERMIS

DUPANO A.G. 9860
E.H.B. AUCTIONS LTD. 9860
ENCANS E.H.B. LTÉE (LES) 9860
NASBY'S SALES & SERVICE LTD. 9860
TUT EXPLORATIONS INC. 9860

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

MASSVAL MINES LIMITED (*N.P.L.*) (*L.P.S.*) 9961
TÉMISCA SILICE INC. (*L.P.S.*) 9961

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

CAYER, RÉJEAN 9961

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES VERGERS ROY LTÉE/ENR. (LA) 9873

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er septembre 1980 au 30 septembre 1980*) 9962
PARTI DÉMOCRATE-CRÉDITISTE (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er juin 1980 au 31 août 1980*) 9962
PARTI LIBÉRAL (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er août 1980 au 31 août 1980*) 9962

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

ASSOCIATION COOPÉRATIVE FORESTIÈRE MONT-BRUN CLÉRICY (*Erratum*) 10013

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE (*L.P.S.*) 9962
INTERNATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L') (*L.P.*) 9962
PHILADELPHIA REINSURANCE CORPORATION (*Modification de permis*) 9962
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE COMPTON-SHERBROOKE (LA) (*Demande de fusion*) 9963
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX (*Demande de fusion*) 9963
TRANSATLANTIC REINSURANCE COMPANY (*Demande de modification de permis*) 9963

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

FORT GARRY TRUST COMPANY (*Changement d'agent principal*) 9964
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU FORT GARRY (*Changement d'agent principal*) 9964

ÉDUCATION

DIVERS

CEGEP DE SOREL-TRACY (*Erratum*) 10013

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES — *suite*

ÉNERGIE ET RESSOURCES

DIVERS Page

BARTECH DEVELOPMENT INC. (*Demande de révocation d'une concession minière et certains droits miniers*) 9964

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ 9964

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DES CANTONS DE L'EST (*Siège social*) 9967
FÉDÉRATION DES SYNDICATS DU SECTEUR DE L'ALUMINIUM INC. (L') (*Siège social*) 9967
FOYER WALES (*Changement de nom*) 9967
HÔPITAL REDDY MÉMORIAL (*Changement de nom*) 9967
REDDY MEMORIAL HOSPITAL (*Changement de nom*) 9967
WALES HOME (THE) (*Changement de nom*) 9967

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

DÉCRET CONCERNANT LE ZONAGE AGRICOLE

BEDFORD, CANTON 9968
BERTHIERVILLE, VILLE 9968
CLARENCEVILLE, VILLAGE 9968
DUNDEE, CANTON 9968
FRELIGHSBURG, PAROISSE 9968
GODMANCHESTER, CANTON 9968
NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE, PAROISSE 9968
RAWDON, CANTON 9968
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, PAROISSE 9969
SAINTE-ANNE-DE-SOREL, PAROISSE 9969
SAINT-ARMAND-OUEST, PAROISSE 9969
SAINTE-BARBE, PAROISSE 9969
SAINT-BERNARD (PARTIE SUD), PAROISSE 9969
SAINT-CÉSAIRE, PAROISSE 9969
SAINTE-CROIX, PAROISSE 9969
SAINT-CUTHBERT, PAROISSE 9970
SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, MUNICIPALITÉ 9970
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, PAROISSE 9970
SAINT-JEAN-BAPTISTE, PAROISSE 9970
SAINT-MATHIEU, MUNICIPALITÉ 9970
SAINT-MICHEL-DE-ROUGEMONT, PAROISSE 9970
SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, PAROISSE 9970
SAINT-PHILIPPE, PAROISSE 9970
SAINT-THURIBE, PAROISSE 9971
STANBRIDGE, CANTON 9971
VAUDREUIL, VILLE 9971
VENISE-EN-QUÉBEC, MUNICIPALITÉ 9971

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS Page

À LA SOUPE INC. 9861
AMIS DES SCOUTS DE HAUTERIVE (LES) 9861
APPARTEMENTS STE-ANNE LTÉE (LES) 9861
AQUAVAL SWIMMING CLUB INC. 9865
ASSOCIATION BAVAROISE DE MONTRÉAL (BAYERN VEREIN) INC. 9861
ASSOCIATION CROATE DE CHASSE & PÊCHE 9861
ASSOCIATION DE HOCKEY SENIOR DE L'EST DU QUÉBEC INC. (L') 9861
ASSOCIATION DE LOISIRS DU LAC DES PINS 9861

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
ASSOCIATION DE RÉADAPTATION DU QUÉBEC	9862
ASSOCIATION DES BIENFAITEURS DE STE-ANN DE CANTALUPO	9862
ASSOCIATION DES CAVALIERS DE LA MAURICIE INC.	9862
ASSOCIATION DES CLINIQUES MÉDICALES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (L')	9862
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS PLACE LA SEIGNEURIE INC.	9862
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS DE MOTOS-NEIGE DU QUÉBEC (L')	9862
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS D'ARMORIQUE CO. LTÉE (L')	9862
ASSOCIATION DES EMPLOYÉ/S D'EVER READY TAG & LABEL CO. LTD. (L')	9862
ASSOCIATION DES ÉPICIERS ET RESTAURATEURS DE LA CITÉ DE CHICOUTIMI NORD INC. (L')	9862
ASSOCIATION DES ÉPILEPTIQUES DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN INC.	9862
ASSOCIATION DES HÔTELIERS DE RIVIÈRE DU LOUP INC. (L')	9862
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES RICHELIEU INC. (L')	9862
ASSOCIATION DES MARGARINIERS DU QUÉBEC (AMQ) INC.	9862
ASSOCIATION DES MOTONEIGISTES HAUT-RICHELIEU INC.	9862
ASSOCIATION DES PARENTS DE LA VILLA DES LYS INC. (L')	9862
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉTUDIANTES DU COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY (L')	9862
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE POISSON DU QUÉBEC	9862
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'ÉCOLES DE CONDUITE DU QUÉBEC INC.	9863
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE MONT-RIGAUD INC. (L')	9863
ASSOCIATION DES SCOUTS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE GRANBY INC. (L')	9863
ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VILLE DE FORESTVILLE INC.	9863
ASSOCIATION DES TERRAINS DE CAMPING DES CANTONS DE L'EST (L')	9863
ASSOCIATION DES VÉTÉRANS GENDARMES ROYAUX HONGROIS	9863
ASSOCIATION DU LAC DESMARAIS INC. (L')	9863
ASSOCIATION ÉGYPTO-CANADIENNE DU QUÉBEC (L')	9863
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (A.G.E.E.B.A.M.)	9863
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU C.E.G.E.P. DE SHERBROOKE (A.G.E.C.S.)	9863
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	9863
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF ARMORIQUE CO. LTEE (THE)	9862
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF EVER READY TAG & LABEL CO. LTD. (THE)	9862
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES NOUVEAUX PIONNIERS (L')	9863
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS	9863
ATELIER ARTISTIQUE L'ANGLE INC.	9863
ATELIER POPULAIRE D'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL INC.	9863
ATELIERS STE-THÉRÈSE D'AVILA INC. (LES)	9863
AU PIC DE L'AURORE INC.	9863
AUTO CLUB DRUMMOND INC.	9865
B.O.N. FINISHING & DYEING LTD.	9868
B.T.B. AVIATION INC.	9863
BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE DE POINTE-ST-CHARLES INC.	9864
BOÎTE LA GALIPOTTE INC. (LA)	9864
BRIGADE DES POMPIERS DE LA POCATIÈRE INC. (LA)	9864
BUREAU DE TOURISME DE L'UGIEQ INC.	9864
CAMP WOODEN ACRES INC.	9864
CARLAN PLASTICS MANUFACTURING CO. LTD.	9867
CATOCHERIE LIMITÉE	9864
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LABELLE	9864
CENTRE CULTUREL CANADIEN-POLONAIS (LE)	9864
CENTRE CULTUREL HONGROIS	9864
CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL LTÉE	9864
CENTRE DE PLEIN AIR AUX PETITS MATS INC.	9864
CENTRE DE RÉFÉRENCES DE SAINT-JÉRÔME INC.	9864
CENTRE DE RÉHABILITATION RÉGIONAL DE PRICE INC.	9864
CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR DE MONTRÉAL (C.I.S.M.) INC.	9864
CENTRE RÉCRÉATIF ST-CHARLES DE PORTNEUF INC.	9864
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CONTRECOEUR NO: 2848 (LES)	9864
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE PAPINEAUVILLE NO: 5895 (LES)	9864

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE STE-GENEVIÈVE NO: 4616 (LES)	9864
CHOMEDEY RÉCRÉATION CENTRE INC.	9864
CIE DE CONSTRUCTION DU-VA INC. (LA)	9864
CLUB AUTO DRUMMOND INC.	9865
CLUB AUTO NEIGE LES RAPIDES DE TADOUSSAC	9865
CLUB D'AUTO-NEIGE PLAGE MARGOT INC.	9865
CLUB DE CHASSE LA MÈRE L'OIE INC. (LE)	9865
CLUB DE HOCKEY JUVÉNILE DE MALARTIC INC. (LE)	9865
CLUB DE HOCKEY LES AIGLONS D'ALMA INC. (LE)	9865
CLUB DE HOCKEY LES CASTORS DE DOLBEAU INC. (LE)	9865
CLUB DE HOCKEY MONTRÉAL OLYMPIQUE INC.	9865
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE RIVIÈRE-BLEUE	9865
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-RITA	9865
CLUB DE MOTO-NEIGE ÉTOILE DU NORD DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX	9865
CLUB DE MOTO-NEIGE LA GRANGE (STE-JEANNE-D'ARC) INC.	9865
CLUB DE MOTONEIGE LA PLE BEAUCEVILLE EST	9865
CLUB DE MOTO-NEIGE MILLE-ÎLES	9865
CLUB DE MOTOS NEIGE DU LAC-À-LA-CROIX INC.	9865
CLUB DE MOTOS-NEIGE DE L'ANNONCIATION INC	9865
CLUB DE MOTOS-NEIGE LE MONTAGNAIS DE STE-ANGÈLE-DE MÉRICI INC.	9865
CLUB DE MOTOS-NEIGE LES JOYEUX BALADINS (BEAUHARNOIS) INC.	9865
CLUB DE MOTOS-NEIGE ST-VICTOR DE BEAUCE INC.	9865
CLUB DE MOTOS-NEIGE VINGT ÉTOILES	9865
CLUB DE NATATION AQUAVAL INC.	9865
CLUB DE QUÉBEC DES DERBY INTERNATIONAUX D'ATTELAGES DE CHIENS INC. (LE)	9866
CLUB DE VOILE GRAND LARGUE	9866
CLUB DE YACHT D'ALMA INC. (LE)	9866
CLUB DES AMATEURS DE SPORT AUTOMOBILE C.A.S.A. INC.	9866
CLUB DES LOISIRS RICHELIEU	9866
CLUB DU CHEVALIER DE LASALLE	9866
CLUB LES RODEURS INC.	9866
CLUB LIONS DE LÉVIS INC.	9866
CLUB MOTO-NEIGE DE GRANADA INC.	9866
CLUB MOTONEIGE STOKE INC.	9866
CLUB OPTIMISTE DE BROSSARD INC.	9866
CLUB OPTIMISTE DORVAL, QUÉBEC, INC.	9866
CLUB OPTIMISTE MONT-LAURIER INC.	9866
CLUB RÉGIONAL DES AQUARIOPHILES DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN	9866
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA LAITERIE DE KÉNOGAMI INC. (LE)	9866
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE L'IMPÔT FÉDÉRAL DE MONTRÉAL INC.	9866
CLUB SOCIAL DU TEMPLE DU TRAVAIL	9866
CLUB SOCIAL LES BÂTISSEURS DE STE-GENEVIÈVE INC.	9866
COLONY SHOPPE INC.	9866
COLOURED WOMEN'S CLUB OF QUÉBEC (THE)	9866
COMITÉ DE CITOYENS DE MONT-JOLI INC.	9866
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE ST-MATHIEU DU PARC INC.	9866
COMITÉ DES CITOYENS DE MONT-LAURIER INC. (LE)	9867
COMITÉ DES LOISIRS DE RAGUENEAU (LE)	9867
COMPAGNIE DE GESTION LES NOUVELLES LTÉE (LA)	9867
COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE PRODUITS PLASTIQUES CARLAN LTÉE (LA)	9867
COMPAGNIE PELQUIP LTÉE	9867
CONSEIL DES ANCIENS COMBATTANTS UNIS DU QUÉBEC	9867
CONSEIL L'ANNONCIATION NO 5851 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ANNONCIATION INC.	9867
CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 6-C	9867
COPERCHROMA INC.	9867
CORPORATION DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	9867
CORPORATION DES FABRICANTS D'ENVELOPPES DU QUÉBEC INC (LA)	9867
CORPORATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC (LA)	9867

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
CORPORATION D'OPTIQUE PIROLO LTÉE	9867
CORPORATION MINIÈRE DALQUIER	9867
CORPORATION OF QUÉBEC ENVELOPE MANUFACTURERS INC (THE)	9867
CORPS DE TAMBOURS ET TROMPETTES L'AVANT-GARDE DE MATANE INC.	9867
CREATIVE PHOTOGRAPHERS LTD.	9867
CROATIAN HUNTING & FISHING ASSOCIATION	9861
D.B.M. DIECASTING LIMITED	9870
DALLAIRE (O.) LIMITÉE	9867
DALQUIER MINING CORPORATION	9867
DISTRIBUTIONS MOTION INC. (LES)	9867
DREBEC, INC.	9868
DU-VA CONSTRUCTION CO. INC.	9864
ÉDI-QUÉBEC INC.	9868
ÉDITIONS CARLE LTÉE (LES)	9868
ÉDITIONS TARDIVEL INC (LES)	9868
EGYPTIAN CANADIAN ASSOCIATION OF QUÉBEC (THE)	9863
EMPLOYÉS DE OSLIND SHOPPES LIMITED (LES)	9868
ENTREPRISES BLAMIVIER INC. (LES)	9868
ENTREPRISES L.L. PO-MER INC. (LES)	9868
ENTREPRISES M. BOISSELLE INC. (LES)	9868
ENTREPRISES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE ST-ZÉPHIRIN DE COURVAL INC. (LES)	9868
FARESH INC.	9868
FÉDÉRATION DE L'AUTO-STOP DU QUÉBEC (F. A. S. Q.) (LA)	9868
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC	9868
FINITION ET TEINTURE B.O.N. LTÉE	9868
FONDATION DU THÉÂTRE D'ENVIRONNEMENT INTÉGRAL (LA)	9868
FONDATION GRANDE CORVÉE GLENDALE INC.	9868
FONDATION MONDIALE DU PROGRÈS SPIRITUEL	9868
FONDS DES SINISTRÉS DE LASALLE	9868
FONDS ÉCONOMICO-SOCIAL DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DU QUÉBEC INC. (LE)	9868
FRIENDS OF THE MONTREAL ASSOCIATION FOR THE COMPREHENSION AND REORIENTATION OF EX-CONVICTS INC.	9868
GALERIES RICHELIEU MERCHANTS ASSOCIATION INC.	9862
GARAGE DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DE QUÉBEC INC.	9869
GARTSIDE (BERNARD) (ASSURANCE-VIE) LTÉE	9869
GESTIONS RUSTAM LIMITÉE (LES)	9869
GILBEC INC.	9869
HABITATIONS PELLAR INC. (LES)	9869
INTERNATIONAL DOG SLED DERBY CLUB OF QUÉBEC INCORPORATED	9866
JEUNE CHAMBRE DE ANJOU INC. (LA)	9869
JEUNE CHAMBRE DE LAROUCHE INC. (LA)	9869
JEUNE CHAMBRE DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES (LA)	9869
LAFRAMBOISE TRANSPORT INC.	9869
LASALLE DISASTER FUND	9868
LEE ELECTRONIC SYSTEMS LTD.	9872
LESGERC INC.	9869
LETOURNAIR INC.	9869
LIGUE CENTRALE DES BOIS FRANCS INC. (LA)	9869
LIGUE DE HOCKEY MÉTROPOLITAINE JUNIOR «B» INC.	9869
LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ ST-NICÉPHORE COMTÉ DE DRUMMOND (LA)	9869
LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE VAUVERT INC (LA)	9869
LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE VILLE ST-PIERRE INC. (LA)	9869
LOISIRS DE LANTIER INC. (LES)	9869
LOISIRS MONSEIGNEUR VALOIS	9869
LOISIRS ST-GÉRARD INC. (LES)	9869
LOISIRS ST-JÉRÔME DE L'AUVERGNE (LES)	9869
LOISIRS ST-PIERRE INC. (LES)	9869
MAISON D'ACCUEIL DU PÈRE PIO INC	9869

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
MARCHE VAILLANT INC.	9869
MEDIA ADVERTISING (1965) INC.	9870
METROPOLITAN LADIES WEAR WEST END LTD.	9870
WIDTOWN THEATRES CORP.	9870
MILLE-ILES SNOWMOBILE CLUB	9865
MINE OISEAU LIMITÉE (*L.R.P.*) (LA)	9870
MINES MOUGEON (*L.R.P.*)	9870
MODES NUMEL LTÉE	9870
MONTREAL OLYMPIC HOCKEY CLUB INC.	9865
MOTIVATION QUÉBEC	9870
MOUGEON MINES (*N.P.L.*)	9870
MOULAGE D.B.M. LIMITÉE	9870
MULTIMMO INC.	9870
NEWS MANAGEMENT COMPANY LTD.	9867
NOVA DANIA HOME	9870
OEUVRE DES LOISIRS DE NICOLET INC. (L')	9870
OEUVRE DES LOISIRS DE ST-GEORGES-OUEST BEAUCE (L')	9870
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE LYSTER (L')	9870
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX D'ORMSTOWN INC. (L')	9870
OMNIMPORT INC.	9870
OPEMISKA GENERAL HOSPITAL	9870
OPTIMIST CLUB OF SHERBROOKE	9870
ORGANISATION D'ÉTUDES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE POUR LE VIETNAM	9870
ORGANISME DU RÉVEIL DE LA RÉGION DE L'ANNONCIATION INC.	9870
OVERSEAS-CANADIAN CLUB INC. (THE)	9870
PAUL'S RADIO TAXI INC.	9871
PEAK O DAWN INC.	9863
PELQUIP COMPANY LTD.	9867
PIERMOND MINING COMPANY LIMITED (*N.P.L.*)	9870
PIROLO OPTICAL CORPORATION LTD.	9867
PLACEMENTS ALBERTE DESJARDINS INC.	9870
PLACEMENTS LEMOYNE INC. (LES)	9871
PLACEMENTS QUATRE F INC.	9871
PLACEMENTS SIMARD LTÉE (LES)	9871
POINTE ST-CHARLES PEOPLE'S LIBRARY INC.	9864
PRÊT D'HONNEUR DE ST-RAYMOND (LE)	9871
PROPRIETORS' LEAGUE OF VILLE ST. PIERRE INC. (THE)	9869
QUÉBEC FISH PRODUCERS ASSOCIATION	9862
QUÉBEC REHABILITATION ASSOCIATION	9862
QUÉBEC SNOWMOBILE DISTRIBUTORS ASSOCIATION	9862
QUÉBEC UNITED WAR VETERANS COUNCIL	9867
QUÉBEC YOUTH RANCHES INC.	9871
RADIO LACHUTE INC.	9871
RADIO TAXI PAUL INC.	9871
RANCHES JEUNESSE DU QUÉBEC INC. (LES)	9871
REED BOULEVARD INVESTMENTS LTD.	9871
REFRIGÉRATION DU SAGUENAY INC.	9871
RÉSIDENCE DES LIONS DE VERDUN INC.	9871
RESTAURANT VALCARTIER INC.	9871
ROSSINI (LOUIS) INC.	9871
RUSTAM HOLDINGS LIMITED	9869
SALON DE QUILLES ST-LOUIS INC. (LE)	9871
SANYBEL INC.	9871
SECTION MAURICIENNE DES DESSINATEURS INDUSTRIELS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC. (LA)	9871
SERVICE D'ENTRETIEN TYLO LTÉE	9871
SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME DE PONTMAIN	9871
SERVICE DES LOISIRS ST-GABRIEL-LALEMENT	9871
SKISAGLAC INC.	9871

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite* Page

SOCIÉTÉ DE GESTION, RECHERCHE ET FINANCE CONCORDE LTÉE 9871
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (S E D I) DES BOIS-FRANCS 9871
SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS DE MONTRÉAL INC. (LA) 9872
STOWE (BILL) INC. 9872
SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES LEE LTÉE (LES) 9872
TABACS LIONEL TREMBLAY INC (LES) 9872
TERRASSE DOLLARD DES ORMEAUX INC. 9872
THÉÂTRE LA SEMELLE 9872
TYLO MAINTENANCE SERVICE LTD. 9871
VERDUN LIONS' RESIDENCE INC. 9871
VILLAGE VACANCES DES FAMILLES DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DE QUÉBEC INC. 9872
WORLD FOUNDATION OF SPIRITUAL PROGRESS 9868
YOUNG PEOPLES ATHLETIC ASSOCIATION OF CHOMEDEY 9872
ZAPPIA (JOSEPH) CONSTRUCTION CO. INC. 9872

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

COWANSVILLE LIONS CLUB INCORPORATED 9872
WINDSOR FURNITURE LTD. 9872

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL CHEVALIER DE LORIMIER (*L.P.*) 9971
CENTRE D'ACCUEIL DE LONGUEUIL (*L.P.*) 9971
CENTRE D'ACCUEIL LAURENT-BERGEVIN (*L.P.*) 9972
CENTRE D'ACCUEIL MGR-CODERRE (*L.P.S.*) 9972
CENTRE D'ACCUEIL NARBONNE (*L.P.*) 9972
CENTRE D'ACCUEIL RENAISSANCE (*L.P.*) 9972
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SECTEUR BRANDON (*L.P.S.*) 9972

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BEAUCEVILLE, VILLE 9972
CHARLESBOURG, VILLE (*Erratum*) 10013
FLEURIMONT, MUNICIPALITÉ 9974
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC, VILLE 9974
LA PRAIRIE, VILLE 9975
NEUVILLE, VILLAGE 9975
NORANDA, CITÉ 9976
PLESSISVILLE, VILLE 9977
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE 9977
SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, MUNICIPALITÉ 9978
SAINT-JÉRÔME, CITÉ 9979
SAINT-LÉONARD, VILLE 9980
SAINT-UBALDE, MUNICIPALITÉ 9980
VAL-D'OR, VILLE (*Erratum*) 10013

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS D'ARTICLES DE BUREAU DU QUÉBEC (L') (*Constitution*) 9981
QUÉBEC OFFICE PRODUCTS DISTRIBUTOR'S ASSOCIATION (THE) (*Constitution*) 9981
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC-SUD (UPA) (*Changement de nom*) . 9981
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE QUÉBEC-SUD (UPA) (*Siège social*) 9981

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEDFORD

BROME COUNTY REALTIES AND INVESTMENTS INC. c. HOMER MORTON JACQUAYS *ET AL.* 9982
DION c. ETTINGER *ET AL.* 9983

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

CHICOUTIMI

RÉNOVATION DU SAGUENAY INC. c. BOUDREAULT 9983

FRONTENAC

MARTEL (J. ALBERT) & FILS INC. c. LES PLACEMENTS R.V.T. LTÉE 9984

HAUTERIVE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN c. TRUCHON (*Erratum*) 10014

HULL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. CLAVER 9985
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. FIELDMAN 9985
LÉTOURNEAU c. KELLY 9986

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE SAINT-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD c. DEMETRE *ET AL.* 9986
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD c. DEVOYAULT *ET AL.* 9987

MONTRÉAL

ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS LIMITÉE (LES) c. LEGAULT 9987
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. MALOUF *ET AL.* 9988
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. CAPLAN *ET AL.* 9988
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. ROY 9989
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES IMMEUBLES LES ABYMES INC. *ET AL.* 9990
CARON c. CONSTRUCTION C.I.G. LTÉE 9991
EQUIPMENT FINANCE CORPORATION LTD. c. KHOURY 9992
FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE c. HOULE *ET AL.* 9992
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD. c. DOYLE *ET AL.* 9993
ROSENBERG c. VILLE DE MONTRÉAL *ET AL.* 9993
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. LITTER *ET AL.* 9994

QUÉBEC

AUDET c. HÉBERT 9994
QUÉBEC, VILLE c. FORTIN 9995
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA (LE) c. LE CENTRE DU CAMION NORD-EST INC. 9995
VAL-BÉLAIR, VILLE c. LES CONSTRUCTIONS ÉLÉGANCE INC. 9996
VAL-BÉLAIR, VILLE c. PARENT 9997

RIMOUSKI

ÉQUIPEMENT PIEDMONT LTÉE c. POIRIER 9997
IMPRIMERIE DU PHARE LTÉE c. INTERBOIS LTÉE (*Erratum*) 10013

VENTE(S) POUR TAXES

ANJOU, VILLE 9998
JONQUIÈRE, VILLE 10004
NEW-RICHMOND, VILLE 10008
RIGAUD, VILLE 10010
SAINT-LAURENT, VILLE 10011

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 9951

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 9951

AVIS DIVERS 9952

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 9954

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 9955

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 9874

COMPAGNIES, LOI SUR LES 9835-9958

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 9860

COMPAGNIES MINIÈRES, LOI SUR LES 9961

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 9961

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 9873

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 9962

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 9962

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS; LOI SUR LES 9967

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA 9968

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 9861

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 9971

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 9972

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 9981

VENTE(S) PAR SHÉRIF 9982

VENTE(S) POUR TAXES 9998

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777